



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA



UNIVERSIDADE
DE ÉVORA

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PADOVA

DIPARTIMENTO DI SCIENZE STORICHE,
GEOGRAFICHE E DELL'ANTICHITÀ

LAUREA MAGISTRALE IN SCIENZE STORICHE
MASTER ERASMUS MUNDUS TPTI

Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie :
Histoire, Valorisation, Didactique

TESI DI LAUREA
Mémoire de Master

La conservation et la valorisation des vestiges
du protectorat allemand dans la ville de Douala (Cameroun)

The conservation and the enhancement
of the German protectorate's heritage in the city of Douala (Cameroon)

Relatore: Prof. Guido Vittorio Zucconi

Laureando: Zourmba Ousmanou
matricola: 1133223

Ce mémoire ne comporte pas les corrections apportées par le jury

Anno Accademico 2016/2017

Dédicace

A

Mon feu père

TABLE DES MATIERES

Remerciements	vii
Acronymes	viii
Table des illustrations	ix
Préface	xi
Résumé	xiii
Abstract	xv
Introduction générale	1
I- Présentation du sujet	2
II- Douala dans le protectorat allemand	5
III- Revue de la littérature	7
A- Quelques ouvrages sur la colonisation allemande au Cameroun	7
B- Des articles de revues scientifiques	12
C- Des mémoires et thèses	13
IV- Problématique	14
V- Méthodologie et sources	15
VI- Plan de rédaction	16
Chapitre 1^{er} : Essai d'identification des vestiges du protectorat allemand à Douala	17
Abstract	18
I- Des vestiges intéressants mais peu documentés	20
A- Des vestiges méconnus et négligés de l'aménagement urbain	20
1- La cheminée de Bonakouamouang	20
2- Un marché disparu : le marché de Besseké	21
B- Des traces du Gouvernement du protectorat	23
1- Les bureaux de l'administration civile	23
2- Le bureau central des services postaux	25
II- Des traces les mieux documentées de la présence allemande à Douala	26
A- Des vestiges commerciaux de plus en plus introuvables	26
1- Des maisons commerciales importantes : l'exemple de Woermann	27
2- Des traces urbaines disparues du chemin de fer allemand	29
B- Des vestiges des administrations sanitaire et des forces de sécurité	33
1- L'hôpital européen	33

2-	Les bâtiments des forces de sécurité	35
III-	Des monuments intentionnels et religieux	37
A-	Un patrimoine religieux mieux conservé	38
1-	Le Temple du Centenaire	38
2-	La Cathédrale Saint-Pierre et Paul : aux origines du catholicisme camerounais	40
B-	Des monuments intentionnels divers	41
1-	Le mémorial Nachtigal à Douala	41
2-	La sépulture de Rudolf Douala Manga Bell	42
Chapitre II :	Puissances coloniales et vestiges du protectorat allemand à Douala	47
Abstract		48
I-	L'Allemagne et ses vestiges coloniaux à Douala	49
A-	La projection culturelle de l'Allemagne au Cameroun pendant le protectorat	50
1-	L'introduction du système éducatif allemand	50
2-	Le projet allemand de création d'un musée du protectorat à Douala	54
B-	Des mouvements germanophiles à l'implication de l'Allemagne dans Les projets de valorisation de sa mémoire coloniale	57
1-	Les mouvements germanophiles : une tentative de réappropriation de la Mémoire coloniale allemande	57
2-	Réappropriation et engagement de l'Allemagne dans la préservation de ses vestiges coloniaux	59
II-	La tentative d'effacement des traces de la colonisation allemande au Cameroun : entre <i>dégermanisation</i> et <i>francisation</i>	63
A-	La confiscation des biens allemands et la tentative d'effacement de l'héritage allemand à Douala	63
1-	La liquidation des biens allemands	64
2-	La modification des noms des rues de Douala	66
B-	De l'anti germanisme à l'antinationalisme camerounais	67
1-	L'effacement des traits culturels de l'Allemagne au Cameroun	67
2-	Un enchevêtrement du nationalisme camerounais avec l'héritage allemand	70
Chapitre III :	Patrimoine colonial et patrimoine culturel au Cameroun : construction et symbolique à travers les vestiges du protectorat allemand à Douala	73
Abstract		74

I- La mémoire du protectorat allemand dans le processus de patrimonialisation au Cameroun	75
A- Regard rétrospectif sur le processus de patrimonialisation au Cameroun	76
1- Des modèles de patrimonialisation hérités des systèmes coloniaux	76
2- Une réappropriation de la patrimonialisation entachée d’ambitions d’authenticité	79
B- La symbolique des vestiges du protectorat allemand	81
1- Des monuments symboles de la violence coloniale	81
2- Des vestiges témoins d’une évolution socioéconomique du Cameroun	85
II- Les vestiges du protectorat allemand dans les projets patrimoniaux à Douala	87
A- Le patrimoine colonial dans le patrimoine culturel au Cameroun	87
1- Une aperçue du patrimoine culturel camerounais	88
2- Des sites coloniaux de plus en plus intégrés dans le patrimoine culturel	89
B- Des projets peu fructueux de valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala	90
1- Une tentative gouvernementale de valorisation portée vers le tourisme	91
2- Des projets associatifs peu visibles	92
Chapitre IV : Pistes et projets de valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala : approches empiriques pour la mise en valeur d’un patrimoine Dissonant	97
Abstract	98
I- Approches et cadre règlementaire de mise en valeur des vestiges du protectorat allemand à Douala	99
A- Cadre règlementaire de mise en valeur du patrimoine culturel au Cameroun	100
1- Des interventions multisectorielles.....	100
2- portées vers des objectifs de développement	102
B- Des approches de valorisation des vestiges de la colonisation allemande : exemples en Namibie	104
1- L’héritage colonial allemand dans la ville de Lüderitz	104
2- Le patrimoine colonial allemand dans la ville de Swakopmund	107
II- Des pistes et projets concrets pour la valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala	110
A- De l’encadrement normatif et didactique comme prémices de patrimonialisation	110
1- L’inscription officielle au titre de monuments historiques	111

2- De la nécessité d'une didactique du patrimoine	113
B- Des projets de reconversion possible : la création d'un centre culturel Germano-Camerounais à Douala	115
1- Des archives privées d'entreprises allemandes	115
2- Un centre de recherche	117
3- Le musée du Cameroun allemand	118
Conclusion générale	121
Annexe	125
Références bibliographiques	143
A- Ouvrages et articles de revues scientifiques	144
B- Mémoires et thèses	147
C- Source orale	148
D- Presse et magazines	148
E- Quelques sites web	149
F- Archives et documents inédits	149

REMERCIEMENTS

A l'issue de deux années de formation, faite de mobilité, d'expériences de travail en groupe et des visites de terrain, j'éprouve une gratitude profonde à l'endroit des institutions, personnes et personnalités sans lesquelles cette aventure n'aurait été heureuse.

Je voudrais avant tout remercier Son Excellence Monsieur le Ministre des Relations Extérieures, le Secrétaire Général du MINREX et le Directeur des Affaires d'Europe, pour l'autorisation qui m'a été accordée en vue de suivre cet enrichissant et compétitif programme de formation.

Mes remerciements s'adressent également à l'Union Européenne pour la généreuse bourse Erasmus Mundus qu'elle m'a offerte gracieusement. Ce financement reste sans doute une pierre angulaire dans le succès de la formation, au regard de ses exigences en termes des frais d'inscription et de mobilité, étalée sur quatre universités européennes. A toute la coordination et le corps professoral de TPTI, en commençant par Madame le Professeur Anne-Françoise Garçon, le Professeur Anna-Cardoso de Matos, le Professeur Giovanni Luigi Fontana, ainsi que la Coordination technique et les Secrétariats de TPTI, je dis tout simplement merci de votre encadrement.

Au Professeur Guido -Vittorio Zucconi, je manque de mots appropriés pour exprimer ma reconnaissance pour le suivi de mon projet personnel. Ce suivi m'a permis, au-delà de réaliser ma recherche et ainsi de rédiger mon mémoire, d'avoir des perspectives plus qu'heureuses dans le champ du patrimoine culturel. Pour ne pas inventer la langue française, je me résigne à un simple merci.

A ma famille, mes collègues et amis au Cameroun et en Europe, mes camarades de TPTI ainsi que de nombreuses personnes auxquelles je me sens attaché, j'exprime mes remerciements. En particulier, je remercie Julie Lune Lacoste et Mebounou Marcelline pour la relecture de mon travail.

ACRONYMES

ANY : Archives Nationales de Yaoundé

ANC : Archives Nationales du Cameroun

ARCAM : Assemblée Représentative du Cameroun

ATCAM : Assemblée Territoriale du Cameroun

CDC : Cameroon Development Company

CIFOR : Center for International Forestry Research

ICCROM: Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels

ICOMOS : International Council on Monuments and Sites

IFAN: Institut Français d'Afrique Noire

JEUCAFRA : Jeunesse Camerounaise Française

KFDGV : Kamerunen Farbringen für Deutsch Gesinnung Verein

ONU : Organisation des Nations Unies

SBH : Shared Built Heritage

SDN : Société des Nations

SPD : Parti Social-Democrate (allemand)

UNC : Union Nationale Camerounaise

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture

UPC : Union des Populations du Cameroun

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Description	Pages
Introduction générale	
Figure 1 : Carte de l'évolution géographique du Cameroun	4
Figure 2 : Carte de la ville Douala	5
Chapitre I	
Figure 1 : Ensemble de l'usine allemande de traitement d'eau	21
Figure 2 : Etat de la cheminée d'eau en date du 18 août 2016	21
Figure 3: Halles du marché de Besseké, 1937	22
Figure 4: Palais du Gouvernement allemand à Douala	24
Figure 5 : Bureau des services postaux, Douala, 1910	25
Figure 6: Maison des employés de la firme Woermann	28
Figure 7: Manufacture de la firme Woermann à Douala	28
Figure 8: Siège de la Woermann Linie	28
Figure 9 : Gare du chemin de fer du Nord, Bonabéri-Douala	31
Figure 10: Quai de la gare du chemin de fer du centre, Douala, 03/01/1917	32
Figure 11 : Façade de la Gare de chemin de fer du centre, Douala, 27 décembre 1916	32
Figure 12 : Tronçon de rails (probablement allemands) traversant une petite rue, Douala, 24 août 2016	33
Figure 13 : Hôpital Européen de Douala, 1896	34
Figure 14 : Une vue intérieur de l'hôpital européen	34
Figure 15 : Bâtiment de l'ancien Commissariat allemand de Police en 2013	36
Figure 16 : Une vue du bureau du commandant de la Schutztruppe à Douala	37
Figure 17 : Temple du Centenaire à Douala	39
Figure 18 : Temple de Bonadibong, Douala	40
Figure 19 : Mémorial Nachtigal à Douala	42
Figure 20 : Monument funéraire des Rois Bell, Douala, 15 septembre 2013	43
Chapitre II	

Figure 1 : Section Cameroun au musée colonial allemand	56
--	----

Chapitre III

Figure 1 : Surutilisation de la main d'œuvre humaine dans la construction des premières lignes de chemin de fer	84
---	----

Figure 2 : Chargement d'une cargaison de banane en partance pour l'Allemagne, Douala	85
--	----

Chapitre IV

Figure 1 : Vue principale de la Gare de Lüderitz	105
--	-----

Figure 2 : Immeuble Krabbenhöf & Lampe, Lüderitz, Namibie	106
---	-----

Figure 3 : Prison de Swakopmund	108
---------------------------------	-----

Figure 4 : Immeuble Hohenzollern, Swakopmund (Namibie)	109
--	-----

Préface

Le Master Erasmus Mundus TPTI (Techniques, Patrimoine et Territoires de l'Industrie) est un programme d'excellence financé par l'Union Européenne. Dans le cadre dudit programme, les étudiants sont admis sur la base de critères comprenant un projet personnel s'inscrivant dans l'une ou plusieurs des vastes branches de l'étude du patrimoine. Dans ce cadre, je me suis proposé de travailler sur la *conservation et la valorisation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala (Cameroun)*. A projet individuel s'ajoute le projet tutoré ; travail de groupe dont l'une des ambitions est d'initier les étudiants au travail collectif. L'étude et la valorisation du patrimoine s'inscrivent en effet dans un cadre pluri, sinon multidisciplinaire, mettant ensemble ingénieurs, architectes, anthropologues, historiens etc. Dans cette logique, le groupe du projet tutoré travaillant sur la thématique de *la morue* s'est composé d'architectes, d'une littéraire et d'historien.

La cohérence de la formation globale doit être cernée en partant de l'étude de l'histoire des techniques qui se focalise aussi bien sur les objets pris individuellement que des ensembles ou structures techniques dont l'étude reste la première étape vers la patrimonialisation. L'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne fournit ainsi au premier semestre du Master TPTI, les fondamentaux nécessaires à l'histoire des techniques. Par divers enseignements théoriques et interventions de spécialistes de terrain comme des archéologues, le cursus à Paris a donné l'occasion de partir du cadre théorique à l'observation d'éléments concrets. A l'Université de Padoue, la formation s'est centrée sur le patrimoine industriel ; qui n'est au demeurant qu'une somme d'objets techniques produits par une unité industrielle. Ce patrimoine industriel va néanmoins au-delà du simple cadre d'objets produits à l'usine, pour embrasser aussi entre autres la mémoire du travail ou des ouvriers, ainsi que les villages ouvriers. Les exemples italiens de Schio, Crespi D'Adda, Marzotto et Dalmine illustrent les fondements théoriques de la construction des villages ouvriers ainsi que diverses expériences de conservation, réutilisation et valorisation. Ils forment ainsi des paysages culturels, comme expliqués en profondeur au troisième semestre à l'Université d'Evora. En particulier, le Portugal a offert l'opportunité de mieux comprendre les paysages (naturels et culturels) ainsi que les approches liées à leur valorisation.

Au-delà de ces aspects théoriques, la formation s'est aussi constituée d'apprentissage de méthodologie de recherche, à travers des travaux divers portant notamment sur les projets personnels des étudiants. De même, le projet tutoré a aidé à mieux appréhender la nécessité

d'une approche multidisciplinaire lorsqu'on travaille sur le patrimoine. Pour autant, la contribution personnelle au projet tutoré a été en cohérence avec l'idée de fond du projet individuel. En se penchant sur les éléments qui constituent le patrimoine de la morue, il a été question d'interroger la patrimonialisation des techniques, des savoirs et savoir-faire, des industries, des paysages, des objets techniques qui ont servi à la pêche, au transport, à la conservation, à la distribution, à la consommation, etc. de la morue. Même si les objets du patrimoine ont une certaine différence, il n'en demeure pas moins que le processus de patrimonialisation a une légère similitude avec la patrimonialisation des vestiges coloniaux au Cameroun, en particulier de par l'implication d'associations et le poids de la mémoire.

Aussi, la mobilité de spécialité effectuée à l'Université Polytechnique de Prague du 28 janvier au 04 mars 2017 a contribué à l'élargissement des grilles de lecture du patrimoine extérieur de l'Allemagne, ainsi que de la relation que ce pays entretient avec son passé fut-il d'empire ou colonial. La Tchéquie faisait partie du Saint Empire Romain Germanique et de l'Empire Austro-Hongrois, avant de conquérir son indépendance au 20^{ème} siècle. L'héritage de ce passé germanique a fait l'objet de moult tractations qui n'ont connue d'issue (très controversée pour les Allemands) qu'à travers les décrets de nationalisation d'Edouard Benes. C'est donc un modèle de patrimonialisation dont l'observation reste au plan théorique, d'une importance certaine dans l'élaboration de la réflexion sur les vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala.

Dès lors, le présent travail se compose d'une première partie consacrée au projet personnel et d'une seconde partie dédiée au projet. D'emblée, mentionnons qu'il n'y a pas d'équilibre entre ces parties, de même que l'objectif du projet tutoré n'étant pas forcément de produire une réflexion théorique, la partie à la dédiée ne suit pas la même rigueur scientifique observée pour le projet tutoré.

Résumé

La question de la valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala s'inscrit dans le champ du patrimoine, plus précisément et si l'on emprunte le terme à la littérature anglo-saxon, du patrimoine dissonant. Il s'agit d'une catégorie d'héritage de l'histoire dont la signification fait l'objet de débat et d'interprétations diverses, voire antagonistes. Malgré l'existence de plusieurs éléments servant de trace de la présence allemande dans la ville de Douala, l'intégration dudit héritage à signification équivoque semble pâtir d'une politique culturelle emprunte d'authenticité et d'objectifs d'unité et d'identité nationales. Héritant d'un modèle culturel plus adapté à l'Occident, le Cameroun postcolonial a d'abord voulu mettre au second plan, certains vestiges de son histoire, au profit de la recherche d'éléments patrimoniaux propre au terroir, dans une logique de dualité entre le local et l'externe. Aussi, dans un contexte de pluralité ethnoculturelle, cette politique de l'authenticité a consommé les énergies qui devraient servir à la mise en valeur du patrimoine culturel dans son ensemble.

Néanmoins, l'absence d'une mise en patrimoine d'une bonne partie du legs colonial s'explique par les rapports à la mémoire coloniale. En effet, si l'Allemagne, après avoir perdu son protectorat Camerounais dans le contexte de la Première Guerre Mondiale, a manifesté une volonté de préserver son héritage extérieur à travers notamment les mouvements germanophiles, il n'en demeure pas moins que le poids de la responsabilité de la Deuxième Guerre Mondiale a conduit à une amnésie vis-à-vis du passé colonial, que certains ont voulu idéalisé, afin d'atténuer ses conséquences éventuelles. Dans ce contexte, il faut attendre l'année 2003, pour que se déclenche une rétrospection allemande sur la question coloniale. D'un autre côté, portée par une ambition de *francisation* du Cameroun, la France a œuvré à l'effacement des traces de la présence allemande dans la ville de Douala. S'agissant des Camerounais, les vestiges du colonialisme allemand symbolisent tantôt les douloureuses expériences des travaux forcés, des coups de fouet et des assassinats, parfois des progrès économiques relatifs que le Cameroun aurait réalisés au cours de la période du protectorat allemand. Dès lors, il y a nécessité de convaincre les plus sceptiques, sur la nécessité de préserver les vestiges historiques, au moyen d'approches diversifiées. Ces approches pourraient inclure une didactique du patrimoine, une protection juridique par l'inscription des vestiges historiques au titre officiel de monuments, ainsi que via des projets portés vers des objectifs de développement local.

Mots-clés : patrimoine colonial, mémoire, histoire, patrimoine dissonant, protectorat allemand

Abstract

The issue of the conservation and the enhancement of the German protectorate's remains in Douala fits in the field of heritage, specifically the dissonant heritage. This is a category of heritage concerning the legacy of history the significance of which is different depending on the groups of interest. Despite the existence of several elements serving as traces of the German colonial presence in the city of Douala, the integration of such heritage with ambiguous meaning seems to suffer from a cultural policy that focus on authenticity and objectives of building national unity and national identity. Inheriting a cultural model most suitable to the Western countries, post-colonial Cameroon first wanted to put in the background of its cultural heritage, some remnants of its history, in a logic of duality between the local and the external. Also, in a context of ethno cultural diversity, this authenticity policy consumed the energies that should be used for the enhancement of the cultural heritage as a whole.

However, the absence of a cultural enhancement of much of the colonial legacies could also be explained by relations to the colonial memory. Indeed, if Germany, after losing its Cameroonian protectorate in the context of the First World War, has expressed a desire to preserve his legacy abroad, especially through the *germanophile* movements, it is not less that the weight of the responsibility of the Second World War led to an amnesia towards the colonial past, that some wanted to idealized in order to mitigate its potential consequences. In this context, it has taken until the year 2003, for Germany to assume a retrospection on its colonial past. On the other hand, driven by an ambition of francization of Cameroon, France worked in erasing the traces of the German presence in the city of Douala. Regarding the colonial memories for Cameroonians, the remains of German colonialism sometimes symbolize the painful experiences of forced work, lashes and assassinations, as well as occasionally these remains are perceived as the symbol of some economic progress that Cameroon would have made during the period of the German protectorate. Therefore, there is a need to convince the most skeptical about the necessity to preserve the historical remains, through diverse approaches. These approaches could include a heritage didactics, legal protection by registration of the historical relics to the official title of monuments, as well as through local development oriented projects.

Keywords: colonial heritage, memory, history, dissonant heritage, German protectorate.

Introduction générale

I- Présentation du sujet

Le présent mémoire, intitulé *la conservation et la valorisation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala (Cameroun)*, s'inscrit dans le champ de l'histoire, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, avec une vocation à l'interdisciplinarité. Il s'inscrit aussi dans ce que la littérature anglo-saxonne désigne par le terme *dissonant heritage*, en référence au patrimoine d'un passé douloureux, notamment des guerres ou des systèmes politiques rejetés. Le concept de *dissonant heritage* a été développé pour souligner la difficulté de mettre en valeur le patrimoine d'un passé douloureux, interprété différemment en fonction des groupes d'intérêts¹. Il s'est appliqué à plusieurs cas, notamment les fortifications du Moyen Age, la mémoire de la Shoah, les vestiges des guerres des Balkans, ainsi que les reliques de nazisme, de la guerre froide etc. Ce concept s'applique au patrimoine colonial, au regard de l'actualité du sujet et des débats qui l'entourent, avec des positions divergentes en fonction des origines ou des appartenances politiques. Dès lors, le sujet s'inscrit aussi dans un cadre théorique globale ; celui du patrimoine dissonant.

Le Cameroun est en effet l'un des rares pays africains qui a connu trois systèmes coloniaux, avec chacun son héritage à la fois en termes de bâtis, de savoir-faire, mais aussi linguistique. Pour se focaliser sur la période du protectorat allemand, qui a duré de 1884 à 1916², elle a fortement marqué les mémoires collectives, de par son caractère violent et la qualité des infrastructures qui ont émergé sur le territoire national. Arrivés au Cameroun au bénéfice d'un pacte de protectorat avec quelques chefs côtiers, notamment Duala³, les Allemands ont entrepris la conquête de l'hinterland du pays, non sans imposer des guerres aux populations locales. Il faut d'abord noter que la plupart des chefs traditionnels du 19^{ème} siècle sur l'espace qui deviendra le Cameroun, ont estimé que les traités signés avec quelques-uns d'entre eux ne les engageaient pas tous. Dans le même temps, l'Allemagne progressait dans l'arrière-pays, avec pour document juridique, les conclusions de la conférence de Berlin de

¹ David Bruce & Oliver Creighton, « Contested Identities: The Dissonant Heritage of European Town Walls and Walled Towns », *International Journal of Heritage Studies*, Vol. 12, 2006, Pp. 234-254.

² Certaines sources allemandes ne reconnaissent la fin de leur protectorat au Cameroun qu'à partir de 1919, avec la conclusion des traités de Versailles qui déposèrent l'Allemagne de ses colonies. Pourtant, à partir de 1916, les Allemands avaient perdu le contrôle du « Kamerun » ; les Armées alliées ayant établi leur base à Douala.

³ Il existe un débat sur le processus ayant amené les chefs côtiers à signer les traités de protectorat. Tandis que la tendance générale indique que ce sont ces chefs qui ont invité les Allemands à venir au Cameroun, quelques auteurs pensent que ces traités ont été signés sous l'effet de la menace militaire allemande. Voir le site web <http://asso.musc.free.fr/Histoire/CamAllemand.html>, consulté le 16 janvier 2015.

1884-1885, qui s'ajoute aux premiers traités de protectorat, dont l'Etat allemand fait transféré la souveraineté. Dans cette logique, les épopées des guerres de résistance à la colonisation allemande font état de combats sanglants. Dans la prise de Banyo en 1902 par exemple, il a fallu aux allemands, un croisement des troupes venant de Tibati au Nord, et de Bamenda au sud-ouest. Dans une tentative de ruse, le Lieutenant Nolte avait réuni les notables à la chefferie, postant des hommes prêts à intervenir autour du siège du Lamidat. Son premier acte fut d'arrêter le frère-ainé du Lamido Oumarou, le nommé Yérima Issa, chef des opérations de guerre contre les occupants. Dans un regain d'orgueil, le Lamido poignarde le Lieutenant Nolte et ordonna les hostilités dont le bilan fait état d'au moins 300 morts⁴. Une histoire similaire est également racontée concernant la prise de Bitutuk (village située dans l'actuelle région du Littoral), où des combats ont fait rage entre des occupants armés et des locaux munis d'équipements de défense traditionnels, avant de signer un pacte de paix avec les européens⁵. Au-delà des guerres de conquêtes coloniales, il faut rappeler que la présence allemande, fortement motivée par des objectifs économiques⁶, s'est également ancrée dans les mémoires collectives comme une période d'extrême violence de par les répressions mobilisées dans le cadre de la construction des infrastructures et des exploitations agricoles. De façon globale, la politique coloniale de l'Allemagne était fondamentalement basée sur des objectifs économiques. Les colonies étaient pour l'Allemagne, des sources d'approvisionnement en matière première et en denrées agricoles⁷. Pour y parvenir, le colon mobilisera fortement le travail forcé, façon du fouet, son principal moyen d'action, comme le rappelle cette citation du Général Von Liebert : « Sans violence la colonisation de l'Afrique est une entreprise impossible ».

Par ailleurs, au cours de la période du protectorat allemand, l'on assiste à la mise sur pied du tout premier Etat dit Kamerun, dont la carte a été publiée en 1901 et qui connaîtra une

⁴ Hurault Jean, « Une phase de la conquête allemande du Cameroun : l'occupation de Banyo (1902) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 61, n°225, 1974. pp. 579-593.

⁵ Isaac Bazié, *Violences postcoloniales : représentations littéraires et perceptions médiatiques*, LIT Verlag Münster, 2011, p. 52

⁶ Michel Marc, « Les plantations allemandes du mont Cameroun (1885-1914) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 57, n°207, 1970. pp. 183-213.

⁷ Max F. Dippold, « L'image du Cameroun dans la littérature coloniale allemande », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°49, Vol. 13, 1973, Pp. 37-59.

évolution en fonction des rapports de force au plan international. La figure ci-après illustre cette évolution.

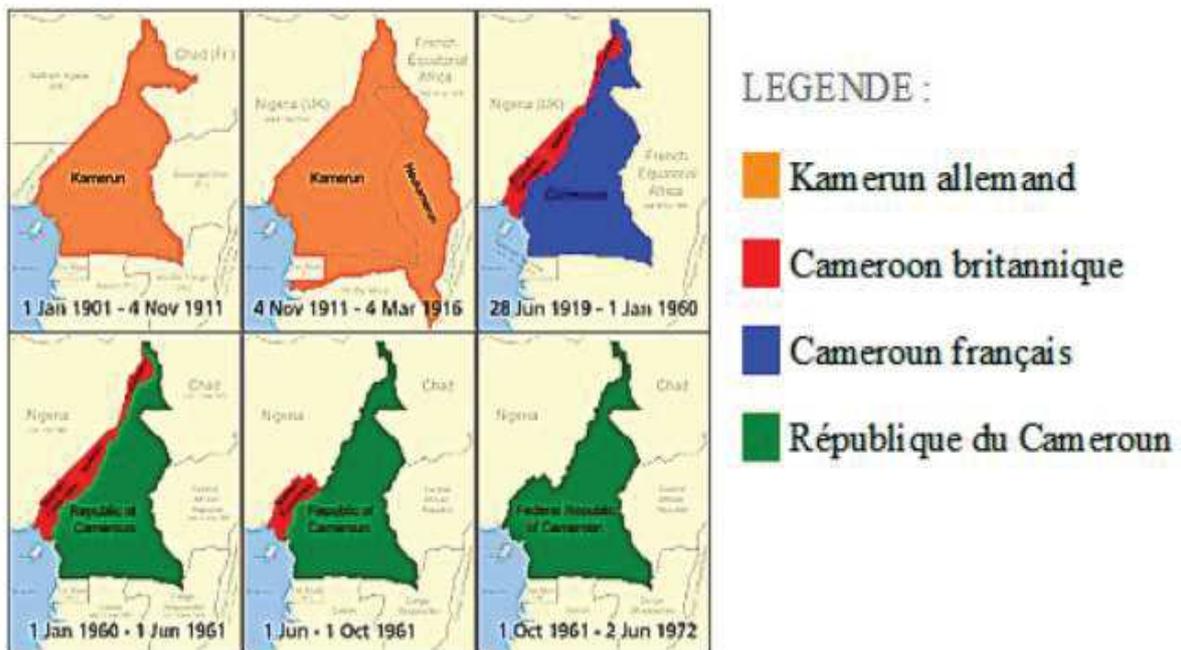


Figure 1 : Carte de l'évolution géographique du Cameroun

Source : http://pedagogie.lyceesavioudouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/pages/page_3a.htm, consulté le 12 décembre 2015.

De cette période émergeront d'importants vestiges, qui à eux seuls peuvent enseigner un pan important de l'histoire du Cameroun. Le palais présidentiel de Buea pourrait ainsi être cité en exemple, dans la mesure où, il reste et demeure l'un des sièges des premières institutions nationales de ce qui deviendra plus tard le Cameroun sous sa forme actuelle. La plupart de ces vestiges demeurent encore solides et abritent des bureaux administratifs, des résidences lorsqu'ils ne sont pas simplement détruits pour la réalisation des projets économiques. En outre, ce patrimoine historique est peu mobilisé dans le développement local, dans un contexte où la rareté des ressources freine la décentralisation.

A cet égard, la présente recherche se donne pour ambitions :

- De donner des pistes de valorisation du patrimoine du protectorat allemand ;
- D'identifier les vestiges les plus visibles dudit passé colonial ;

- De souligner le poids de la mémoire coloniale dans la conservation des vestiges du protectorat allemand à Douala.

II- Douala dans le protectorat allemand

Le choix de focaliser la présente recherche sur Douala se justifie avant tout, par le fait que cette ville reste centrale dans le commencement et la fin de l’histoire de la présence coloniale allemande au Cameroun. Douala est le chef-lieu de la Région du Littoral au Cameroun. De par son ouverture sur la mer à travers l’embouchure du fleuve Wouri, Douala s’est constituée, des siècles avant la signature des traités de protectorat avec l’Allemagne, comme le principal point de contact entre le Cameroun et l’extérieur.

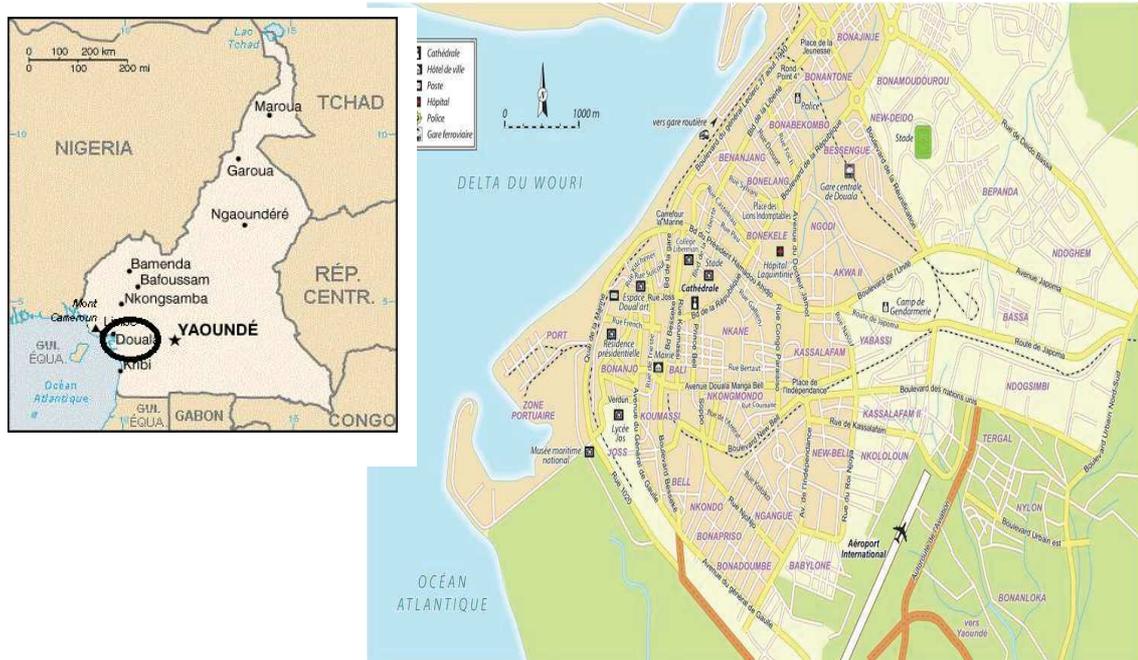


Figure 2 : Carte de la ville de Douala

Source : <http://www.editions2015.com/cameroun/cartes.php>, consulté le 12 décembre 2015

Dans la traite négrière, la ville servait de point culminant des esclaves capturés à l’intérieur du pays et échangés avec les marchands, principalement britanniques. Des figures

de marchand comme Mandesi Bell sont ainsi étroitement liées au commerce des esclaves⁸. Avec le déclin du commerce des esclaves, le commerce dit légal a pris une importance via le port de Douala, en particulier autour de l'exportation de l'huile de palme et de l'ivoire. En 1883 par exemple, Albert Wirz souligne que sept compagnies commerciales européennes ont exporté 2600 tonnes d'huile de palme de Douala⁹. Voulant tirer le maximum de profit de ces échanges commerciaux, les chefs des communautés implantées sur les rives du fleuve Wouri ont voulu renforcer leur lien avec l'Angleterre. Ils ont ainsi appelé à une annexion du Cameroun par la Reine d'Angleterre, afin de se prémunir des guerres éventuelles avec d'autres communautés concurrentes ou d'autres puissances maritimes étrangères. Ci-après la quintessence de leur demande adressée à l'Angleterre dans une lettre du 07 août 1879 :

« Dearest Madam,

We your servants have join together and thoughts its better to write you a nice loving letter which will tell you about ail our wishes. We wish to have your laws in our towns. We want to have every fashion altered, also we will do according to your consuls word. Plenty wars here in our country. Plenty murder and plenty idol worshippers. Perhaps these Unes of our writing will look to you as an idle taie. We have spoken to the English Consul plenty times about having an English government here. We never have answer from you, so we wish to write ourselves. When we heard about Calabar River, how they have ail English laws in their towns, and how they have put away ail their superstitions, oh we shall be very glad to be like Calabar now¹⁰ ».

Cette correspondance est restée lettre morte comme ses précédentes, marquant vraisemblablement des hésitations du Royaume Uni¹¹. Devant ces hésitations, les chefs Duala négocient et signent les accords de protectorat avec les commerçants allemands. Ces accords sont connus comme les traités germano-douala, et sont destinés à régir le commerce entre l'Allemagne et les communautés dont les chefs y ont apposé leurs signatures. L'expression utilisée dans le texte desdits traités est celui de l'abandon par les chefs côtiers, de leur

⁸ Ralph A. Austen & Yvette Laure Djachechi, « Rising from, Remembering, and Forgetting Slavery: The Mandesi Bell Family of Douala », Emmanuel Tchumtchoua & Albert François Dikoume (dirs), *Douala, histoire et patrimoine*, Yaoundé, Editions CLE, 2014, Pp. 162-182

⁹ Albert Wirz, « La "Rivière de Cameroun" : commerce pré-colonial et contrôle de pouvoir en société lignagère », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, tome 60, No 219, 1973, Pp. 172-195.

¹⁰ Parliamentary Papers (P.P.), 1884-85, vol. LV, « Africa No. 1 », doc. n° 1, cite par Albert Wirz, *ibid.*

¹¹ Il existe des thèses qui démontrent que ces lettres n'émanent pas véritablement des autorités traditionnelles africaines, et seraient plutôt le résultat d'une manipulation politique du Consul britannique ou des missionnaires anglais qui étaient présents à Douala depuis la fin des années 1840.

souveraineté en matière d'administration et de législation, au profit des firmes dont les représentants sont signataires.

Pour résumer, c'est Douala qui, d'après certains documents d'archives, lance l'appel à la présence coloniale d'abord britannique et, face au tâtonnement du Royaume Uni, accepte de se lier aux commerçants allemands. Lorsque par un mécanisme qui ne s'explique que par un rapport de force, le Gouvernement du Kaiser transforme les traités commerciaux en accords coloniaux, Douala a servi de capitale du protectorat allemand de 1885 à 1901, puis de 1909 à 1916. Aussi, du fait de son port, la plupart des entreprises allemandes avaient leur siège à Douala. En clair, cette ville constitue le laboratoire du colonialisme européen au Cameroun. C'est à ce titre qu'elle peut servir d'exemple pour l'étude de la valorisation du patrimoine colonial.

III- Revue de la littérature

Le protectorat allemand au Cameroun a suscité un intérêt de chercheurs et des étudiants, qui en ont interrogé des pans divers. Il convient d'ores et déjà de souligner qu'il existe une littérature abondante, au point où, par souci de cohérence, il paraît judicieux de classer les éléments d'historiographie en ouvrages et articles de revues scientifiques, et en travaux essentiellement académiques. Aussi, quelques travaux, n'évoquant la colonisation allemande que de manière secondaire, mais jugés importants pour la présente recherche seront soulignés.

A- Quelques ouvrages sur la colonisation allemande au Cameroun

De manière systématique, tout travail de recherche sur l'histoire coloniale du Cameroun, ou tout simplement l'histoire du Cameroun passe par l'évocation de la période du protectorat allemand. Dans cette logique, quelques ouvrages méticuleusement sélectionnés méritent d'être évoqués. A titre d'exemple, Harry R. Rudin¹² étudie la colonisation allemande au Cameroun dans son contexte d'implantation, soulignant les rivalités qui ont opposé les Allemands aux Britanniques dès la signature des traités de protectorat. Pour le Royaume-Uni, la signature de ces traités par les Allemands en 1884 était perçue comme une trahison, dans la mesure où les Allemands n'avaient pas jusqu'alors manifesté un intérêt pour l'acquisition des colonies, encourageant plutôt la présence britannique au Cameroun. Ce faisant, les

¹² Harry R. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1914 : A Case Study in Modern Imperialism*, Greenwood Press Publishers, New-York, 1968.

Britanniques une protection aux intérêts allemands dans leurs échanges peu développés avec l’Afrique de l’Ouest. En envoyant Gustav Nachtigal au Cameroun, le Chancelier allemand, Bismarck informe la Grande Bretagne de ce que sa mission consistait à recueillir et compléter des informations concernant le commerce allemand en Afrique de l’Ouest. Au lendemain de la signature des traités germano-douala, une compétition commence entre l’Allemagne et le Royaume Uni, sur l’occupation d’autres parties du Cameroun, essentiellement par la signature des traités de commerce. Dans cette compétition, l’auteur pense que les britanniques ont connu peu de succès parce qu’ils ont introduit dans leurs projets de traité, le contrôle du commerce que les peuples côtiers ne voulaient pas du tout perdre. Ces rivalités, connues sous le nom « *anti-german campaign* » ont impliqué un certain Rogozinski, citoyen russe travaillant pour le Consul britannique et qui a réussi l’exploit de confiner les Allemands à la Région actuelle du Littoral. Elles ont atteint un niveau de tension internationale lorsque les Allemands accusent les britanniques d’avoir déplacé leur frontière et d’inciter les populations à la révolte, tandis que la Chambre des Lord à Londres accusent le Gouvernement du Kaiser d’avoir démonté le drapeau britannique dans un village disputé au Cameroun. Parmi les stratégies mobilisées par la Grande Bretagne, il y avait la collaboration étroite avec les populations locales, en proposant une assistance technique lors de la négociation des accords avec l’Allemagne. Il s’agissait au fond d’un mécanisme de contrôle en vue d’attirer la sympathie des camerounais et de créer les conditions favorables à une occupation britannique.

Sous un angle différent, Siegfried Passarge, acteur de la présence coloniale allemande au Cameroun a publié un rapport à la suite d’une expédition pour l’exploration de l’intérieur du Cameroun. Traduit de l’allemand par Eldridge Mohammadou, ce rapport du Comité allemand pour le Cameroun présente des recommandations en vue de la mise en valeur du territoire, à la suite d’une expédition effectuée au début des années 1890 : « La colonie peut faire l’objet d’exploitation dans les trois domaines suivants : le commerce, les plantations et l’élevage¹³ ». Cette exploitation se fera à travers une sorte de répartition des compétences en fonction des éléments de géographie. Ainsi, les zones des hauts plateaux et celle de l’Adamawa (actuel grand-nord) peuvent servir à l’élevage, tandis que la zone côtière serait consacrée à l’agriculture, en partie du fait de sa fertilité relative et de sa position stratégique.

¹³ Siegfried Passarge, *Adamawa : Rapport de l’expédition du Comité allemand pour le Cameroun au cours des années 1893-1894*, Paris, Karthala, 2010, p. 540.

En matière de commerce, afin de développer les échanges avec l'intérieur du pays, les Allemands ont entrepris de mettre fin au « système de blocage », qui limitait la circulation directe des marchandises de l'hinterland vers la côte. Ce système consistait en un privilège que s'étaient octroyés les peuples côtiers en se faisant passer pour seuls intermédiaires entre les marchands de l'intérieur et les partenaires étrangers. Ce qui limitait le contact direct avec les producteurs, tel que souhaité par les allemands. Selon le Rapport, mettre fin à ce système passe par la création des voies d'accès au littoral et des conditions favorables à la mobilité. En toute vraisemblance, de ce rapport naîtra le projet de chemin de fer Cameroun-Lac Tchad. Dans le domaine de l'éducation, le Rapport recommande de ne pas apprendre l'allemand aux indigènes, et de privilégier le pidgin comme langue d'échange. En effet, selon le rapport offrir une bonne éducation au nègre conduirait à nier la supériorité morale dont jouit le blanc sur lui. Ces idées racistes, à la mode à l'époque, se basaient aussi sur une considération selon laquelle le Noir n'aurait aucun avenir sans l'aide de l'Européen ; qui de son côté ne doit pas s'attendre à la moindre reconnaissance des bienfaits de sa « mission civilisatrice ».

Allant dans le même sens de la mise en valeur du territoire, Carl René, Directeur des Syndicats des Chemins de fer du Cameroun présente les tractations qui ont conduit à l'introduction de la voie ferrée au Cameroun pendant la période de protectorat allemand. Parmi les raisons de cette évolution, l'auteur présente le Cameroun comme la perle des colonies allemandes : « (...), Kamerun, der Perle unter unseren Kolonien (...)»¹⁴, au regard des potentialités géoéconomiques du pays, ainsi que de sa position géopolitique qui ont soutenu les investissements des compagnies commerciales allemandes. Revenant sur le processus de l'imposition de l'hégémonie allemande, l'auteur souligne qu'à partir de 1885, l'Allemagne entre en négociation avec le Royaume Uni et la France, afin de fixer les frontières du Cameroun. Ce processus a permis à l'Allemagne de dessiner une première carte du Cameroun, qui subira ensuite des modifications en fonction d'autres conjonctures internationales. En parallèle avec cette évolution politique, l'auteur souligne que plusieurs entreprises allemandes se sont implantées au Cameroun, principalement dans le secteur agricole. La société « Nord-West Gesellschaft » par exemple disposait en 1900 de 10 millions d'hectares d'exploitations agricoles au Cameroun. De manière globale, 25 de ces compagnies

¹⁴ Carl René, *Kamerun und die Deutsche Tsadsee Eisenbahn*, Berlin, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 1905.

avaient un investissement cumulé de 28.350.000 MK. Dans le même temps, ces sociétés ont renforcé les échanges commerciaux du Cameroun, même si la balance commerciale était presque toujours déficitaire. Ces compagnies commerciales, de par le soutien qu'elles ont apporté au syndicat, ont joué un rôle important dans le processus d'introduction du chemin de fer au Cameroun. Ainsi, dès le mois de mai 1900, en partie grâce au soutien du Gouverneur allemand au Cameroun Von Puttkamer, un Comité pour les chemins de fer du Cameroun a vu le jour au sein du Gouvernement allemand. Le Chancelier allemand apporte également son soutien audit projet dans un discours prononcé au Parlement en 1903. Une expédition a séjourné au Cameroun à l'effet de définir le tracé du chemin de fer. De même, le syndicat acquiert tout le cadre nécessaire à la mise en œuvre du projet, qui commence vers 1905.

Pour sa part, Wolfgang Lauber¹⁵, dans un ouvrage publié en 1988, recense pour la première fois, les bâtis allemands au Cameroun. Parmi ces bâtis, on retrouve d'un côté, les résidences des gestionnaires des plantations, et de l'autre celles des commerçants et des administrateurs coloniaux. La tentative d'inventaire que contient le livre concerne quelques villes camerounaises. A Limbe (ville côtière ayant servi de comptoir pendant la traite négrière), l'auteur mentionne le siège de la manufacture Woermann, construit en 1900 et qui loge aujourd'hui la Marine camerounaise. Les allemands ont également laissé une école dans cette ville. Dans la ville de Buea (capitale de la Région du Sud-ouest), l'auteur souligne que beaucoup de maisons d'habitation datent de la période allemande. Il en est ainsi du bureau de poste, des locaux de la police régionale ainsi que du bâtiment abritant les services du Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat. De manière générale, même si les données semblent réduites en termes de quantité, l'ouvrage fournit un aperçu de quelques bâtiments datant du protectorat allemand, avec des illustrations photographiques. C'est d'ailleurs l'un des tous premiers à tenter ce recensement, en essayant de tirer une sonnette d'alarme sur l'état de décrépitude du patrimoine architectural allemand au Cameroun.

L'historien Camerounais Philippe Blaise Essomba par contre se penche sur les tractations ayant marqué le départ des allemands du Cameroun, à partir de 1916¹⁶. Il rappelle

¹⁵ Wolfgang Lauber, *Deutsche Architektur in Kamerun: 1884-1914*, Karl Krämer Verlag, Stuttgart, 1988.

¹⁶ Philippe Blaise Essomba, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêt franco-allemandes de 1919 à 1932*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004.

que les Allemands perdent leur colonie dans le contexte de la première guerre mondiale, avec la transformation du Cameroun comme champ de bataille, acteur passif subissant les confrontations meurtrières occidentales. Il s'agit des troupes françaises, britanniques et belges entre autres, qui ont mené la guerre contre les allemands, obligés de retrancher et de quitter le Cameroun par la Guinée Equatoriale. A l'issue de la première guerre mondiale, l'auteur souligne un nombre important de vestiges laissés par les allemands. Malgré la difficulté d'un inventaire complet, du fait d'une perte d'un nombre important des documents d'archives au moment du passage de la souveraineté de l'Allemagne à la France, il indique que en 1907 et 1908, 28 plantations allemandes employaient 9665 africains et 115 européens. En 1913, le nombre de plantations coloniales est porté à 58 et compte plus de 20.000 employés (195 colons et 17828 employés locaux). En outre, l'auteur dénombre en 1916, 116 firmes allemandes implantées au Cameroun, et dont les avoirs ont été placés sous séquestre.

Enfin, Stefanie Michels et Albert-Pascal Temgoua fournissent des éléments allant de la signature des traités de protectorat à la mémoire coloniale en Allemagne et au Cameroun, à travers différentes interventions au cours du colloque tenu à Yaoundé en octobre 2003¹⁷. Dans cet ouvrage, Madiba Essiben par exemple se penche sur les expropriations qui ont suivi la signature des traités germano-douala. En effet, les allemands avaient un projet urbain visant à bâtir une ville à deux visages : d'un côté, une zone d'habitations européennes autour du port, et de l'autre un secteur réservé aux populations locales, éloignées de la première zone et séparé par un axe urbain. La zone portuaire était aussi l'espace qui devait contenir un nombre important d'infrastructures économiques. Ce projet urbain était basé sur l'idée que toute cohabitation entre blancs et noirs serait potentiellement dangereuse et menaçante pour la race blanche. Ce qui constitue dans la mémoire collective, un véritable cauchemar pour les peuples côtiers, dont la culture est fondamentalement basée sur la proximité avec les cours d'eau. Résultat, les Douala, à travers leur chef Douala Manga Bell ont appelé à la révision des traités de protectorat. La réponse des allemands a été l'exécution de ce dernier le 14 août 1914. Stefanie Michels dans sa contribution à cette conférence, reconnaît la barbarie et la brutalité qui ont caractérisé le protectorat allemand au Cameroun. Elle apporte néanmoins une vision beaucoup plus positive, en soulignant des témoignages qui font état du niveau de

¹⁷ Stefanie Michels, Albert-Pascal Temgoua (Eds), *La politique de la mémoire coloniale en Allemagne et au Cameroun : actes du colloque à Yaoundé, octobre 2003*, Münster, Lit Verlag, 2005.

développement que le Cameroun a connu pendant cette période. Par exemple, avec la création de la CDC (Cameroon Development Company), les employés recevaient le nécessaire pour leurs subsistances. Certaines populations ont donc jusqu'aujourd'hui une certaine nostalgie de la présence allemande. L'autre exemple de développement est celui des infrastructures routières, dont certaines restent encore d'usage. Eugène Désiré Eloundou évoque la conservation des vestiges de la colonisation allemande. Il indique tout d'abord sa surprise de constater des référents au Cameroun dans des villes allemandes, notamment la « *Kaemruner Strasse* », « *Kamerun weg* », *Kamerun quai* » entre autres, même si la plupart des Allemands ne se souviennent plus que leur pays avait colonisé le Cameroun. Ensuite, il liste quelques vestiges conservés, en l'occurrence les résidences, le phare de Kribi, les cimetières, les villes et les stations de chemin de fer entre autres. Ces quelques articles tirés au hasard démontrent les différentes approches possibles lorsqu'il s'agit de se pencher sur la mémoire du Cameroun allemand.

B-Des articles de revues scientifiques

Au rang des publications d'articles dans des revues scientifiques concernant le protectorat allemand au Cameroun, l'on retrouve « la dégermanisation du Cameroun¹⁸ » de Paul Zang Zang. Dans cet article, l'auteur se penche sur la construction par l'administration coloniale allemande, d'un socle culturel au Cameroun par le truchement de la langue. D'après l'auteur, lorsque les Allemands arrivent au Cameroun, ils trouvent un territoire sur lequel la langue étrangère la mieux parlée était l'anglais. Ils adoptent dès lors cette langue dans leur relation avec les populations locales. Mais, les nécessités de disposer d'un personnel administratif suffisant, ainsi que la nécessité de jeter les bases d'une assise culturelle amènent le Gouvernement du protectorat à adopter une politique linguistique, allant jusqu'à l'interdiction de l'usage de la langue anglaise et du pidgin English sur l'ensemble du territoire. Cette politique linguistique, dans le domaine scolaire se décline en la création d'écoles du Gouvernement, l'accord de subventions aux écoles confessionnelles qui adoptent l'enseignement de l'allemand et la définition des programmes académiques à cet effet. Ainsi, lorsqu'éclate la première guerre mondiale, le Cameroun avait tous les ingrédients d'un pays de culture germanique. L'arrivée de l'administration française s'est accompagnée d'une

¹⁸ Paul Zang Zang, « La dégermanisation du Cameroun », *Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage*, N°14, 2010, Pp.79-104

politique d'effacement des traits culturels de l'Allemagne. C'est cette politique que l'auteur qualifie de *dégermanisation*.

Jetant un regard rétrospectif sur la période du protectorat allemand au Cameroun, Adalbert Owona explique en détails, les circonstances dans lesquelles les traités germano-douala ont été signés. Ces traités qui ont donné « naissance au Cameroun¹⁹ » interviennent dans un contexte de commerce, d'abord avec les britanniques dont l'hésitation du *Foreign Office* à annexer le territoire camerounais à céder place à une prise d'intérêts de plus en plus croissants des commerçants allemands. Dans ce qui ressemble à un mémo des événements qui ont entouré la conclusion des traités de protectorat, l'auteur souligne aussi la réaction britannique au lendemain du 12 juillet 1884.

Partant de la fin du protectorat allemand au Cameroun, Leonard I. Sah se penche sur les activités dites germanophiles, caractérisant une volonté d'un retour des Allemands dans leur colonie, dans les années 1930. Selon lui, malgré la mise sous séquestre des biens des Allemands, ces derniers ont argué de plusieurs motifs pour se réimplanter au Cameroun. Ils étaient ainsi nombreux à s'installer comme des employés des sociétés agricoles et d'autres compagnies allemandes qui y exerçaient jusque-là, à l'instar de Dekage et de Woermann Linie. Au-delà des Allemands, l'auteur démontre que les mouvements germanophiles étaient aussi le fait de certains Camerounais notamment de Douala, hostiles à la présence française et animés par l'idée d'une autonomie. Il cite l'exemple du Pasteur Lotin Same, et des groupes associatifs, très mal perçus par l'administration française²⁰. En clair, les Allemands avaient une volonté réelle de préserver leur héritage colonial au Cameroun.

C- Des mémoires et thèses

Quelques travaux universitaires portant soit sur le patrimoine culturel au Cameroun, soit le protectorat allemand, ont un apport dans la réalisation du présent mémoire. Dans sa thèse de doctorat PhD soutenu à l'université de Québec en 2014, Djatouang Djoussou jette un regard sur le processus de patrimonialisation au Cameroun. Il souligne la différence entre le modèle traditionnel ou endogène de patrimonialisation, et l'approche occidentale de constitution du

¹⁹ Adalbert Owona, « La naissance du Cameroun 1884-1914 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. 13, No 49, Pp. 16-36.

²⁰ Leonard I. Sah, « Activités allemandes et germanophilie au Cameroun (1936-1939) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, T. 6, No 255, 1982, pp.129-144.

patrimoine culturel. Avant de se pencher sur le cas précis des Diy-Gid-biy dans les monts Mandara (Région de l'Extrême-Nord Cameroun), il tente de donner un état général de ce qui compose le patrimoine culturel au Cameroun²¹.

Dans son mémoire de Maitrise, Rose Angeline Abissi interroge l'interaction entre le déclin et la croissance de la ville de Nkongsamba et le chemin de fer du Nord (*Nordbahn*) introduit par les Allemands²². Elle étudie avec précision, le chemin de fer du Nord, en partant de la maturation et de la mise en œuvre du projet, au fonctionnement même de cette ligne. Elle démontre que l'introduction du chemin de fer par les Allemands visait la facilitation de l'exploitation des ressources agricoles. Aussi souligne-t-elle l'importance du trafic sur cette ligne, ainsi que son impact sur le développement de la ville de Nkongsamba.

Cette diversité de la littérature concernant le protectorat allemand témoigne de son importance dans l'histoire du Cameroun. Si l'historiographie lui consacre diverses approches, il convient de relever qu'il est difficile de dénicher un travail qui met en exergue la valeur culturelle de l'héritage colonial dans les anciennes colonies. C'est cette insuffisance que tentera de corriger, la présente recherche.

IV- Problématique

Dans la perspective de son développement économique, le Cameroun mobilise son potentiel aussi bien en ressources naturelles, ressources humaines, que son patrimoine culturel. Le patrimoine culturel dérive de l'interprétation et de la valorisation des éléments de l'histoire, en vue de leur communication et de leur préservation pour les générations futures. Comme telle, la culture est enracinée dans l'histoire du territoire dont elle puise ses éléments constitutifs. Or, dans l'histoire des pays africains en général et du Cameroun en particulier, la colonisation européenne occupe une place importante, perçue comme rupture du fait de ses effets pervers sur la vie des communautés locales, mais aussi comme un système qui s'inscrit dans la durée, de par le débat actuel sur le néocolonialisme. Les systèmes coloniaux européens en Afrique ont en effet induit de nouveaux modèles culturels basés sur l'imposition des langues européennes. Aussi ont-ils aidé à la construction urbaine, par la mise sur pied des

²¹ Jean-Marie Datouand Djoussou, *Patrimoine et parimonialisation au Cameroun : Les Diy-gid-biy des monts Mandara septentrionaux pour une étude de cas*, Thèse de Doctorat PhD, Université de Quebec, 2014.

²² Rose Angeline Abissi, *Le chemin de fer du Nord et la ville de Nkongsamba : croissance et déclin (1911-1991)*, Mémoire de Maitrise, Université de Yaoundé 1, 1996.

structures pour l'administration du territoire et les résidences des administrateurs entre autres. Dans le même temps, la période coloniale européenne en Afrique a été marquée par des violences et des traitements inhumains qui semblent justifier un rejet de son patrimoine. Le protectorat allemand au Cameroun en particulier est reconnu d'une part, comme une période sombre de l'histoire du pays, du fait de la violence, de la barbarie et des traitements inhumains infligés aux populations locales par les administrateurs allemands. D'autre part, sa contribution dans l'introduction de la modernité européenne est reconnue de façon presque unanime, en prenant pour exemple les infrastructures que beaucoup estiment être de bonne qualité. Douala en a ainsi été particulièrement marquée, de par l'exécution des travaux d'infrastructures qui y ont mobilisé des milliers d'hommes, mais aussi la condamnation à mort du roi Douala Manga Bell. La ville de Douala est pour ainsi dire le laboratoire des extrêmes de la divergence des mémoires du protectorat allemand.

Dès lors, l'on est en droit de s'interroger sur la place des vestiges du protectorat allemand dans le patrimoine culturel de la ville de Douala. Quel est le niveau de pertinence et de cohérence des politiques culturelles et de la mémoire de la colonisation allemande à travers l'exemple de la ville de Douala ? Comment les vestiges du colonialisme allemand sont-ils mobilisés dans le développement de la ville de Douala ? Comment mieux valoriser ces vestiges d'un passé aux interprétations et significations divergentes, notamment ceux du protectorat allemand ?

Cette série de questions pose en clair la problématique de la conservation de la mémoire d'un passé douloureux, d'un passé que l'on veut oublier mais qui ne veut pas passer, d'un passé qui rattrape de par son influence sur l'évolution socioéconomique et politique, d'un passé sujet à diverses formes d'interprétation.

V- Méthodologie et Sources

Pour la réalisation du présent mémoire, la méthodologie utilisée a consisté en la recherche de diverses sources d'informations, lesquelles informations ont été soumises à une analyse critique sur la base de laquelle nous avons pu bâtir notre réflexion. Les informations ont été recueillies de sources écrites, sources orales et de l'observation entre autres.

S'agissant des sources écrites, un regard particulier sera accordé aux ouvrages, aux articles des revues scientifiques, aux mémoires et thèses universitaires, aux articles de presse,

aux documents officiels, ainsi qu'aux documents d'archives. La collecte desdits documents s'est faite dans les bibliothèques universitaires, privées et publiques à Paris, à Yaoundé, à Padoue et à Prague. La base de données en ligne a permis de collecter une large variété d'articles de revues scientifiques et de presse. Aussi, dans la limite du temps matériel, des documents d'archives ont été collectés aux Archives Nationales du Cameroun, aux Archives Fédérales d'Allemagne (essentiellement des données photographiques en ligne) et aux Archives françaises d'Outre-mer. Ces collectes ont révélé des documents de diverses natures qui ont meublé notre réflexion.

Pour ce qui est des sources orales, il convient de rappeler que les restrictions liées au règlement du Master TPTI n'ont pas permis de réaliser des entrevues ciblées comme preuves au départ. Néanmoins, les entretiens réalisés précédemment pour d'autres finalités ont été exploités et ont fourni des informations riches.

L'observation quant à elle consiste à un repérage des lieux-mémoires de ce passé colonial afin de toucher des doigts la réalité de la conservation et de la patrimonialisation des vestiges allemands. En une vingtaine de jours passés dans la ville de Douala, il a été possible de recenser quelques vestiges allemands, d'observer leur conservation, de constater les cas de ruine et de disparition complète. C'est grâce à l'observation qu'il a été possible par exemple, de retracer le chemin de fer allemand en zone urbaine à Douala. Aussi, la participation à l'exposition sur l'histoire coloniale de l'Allemagne au *Historisches Museum* de Berlin a permis de recueillir des informations sur la mémoire coloniale en Allemagne.

VI- Plan de rédaction

La méthodologie susvisée a permis de bâtir une réflexion autour de quatre chapitres à savoir : un essai d'identification des vestiges du protectorat allemand à Douala (chapitre 1^{er}), les puissances coloniales et lesdits vestiges (chapitre 2), l'intégration des vestiges du colonialisme allemand dans le patrimoine culturel au Cameroun (chapitre 3) et enfin, des approches et pistes de projets pour la valorisation de l'héritage du protectorat allemand à Douala.

Chapitre I :

Essaie d'identification des vestiges du protectorat allemand à Douala

Abstract

The main objective of this chapter is to present the most important, famously known or not, existing or not, German protectorate's remains in the city of Douala. In the absence of an official inventory, be it governmental or local, the methodology consist of observing and presenting synthetically, the most renown and documented German colonial relics, those the existence of which is not contested but have benefited from few interest of researchers and administrative bodies, as well as religious and intentional monuments derived from or linked to that colonial period.

For its main role and importance during the German protectorate's regime in Cameroon, as one of the political capitals with Buea, Douala has an important architectural heritage made of German buildings that could be divided according to their initial use or their former owners. Among the most famous public buildings are the Europeans' hospital, the buildings of the police and military services, the office of the head of the protectorate's Government, the postal services' office, just to name few of them. Regarding private buildings, they concern residences and headquarters of German multinationals such as Woermann & Co buildings. Many infrastructures emerged also, in order to improve the standards of life. The most important examples of infrastructures are the chimney (water plant in Akwa), a built market and the urban part of the German railways. The later in particular, although composed of two train stations, employees' houses and maintenance spaces, has been totally destroyed for the benefit of urban projects. Some other remains linked to the German protectorate's heritage in Douala are intentional monuments built for the memory of some Cameroonians that combatted the colonial system and Gustav Nachtigal, a key figure of the German colonialism in Africa. Religious buildings, especially cathedrals, complete the identification of these remains.

In total, there are different uses of the German colonial remains in Douala. None of them serves as a cultural or historical space. Some buildings, although used as offices, are not benefiting from any conservation projects. The amazing observing concerns many elements that have been simply abandoned.

De par le rôle qu'elle a joué pendant le protectorat allemand, la ville de Douala regorge de traces importantes de cette période, dont l'identification est un préalable à la compréhension des politiques de conservation et de valorisation subséquentes¹. Il s'agit bien d'un essai d'inventaire, dans la mesure où au regard des délais impartis à la présente recherche, il paraît difficile de mener des fouilles approfondies dans les archives et dans la ville, ainsi que de mettre la main sur un répertoire du Ministère de la culture qui mentionne la totalité des vestiges du protectorat allemand à Douala. En effet, l'inventaire du patrimoine culturel au Cameroun se heurte à beaucoup de difficultés notamment d'ordre financier, laissant penser à ce jour qu'il s'agit d'un travail en cours d'élaboration au sein du Ministère des Arts et de la Culture. De manière générale, il existe des approches à la réalisation d'un inventaire du patrimoine, qui peuvent être contenues dans des documents officiels ou tirées des pensées théoriques. L'une de ces approches est celle que propose Crozet R. C. centrée sur l'identification des édifices par la mention de leurs plans, proportions, aménagement intérieur, voûte, présentation extérieure. C'est une approche qui sied davantage à l'architecture, alliant observation et archives de projets. Pour la rendre opérationnelle, Hirochi Daifuku estime qu'elle doit s'appuyer sur des fiches d'inventaires. Dans le cas des vestiges du protectorat allemand à Douala, cette approche se heurte à la problématique de l'existence de certains éléments complètement disparus, ainsi qu'à l'accès à d'autres bâtis, propriété de l'Etat sou haute sécurité, ou propriété privée.

En outre, la ville de Douala a connu une certaine évolution à l'époque allemande, embrassant le modernisme de l'architecture européenne. Au-delà des bâtiments de l'administration coloniale, des privés allemands et Camerounais ont bâti des résidences somptueuses pouvant facilement être confondues aux bâtis publics². Le plateau Joss, actuel quartier dit Bonanjo à Douala, de même qu'une partie du quartier Akwa présentaient, au départ des allemands en 1916, une image proche des villes moyennes européennes de l'époque. Ce qui rend encore difficile une tentative d'identification complète des vestiges du protectorat allemand dans ladite ville.

Dès lors, pour simplifier et rendre pragmatique la tentative que nous nous proposons dans le présent chapitre, nous regrouperons les vestiges en ceux qui sont peu connus ou

¹ Dzou Tsanga, R. ; *Inventaire des monuments historique de la Lekie (1884-1960), et étude particulière du Palais d'ATEBA EBE Albert à Obala : approche historique et archéologique*, Mémoire de Maitrise en Archéologie, Université de Yaoundé1, 2000, P. 3

² Il se dit par exemple que la construction du Palais des Gouverneurs allemands à Buea visait à éviter que la Pagode, palais des Rois Bell à Douala ne soit le plus moderne des bâtis de l'époque.

documentés (I), ceux plus ou moins facilement repérables (II) et des monuments religieux et intentionnels divers (III).

I- Des vestiges intéressants mais peu documentés

L'une des particularités de l'histoire coloniale du Cameroun est que presque tout le monde au plan national a connaissance de l'existence d'un passé allemand. Mais au-delà, peu nombreux sont ceux, notamment à Douala, qui peuvent repérer avec certitude, certaines traces de ce passé colonial. Au rang des vestiges du protectorat allemand les moins connus, on retrouve ceux en lien avec l'aménagement de la ville, et les traces du Gouvernement du protectorat.

A- Des vestiges méconnus et négligés de l'aménagement urbain

L'aménagement de la ville de Douala a été au cœur de l'action des administrateurs allemands, qui ont mis sur pied une usine de traitement d'eau et un marché.

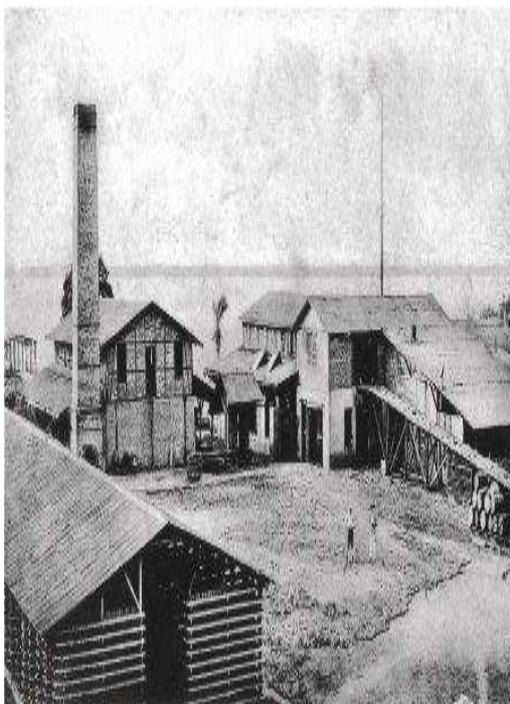
1- La cheminée d'eau de Bonakouamouang

La cheminée d'eau de Bonakouamouang est un exemple de vestiges de la colonisation allemande qui ne bénéficient que d'une faible attention des populations et des pouvoirs publics. Il s'agit en effet d'une partie visible d'une usine de traitement d'eau installée par les allemands en 1894. La mise en place de cette infrastructure rentre dans le cadre des grands aménagements que l'administration coloniale allemande a entrepris à Douala, visant à bâtir une ville suivant le modèle européen. Sous le gouvernement de Von Puttkamer, le chef de district de Kamerunstadt (appellation de Douala à l'époque), Von Brautisch, décide de tracer la ville, en la dotant d'un quartier administratif, d'une zone portuaire, d'un quartier européen séparé des quartiers indigènes par une zone tampon d'environ 1km à partir de la vallée de Besseké³. Ces travaux ont impliqué un déguerpissement des populations locales vécu comme un profond traumatisme⁴. Dans ces aménagements, la cheminée d'eau, située à Akwa, visait au moins un double objectif : d'une part, faciliter la réalisation des grands travaux, et d'autre part alimenter la ville en eau potable.

³ Jean Baptiste Nzogue, « L'hygiène urbaine à Douala à l'époque coloniale (1884-1960) : enjeux et paradoxes d'une acculturation », Emmanuel Tchumtchoua & Albert François Dikoume (dirs), *Douala, histoire et patrimoine*, Yaoundé, Editions CLE, 2014, Pp. 75-97.

⁴ Valère Epée (ethnologue et spécialiste des Douala), entretien réalisé par les élèves du Lycée Savio (Douala), mai 2014, http://pedagogie.lyceesavioudouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/pages/page_7c.htm, consulté le 17 juillet 2016.

Aujourd'hui, la cheminée d'eau, située dans un périmètre relevant vraisemblablement du domaine privé d'après les riverains, est presque à l'abandon et en ruine. La structure semble n'avoir bénéficié d'aucun entretien depuis des années. Dans le cadre du projet *Arches de la mémoire*, Doual'art(*Centre d'art contemporaine*) a identifié cette infrastructure comme monument historique. Seulement, l'arche apposée en 2009 a perdu une de ses composantes essentielles, à savoir la partie descriptive, ne conservant que les supports en métal. Les images ci-après montrent l'état actuel de la cheminée d'eau de Bonakouamouang, à partir de sa structure initiale. Elles indiquent une dégradation continue, qui pourrait entraîner une disparition complète si aucune mesure de protection n'est prise.



**Figure 1 : Ensemble de l'usine allemande de
Traitement d'eau**

Source : <http://doulart.org/spip.php?article170>



**Figure 2 : Etat de la cheminée d'eau en date du
18 août 2016**

Source : Auteur

2- Un marché disparu : le marché de Besseké

Dans la droite ligne de l'objectif de faire de la ville de Douala le centre économique du protectorat, un marché a vu le jour, servant de lieu d'échanges commerciaux. Situé à la jonction entre le terminus du chemin de fer du centre et le quai du port, ce marché se présente comme le plus important que Douala ait connu jusqu'alors. Son emplacement est aussi une

sorte de trait d'union entre le quartier administratif et européen d'une part, et les quartiers dits indigènes d'autre part, d'après le plan d'urbanisation concocté par les Allemands.

Pour certains, le marché de Besseké était un point non négligeable de la ville, de par l'importance des échanges qui s'y déroulaient. Néanmoins, il existe peu de documents qui permettent une description détaillée dudit marché. L'on sait simplement que c'est l'un des tous premiers de la ville de Douala. Le marché a été transféré dans les années 1970 pour créer celui de Mboppi⁵, laissant presque aucune trace à son premier emplacement. Des images d'archives permettent de souligner qu'en début du protectorat allemand, c'était un marché en plein air, du type africain. Puis dans les années 1930, l'on constate que le marché a été réaménagé sous le modèle des Halles en France, conservant son avantage de connecter les modes de transports maritime et ferroviaire.



Figure 3: Halles du marché de Besseké, 1937

Source : Anonyme, *Entre infrastructures et stratégie métropolitaine, quelle place pour le projet urbain ?*, Document de contexte, 2^{ème} Atelier International de Maitrise d'œuvre urbaine de Douala, 04-18 novembre 2016, p.36.

Somme toute, si une portion de l'usine de traitement d'eau existe encore aujourd'hui et dans une condition de dégradation très avancée, il reste que le marché de Besseké après sa

⁵ Dominique Meva'a Abomo, « Logiques d'aménagement des marchés urbains ou construction du risque environnemental dans les villes du tiers-monde : l'exemple du marché Mboppi à Douala (Cameroun) », http://www.cidegef.refer.org/douala/Meva_Abom_o.pdf, consulté le 13 avril 2017.

délocalisation n'a plus gardé de traces de son histoire. C'est un vestige (disparu) peu connu, à l'instar des bureaux et résidences du Gouvernement du protectorat.

B- Des traces du Gouvernement du protectorat allemand

Pendant le protectorat allemand, Douala a été à deux reprises, la capitale du Cameroun de 1885 à 1901 et de 1909 à 1916. Aussi, dans la division administrative, la ville était un chef-lieu de district. A ce titre, elle concentre toutes les institutions nécessaires à l'administration du pays. C'est dans ce sens que les bureaux de l'administration civile, les bâtiments abritant des services de sécurité et de l'armée et le bureau des postes constituent les plus importants des bâtis administratifs datant du protectorat.

1- Les bureaux de l'administration civile

Le plateau Joss à Douala a concentré à lui seul, la plupart des locaux abritant les services de l'administration civile. Les plus importants de ces locaux sont notamment le palais du Gouvernement et la résidence des Gouverneurs. Tous ces bâtiments continuent d'appartenir à l'Etat, qui les utilise comme des locaux de différents services administratifs, à part la résidence des Gouverneurs, devenu partie de l'enceinte du Palais présidentiel.

- Le Palais du Gouvernement

Le Palais du Gouvernement est localisé en plein cœur du quartier Bonanjo à Douala. Il a été construit en 1908, lorsqu'à la suite de l'irruption volcanique survenue sur le Mont Cameroun, les allemands décident de ramener la capitale du Cameroun à Douala. Il est construit à base d'un mélange de matériau, avec une architecture typique allemande de l'époque. Hervé Brice Ngembou en fournit une description digne d'intérêt :

« L'édifice reposait sur un socle d'un mètre de haut, les murs étaient en briques, les planchers en planches '' *Metlasch* '' importés. Les plafonds étaient en tôle ondulée posée sur des solives métalliques et recouverte d'une couche de ciment. Le toit enfin était en bois recouvert de carton bitumé. L'aile principale comportait onze pièces⁶ ».

Le Palais était entouré d'un parc, lieu de promenade et de détente, un peu à l'image des grands châteaux ou palais allemands du XIXème siècle. En tant que siège de l'administration du protectorat, le Palais du Gouvernement est un monument qui symbolise un pan important

⁶ Hervé Brice Ngembou, « Une histoire des monuments de la ville de Douala », Emmanuel Tchumtchoua & Albert François Dikoume (dirs.), *Douala, histoire et patrimoine*, Yaoundé, Editions CLE, 2014, Pp. 357-380.

ou une période charnière de l'histoire politique du Cameroun. N'eût été la perte d'archives pendant la première guerre mondiale ainsi que les différents épisodes qui ont affecté le patrimoine du protectorat allemand en général⁷, on se serait attendu à y retrouver des archives importantes, y compris du mobilier et autres instruments de travail utilisés par les administrateurs coloniaux.

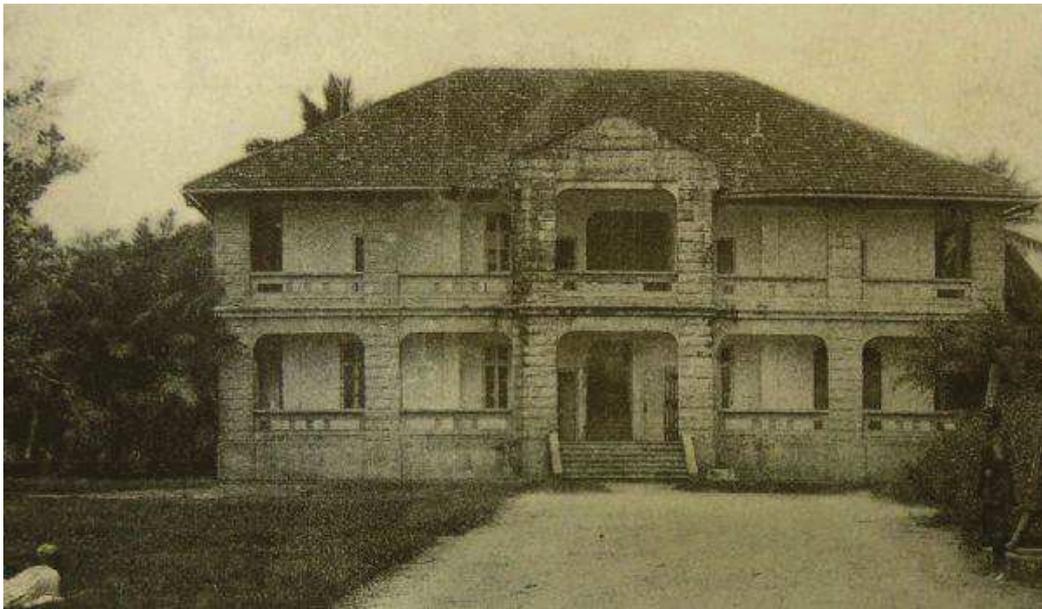


Figure 4: Palais du Gouvernement allemand à Douala

Source : <http://doualart.org/spip.php?article76>, consulté le 16 octobre 2016

- Le Palais des Gouverneurs Allemands

La résidence des Gouverneurs Allemands à Douala est un bâtiment répondant à l'architecture royale prussienne. Situé proche du palais du Gouvernement, il est composé d'un grand jardin, le tout aujourd'hui dans une clôture. Il sert de Palais présidentiel, et comme tel est sous haute et bonne garde de l'armée camerounaise.

La résidence des Gouverneurs allemands à Douala est un témoignage vivant du rôle de la ville dans le protectorat allemand, de l'importation de l'architecture allemande au Cameroun, faite de grands palais et d'espaces publics ou jardins attenants.

D'après Valère Epé, ce palais invisible aujourd'hui et inaccessible pour le grand public, est le deuxième palais des Gouverneurs allemands, le premier ayant été incendié au cours de la

⁷ Philippe Blaise Essomba, *Le Cameroun : rivalités franco-allemandes de 1919 à 1932*, Presse Universitaire de Strasbourg, 2004, p. 19.

révolte des employés, esclaves achetés au Roi de Dahomey (Benin)⁸, en toute certitude, employés de la *Polizeitruppe*.

2- Le Bureau central des services postaux

Dans le but d'assurer la liaison entre les administrateurs, militaires et commerçants Allemands présents au Cameroun, dans un contexte où le transport par mer de Douala pour Hambourg durait quelques semaines, un service postal a été créé au Cameroun. Les tous premiers locaux de la poste allemande étaient situés proche de l'actuel Hôtel des Villes. C'était un bâti en bois, du style R+1 de dimension relativement modeste. Ces locaux construits en 1895 ont été transformés en tribunal de district autour des années 1910⁹. Dès lors, un bâtiment plus imposant de par sa taille a été construit, pour loger les services postaux. Ses dimensions reflètent l'importance des communications entre le Cameroun et l'Allemagne.



Figure 5 : Bureau des services postaux, Douala, 1910

Source : <http://doulart.org/spip.php?article74>, consulté le 16 décembre 2016

Au-delà des services, le bâtiment aurait aussi abrité des employés de la poste. Il est situé non loin du Palais du Gouvernement, et donc dans le quartier le plus important du point de vue historique et administratif de Douala. La situation actuelle dudit bâtiment est un témoignage du manque de programme de réhabilitation, de reconversion et de valorisation des

⁸ Valère Epée *Op. cit.*

⁹ Anonyme, « Ancienne poste allemande », *doual'art*, <http://doulart.org/spip.php?article74>, consulté le 16 mars 2017.

vestiges historiques de la ville. Un projet de reconversion en musée de poste, initié dans les années 2000 et tel que souligné au chapitre suivant, n'a pas connu de succès¹⁰.

Au demeurant, l'aperçu susvisé des vestiges du protectorat allemand les moins bien documentés mais connus démontre une dichotomie entre les usages courants et les abandons de certains vestiges, qui auraient pu contribuer à une meilleure planification urbaine, par la reconversion. Il en est ainsi de ceux qui paraissent être assez étudiés et documentés, mais dont la conservation reste toujours une problématique cruciale.

II- Des traces les mieux documentées de la présence allemande à Douala

De manière générale, il y a une abondante réflexion sur la présence coloniale allemande au Cameroun. La plupart de ces réflexions se sont penchées sur quelques vestiges allemands, notamment ceux à caractère économique et commerciale, mais aussi quelques symboles des pouvoirs et de la force publics.

A- Des vestiges commerciaux de plus en plus introuvables

La construction d'infrastructures de nature diverse, de par leur concentration dans la ville de Douala, lui a donné une importance économique que souligne Philippe Blaise Essomba, lorsqu'il indique qu'à la fin de la première guerre mondiale, il existait plus d'une centaine de maisons commerciales allemandes au Cameroun. Ces maisons commerciales étaient particulièrement concentrées dans la ville de Douala. La mise sous séquestre et la liquidation des biens des Allemands, avec le lot de dévalorisation qui en a suivi, a eu comme conséquence, la disparition des traces de la plupart des dites maisons commerciales. Néanmoins, dans l'effort d'identification, les vestiges de la firme Woermann serviront d'exemple (1), en plus du chemin de fer dont le tronçon urbain, y compris les gares, a complètement disparu aujourd'hui (2).

¹⁰ Anonyme (document inédit), « Einrichtung und Bau eines Museums für Post und Kommunikation in Kamerun », *ICOMOS International Scientific Comitee on Shared Built Heritage*.

1- Des maisons commerciales importantes : l'exemple de Woermann

Les manufactures de la firme Woermann sont des bâtiments anciennement utilisés par la Compagnie Woermann (y compris Woermann Linie) basée à Hambourg, entre 1868 et 1945. Dans le cadre des échanges commerciaux entre l'Allemagne et l'Afrique subsaharienne et précisément les zones côtières, la firme Woermann s'était implantée à Douala depuis 1868 en construisant un entrepôt en bois.

Avec la signature des traités de protectorat à partir du 12 juillet 1884, les Allemands renforcent leur présence par des conquêtes militaires et dans le contexte des rivalités avec le Royaume Uni, multiplient l'implantation de leurs maisons de commerce. Dans cette orientation politique et commerciale, l'entrepôt initial de la firme Woermann va s'agrandir par la construction d'un complexe agroindustriel auquel s'ajoute une résidence pour loger les employés construite en 1905¹¹. Cette résidence est connue sous le nom de « Maison des célibataires Woermann », localisée juste à côté du siège commercial de la compagnie.

A la fin de la Première guerre mondiale, les Allemands perdent leur colonie et leurs biens au Cameroun sont mis sous séquestre par les administrations britannique et française. Néanmoins, en 1928, dans le contexte des mouvements germanophiles, la Woermann Linie, une structure spécialisée de la Compagnie Woermann, décide de se réimplanter au Cameroun, en construisant un nouveau siège. Ainsi, les vestiges des manufactures de la firme Woermann à Douala englobent 3 ensembles : la maison commerciale initiale, la maison des célibataires comprise dans le complexe agro-industriel, et le complexe de la Woermann Linie de 1928, comme l'illustrent les figures ci-après.

¹¹ Lire à ce sujet, Jacques Soullou, *Douala, un siècle en images*, Paris, Soullou Editeur, 1982.



Bundesarchiv, Bild 183-S50084
Foto: o.Ang. | 1900/1915 ca.

Figure 7: Manufacture de la firme Woermann à Douala

Sources : <http://www.bild.bundesarchiv.de>, consulté le 15/09/2015

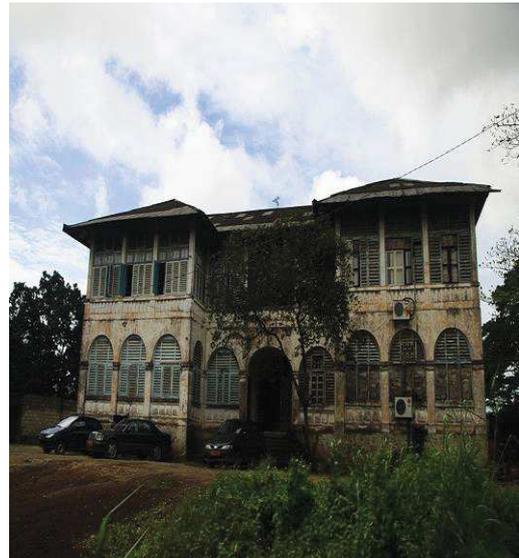


Figure 6: Maison des employés de la firme Woermann

Source : [wikimedia Commons](https://commons.wikimedia.org/)



Figure 8: Siège de la Woermann Linie

Source : www.doualart.org, consulté le 29 janvier 2015

Il convient de souligner que ces vestiges industriels revêtent une importance cruciale dans l'histoire du protectorat allemand à Douala. L'entrepôt de Woermann a été l'espace d'accueil pour les administrateurs allemands. C'est aussi dans cet entrepôt qu'ont été signés les traités de protectorat du 12 juillet 1884. Malgré cette importance historique, ces vestiges semblent ne pas bénéficier d'une protection digne de monuments. En tant que reliques des entrepreneurs allemands, ils symbolisent à la fois la valeur historique et la mémoire douloureuse inhérent

aux vestiges coloniaux. Ils sont en outre le témoignage de la situation économique de la ville sous protectorat allemand, au même titre que le chemin de fer dont le point de départ a été la ville de Douala.

2- Des traces urbaines disparues du chemin de fer allemand

Le chemin de fer allemand au Cameroun est l'un des legs le plus connus et au sujet duquel abondent des travaux académiques. De par l'ambition du projet lui-même et le coût de sa mise en œuvre, le chemin de fer se présente et s'impose comme l'une des plus importantes réalisations allemandes au Cameroun.

Le projet est né dans les milieux d'affaires allemands en 1900, lorsqu'un comité a été mis sur pied, pour convaincre le Gouvernement du Kaiser de consentir une garantie d'investissement dans ce sens¹². Il s'agit donc au départ, d'une initiative privée, à l'image des traités germano-douala, visant l'exploitation des ressources naturelles ainsi que le commerce, qui se heurtaient aux difficultés de transport. En effet, depuis la traite négrière, la ville de Douala s'est spécialisée dans l'intermédiation commerciale entre les populations locales et les marchands européens. Un système écran s'est ainsi construit, bloquant tout contact direct entre les populations de l'intérieur du pays et les commerçants occidentaux. Ce système était aussi lourd que difficile, parce que freinant la mobilité des biens, et limitant de facto le développement du commerce. Pour le briser, les Allemands ont conçu la construction des lignes de chemin de fer, reliant l'ensemble du territoire camerounais. Douala se trouvait ainsi être le terminal des deux lignes principales : La ligne du chemin de fer du Nord (*Nordbahn*) dont la gare se trouve sur la rive droite du fleuve Wouri, puis le chemin de fer du Centre (*Mittlebahn*), sur la rive gauche du même fleuve¹³.

- Le chemin de fer du Nord : le *Nordbahn*

La ligne du chemin de fer du Nord est conçue pour relier le port au Nord Cameroun, en passant par Nkongsamba, Foumban, Garoua et plus tard le Lac-Tchad. Inaugurée en 1911, la

¹² Au sujet du projet d'introduction du chemin de fer au Cameroun, il est important de lire l'ouvrage suivant, qui fournit des informations sur la genèse du projet. Carl René, *Kamerun und die Deutsche Tsadsee Eisenbahn*, Berlin, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 1905.

¹³ Il convient de souligner que le pont sur le fleuve Wouri a été construit sous la période de la Tutelle française et a été inauguré en 1954. La traversé du fleuve Wouri se faisait jusqu'alors par pirogue, dont l'incapacité de transporter facilement de gros volumes de marchandises a amené les Allemands à étendre le port vers la rive droite.

ligne du *Nordbahn* se présente comme la première ligne de chemin de fer opérationnelle sur le territoire Camerounais. Longue de 172 km, elle a aussi connu un trafic important de personnes et de bien, comme le souligne le tableau ci-après.

Tableau indicatif du trafic sur la ligne du Chemin de fer du nord (1911-1913)

Année	Nombre de voyageurs	Volume (en tonnes) de marchandises	Recettes en Marks	Dépenses en Marks
1911	89.939	15.542	380.432	292.589
1912	154.833	24.485	633.558	414.092
1913	159.162	37.114	952.000	486.494

Sources : Rose Angeline Abissi, *Le Chemin de fer du Nord et la ville de Nkongsamba : croissance et déclin (1911-1991)*, Mémoire de Maitrise, Université de Yaoundé 1, 1996, p.34

A l'observation, le volume du trafic sur les trois années considérées a été croissant. Abissi souligne que « les voyageurs payaient 10 pfenning par km en première classe, 5 en deuxième et 2 en troisième classe. Le prix du billet était calculé par section de cinq kms. Les chiens accompagnant leurs maitres étaient taxés à 2 Marks. Les bagages étaient taxés 7,5 pfenning pour 100 kgs¹⁴ ». S'agissant de la nature des marchandises, au-delà des bagages personnels des voyageurs, l'on notait essentiellement les denrées agricoles, notamment le tabac, les palmistes, le bois, l'huile de palme, le cacao (en gousses et en graines) entre autres.

De cette infrastructure, plusieurs vestiges pourraient et devraient normalement faire l'objet d'une conservation ou d'une valorisation. Pour la construction du chemin de fer du Nord, des carrières ont été exploitées sur la rive droite du Wouri, d'après des sources concordantes. Du fait de l'urbanisation, les sites desdites carrières sont difficilement repérables. En outre, la ligne du chemin de fer proprement dite semble avoir été remplacée par des rails répondants au modèle français. Aussi, la gare du chemin de fer du Nord est

¹⁴ Rose Angeline Abissi, *Le chemin de fer du Nord et la ville de Nkongsamba : croissance et déclin (1911-1991)*, Université de Yaoundé, Mémoire de Maitrise, 1996, p. 33.

inexistante de nos jours. Des recoupements d'information dans le secteur de la ville rendent difficile son repérage. La véritable certitude est qu'elle a été dans la zone industrielle actuelle de Bonaberi, pour servir de connexion avec le port. La figure ci-après témoigne aussi de l'importance de ladite gare.



Figure 9 : Gare du chemin de fer du Nord, Bonabéri-Douala

Source : http://pedagogie.lyceesavioudouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/images/3_photos_apres_guerre/douala_environs/1917_01_10_bonaberi_gare_cf_nord.jpg, consulté le 12 décembre 2016.

- **Le chemin de fer du centre : le *Mittlebahn***

A l'image de la ligne du chemin de fer du Nord, le Mittlebahn a été destiné à la connexion du centre puis de l'est du Cameroun, jusqu'en Afrique de l'Est. Les travaux de cette ligne ont commencé en 1908¹⁵ et se sont limités à la ville d'Eseka à l'éclatement de la Première Guerre Mondiale. Son tronçon urbain a connu de gros investissements, notamment dans l'aménagement de la gare, des résidences des employés, ainsi que des espaces d'entretien des locomotives. La gare centrale a été aménagée dans la vallée de Besseké, zone tampon dans le plan urbain des Allemands, avec une architecture imposante pour son contexte, dans l'optique de créer une certaine attractivité. Même si peu d'études permettent de

¹⁵ Ambe J. NJOH, « Colonial spatial development policies, economic instability and urban public transportation in Cameroon », *Cities* No 14, vol. 3, 1997, pp. 133-143.

donner des détails sur le volume du trafic, des sources photographiques permettent d'apprécier la valeur de cette ligne de chemin de fer.

En termes de détails techniques, il s'agit des voies métriques, avec des rails de 30 kg, sur lesquels la circulation se faisait à sens unique¹⁶.



Figure 11 : Façade de la Gare du chemin de fer du centre, Douala, 27 décembre 1916

Source : <http://pedagogie.lyceesavioudouala.org>,
consulté le 12 décembre 2016



Figure 10: Quai de la gare du chemin de fer du centre, Douala, 03/01/1917

Source :
<http://pedagogie.lyceesavioudouala.org>,
consulté le 12 décembre 2016

Il convient de noter que le chemin de fer du centre a aussi été conçu pour servir de transport public dans la ville de Douala. Néanmoins, à partir des années 1930, l'administration française déplace la gare vers l'actuel marché de New-Bell. L'ensemble de l'emprise ainsi abandonné, y compris les rails, la direction, l'atelier d'entretien, les maisons des employés vont suivre une trajectoire qui les rend difficilement repérables aujourd'hui. Des fouilles minutieuses ont permis de repérer un tronçon du rail allemand, engouffré dans des habitations et traversé par une route urbaine, comme le montre la figure ci-après.

¹⁶ Pierre Billard, « On construit des chemins de fer au Cameroun », *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 54, No 4, 1966, pp. 611-620.



Figure 12 : Tronçon de rails (probablement allemands) traversant une petite rue, Douala, 24 août 2016.

Source : Auteur

Au demeurant, malgré l'abondance relative des travaux de recherche en particulier concernant l'introduction du chemin de fer au Cameroun, il reste que les vestiges y relatifs, notamment dans la ville de Douala n'ont pas bénéficié d'une conservation, et ont totalement été détruits. Cette déperdition de la mémoire s'observe aussi dans les usages actuels des autres bâtis symboles du pouvoir allemand.

B- Des vestiges des administrations sanitaire et des forces de sécurité

Comparés aux vestiges de l'administration civile évoqués ci-haut, ceux de l'hôpital européen et des forces de sécurité sont d'une signification singulière, et comme tels, méritent d'être mis en exergue.

1- L'hôpital européen

L'hôpital européen à Douala symbolise à lui seul, la ségrégation, la séparation d'avec les Noirs, que les Allemands avaient prônée au Cameroun. S'inscrivant dans la droite ligne des idées racistes qui ont sous-tendu l'entreprise coloniale, quelques raisons avancées pour expliquer la création d'un hôpital réservé aux Européens, étaient notamment d'ordre hygiénique. Les médecins allemands « soutenaient que la cohabitation des Européens et des Africains – et donc des Blancs et des Noirs – était préjudiciable à la santé des Européens. D'abord (...) les indigènes n'appliquaient chez eux aucune règle d'hygiène, ils sentaient mauvais et faisaient des choses qui blessaient l'œil, l'odorat et l'oreille de l'Européen.

Ensuite, ils véhiculaient toutes sortes de maladies tropicales qui risquaient à tout moment, de contaminer les Blancs¹⁷ ». Pour une présumée décence et aisance européenne, l'hôpital a été créé et n'accueillait que des personnes de race blanche. Son existence pourrait aussi témoigner d'un nombre important d'Européens au Cameroun, surtout que l'hôpital était le plus important du pays.

Initiative du Docteur Albert Plehn, le premier bâtiment, baptisé Gustav Nachtigal a été construit en 1896, avec comme maître d'œuvre, Henri Drees. Ce premier pavillon, comprenant 16 chambres en R+1, mesurait 42 mètres. Bâtiment très admiré à son époque, y compris par les administrateurs allemands, il a été renforcé par un deuxième segment de même architecture. Après le départ des allemands, la France lui donne son allure actuelle, en y ajoutant une troisième bâtisse en 1930, toujours dans le respect de l'architecture initiale¹⁸.

Il convient de souligner que dans le but de l'adapter à divers usages, l'aspect intérieur du bâtiment a été modifié. Malgré son occupation par des services de l'Etat (Délégations Régionales des Enseignements Secondaires, des Arts et de la Culture, ainsi que de la Sûreté Nationale entre autres), l'hôpital européen subi une dégradation liée à un entretien insuffisant.

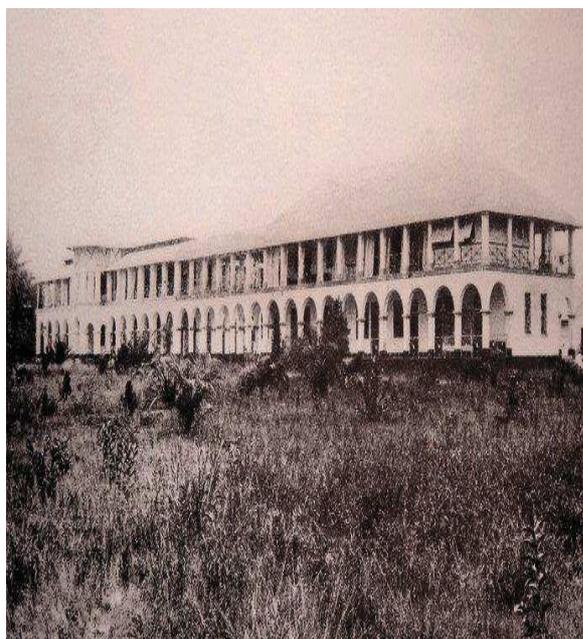


Figure 13 : Hôpital Européen de Douala, 1896.

Source : <http://doualart.org>, consulté le 12 avril 2017

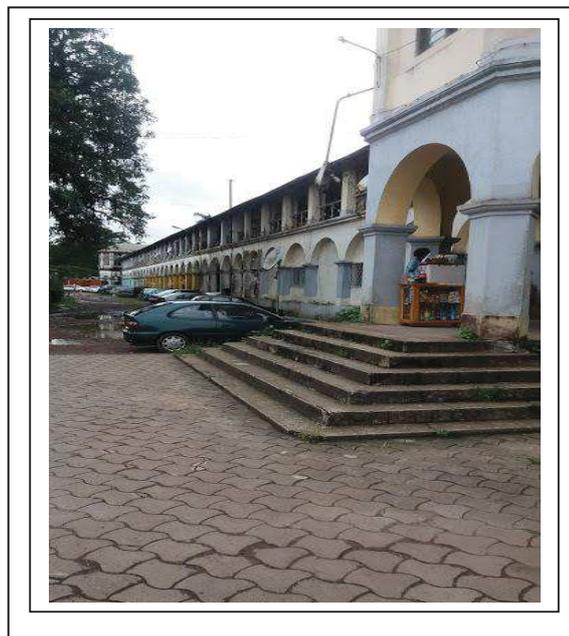


Figure 14 : Une vue intérieur de l'hôpital européen,

Source : Auteur

¹⁷ Paul Zang Zang « La dégermanisation du Cameroun », *Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage*, N°14, 2010, Pp.79-104

¹⁸ Ngembou Hervé Brice, « Une histoire des monuments de la ville de Douala », Emmanuel Tchumtchoua & Albert François Dikoume (dirs), *Douala, histoire et patrimoine*, Yaoundé, Editions CLE, 2014, Pp.357-380.

La création d'un hôpital réservé aux Européens sous-entend l'existence de centres de soins pour la population locale. Des recherches soulignent que dans le quartier Akwa existait un dispensaire réservé à cet effet. La construction de l'hôpital Laquintinie en 1930 par l'administration française répondait également à ce besoin.

2- Les bâtiments des forces de sécurité et de défense

Les bâtis ayant abrité les forces de police et l'armée (la Schutztruppe), encore repérables de nos jours, sont porteurs d'une histoire militaire importante, mais aussi ont une dose de symbolisme pour certaines populations de Douala.

Le bâtiment du Commissariat de police allemande est situé également sur le plateau Joss, non loin du Palais du Gouvernement. D'après des sources concordantes, le bâtiment est toujours destiné aux services de l'Etat, et comme tel est d'un usage qui ne permet pas la transmission de son histoire. Pourtant, si des données manquent quant aux aspects architecturaux du bâtiment, il n'en demeure pas moins que concernant les troupes de la police allemande au Cameroun dont il est le symbole vivant, il existe des informations susceptibles de justifier sa patrimonialisation. Ces troupes sont intimement liées aux conquêtes militaires du territoire et dans une certaine mesure, à la résistance allemande face aux armées alliées pendant la première guerre mondiale.

En effet, la *Polizeitruppe Kamerun*, une unité locale de police, a été créée en 1889 sous Von Gravenreuth, pour porter main forte à l'administration dans ses différentes actions notamment en matière d'imposition de l'administration prussienne. En 1893, Von Gravenreuth renforce la troupe en achetant 370 esclaves au Dahomey. Ces derniers devraient accéder à la liberté après cinq années de service rendu à l'Allemagne¹⁹. Seulement, quelques années plus tard, les traitements cruels infligés aux esclaves dahoméens entraînent une mutinerie, avec la destruction du siège de la *Polizeitruppe* ainsi que la mort de leur commandant. La troupe a donc été remplacée, sans qu'on ait des détails sur celle qui la substitue. Néanmoins, l'on sait qu'en 1914, le Commissariat allemand de Police a été au cœur de la pendaison du Roi Douala Manga Bell et de son secrétaire Ngosso Din. Ce Commissariat

¹⁹ Alejandro de Quesada & Chris DALE, *Imperial German Colonial and Overseas Troops 1885-1918*, Osprey Publishing, 2014, p.8.

dont ci-après la photo est ainsi un lieu-mémoire de la période du protectorat allemand au Cameroun.



Figure 15 : Bâtiment de l'ancien Commissariat allemand de Police en 2013.

Source : https://www.know.cf/enciclopedia/FR/Ancien_commissariat_de_police_de_Douala, consulté le 06 mars 2016

S'agissant de la *Schutztruppe* (l'armée), elle a été créée le 09 juin 1895, avec 10 compagnies disposant chacune de 150 hommes. Le nombre de compagnies a plus tard été porté à 12. A la base et suivant la logique de recrutement externe, des vétérans de la guerre Soudano-égyptienne ont été recrutés pour former la *Kamerun Schutztruppe*²⁰. Mais les conditions climatiques fragilisaient ces derniers, obligeant l'administration allemande à recruter sur place. A son plus haut niveau en termes d'effectifs, la *Schutztruppe* a compté 185 officiers allemands et spécialistes pour 1650 soldats Camerounais repartis en 49 garnisons, formant l'ensemble des 12 compagnies.

A l'approche de la Première Guerre Mondiale, cette troupe pourrait compter sur l'appui de la *Polizeitruppe*, pour des effectifs atteignant la barre de 8000 hommes mobilisés pour la guerre. Ces troupes avaient une logistique forte comme le décrit le Général français Aymerich :

²⁰ Le recrutement de soldats hors du territoire du Cameroun visait, d'un point de vue stratégique, à se doter d'une armée détachée de la population et capable d'imposer sans état d'âme, la volonté ou l'autorité de l'administration coloniale.

« Le chef-lieu de chaque circonscription, siège central de la compagnie, comprenait une citadelle ou *Blockhaus*, entouré d'une enceinte en maçonnerie et de fossés, avec deux mitrailleuses de position ; dans l'enceinte s'élevaient les logements de la troupe, les magasins, bureaux, prison...Chaque compagnie était dotée d'une section de mitrailleuses de campagne, qui l'accompagnait dans toutes ses tournées²¹ ».

A Douala, le bâtiment abritant le siège de l'armée serait actuellement celui qu'occupe la Légion territoriale de Gendarmerie. Ce qui le rend difficile d'accès pour les visiteurs, et donc représente un usage qui le déconnecte de sa valeur patrimonial.

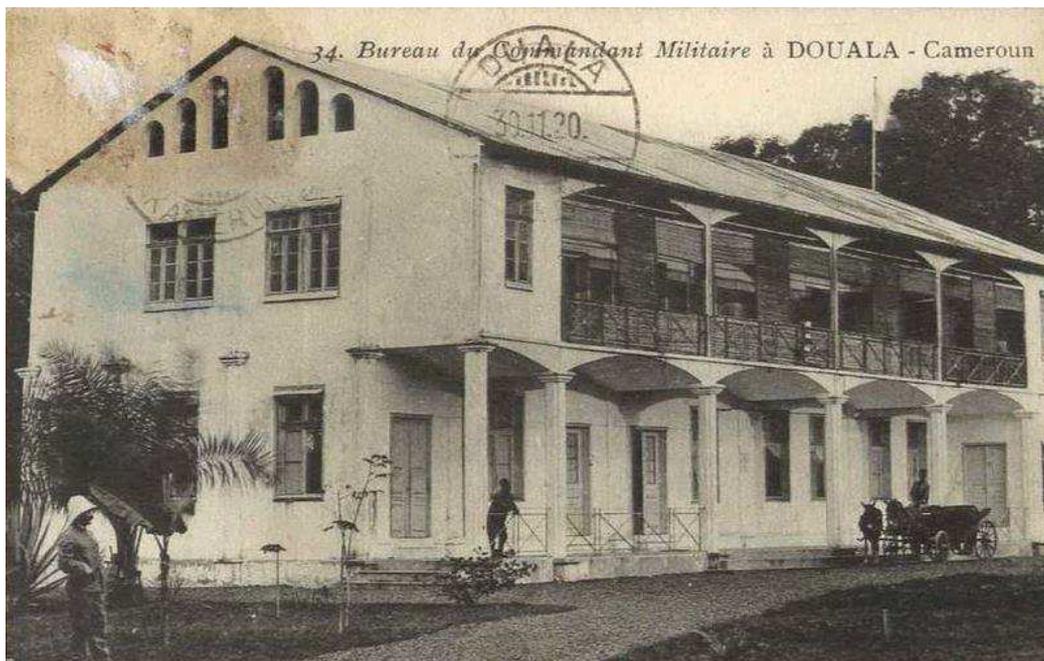


Figure 16 : Une vue du bureau du commandant de la *Schutztruppe* à Douala

Source : http://www.cameroun24.net/photo-cameroun-Douala_en_1903-81.html,

consulté le 16 décembre 2016

III- Des monuments intentionnels et religieux

L'identification des vestiges du protectorat allemand à Douala ne saurait être plus ou moins complète sans la prise en compte du patrimoine religieux et des monuments intentionnels.

²¹ Général de Division Aymerich, *La conquête du Cameroun, 1er août 1914- 20 février 1916 : avec 09 croquis*, Paris, Payot, 1933, p. 14.

A- Un patrimoine religieux mieux conservé

A l'image des autres puissances coloniales européennes qui se sont faites appuyées par des missionnaires, le protectorat allemand au Cameroun a connu l'existence de quelques chapelles, dont certaines ont inauguré des branches du christianisme dans le pays. Les éléments les plus importants du patrimoine religieux sont entre autres le temple du centenaire et la Cathédrale Saint Pierre et Paul.

1) Le Temple du Centenaire

Le Temple du Centenaire est un vestige qui traverse la période du protectorat allemand au Cameroun. Son histoire commence avec les premières arrivées de plusieurs missionnaires, parmi lesquels Alfred Saker le 11 juin 1845, avec pour ambition d'introduire la religion chrétienne au Cameroun²². A cet effet, Alfred Saker construit d'abord un temple en bois, puis en briques à Bonamikengue (à Akwa, quartier de Douala), avec une toiture en nattes. La construction en briques a été possible au moyen de la création d'une briqueterie dans la vallée de Besseké, avec une production de 2000 briques par semaine, ainsi que le financement de la main d'œuvre locale. Ce temple rappelle ainsi l'introduction du christianisme au Cameroun, avec le premier baptême effectué dans le Wouri en 1849. En 1866, Alfred Saker consacre le premier Pasteur Camerounais, du nom de Georges Nkwe. Dans le même temps, il initie ses fidèles à de nouveaux métiers notamment la menuiserie, la maçonnerie, l'imprimerie et la peinture en bâtiment²³. Entre 1852 et 1872, il traduit toute la Bible en langue Douala, rendant ainsi plus accessible à ses fidèles, les enseignements du christianisme²⁴. Seulement, le temple a été transformé en discothèque puis détruit, vraisemblablement après le départ d'Alfred Saker pour l'Angleterre en 1876. En 1885, les missionnaires de Bâle, nettement préférés et aidés par les Allemands, arrivent à Douala et redonnent une nouvelle vie à la Mission en générale. Dans cette dynamique, en 1909, les architectes Biau et Beck décident de construire un nouveau temple à l'emplacement de celui bâti par Alfred Saker. D'abord en bois et en tuiles, il sera transformé en briques de terre et en tôles par la suite. C'est bien plus tard, le 11 juin 1945 qu'il reçoit l'appellation de *Temple du Centenaire*, en référence aux cent ans

²² Karin Moller, « Die funktionale Gliederung einer Hafenstadt mit überregionale Bedeutung : Douala », *Africa Spectrum Vol.6, N°2, 1971, Pp. 77-83*.

²³ Hervé Brice Ngembou, *Op., cit.*

²⁴ Jean Paul Messina & Jaap Van Slagere, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Paris, Karthala, 2005, p. 31.

d'existence de la chapelle. Le soutien dont bénéficiaient les missionnaires de Bâle de la part du Gouverneur Von Puttkamer leur donne une place importante pendant la durée du protectorat. Ils ont ainsi joué un rôle non négligeable dans l'éducation et dans la diffusion de la langue allemande, surtout à partir de 1890, avec l'accord de subventions à cette fin par le Gouvernement du Kaiser.



Figure 17 : Temple du Centenaire à Douala.

Source : www.wikimedia.org, consulté le 12 juillet 2016

2) La Cathédrale Saint-Pierre et Paul : aux origines du catholicisme camerounais

Pour ce qui est de la Cathédrale Saint Pierre et Paul, même si sa configuration actuelle ne date pas du protectorat allemand, elle symbolise l'introduction du catholicisme au Cameroun. En effet, suite au baptême en Allemagne du Camerounais Andreas Kwa Mbangue, le 06 janvier 1889, le Pape Léon XIII crée en mars 1890, la préfecture apostolique du Cameroun qu'il confie aux Pallotins. Ces derniers forment une délégation de huit missionnaires dirigée par le Père Vieter ; laquelle délégation arrive et célèbre le premier culte catholique sur le territoire camerounais en fin octobre 1890 dans les locaux de la firme Woermann. Ces missionnaires ont dû faire face à l'hostilité des missionnaires protestants

soutenus par le Gouverneur allemand Von Puttkamer. Pour faire barrage à l'adhésion des populations, les missionnaires de Bâle ont fait croire aux populations locales que les prêtres catholiques, habillés en robe étaient porteur d'infertilité ; que les coutumes et traditions douala réfutaient. Néanmoins, les missionnaires Pallotins réussissent à construire un temple à Bonadibong et s'étendent dans d'autres villes, notamment à Mouanko et Edéa.

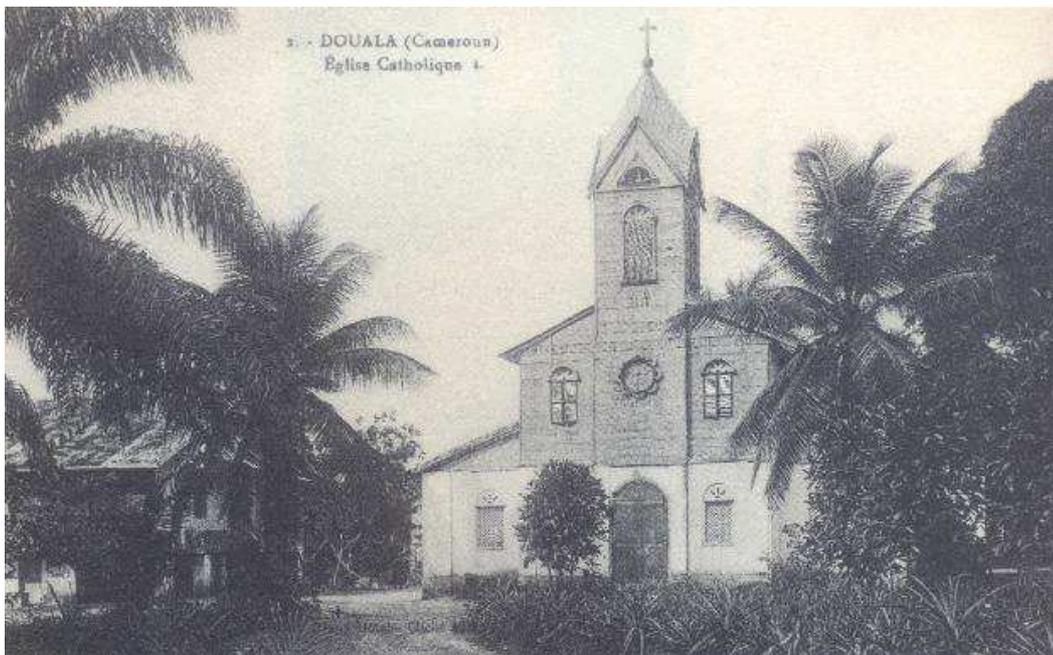


Figure 18 : Temple de Bonadibong, Douala

Source : <http://www.doualart.org/spip.php?article73>, consulté le 10 octobre 2016

En 1932, les Spiritains français ayant remplacé les Pallotins depuis la fin de la première guerre mondiale, modifient le temple de Bonadibong pour édifier celui qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de Cathédrale Saint Pierre et Paul. Il s'agit d'un édifice imposant calqué sur le modèle architectural européen du Moyen Age. « Les colonnes qui supportent les arcs sont typiquement cylindriques et surmontés de chapiteaux souvent sculptés avec des représentation d'animaux ou de plantes ou encore de symboles plus ou moins géométriques²⁵ ».

²⁵ Hervé Brice Ngembou, *Op., cit.*

B- Des monuments intentionnels divers

Au-delà des chapelles, le protectorat allemand traîne aussi des monuments intentionnels et des lieu-mémoires qui méritent d'être mentionnés. Les plus importants de ces monuments intentionnels sont notamment le mémorial Nachtigal et la sépulture de Douala Manga Bell.

1- Le mémorial Nachtigal à Douala

Le mémorial Nachtigal est un monument intentionnel érigé en l'honneur de Gustav Nachtigal, acteur allemand de la colonisation du Cameroun. Gustav Nachtigal (1834-1885) est un homme à qui on confère plusieurs casquettes, notamment de médecin et diplomate. Après un passage en Afrique du Nord, il a été désigné en 1884 comme envoyé spécial du Kaiser Otto Von Bismarck pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. Il a été mandaté d'identifier les intérêts commerciaux allemands dans cette partie de l'Afrique²⁶. C'est à ce titre qu'il arrive à Douala le 11 juillet 1884, à bord d'un bateau de Woermann Linie, entrant ainsi en conclave avec Edouard Woermann et Edouard Schmidt, les représentants des multinationales allemandes qui signeront les traités de protectorat. C'est aussi Gustav Nachtigal qui transfère, côté allemand, la souveraineté des traités de protectorat, des maisons commerciales au Gouvernement du Kaiser, par l'abdication des compagnies commerciales signataires. Il hisse dès lors le drapeau allemand au Cameroun le 14 juillet 1884.

Érigé en 1886 dans le jardin du Palais des Gouverneurs, ce mémorial est un cadeau des commerçants allemands, en la mémoire de Gustav Nachtigal, mort de suite de maladie au cours de sa mission d'établissement du protectorat allemand en Afrique. Il se trouve actuellement dans l'enceinte des Services du Gouverneur, non loin de son lieu originel. Comme témoigne la figure ci-après, il s'agit d'une stèle en marbre de trois mètres de hauteur, sur laquelle est gravée une figure du colon allemand.

²⁶ Harry R. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1916 : A case study in Modern Imperialism*, Greenwood Press Publishers, New-York, 1968, p.30



Figure 19 : Mémorial Nachtigal à Douala

Source : http://www.wikiwand.com/fr/Liste_de_monuments_du_Cameroun, consulté le

16 décembre 2016

2- La sépulture de Rudolf Douala Manga Bell

Douala Manga Bell, Roi Douala, et Ngosso Din, son secrétaire particulier, condamnés à mort et fusillés par les Allemands en août 1914, sont deux figures qui cristallisent des souvenirs douloureux de la présence coloniale allemande au Cameroun.

Rudolf Douala Manga es né en 1872 à Douala. Avant de devenir roi des Bell, il a fait des études de droit à l'Université de Bonn en Allemagne. Après son retour au Cameroun, il a été intronisé Chef Supérieur du clan des Bell en 1908, à la mort de son père. Or, à partir de 1910, un décret de l'administration coloniale consacre la mise en œuvre d'un projet dit *Grossduala*, qui vise la construction d'une ville avec un quartier réservé aux européens, localisé sur le plateau Joss, avec l'accès au port, tel que relevé plus tôt. Les populations qui y habitaient depuis des siècles devraient être délocalisées. Aussi, une zone tampon d'un kilomètre devrait séparer les espaces d'habitation des populations locales avec celui des

européens. Rudolf Douala Manga Bell s'oppose à ce projet et adresse des pétitions au Parlement allemand, en exigeant l'application stricte des traités germano-douala, sinon leur révision. Au plan interne, il organise son opposition aux Allemands en s'attirant le soutien des autres communautés camerounaises. Il perd ce combat et a été condamné à mort puis fusillé le 08 août 1914. Le lieu de sa mise à mort, à savoir l'enceinte du Commissariat de Police relevé plus tôt est un lieu-mémoire de cette histoire de la présence coloniale allemande au Cameroun.

A sa mort, il a d'abord été inhumé dans un cimetière commun et banal pour son statut. En 1936, sa dépouille a été transférée dans un caveau familial, le monument funéraire des Rois Bell, où reposent trois autres rois de la même dynastie, parmi lesquels l'un des signataires des traités de protectorat (le Roi Ndoumb'a Lobe).

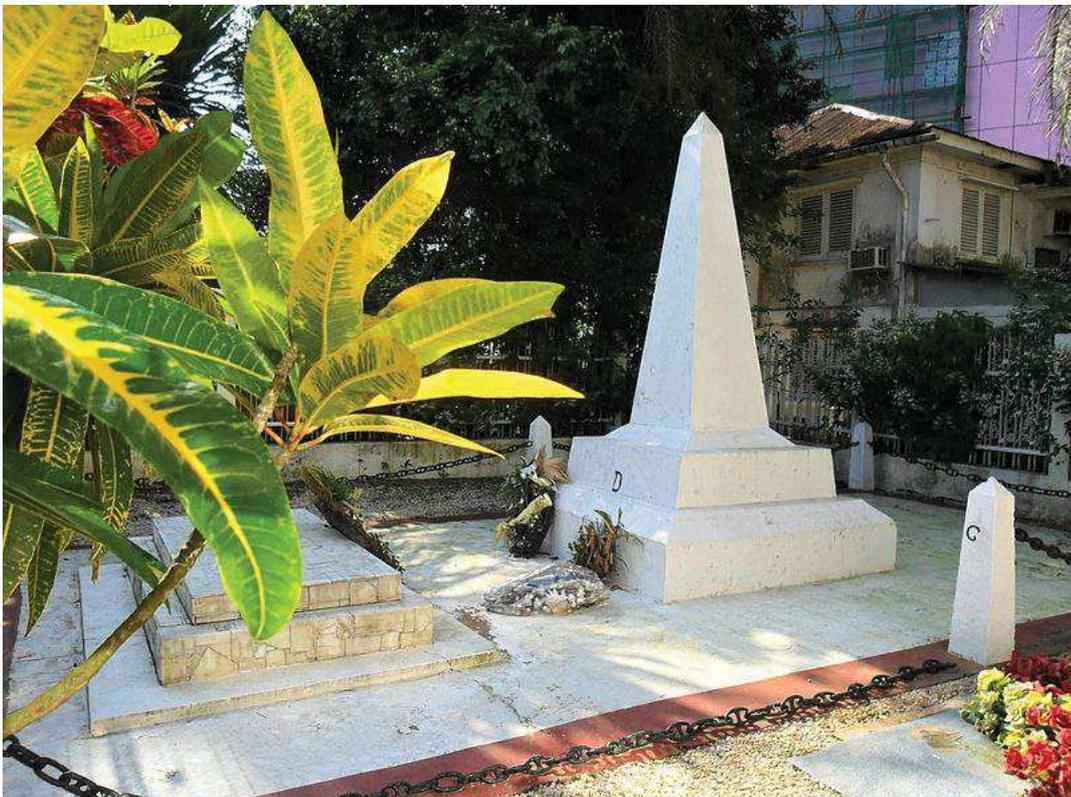


Figure 20 : Monument funéraire des Rois Bell, Douala, 15 septembre 2013.

Source : http://www.wikiwand.com/fr/Liste_de_monuments_du_Cameroun, consulté le

16 décembre 2016

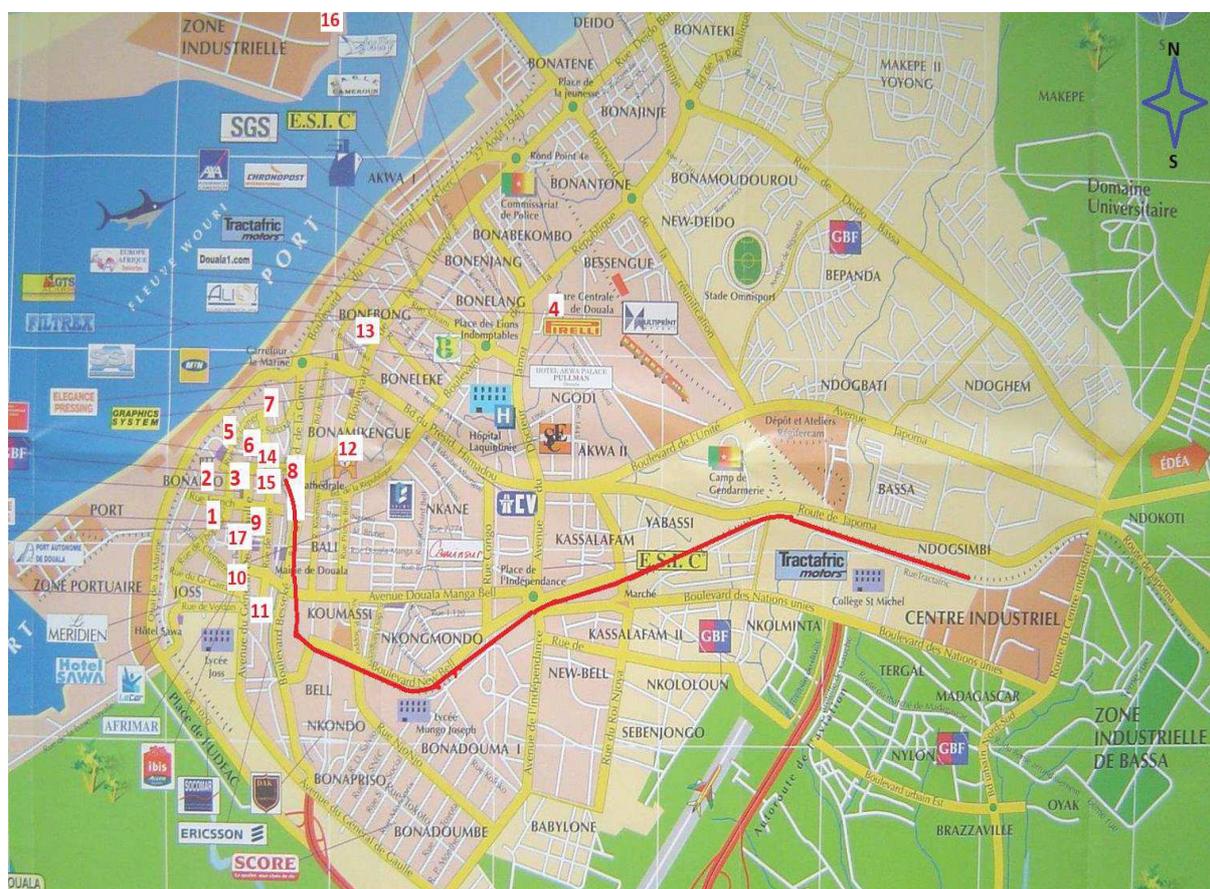
On pourrait ajouter à cette sépulture, le mausolée de Ngosso Din, Secrétaire particulier du Chef Douala Manga Bell.

En somme, un panorama des vestiges de la colonisation allemande laisse plusieurs leçons à tirer, notamment la permanence des traces allemandes, malgré une disparition progressive, en l'absence d'une politique véritable de conservation. Ce panorama reste schématique, dans l'impossibilité de tout mentionner dans un travail qui se veut introductif sur ce sujet. Aussi, des vestiges importants du point de vue strictement interne au Cameroun, datant de cette période, à l'instar de la *Pagode* et de la villa Mandesi Bell ont été sciemment omis dans ce panorama, afin de réserver plus de places aux infrastructures émanant de l'administration ou des privés allemands. De même, d'autres vestiges comme le port de Douala, les locaux du chef de district entre autres n'ont pas été mentionnés dans ce panorama, non pas parce qu'ils ne sont pas importants, mais pour des raisons de limitation de volume. Il en est ainsi de multiples multinationales qui étaient présentes à Douala. La carte ci-après tente d'apporter plus de précisions quant à la localisation des vestiges repérés, mentionnés dans ce chapitre ou non.

En somme, un panorama des vestiges de la colonisation allemande laisse plusieurs leçons à tirer, notamment la permanence des traces allemandes, malgré une disparition progressive, en l'absence d'une politique véritable de conservation. Ce panorama reste schématique, dans l'impossibilité de tout mentionner dans un travail qui se veut introductif sur ce sujet. Aussi, des vestiges importants du point de vue strictement interne au Cameroun, datant de cette période, à l'instar de la *Pagode* et de la villa Mandesi Bell ont été sciemment omis dans ce panorama, afin de réserver plus de places aux infrastructures émanant de l'administration ou des privés allemands. De même, d'autres vestiges comme le port de Douala, les locaux du chef de district entre autres n'ont pas été mentionnés dans ce panorama, non pas parce qu'ils ne sont pas importants, mais pour des raisons de limitation de volume. Il en est ainsi de multiples multinationales qui étaient présentes à Douala. La carte ci-après tente d'apporter plus de précisions quant à la localisation des vestiges repérés, mentionnés dans ce chapitre ou non.

Carte identifiant quelques vestiges (existants ou disparus) du protectorat allemand à

Douala



Légendes

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Hôpital européen 2. Palais des Gouverneurs 3. Siège du Gouvernement 4. Usine des eaux 5. Complexe Woermann et Woermann Linie 6. Bureau des postes 7. Emplacement du marché 8. Gare de <i>Mittlebahn</i> 9. Bureau du Chef de District 10. Commissariat de Police (emplacement probable) | <ol style="list-style-type: none"> 11. Bureau militaire (emplacement probable) 12. Cathédrale St Pierre et Paul 13. Temple du Centenaire 14. Pagode et monument funéraire des rois Bell 15. Villa Mandesi Bell 16. Gare de <i>Nordbahn</i> 17. Mémorial Nachtigal <p style="text-align: center;"> - - - - - Ligne urbaine du chemin de fer du centre </p> |
|---|--|

Chapitre II

Puissances coloniales et vestiges du protectorat allemand à Douala

Abstract

German protectorate's heritage in Douala is connected with foreign countries, especially Germany and France, the later having inherited that part of Cameroon thanks to the Mandate's agreements of the League of Nations signed in 1919. The aim of the chapter is to underline the evolution of the German colonial remains in Douala during and after the shift of the authority from Germans to French and to connect that evolution with colonial memories in both of these countries.

German colonial presence in Cameroon as whole was projected by its initiators as a long term presence. They introduced and imposed their language for education and public relations purpose. They also foresaw the implementation of some cultural projects such as the creation of a German protectorate's museum in Douala, as well as cultural exchange programs that allowed some Cameroonians to teach their languages in German Universities. As a result, in 1916, Cameroon was a typical example of country to become culturally assimilated to Germany.

This may completely change from the occupation of Douala (and finally the entire Cameroon) by the allied armies within the context of the First World War. The first legal act of France was to settle down a French court that sentenced the confiscation of all the German properties in Cameroon. As from 1921, these properties were sold in auction. Streets have been renamed replacing German names by French ones. German language has been forbidden on the entire territory of Cameroon. In total, French administration acted to clean all the remaining proofs and traces of the German colonial presence.

This was ignoring the so-called "Germanophile movements", which began at the end of 1920s, when many Germans arguing of strong linkages to Cameroon, decided to come back in their former colony. They benefited from the support of some Cameroonians unhappy with the French presence.

Réfléchir sur la préservation et la conservation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala se rapporte aussi bien au développement local, au patrimoine culturel de la ville qu'à sa mémoire et à son histoire. La réflexion induit également de se pencher sur la question de savoir, entre la population locale et les puissances coloniales, à qui incombe la responsabilité de protéger et de valoriser le patrimoine colonial. S'agissant en particulier de l'histoire de Douala à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, elle montre une succession de puissances coloniales, à savoir d'abord l'Allemagne dans le contexte du protectorat, ensuite la France, héritière avec le Royaume Uni, du Mandat de la Société des Nations puis de la Tutelle de l'ONU. Ces racines coloniales mettent en exergue un rôle important des puissances impériales, administrant la ville sous divers régimes, dans la construction de la mémoire locale.

En effet, les Allemands ont fait à deux reprises de Douala la capitale politique du protectorat. Mieux encore, la ville portuaire constituait le centre d'affaires ou d'échange pour la centaine d'entreprises allemandes opérant au Cameroun à l'époque. Lorsque la Première Guerre Mondiale se conclut par la dépossesion coloniale de l'Allemagne, le Cameroun devient alors sous mandat franco-britannique. Dans leurs modes d'administration proche ou assimilable au régime colonial, les deux puissances mandataires se partagent le Cameroun qu'ils gèrent séparément. Douala se retrouve ainsi dans la zone sous mandat français. Dès lors, quel a été le rôle joué par les deux puissances coloniales dans la préservation des vestiges du protectorat allemand à Douala ? Comment ces vestiges ont-ils évolué en cohérence ou non avec l'histoire politique du Cameroun ? Quel rapport chacun de ces deux pays entretient avec la mémoire du protectorat allemand au Cameroun ? Au-delà de la nécessité de comprendre l'historicité des traces du régime du protectorat, l'implication de l'Allemagne et de la France dans leur préservation et leur valorisation pourrait aussi répondre des nécessités d'ordre économique, au regard du coût souvent de la reconversion des sites patrimoniaux. A cet égard, le chapitre interrogera succinctement le rôle de l'Allemagne et celui de la France dans la conservation des reliques du protectorat allemand à Douala.

I- L'Allemagne et ses vestiges coloniaux à Douala

L'évolution des représentations de la mémoire coloniale en Allemagne est fort significative de son implication dans la préservation des vestiges de son protectorat en général et au Cameroun en particulier. Cette évolution, pour être appréhendée de façon plus ou moins complète, nécessite d'être recherchée à partir de la projection culturelle de sa présence, par le

biais des programmes culturels éventuels implémentés dans ses protectorats, avant d'aborder la relation que les Allemands ont entretenue avec leur ancienne colonie après leur départ effectif du Cameroun.

A- La projection culturelle de l'Allemagne au Cameroun pendant le protectorat

La projection culturelle de l'Allemagne au Cameroun en général, pendant la période du protectorat, peut être appréhendée à travers un système éducatif taillé sur mesure d'une part, et d'une ambition de création d'une institution culturelle importante, à savoir le musée du protectorat d'autre part.

1- L'introduction du système éducatif allemand

Dans l'ambition d'asseoir durablement sa présence au Cameroun, l'administration coloniale allemande est passée d'un modèle de gestion distant à celui d'une éducation qui formerait une élite Camerounaise culturellement satellite du Reich et acquise à la cause allemande. Ce qui a marqué un saut majeur dans les perceptions que les Allemands se faisaient des populations Camerounaises au début du protectorat. En effet, arrivés à Douala grâce aux accords commerciaux signés avec des chefs des communautés locales, les marchands allemands (acteurs primordiaux du protectorat) s'étaient réservés de tout mélange ou proximité avec les populations Douala. Jusqu'en 1894, les Allemands n'envisageaient pas de considérer les peuples Camerounais comme dignes d'humanité ou de liberté. Dans son Rapport sanctionnant une expédition du Comité allemand dont il a la charge, Siegfried Passarge¹ indique : « je ne tiens pas pour vraisemblable qu'une race qui, eu égard à son caractère, s'est montrée inférieure depuis des millénaires et s'est cantonnée dans la même situation depuis l'époque des anciens Egyptiens, où elle fut déjà de préférence chassée comme esclave, devienne en quelques générations, un peuple plein de caractère, indépendant et libre² ». Il s'agit en réalité d'une perception qui s'inscrivait dans la droite ligne du racisme qu'incarnaient les

¹ Otto Karl Siegfried Passarge est un géographe allemand né en 1866, et qui a été envoyé par le Gouvernement allemand pour explorer l'intérieur du Cameroun. Les résultats de cette exploration ont servi à la planification des investissements ainsi que de la politique de présence coloniale de l'Allemagne au Cameroun pendant la période du protectorat.

² Siegfried Passarge, *Adamawa : Rapport de l'expédition du Comité allemand pour le Cameroun au cours des années 1893-1894*, Paris, Karthala, 2010, p. 551.

philosophes allemands du XIX^{ème} siècle, et qui a caractérisé le rapport entre l'Allemagne et les autres races. Dans ce contexte, le protectorat devrait servir uniquement de colonie d'exploitation, où PASSARGE décline l'action de la métropole dans trois domaines, à savoir, le commerce, les plantations et l'élevage. Aussi pensait-il qu'offrir une bonne éducation aux populations africaines serait un sacrilège, dans la mesure où l'éducation occidentale donnerait à ces dernières les moyens de contester la « supériorité morale » dont jouissaient les Européens. Apprendre l'Allemand au Camerounais, disait PASSAGE ne consolidera pas la présence coloniale allemande.

Cette approche a été sur une courte période, le fil conducteur de l'action des Gouverneurs allemands au Cameroun. L'éducation était ainsi abandonnée aux mains des missionnaires, de même que le pidgin³, issu de la déformation de la langue anglaise, était utilisé comme langue d'échange et de contact entre Allemands et populations locales. Bien plus, les industriels et les commerçants allemands présents au Cameroun réfutaient l'idée de donner une bonne instruction aux populations locales. Pour des nécessités de compétence, ils ont plutôt envisagé de faire venir des Chinois au Cameroun⁴ ; toute chose qui permettrait de maintenir au niveau d'ouvrier exploité, les populations locales.

Néanmoins cette orientation de politique de présence coloniale s'est vite heurtée à la contingence de l'administration de la colonie, de même qu'à la volonté finalement manifeste de faire du protectorat, un véritable tronçon de l'Allemagne à partir des années 1910. Cette ambition de créer un socle culturel allemand dans la colonie pourrait se justifier également par l'importance des investissements allemands au Cameroun, toute chose pouvant témoigner d'une ambition de s'implanter durablement sur le territoire. Il s'agit d'importantes plantations de cacao, café, caoutchouc et banane entre autres, ainsi que des sommes colossales injectées pour la construction des lignes de chemin de fer au tout début des années 1900. A titre d'illustration, la *West Afrikanische Pflanzung Victoria*, créée en 1897 s'étendait sur 10.000 ha,

³ L'utilisation du pidgin par les populations côtières du Cameroun au XIX^{ème} siècle s'explique par les contacts commerciaux qu'elles ont noués avec les marchands britanniques. Il convient d'ailleurs de souligner que du fait de ces contacts, les britanniques avaient l'impression d'avoir acquis le Cameroun comme possession territoriale avant la signature des traités de protectorat qui marquent la présence allemande. Lire notamment Harry R. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1914 : A Case Study in Modern Imperialism*, Greenwood Press Publishers, New-York, 1968.

⁴ Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.82.

avec un capital de 2.500.000 Marks au début, avant d'atteindre le statut d'un holding disposant de moyens financiers de plus de 5.000.000 de Marks et plusieurs filiales au Cameroun⁵.

Ainsi, dès 1890, le Gouverneur Von Zimmerer jette les bases d'une politique culturelle qui sera qualifiée de *germanisation du Cameroun*. Le besoin de l'administration se posait notamment en personnels comptables, de douanes, des postes, en enseignants, infirmiers et interprètes entre autres, capables de parler allemand et de travailler selon le système culturel allemand. Pour résorber un tel déficit, des écoles allemandes seront créées, dans lesquelles l'on apprenait aux Africains à devenir des Européens. Les données disponibles à ce jour concernant ce sujet sont les suivantes :

- « -Première école allemande : le 24 février 1887 à Douala, 362 élèves en 1912 ;
- Deuxième école allemande : 1898 à Victoria, 257 élèves en 1912 ;
- Troisième école allemande : le 1^{er} décembre 1908 à Yaoundé, 160 élèves en 1912 ;
- Quatrième école allemande : 1906 à Garoua, 54 élèves en 1912⁶. »

L'admission dans ces écoles était sélective, privilégiant les noirs qui donnaient moralement satisfaction et les fils des chefs et des notables. Il s'agit en réalité d'un choix stratégique visant à éviter « une éducation trop intellectuelle (qui) pourrait détourner les jeunes du travail « pratique » ou en faire des « coquins » qui n'accepteraient plus leurs positions de serviteurs⁷ », mais aussi le renforcement des alliances susceptibles d'asseoir l'administration coloniale. Dans ces écoles, à partir des années 1910, le modèle prôné reste radicalement opposé à toute continuation de l'apprentissage de l'anglais ou du pidgin au détriment de l'allemand. Des décisions officielles ont été prises dans ce sens :

« Les ordonnances impériales du 25 avril 1910 et du 25 avril 1913 fixent les programmes officiels comme suit : **première année** : lecture et écriture en allemand, 1 heure par semaine ; **deuxième année** : lecture et écriture en allemand 3 heures par semaine ; **troisième année** : éléments de grammaire et d'orthographe allemande 4 heures ; **quatrième année** : lecture, écriture,

⁵ Marc Michel, « Les plantations allemandes du mont Cameroun (1885-1914) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, tome 57, No 207, 1970, Pp. 183-213.

⁶ Paul Zang Zang, « La dégermanisation du Cameroun », *Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage*, N°14, 2010, Pp.79-104.

⁷ Rudolf Strumpf, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang, 1979, p.57, cité par Paul Zang Zang, *ibid.*

interprétation de morceaux choisis allemands, 4 heures par semaine ; **cinquième année** : exercice de grammaire allemande 4 heures⁸ ».

En outre, ces programmes officiels comprennent des enseignements de discipline, des chants, donnant aux écoliers camerounais au sein des établissements scolaires, une allure de petits soldats allemands. Le formatage va plus loin, en inculquant une valeur forte selon laquelle « un Noir germanisé n'est plus un noir ordinaire. Il a plus de considération qu'un Européen sauf si celui-là est un Français ou un Anglais⁹ ». C'est dire que l'objectif affiché n'était pas simplement de former des cadres pour des besoins du fonctionnement de l'administration, mais surtout de jeter les jalons d'un continuum culturel, qui se justifierait par le fait qu'il ne s'agirait pas de simples Africains, mais des Noirs germanisés.

Au-delà des écoles allemandes qui privilégient l'apprentissage de l'allemand, l'administration du Reich a aussi infiltré l'enseignement confessionnel qui garantissait alors le respect des cultures locales. Le moyen utilisé est celui des subventions, pour à la longue demander l'application d'un programme scolaire bien précis. Elle est relative à l'expansion de la langue allemande, et est accordée aux Missions qui respectaient les programmes officiels sus évoqués. Les chiffres suivants témoignent de l'importance de ces subventions :

« En 1911 et 1912, elle s'élevait à 20.000 Marks. En 1913, elle est répartie proportionnellement au nombre d'écoliers ayant subi avec succès les épreuves de l'examen officiel : Mission catholique : 9.624 M ; Mission de Bâle : 6.101 M ; Mission américaine : 2.308 M ; Mission baptiste : 1.963M. En 1913, année des grandes inaugurations au Cameroun, elle s'élève à 30.000 marks¹⁰ ».

Pour renforcer cette option, des pièces de théâtre pour enfants ont aussi été jouées de manière saisonnière dans les établissements scolaires, notamment à l'occasion des fêtes chrétiennes comme Noël et Pâques. Zang Zang Paul souligne que ces pièces étaient composées de manière distincte, selon qu'elles étaient destinées aux garçons ou aux filles. Quelques exemples sont notamment *Der Lieb Siech* et *Tolongi*. D'un autre côté, l'Allemagne œuvre aussi à l'apprentissage des langues camerounaises, dans la perspective d'une meilleure compréhension entre les deux peuples. Pour illustration, Charles Atangana a enseigné une langue locale, l'ewondo, entre 1912 et 1913 à l'Université de Hambourg. Il fait ainsi partie d'une élite africaine importante en nombre, qui a occupé des postes dans des institutions

⁸ Paul Zang Zang., *Op. cit.*

⁹ Jean Ikele-Matiba, *Cette Afrique-là*, Paris, Présence africaine, 1963, p. 63, cité par Paul Zang Zang.

¹⁰ Zang Zang Paul., *op cit.*

allemandes vers la fin du XIXème et le début du XXème siècle, au rang desquels Alfred Bell, natif de Douala, amené à Berlin par le Consul allemand au Cameroun, Eduard Schmidt¹¹. L'une des conséquences de cet état de fait est l'abondance d'une littérature allemande sur le Cameroun. Albert Gouaffo souligne ainsi qu'entre 1884 et 1919, 475 brochures et monographies ont été publiées en Allemagne concernant le Cameroun : « Die Auswertung des Bibliographie von Max Dippold, aber auch anderer Quellentexte zeigt, dass zwischen 1884 und 1919 – der Zeit der effektiven Präsenz Deutschlands in Kamerun – 475 Monographien und Broschüren über Kamerun geschrieben worden sind. Diese Texte lassen sich wie folgt klassifizieren : 277 Bücher und Broschüren behandeln ausschliesslich Informationen über Kamerun als deutsches Schutzgebiet ; 21 Dissertationen behandeln Aspekte des Landes Kamerun¹² »

De ce qui précède, il ressort clairement que l'administration allemande portait une ambition visant à promouvoir sa culture, son histoire et sa langue au Cameroun, à travers l'éducation. Très rapidement et sans attendre que cette politique porte ses fruits sur le long terme, à partir de 1913, le gouverneur allemand fustige l'usage du pidgin English par son administration et les commerçants allemands dans leurs communications avec les populations locales. Il instruit dès lors d'abandonner cet usage, y compris celui de l'anglais dans les relations entre les Européens et les populations indigènes. Bien plus encore, en 1914, le gouverneur allemand Karl Ebermaier déclare que l'usage du pidgin English est considéré comme un crime d'Etat sur l'ensemble du territoire camerounais. Ainsi, seule la langue allemande devrait prévaloir sur le territoire camerounais ; une véritable option culturelle qui s'accompagne d'un projet de création d'un musée du protectorat dans la ville de Douala.

2- Le projet allemand de création d'un musée du protectorat à Douala

Allant dans le sens de la consolidation d'une présence visant le long terme, au moyen de l'injection de la culture allemande au Cameroun, l'administration coloniale du Reich a envisagé, à partir de 1907, la création d'un musée du protectorat dans la ville de Douala¹³. Ce

¹¹ Robbie Aitken & Eve Rosenhaft, *Black Germany : the Making and Unmaking of a Diaspora Community, 1884-1960*, Cambridge University Press, 2013, p.2.

¹² Albert Gouaffo, *Wissens – und Kulturtransfer im kolonialen Kontext : das Beispiel Kamerun-Deutschland (1884-1919)*, Königshausen & Neumann, 2007, p.21.

¹³ ANC, *Création d'un musée du protectorat du Cameroun à Douala-préparations (1907-1910)*, FA1/972.

projet a été conçu dans une dynamique globale sensée s'appliquer à toutes les colonies allemandes. Idée des groupes privés allemands de pression, dominés par des hommes d'affaires ayant fortement investi dans les colonies, ainsi que des hommes de science, le projet de musée du protectorat allemand avait une forte dimension ethnologique. Il s'agissait à la base, de créer un espace culturel, où les Allemands pourraient regrouper et retrouver des informations importantes sur la colonie. Le projet lui-même s'inscrit donc dans une vision européenne de valorisation culturelle du territoire colonisé. Malgré l'impossibilité de sa traduction matérielle du fait du déclenchement de la Première Guerre Mondiale, ce projet traduit une évolution importante de la politique culturelle du Reich, appliquée au Cameroun. Il s'inscrit en outre dans la dynamique des institutions chargées de renforcer la politique coloniale de l'Allemagne.

En réalité, le premier musée colonial allemand a été créé en 1896, par une association privée, matérialisant d'une part, l'idée d'un *Reichsbandelmuseum* qui circulait en Allemagne, et d'autre part les hésitations du Gouvernement du Reich à réunir dans un seul cadre d'exposition, les objets culturels issus des colonies et circulant en Allemagne depuis 1871. La particularité du musée colonial se trouve dans le fait qu'il a été initié en tant qu'instrument de propagande en faveur de l'acquisition des colonies, en suscitant l'intérêt des populations. D'après la presse pro-coloniale, ledit musée devrait être un instrument de communication en direction des masses populaires, tranchant ainsi avec une certaine tradition faisant des musées, des institutions scientifiques. Pour y parvenir, des modalités spéciales d'entrée ont été définies en faveur des groupes scolaires et des étudiants individuels. Le musée expose des photographies ou des éléments d'ethnographie mettant en exergue la valeur, et de facto, la nécessité pour l'Allemagne, de se lancer dans des ambitions coloniales. Ces objets sont classés par section identifiant les protectorats allemands, en l'occurrence la section Cameroun ou encore Togo entre autres¹⁴. Néanmoins, après avoir reçu peu de subventions de l'Etat et après moult tentatives de sauvetage, le musée a été mis en vente en 1914.

Le projet de création d'un musée de protectorat allemand à Douala s'inscrit dans cette logique de propagande coloniale, mais surtout ethnographique. L'approche des musées ethnographiques en Allemagne visait une meilleure connaissance d'autres peuples. Ces types de musées étaient considérés comme une sorte d'atelier de rassemblement de cultures où des théories ethnologiques pourraient être testées et développées par l'observation et la comparaison : « a place in which the diversity and wholeness of humanity could be re-

¹⁴ Albert Gouaffo, p.47.

assembled for observation and comparison, and where they could develop and test ethnological theories¹⁵ ». C'est dire que l'approche muséale était centrée sur une vision d'une présence sur le long terme, comme en témoigne la solidité des infrastructures bâties par les Allemands au Cameroun.

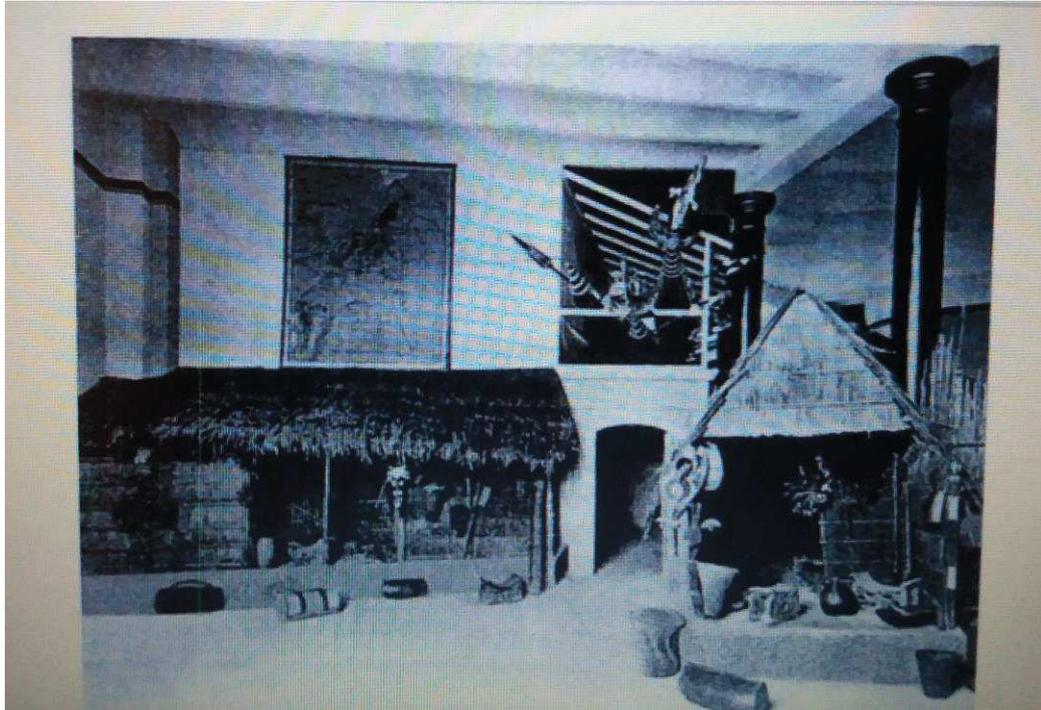


Figure 1 : Section Cameroun au musée colonial allemand

Source : Albert Gouaffo, *Wissens – und Kulturtransfer im kolonialen Kontext : das Beispiel Kamerun-Deutschland (1884-1919)*, Königshausen & Neumann, 2007, p. 49

Néanmoins, le dénouement de la Première Guerre Mondiale, qui consacre la dépossession coloniale et le désarmement de l'Allemagne, tentera de porter un coup sérieux aux vestiges du protectorat allemand. Les mouvements germanophiles, ainsi que les évolutions dans les politiques mémorielles en Allemagne consacrent d'autres approches des rapports entre la puissance allemande et ses reliques coloniales.

¹⁵ H. Glenn Penny, *Objects of Culture : Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, University of North Carolina Press, 2002, p.29.

B- Des mouvements germanophiles à l'implication de l'Allemagne dans les projets de valorisation de sa mémoire coloniale

Le déroulement de la Première Guerre Mondiale, en faisant du Cameroun un théâtre d'opération entre les puissances alliées et l'Allemagne, participe de l'altération des infrastructures mises en place par les Allemands. Des ponts ont par exemple subi des bombardements, de même que les biens allemands ont été mis sous séquestre par le Royaume Uni et la France, avant même qu'ils bénéficient du Régime de Mandat de la Société des Nations pour administrer le Cameroun. Aussi, en vertu de l'article 119 du traité de Versailles du 28 juin 1919, qui stipule que « L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'Outre-mer », la présence allemande au Cameroun semblait être définitivement museler et sceller. C'était sans compter le retour des Allemands dans le cadre de ce qui est connu sous l'appellation de mouvements germanophiles.

1- Les mouvements germanophiles : une tentative de réappropriation de la mémoire coloniale allemande

La fin des années 1920 marque l'émergence de mouvements visant le retour des Allemands au Cameroun, tout au moins un rappel de l'identité du pays en tant qu'ancien protectorat allemand. Ces mouvements, impliquant aussi bien les Allemands que les Camerounais principalement de Douala, se fondaient sur l'idée que des liens solides existaient et résistaient entre les deux peuples. En effet, des mariages mixtes ont existé entre les Camerounais et les Allemands, dont les progénitures se trouvaient dans une situation ambiguë dans un contexte où le souhait des Français aurait été d'expier toute trace allemande dans le pays. Au-delà des mariages, par viol et autres relations non encadrées juridiquement, des métis Germano-camerounais ont existé dans une proportion plus ou moins importante.

Pour ce qui est du retour des Allemands au Cameroun, il s'agissait des personnes qui arguaient avoir laissé des enfants ou des biens lors des départs pendant la Première Guerre Mondiale. Revenus pour ces diverses raisons au Cameroun, les Allemands se lançaient dans plusieurs types d'activités, notamment l'agriculture. Ils bénéficiaient du soutien du Troisième Reich, qui prônait la récupération des anciennes colonies allemandes de par le monde. A titre d'illustration, le Gouverneur de la Bavière en 1936, le Général Von EPP était à la tête de la *Ligue Coloniale du Reich*. De même, l'office colonial du Reich appuyait des mouvements de

propagande pour faire comprendre au peuple allemand, la nécessité de reconquérir les anciennes colonies. De manière claire, il y avait un entremêlement entre ces ambitions coloniales et la ligne politique de l'Allemagne nazie. Même s'il est difficile d'avancer des chiffres exacts, l'on sait qu'en 1935, la population allemande rien que dans la partie britannique du Cameroun, était évaluée à plus de 500 Hommes. Le bulletin de renseignement de la police française daté du 25 juin 1936 est beaucoup plus précis à ce sujet, identifiant environ une cinquantaine de natifs allemands, exerçant au Cameroun comme agents de sociétés (surtout allemandes : Dekage, Woermann Linie, Hersheim entre autres), comme commerçants, comme propriétaires agricoles ou en tant que missionnaire chrétien. Leur âge varie de 24 à 65 ans¹⁶. De par les raisons que les poussent à revenir dans leur ancien protectorat, on peut dire que les Allemands avaient surtout le souci de préserver leur héritage colonial au Cameroun. Ils étaient en cela aidés par des Camerounais, en l'occurrence ceux qui avaient une certaine proximité et complicité avec l'administration du protectorat. C'est le cas de Lotin Samé, qui s'était constitué un état-major composé de pasteurs, des Chefs supérieurs et des commerçants influents, afin d'organiser le retour des Allemands. C'est aussi le cas du groupe Germanophile *Kamerunen Farbringen für Deutsch Gesinnung Verein* (KFDGV), connu également sous le nom de *Société des Amis de l'instruction*. Il s'agit d'un groupe de Camerounais de pensée allemande dont tous les « adhérents étaient tenus de prêter serment de fidélité à l'Allemagne¹⁷ ». Ce mouvement a été réprimé par l'administration française à travers des peines de mort et des condamnations à des travaux forcés. Par ailleurs, des Camerounais hostiles à la France, des anciens combattants, des anciens gardiens des plantations et des anciens domestiques ayant servi sous l'administration allemande ont joué aussi un rôle rentrant dans le cadre d'un retour des allemands au Cameroun. C'est le cas de Nyap Jean, Chef de groupement Ndogbessol (Eseka), qui a adressé la correspondance suivante au Chancelier Adolf Hitler :

« Monsieur, au Cameroun, beaucoup d'embûches vous sont tendus par les français, Moi votre fils que vous avez délaissé ne puis m'empêcher de vous l'écrire : je suis né sous votre empire et j'accuse actuellement 35 ou 36 ans. Je vous le dis alors avec les larmes aux yeux, ce que les français font de mauvais au Cameroun et solustinent (s'obstinent) de ne plus retourner en France pour que vous veniez aussi vous installez au Cameroun jadis vôtre. Le mois écoulé, tous les points, chemins de fer, gare Essondo et Sodibanga furent gardés par des sentinelles et diverses

¹⁶ Leonard I. Sah, « Activités allemandes et germanophilie au Cameroun (1936-1939) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, T. 6, No 255, 1982, Pp.129-144.

¹⁷ Leonard I. Sah, *ibid.*

équipes pour vous attendre. Je vous l'avertissons gêne (sic. Sans gêne ? dans le sens : clairement, ouvertement ?) pour que vous prudents et vainqueurs pour que vous repreniez votre Cameroun longtemps abandonné. J'aime beaucoup l'Allemagne. Je voudrais bien que vous reviviez (sic. Reveniez) les ordures (sic. Les ordres) des français sont différents des autres (Sic. Vôtres) quand j'étais autrefois sous votre tutelle, je n'étais ennuyé de la sorte comme je le suis à présent. J'ai beaucoup besoin de vous écrire le plus souvent possible, mais il n'y a pas la route. Prière de me renseigner comment faire pour vous correspondre souvent. Je vous serais toujours très reconnaissant et vous me direz comment faire pour vous apprendre le plus souvent possible les nouvelles du Cameroun français maudit.

Veillez agréer, Monsieur mes salutations vavorables (sic. Favorables).

Votre fils. »

Il se dégage ainsi de manière claire que l'ambition des mouvements germanophiles, aussi bien du côté des Camerounais que du côté des Allemands, était le retour de la souveraineté du IIIème Reich sur le Cameroun. Le contexte, avec la montée en puissance du pangermanisme hitlérien était aussi favorable à de telles ambitions. La plupart de ceux qui évoquaient le passé colonial allemand pendant l'entre deux Guerres étaient ceux qui souhaitaient que l'Allemagne recouvrent ses protectorats ou colonies. Ils ont placé leurs espoirs en Hitler, dont le programme prévoyait d'abord de conquérir l'Europe de l'Est avant de se lancer Outre-mer. La Deuxième Guerre Mondiale, de par les horreurs de l'holocauste, des pertes en vies humaines enregistrées en Allemagne et en Europe de manière générale, a entraîné une certaine schizophrénie vis-à-vis du passé colonial¹⁸. La plupart des Allemands ne voulaient surtout pas renforcer la dure mémoire des horreurs du nazisme en remuant les plaies du système colonial allemand, dont l'héritage se trouve par ailleurs géographiquement éloigné du pays.

2- Réappropriation et engagement de l'Allemagne dans la préservation de ses vestiges coloniaux

Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'Allemagne connaît une sérieuse difficulté pour assumer son histoire et sa mémoire, non seulement du fait des désastres humains, mais également parce que la priorité était à la reconstruction et à l'unification dans une moindre mesure. S'agissant de la mémoire coloniale, l'un des facteurs de l'oubli (momentané) était

¹⁸ Wendt Johannes, « L'anamnèse du colonialisme allemand », *L'homme et la société*, No 175, 2010, pp. 57-80, <http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2010-1-page-57.htm>, consulté le 16 décembre 2016.

l'absence d'une forte diaspora active dans les principales villes allemandes, capable de susciter des interrogations dans l'opinion, sur leur trajectoire et leur origine¹⁹. Dès lors, les Allemands dans leur majorité, ignorent, sinon connaissent peu de cet épisode de l'histoire de leur pays, comme le constate Christian Kopp, membre de l'Association *Berlin Post-Kolonial* : « le thème du colonialisme allemand a trop longtemps été négligé et très peu étudié dans les écoles. (...)Lorsqu'il l'est, il concerne la France et la Grande Bretagne mais pas l'Allemagne²⁰ ». Jusqu'à la fin du XXème siècle, l'une des actions majeures concernant la mémoire coloniale en Allemagne a été la modification de quelques noms de rues célébrant les acteurs du système colonial allemand. Cette option continue jusqu'en 2017, avec l'annonce par la Mairie de Berlin, de débaptiser certaines rues de la capitale, afin de leur donner des appellations qui rappellent les acteurs africains de la lutte anticoloniale, à l'instar de Rudolf Douala Manga Bell ou encore Maria Mandesi Bell pour ce qui est du Cameroun²¹. Il s'agit en particulier de modifier les noms des rues *Petersallee* (portant le nom de Carl Peters) inaugurée en 1939, *Lüderitzstrasse* (immortalisant Adolf Lüderitz) dont l'existence remonte à 1902 et *Nachtigalstrasse* (qui rappelle Gustav Nachtigal)²².

Malgré les multiples tentatives des descendants des Hereros de faire reconnaître en Allemagne au titre de génocide le massacre qu'ils ont subi pendant la période coloniale allemande, ce n'est qu'à partir de 2004 que la question coloniale devient véritablement un débat public²³. L'année 2004 a connu la commémoration à Berlin, du centenaire du génocide des hereros, et du 120^{ème} anniversaire de la Conférence de Berlin de 1884 fixant les règles du partage colonial de l'Afrique par les puissances occidentales. A l'occasion de ces commémorations, le Parti Social-Démocrate allemand (SPD) et les Verts ont introduit au Parlement fédéral, une résolution visant la restauration de la mémoire des victimes de guerre

¹⁹ Anonyme, « Facing the Past to Liberate the Future : Colonial Africa in the German Mind », *Humanity in Action*, <http://www.humanityinaction.org/knowledgebase/246-facing-the-past-to-liberate-the-future-colonial-africa-in-the-german-mind>, consulté le 06 mars 2017

²⁰ Delphine Nerbollier, « Berlin décolonise ses rues », *La Croix*, <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/Berlin-decolonise-rues-2017-02-08-1200823357>, consulté le 02 avril 2017.

²¹ Gwénaëlle Deboutte, « Allemagne : Berlin renomme ses rues en l'honneur des résistants africains au colonialisme », *Jeune Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/mag/371742/societe/allemande-berlin-renomme-rues-lhonneur-de-resistants-africains-colonialisme/>, consulté le 05 avril 2016.

²² Nathalie Steiwer, « Noms racistes et passé colonial, Berlin renomme ses espaces publics », *Belgique La Libre*, <http://www.lalibre.be/actu/international/noms-racistes-et-passe-colonial-berlin-renomme-ses-espaces-publics-58517219cd70d27636995c5d>, consulté le 16 mars 2017.

²³ Reinhart Kössler, « La fin d'une amnesie ? L'Allemagne et son passé colonial depuis 2004 », *Politique Africaine*, 2006/2, No 102, Pp. 50-66.

dans les anciennes colonies allemandes de l’Afrique de l’Est et de l’Ouest, afin d’amener l’Allemagne à assumer la responsabilité des dommages causés par son passé colonial en Afrique. Cette initiative n’a connu, selon Wendt Johannes, aucun succès, dans la mesure où les notions de responsabilité et de génocide ont été systématiquement écartées de la résolution, de même que l’engagement de graver une stèle dans le cimetière de Neuköln (Berlin) en mémoire des combattants africains du colonialisme a volontaire et intelligemment été spolié par les responsables politico-administratifs en charge de son implémentation²⁴. Tout au plus, l’initiative a le mérite de porter le sujet dans l’espace public. Parallèlement, en juin 2004, plusieurs groupes activistes, notamment *The Global African Congress*, *Internationale Liga für Menschenrechte*, *Gesellschaft für bedröhte Völker* organisent une conférence de presse et une manifestation publique, en demandant, au-delà des plaques commémoratives, de faire du passé colonial un débat public, d’éliminer les structures postcoloniales, ainsi que de payer des réparations. Cette manifestation a été suivie d’une conférence publique sur la colonisation européenne en Afrique, ses effets et comment réparer les dommages qui en ont résulté.

De ce qui précède, il ressort qu’au-delà d’un passé amnésique, d’un désir d’idéaler un « colonialisme bref », l’Allemagne est progressivement portée vers la reconnaissance et la volonté d’assumer son passé colonial. Des actes ont ainsi été posés, s’inscrivant dans cette logique, même s’ils restent en deçà des attentes d’une certaine opinion intransigente sur les dommages causés par les pays européens à l’Afrique dans le cadre de la colonisation. Dans cette dynamique, depuis 2000, un *Groupe de Travail de Langue* allemande a été créé au sein du Comité Scientifique International de L’ICOMOS pour l’Héritage Commun Bâti. Allant bien au-delà des missions assignées aux différents Groupes de Travail de l’ICOMOS, celui des experts de langue allemande ambitionne de créer une base de données digitale sur la conservation de l’héritage allemand à l’étranger dans le contexte colonial ou du fait de l’évolution des frontières du pays. Le Groupe de Travail apporte aussi son soutien aux responsables de la gestion dudit patrimoine allemand, qu’il a voulu inscrire dans la logique de patrimoine commun²⁵. Il tient ses réunions une à deux fois par an, afin de dresser son plan d’action pour l’avenir. Ce Groupe de Travail a eu à maintenir des contacts avec ICOMOS Cameroun de 2004 à 2006, dans le cadre d’un projet d’inventaire et de préservation du patrimoine colonial bâti au Cameroun. Il s’agit d’une réponse à l’appel lancé par le Président

²⁴ Wendt Johannes, *op. cit.*

²⁵ www.icomos.de/ag-sbh-germany_en.php, consulté le 02 avril 2017.

d'ICOMOS Cameroun d'alors, M. Mohaman Haman, au cours de l'Assemblée Générale de l'organisme tenu à Madrid en 2002, en vue d'une action urgente de l'ICOMOS pour la conservation du patrimoine culturel bâti au Cameroun. Y faisant suite, le Groupe de Travail a entrepris une démarche englobant l'ensemble du patrimoine bâti, y compris les bâtis coloniaux britanniques, français, ainsi que les bâtiments relevant de l'architecture vernaculaire. Le plan d'action défini dans ce cadre, à l'issue d'une discussion tenue le 11 juin 2004 à Paris, réunissant les Comités ICOMOS Allemagne, France, Royaume Uni et Cameroun, comprenait l'échange d'informations, et la définition et la mise en œuvre d'un projet de coopération²⁶. Suivra en 2005, un voyage d'étude au Cameroun, dont le but est d'inventorier les vestiges coloniaux, de sensibiliser sur la nécessité de leur préservation, ainsi que de se fixer sur les projets à concrétiser. Pendant les 14 jours que dure ce voyage, plusieurs activités ont été couvertes, notamment une table-ronde sur l'état des lieux de la conservation dudit patrimoine, et des visites de terrain dans les villes de Yaoundé, Kribi, Douala, Buea et Mamfe²⁷. Ces activités ont permis d'arrêter un projet de reconversion de l'ancien bureau allemand des postes situé à Douala, en un espace culturel comprenant notamment un musée des postes. Des plans de reconversion sont contenus dans le mémo des activités prévues par le Groupe de Travail au Cameroun²⁸.

Dans la droite ligne de cet intérêt croissant de l'Allemagne pour son héritage extérieur, il convient de souligner la retouche artistique apportée au pont de chemin de fer d'Edéa au Cameroun en 2012, afin de lui donner une image d'un symbole d'échange culturel entre les deux pays. En outre, l'organisation au *Historisches Museum* de Berlin du 14 novembre 2016 au 14 mai 2017, d'une exposition sur le colonialisme allemand participe de la vulgarisation et de l'appropriation du passé colonial. Meublée d'images et de textes légers, cette exposition rappelle à la fois les frontières de l'empire colonial allemand et la mémoire de cet épisode de son histoire, toutefois dépouillée des éléments de racisme.

²⁶ Document inédit, *Cooperation for the strengthening of the consciousness of the meaning of the common cultural inheritance ICOMOS (great Britannia, France, Germany, Cameroon)*, mémo de réunion, Paris, 11 juin 2004.

²⁷ Dr. Enders (document inédit), « Rescue and sustainable maintenance of the shared built heritage in Cameroon », *ICOMOS International Scientific Comitee on Shared Built Heritage*, 26 janvier 2005.

²⁸ Anonyme (document inédit), « Einrichtung und Bau eines Museums für Post und Kommunikation in Kamerun », *ICOMOS International Scientific Comitee on Shared Built Heritage*.

D'ailleurs, le flyer du Musée d'Histoire présentant cette exposition souligne qu'il ne s'agit que de fragments d'histoire²⁹.

Au demeurant, il y a un effort fourni par l'Allemagne dans la préservation des vestiges de son protectorat en général. Ces efforts, conciliés à ceux des autres parties prenantes pourraient offrir des opportunités professionnelles aux acteurs de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun.

II- La tentative d'effacement des traces de la colonisation allemande au Cameroun : entre *dégermanisation* et *francisation*

La Première Guerre mondiale a fait du Cameroun, un théâtre d'opérations militaires opposant l'Allemagne aux armées alliées, composées de la France, du Royaume Uni et de la Belgique. A l'issue de la Guerre, le Traité de paix de Versailles confère aux Alliés, précisément le France et l'Angleterre, un Mandat dont les termes soulignent une gestion de l'ancien territoire allemand, en vue de doter progressivement la population locale, des capacités de s'autogérer. Pour appliquer ce régime juridique contrôlé par la Commission Permanente des Mandats de la Société des Nations (SDN), les puissances mandataires se sont partagées le territoire camerounais. La ville de Douala se retrouve ainsi dans l'espace dont la France est mandataire. La France est désormais en charge de l'héritage allemand dans cette ville. Dès lors, son rôle dans la préservation des vestiges du protectorat allemand pourrait être appréhendé à travers une tentative d'effacement de l'héritage allemand (A) et un anti germanisme renforcé par la répression des mouvements de décolonisation (B)

A- La confiscation des biens allemands et la tentative d'effacement de l'héritage allemand à Douala

La confiscation et la tentative d'effacement de l'héritage allemand en général, rentre dans le cadre de la *dégermanisation du Cameroun*. Cette expression est empruntée à Paul Zang Zang, dans un article publié dans la revue Sudlangues, qui explique les initiatives entreprises par la France à la fin de la Première Guerre mondiale, en vue d'effacer toutes les traces de la

²⁹ Anonyme, « German Colonialism Fragments Past and Present », *Deutsches Historisches Museum*, Berlin, <https://www.dhm.de/en/ausstellungen/german-colonialism.html>, consulté le 12 décembre 2016.

culture allemande au Cameroun. Il souligne qu'il s'agit d'un concept que les pays mandataires eux-mêmes ont employé pour qualifier leurs politiques respectives de présence au Cameroun après le départ des Allemands. Se justifiant dans un contexte de guerre mais aussi d'impérialisme, la *dégermanisation* du Cameroun a clairement mis en ligne de mire, les vestiges de la présence allemande. Des témoignages oraux font état de ce que « l'administration française, quand elle s'est installée, n'avait pour premier objectif que la dégermanisation du Cameroun ; effacer toute trace allemande³⁰ ». A Douala en particulier, elle s'est traduite par la liquidation des biens des allemands (1) et par la modification des noms allemands des rues de la ville(2).

1- La liquidation des biens des Allemands

Dans la ville de Douala en particulier, la *dégermanisation* a été rendue possible par le soutien d'une frange de la population locale, qui s'est rattachée aux puissances Alliés pendant la Première Guerre Mondiale pour diverses raisons³¹. Selon Philippe-Blaise Essomba, « le rôle joué par les Duala est connu. A l'instar des commerçants anglais, ils vont remplir les fonctions de guide aux côtés des Alliés. Si le commerçant Hill, hissé avec fierté sur un cheval, pouvait conduire les troupes en leur indiquant le chemin, les éclaireurs Douala utilisaient le tam-tam, à pieds ou en transportant les Anglais dans les pirogues, sur la crique de Douala et dans les régions environnantes³² ». Cette adhésion à leur cause a été interprétée par les Alliés, comme un sentiment de rejet des Allemands, et de facto de l'héritage du protectorat allemand. Dès lors, en ajoutant à cela le Traité de Versailles de 1919, qui stipule que « l'Allemagne renonce, en faveur des puissances alliées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'Outre-mer³³ », les biens allemands, considérés comme un butin de guerre, ont d'abord été mis sous séquestre par Ordonnance du Tribunal de Douala du 16 novembre 1916, avec une gestion confiée à un

³⁰ Valère Epée (ethnologue et spécialiste des Douala), entretien réalisé par les élèves du Lycée Savio (Douala), mai 2014, http://pedagogie.lyceesaviodouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/pages/page_7c.htm, consulté le 17 juillet 2016.

³¹ Entre autres, le plan allemand d'urbanisation de Douala, les travaux forcés, la perte du monopole du commerce maritime et surtout la pendaison de Douala Manga Bell en août 1914 font partie des raisons principales du désaveu des allemands par une partie de la population de Douala.

³² Philippe-Blaise Essomba, « La guerre des voies de communication au Cameroun, 1914-1916 », *Presses Universitaires de France*, No 248, 2012, pp. 7-26.

³³ Article 119 du Traité de Versailles de 1919, <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versailles5.htm>, consulté le 07 avril 2017.

mandataire de justice³⁴. C'est à partir de 1923 que s'ouvre la vente aux enchères publiques, avec des conditions répondant au contexte politique :

« les ressortissants des puissances ex-ennemies sont exclus des enchères, ce qui entraîne pour tout acquéreur éventuel l'obligation, avant de soumissionner ou d'enchérir, d'apporter les preuves en règles de sa nationalité ; que la faculté de déclarer commun est interdite, qu'enfin les adjudicataires ne peuvent dans un délai de cinq ans, revendre les immeubles sans en référer à l'administration locale et sans son agrément³⁵ ».

Cette vente aux enchères a continué jusqu'en 1950. Ce qui suppose un programme de gestion desdits biens par le mandataire de la justice, dont divers documents ne donnent des traces. Ce que l'on sait est que certains de ces biens ont fait l'objet d'une exploitation locative éventuellement encadrée dans le cadre du contexte politique qui prévalait. Le Journal Officiel du Cameroun Français nous apprend ainsi que c'est l'Assemblée Représentative du Cameroun qui autorise le Territoire, pour l'achat de certains des biens allemands encore sous séquestre. A titre d'illustration, les acquisitions respectives d'un immeuble urbain situé sur 1.004 mètres carrés, et d'un immeuble urbain à deux étages à Douala, appartenant à Woermann Linie et sous séquestre jusqu'alors, ont été autorisée par différentes Délibérations du 25 janvier 1950, aux prix de 40.005.000 francs et 15.005.000 francs³⁶. Il en est ainsi du séquestre DKG à Bonejang (Douala), comprenant une maison d'habitation avec garage bâtie sur 3.021 mètres carrés, vendu dans un lot comprenant les avoirs de cette société allemande à Yaoundé, au prix de 4 millions de francs³⁷.

La mise sous séquestre et la liquidation des biens laissés par les Allemands au Cameroun et précisément à Douala ont été organisées de manière à dissuader tout retour ultérieur des citoyens allemands. Il s'agit d'une sorte de vente aux enchères, qui ne reflète pas la plupart des temps, la valeur réelle des biens. Aussi la France a-t-elle refusé tout rachat desdits biens par des citoyens allemands, préférant la clientèle française et quelque fois camerounaise. Même si du fait d'une disparition des archives, il paraît difficile d'établir la liste

³⁴ Thomas Eric Ndjogui et al., *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun*, Center for International Forestry Research (CIFOR), 2014, p.17.

³⁵ Anonyme, *Bulletin de l'Agence Générale des colonies-1919-1934*, p.595.

³⁶ ARCAM, Délibérations No21/50 et 24/50 du 25 janvier 1950, *Journal Officiel du Cameroun français*, pp. 105-106.

³⁷ ARCAM, Délibération No 34/50 du 25 janvier 1950, *Journal Officiel du Cameroun français*, p. 108.

complète des biens allemands liquidés par les Français³⁸, il n'en demeure pas moins que le changement de propriétaire des vestiges allemands a conduit à des destructions, à l'abandon, ainsi qu'à la modification de certains éléments du patrimoine surtout bâti. L'un des exemples est l'emprise du chemin de fer, dont les maisons des employés seraient passées entre les mains des privées avant de devenir des espaces presque communs d'habitation, sans trace d'une mémoire historique.

En réalité, la liquidation des biens allemands mis sous séquestre comme butins de guerre servait à la fois de moyens de réparation de guerre imputée à l'Allemagne, mais aussi comme stratégie de prévenir tout retour éventuelle des allemands au Cameroun. Les ambitions de reconquête des colonies, nourries vaguement par le IIIème Reich alimentaient cette crainte, surtout que des stratèges français entrevoyaient une position de force de l'Allemagne dans une guerre éventuelle en Afrique, si cette dernière, alliée à l'Italie positionnée en Lybie, venait à prendre possession du Cameroun et du Togo. Des experts français dressent ainsi le constat selon lequel « les avions du Togo et du Cameroun, occupant une position centrale, pourraient frapper à volonté, à l'Ouest, à l'Est, au Nord et au Sud ; il suffirait par conséquent, d'un petit nombre d'escadrilles allemandes pour détruire dès les premiers jours de la guerre, toutes les organisations françaises et britanniques de l'Afrique occidentale, centrale et équatoriale³⁹ ». Pour parer à toute éventualité, l'administration française modifié également les noms allemands des rues de Douala, afin de rendre irréversible, la francisation du Cameroun.

2- La modification des noms des rues de Douala

Poursuivant plus loin avec l'idée de dépouiller la ville de Douala des traces de la présence allemande, les administrateurs ont modifié les noms allemands des rues de la ville. Ces noms allemands traduisent au fond, la planification urbaine telle qu'imaginée par l'administration du protectorat. Au début du XXème siècle en effet, un plan directeur d'aménagement de la ville de Douala a été élaboré par l'architecte Schubert, qui prévoyait notamment l'extension de la zone portuaire, la création d'un centre administratif sur le plateau Joss (actuellement connu sous le nom de Bonanjo), le refoulement des populations habitant ces espaces dans des zones d'arrière-plan, séparées de la ville blanche par une zone libre de

³⁸ Philippe-Blaise Essomba, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêts franco-allemandes de 1919 à 1932*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, p.19.

³⁹ Anonyme, *Races et racismes : bulletin du groupement d'étude et d'information-1937-1939*, p.4.

1000 mètres⁴⁰. Dans la ville dite européenne ou blanche prévue par ce plan-directeur, on retrouve des noms de rues typiquement allemands, mélangés à quelques noms Camerounais.

La plupart des cartes de la ville datant de la période allemande montrent que non seulement les rues portent des noms allemands et camerounais, mais aussi des places publiques sont clairement baptisées en langue allemande. A titre d'illustration, on retrouve *Breite Strasse*, *Sosen allee*, *Woermann Strasse*, *Ziegel strasse*, *Grüner Weg*, *Bonaku Strasse*, *Japoma Strasse* etc. Au titre des places publiques ou grandes places de la ville, on retrouve *Haussa Platz*, *Marien Platz*, et *Offentlicher Park*⁴¹.

L'administration française a donc pris l'initiative de modifier les noms allemands des rues de la ville de Douala, donnant définitivement un nouveau paysage culturel à la ville. La plupart de ces noms, parfois sans lien direct avec l'histoire du Cameroun, ont été conservés jusqu'aujourd'hui, au point où certains observateurs n'ont pas manqué de constater une sorte d'aliénation vis-à-vis de la France.

B) De l'anti germanisme à l'antinationalisme camerounais

La volonté de la France de franciser le Cameroun s'est traduite par la création d'un nouveau modèle culturel par l'insertion de la langue française, ainsi que la lutte contre les mouvements de décolonisation, qui à la base revendiquaient un attachement à l'héritage du protectorat allemand.

1- L'effacement des traits culturels de l'Allemagne au Cameroun

Lorsque les Alliés débarquent au Cameroun pendant la Première Guerre Mondiale, ils trouvent un pays complètement en train d'être moulé à la culture allemande. Le système éducatif, comme souligné dans la première section du présent chapitre était allemand, des sketches et théâtres allemands étaient joués dans les établissements scolaires, de même que l'élite camerounaise, faite des familles de chefs traditionnels, notables et autres employés de l'administration, sortait du système académique et culturel allemands. Dès lors, pour asseoir

⁴⁰ Philippe Haeringer, « Propriété foncière et politiques urbaines à Douala », *Cahiers d'Etudes Africaines* No51, Vol. XIII, 1973, pp. 469-496

⁴¹ ANC, *F.T. 16, Carte de la ville de Douala en 1916*.

sa présence au Cameroun, la France s'est aussi attaquée aux traits culturels allemands. De toutes les façons, les mêmes nécessités qui ont conduit les Allemands à promouvoir leur langue au Cameroun, notamment les besoins de fonctionnement de l'administration ainsi que la volonté d'une présence sur le long terme, devraient s'imposer aux pays mandataires dans leur gestion courante.

L'une des options choisie par les administrateurs français pour effacer les éléments de la culture allemande au Cameroun était l'éducation. Dès la prise de Douala, le Général Aymerich rouvre les écoles fermées pendant la guerre et charge les instructeurs de mettre l'accent sur l'enseignement de la langue française. Il y avait une attitude telle que les responsables administratifs et techniques du système éducatif se comportaient comme si l'instruction scolaire se limitait à l'enseignement de la langue française. Le général Aymerich justifiait l'enseignement du français par l'objectif « d'élever et non d'exploiter les Noirs. Elle apparaît dans les cadres qu'elle a construits, dans l'esprit dont elle les anime. Dans les cadres : collaboration avec les indigènes. Dans l'esprit : respect de la plupart de leurs coutumes, en attendant qu'elles se modifient presque d'elles-mêmes, par la durée de cette collaboration⁴² ». Ce qui du moins reste loin de la réalité, en ce sens que le propos lui-même renferme une intention clairement exprimée d'introduire un nouveau modèle culturel au détriment des coutumes ou cultures africaines. De manière générale, l'enseignement du français a été le moteur du système éducatif du Cameroun sous mandat puis sous tutelle français. Par un Arrêté du 28 décembre 1920, l'administration française proscrit les écoles enseignant une autre langue que le français sur toute l'étendue du territoire⁴³. En 1921, Jules Carde, administrateur français au Cameroun, uniformise le système éducatif français sur le territoire de son commandement, à celui appliqué par la France dans les autres colonies d'Afrique. Basé sur l'assimilation culturelle, ce système éducatif tire ses principes du discours suivant énoncé par Faidherbe au Sénégal en 1861 :

« Acceptez le bien qu'on veut vous faire : apprenez le français, les chefs des pays les plus éloignés considèrent comme une faveur d'y faire admettre leur fils parce qu'ils comprennent que, d'ici quelques années, nul ne sera plus chef au Sénégal sans sortir de cette école... Aussi bien, le temps du fanatisme et des illusions est passé... Vous savez maintenant que nous sommes ici pour

⁴² Engelbert Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun : réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996, Pp. 17-18.

⁴³ Valentin Feussi, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université François Rabelais – Tours, 2006, p.43.

toujours... et ce que je dis de votre pays, je pourrais le dire toute l'Afrique, par rapport aux nations européennes. L'heure de l'Afrique a sonné. La barbarie y est assaillie de toute part par la civilisation... Ne résistez pas au mouvement... Acceptez le bien qu'on veut vous faire⁴⁴ ».

Devant la Société des Nations (SDN), Jules Carde justifie l'imposition de la langue française au Cameroun par la « mission civilisatrice » visant, selon lui, à tirer la population locale vers un stade supérieur de civilisation. Selon lui, la France ne peut pas assumer ses obligations contenues dans le Mandat, sans exporter au Cameroun, son génie. Ce qui passe essentiellement par la langue française. Il convient de souligner que l'imposition de la langue française s'est accompagnée par l'abolition des langues locales dans le système éducatif et la sphère publique⁴⁵.

En plus d'imposer la langue française dans l'administration et l'éducation scolaire, les administrateurs français se sont aussi efforcés d'enrayer la documentation existante en langue allemande. Au sein de la population locale, une punition sévère était réservée à toutes les personnes conservant chez elles des documents de quelque nature qu'ils soient, en langue allemande. Des fouilles systématiques étaient organisées, et la punition qui suivait était publique, dans l'optique de dissuader tout contrevenant à cette mesure anti-germanique. Valère Epée, ethnologue et spécialiste des Douala, souligne qu'on « envoyait des policiers, des hommes en armes dans les cases, dans les maisons individuelles pour fouiller. Si on trouvait le moindre document en allemand, c'était une punition exemplaire. Il y avait dans la rue, un tonneau sur lequel on vous couchait, vous chef de famille, devant vos épouses, vos enfants, vos voisins etc., pour recevoir 25 coups de fouet. S'ils trouvaient par contre des livres, vous êtes un espion des allemands et c'était la prison⁴⁶ ».

En clair, la *dégermanisation* du Cameroun s'est attaquée à la fois aux vestiges matériels et à l'héritage immatériel du protectorat allemand. Elle s'est appuyée sur le long terme, sur un ancrage postcolonial influent.

⁴⁴ Engelbert Atangana, *op. cit.*, p. 13.

⁴⁵ Eric A. Ancimbe, *Language Policy and Identity Construction : The Dynamics of Cameroon's Multilingualism*, John Benjamins Publishing, 2013, p.4.

⁴⁶ Valère Epée (ethnologue et spécialiste des Douala), entretien réalisé par les élèves du Lycée Savio (Douala), mai 2014, http://pedagogie.lyceesaviodouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/pages/page_7c.htm, consulté le 17 juillet 2016.

2- Un enchevêtrement du nationalisme camerounais avec l'héritage colonial allemand

La trajectoire des vestiges du protectorat allemand au Cameroun coïncide aussi avec ce que l'on peut dénommer le protonationalisme camerounais, en partie fondé sur cet héritage. La répression des revendications indépendantistes au Cameroun s'est ainsi mêlée à l'effacement de l'héritage allemand ainsi qu'à la francisation du pays.

Au Cameroun, l'éveil d'une conscience anticoloniale tire sa source de la période allemande. Marqué par d'extrêmes violences, le protectorat allemand avait suscité en son temps, des mouvements d'opposition et de contestation. Le statut juridique du Cameroun à la fin de la Première Guerre Mondiale, celui du Mandat de la Société des Nations (SDN), a été interprété diversement. « Pour les autochtones, cet échafaudage juridique avait le bénéfice d'octroyer un statut international au territoire, le distinguant - du moins en théorie - d'une colonie pure et simple, et ouvrant la voie à l'éventualité d'une autonomie. Pour la France, il cautionnait le contrôle qu'elle aspirait à y exercer, lui octroyant une légitimité internationale. Elle pouvait dès lors étendre son empire sur la portion qui lui avait été dévolue. Pour les Allemands, il laissait entrouverte la possibilité de récupérer un jour leur protectorat⁴⁷ ». Ce flou d'interprétation a été le facteur de la naissance précoce des mouvements de décolonisation au Cameroun. Des groupes associatifs ou syndicaux s'en targuaient bien avant la Deuxième Guerre, pour réclamer la fin des traitements inhumains infligés par les administrateurs français. Au plan religieux, bénéficiaire de l'éducation allemande, Lotin Samé n'a pas hésité à revendiquer une Eglise baptiste camerounaise indépendante ; une proposition qui du fait des liens supposés de son auteur avec l'Allemagne, n'a pas connu de succès. La création de la Jeunesse Camerounaise Française (JEUCAFRA) en 1938 à l'instigation de l'administration française visait précisément à contrecarrer les vellétés pro-allemandes au sein des populations locales, dans un contexte de montée en puissance des mouvements germanophiles⁴⁸. L'enchevêtrement entre anticolonialisme camerounais et héritage allemand est plus illustratif à travers l'Union des Populations du Cameroun (UPC).

⁴⁷ Achille Mbembe, *La naissance du maquis dans le sud-Cameroun, 1920-1960 : histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996, p. 18.

⁴⁸ Jean-François Bayart, « L'Union des Populations du Cameroun et la décolonisation de l'Afrique 'française' », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. 18, No 71, 1978, pp. 447-457.

L'évocation de l'UPC ne vise pas de présenter ici son action, ni la totalité de ses idéaux, mais simplement de mettre en exergue les éléments qui démontrent de la récupération du passé allemand du Cameroun. De fait, créée en 1948, l'UPC se fondait sur l'histoire du Cameroun pour revendiquer la révision des accords de tutelle, l'indépendance du Cameroun et la réunification, c'est-à-dire le retour aux frontières du Cameroun sous le protectorat allemand. D'ailleurs, l'UPC, prenant le contre-pied de son sigle, ne reconnaissait que le nom du *Kamerun* tel que dans la terminologie allemande.

Ainsi, l'ombre de l'Allemagne plane sur les revendications d'indépendance. Aussi la répression des mouvements indépendantistes par la France s'est accompagnée d'une ligne politique plus dure vis-à-vis de l'identité allemande du Cameroun.

Chapitre III :

**Patrimoine colonial et patrimoine culturel au
Cameroun : construction et symbolique a travers les
vestiges du protectorat allemand a Douala**

Abstract

Defining a cultural policy in postcolonial Cameroon has been influenced by ideological consideration that exclude colonial heritage from elements of the past that deserve to become monuments or heritage. Colonial remains, especially the heritage of the German presence in Cameroon has many signification. For many people, they remind hard periods of torture, exploitation, forced labor, wars and assassinations. The significance of relics like hospital for Europeans is linked to racial separation that Germans wanted to impose in the city of Douala. Others like the Woermann Linie building remember the obligation to Cameroonians to work at least 20 hours per month for German public or private bodies. In this regard, there are people who seem to be terrified on the idea of preserving colonial remains as part of the historical or cultural heritage of the country.

On the other hand, there are those who think that German remains symbolize some progress made by Cameroon between 1884 and 1916, with the building of some infrastructures like railways, the introduction of some industrial crops and the reinforcement of commercial relations between Cameroon and foreign merchants. They also think German colonial period is the origin of Cameroon as a single country, taking as a proof, the geographical evolution of the country. In this regard, these colonial remains have a double meaning and thus fall in line with dissonant heritage. Notwithstanding these different meanings, German colonial remains have not been integrated in the Cameroonian cultural heritage in the 1960s. At that time and until now, there are political objectives assigned to the construction of the cultural heritage: authenticity, unity in diversity, and national identity. Building an authentic culture targets especially colonial remains, perceived as symbols of foreign hegemony within the context of the anti-colonialism that characterized the 1960s in Africa. It opposes local cultural elements to foreign ones. Also, the use of the culture to strengthen unity and national identity led to strong actions towards avoiding a kind of supremacy of a single local ethnic culture over the others. This cultural policy caused a weak enhancement of some historical buildings as cultural heritage. Nonetheless, an announced inventory of cultural heritage at the Ministry of Culture seems to take into consideration, colonial buildings as part of the architectural heritage of Cameroon.

Par définition, le patrimoine culturel dérive de la mémoire et de l'histoire, pour communiquer des savoirs et des savoir-faire aux communautés. Il symbolise l'appropriation par une communauté, d'un passé ou d'une connaissance propre à un terroir en vue de sa préservation de la disparition. Le passé colonial en général, et celui du protectorat allemand en particulier participe de la structuration/déstructuration de l'histoire du Cameroun. Il est profondément ancré dans les mémoires collectives, au point de tenter de créer une identité, celle d'un pays dont une partie des citoyens reconnaît n'avoir jamais été colonisé ; la présence allemande puis française et britannique étant régie par des accords internationaux. Néanmoins, une interrogation taraude toujours l'esprit lorsqu'il s'agit de mettre en relation l'histoire coloniale et le patrimoine culturel camerounais. Les vestiges du protectorat allemand s'inscrivent-ils dans le patrimoine culturel au Cameroun ? Cette interrogation, au-delà de son sens premier, celui d'interroger la physionomie actuelle du patrimoine culturel camerounais, pousse en toile de fond, à se pencher sur les rapports des communautés camerounaises avec le passé colonial allemand, ainsi que la pertinence des approches méthodologiques actuelles appliquées au patrimoine colonial. Aussi serait-il pertinent de réfléchir au préalable au concept même de patrimoine colonial dans son appréhension par les sociétés victimes de la colonisation occidentale.

L'objectif du présent chapitre est de montrer que l'intégration des vestiges du protectorat allemand dans le patrimoine culturel au Cameroun est très récente et reste toujours marginale, avec un statut ambigu. A cet égard, le chapitre se penchera tour à tour sur le processus de patrimonialisation au Cameroun, ainsi que la prise en compte de cet héritage dans les projets patrimoniaux depuis les indépendances.

I- La mémoire du protectorat allemand dans le processus de patrimonialisation au Cameroun

Questionner la place de la mémoire du protectorat allemand dans la trajectoire de la patrimonialisation au Cameroun revient à rechercher l'héritage colonial dans la physionomie du patrimoine culturel. La mémoire constitue en effet la trame de fond du patrimoine culturel, qui sert de communication et de véhicule d'un discours construit à travers une objectivation historique. Eriger pour ainsi dire le legs colonial au rang de patrimoine consiste à manifester une conscience de la nécessité de sa préservation d'une disparition éventuelle¹. Cette

¹ Anne-Françoise Garçon, « Le Patrimoine, antidote de la disparition ? », *Historiens & Géographes* N° 405, 2009, pp. 105-114.

conscience sera recherchée dans le processus de construction patrimoniale (A) et dans les représentations collectives du protectorat allemand (B).

A- Regard rétrospectif sur le processus de patrimonialisation au Cameroun

Dans la droite ligne de la mise en place des toutes premières institutions de l'Etat indépendant, le processus de patrimonialisation au Cameroun est entaché d'une dynamique dite exogène, qui se verra adaptée au contexte particulier, par la réappropriation du patrimoine culturel toutefois doublée d'une ambition d'authenticité.

1- Des modèles de patrimonialisation hérités des systèmes coloniaux

L'accession du Cameroun à l'indépendance, à partir de 1960, s'est accompagnée d'une transmission d'un héritage divers, des systèmes coloniaux français et britannique. Dans le cadre de ces systèmes, l'on note des prémices d'institutions culturelles qui, à bien des égards, semblent traduire une logique exogène de patrimonialisation.

En effet, tel que démontré dans le chapitre précédant, depuis 1884 avec l'arrivée des allemands, les Européens ont tenté d'introduire un nouveau modèle culturel au Cameroun. Il s'agit en priorité, au-delà des langues et créations littéraires et artistiques, de l'institution muséale dont la première tentative date des années 1910. Cette forme patrimoniale toute nouvelle à l'Afrique, qui conçoit plutôt le patrimoine davantage comme de l'alchimie qui s'établit entre l'homme et la nature à travers des croyances et des rituels, rendant ainsi des cours d'eaux, des grottes, des montagnes et autres, des sites hautement patrimoniaux, a créé un choc et un effet plutôt boomerang à certains égards sur le secteur culturel. Exposer des objets dits de collection n'était pour ainsi dire pas un véritable mode d'expression culturelle au Cameroun précoloniale, les objets patrimoniaux relevant du sacré.

L'introduction des institutions culturelles propres jusqu'alors à l'Occident avait néanmoins ceci de pertinent qu'elle conciliait la valeur culturelle à la valeur économique, en même temps qu'elle facilitait la communication de l'objet, et donc la transmission des savoirs et savoir-faire. Aussi s'inscrit-elle dans une logique d'une meilleure compréhension, ou si l'on veut, de l'accumulation et de l'appréhension du monde, dans sa diversité ; le Cameroun en lui-même étant un microcosme de cette diversité au plan ethnique et culturel. A ce titre, le mouvement de patrimonialisation est perçu comme « né du désir et du pouvoir sans répit de

l'Occident de collectionner le monde, désir qui s'est étendu par le biais de leur acculturation, aux élites des sociétés du Sud comme celle de l'Afrique centrale² ». Aussi discutable que paraisse cette assertion, elle témoigne d'une construction incomprise des institutions culturelles dans leur transmission postindépendance. L'administration camerounaise postcoloniale avait hérité à l'indépendance, d'un ensemble de collections datant de la période coloniale, qui ont tout au plus incité la création d'institutions similaires, notamment le musée de Foumban. Il s'agit de « l'ensemble des objets et documents archéologiques, ethnologiques et historiques rassemblés pendant la période coloniale dans des structures publiques de dépôts ou de présentation comme les Musées IFAN de Douala, Foumban et Maroua, et les dépôts Campbell à Bamenda³ ». Ces musées, créés à partir de 1953 et dont les collections peuvent être évaluées à près de 1500 objets archéologiques, manuscrits, objets d'art et autres, ont connu pendant des décennies l'absence d'investissement du Gouvernement, qui aurait contribué à l'altération de leurs collections. Dans d'autres musées de moindre importance en termes de taille des collections, créés par l'IFAN, on y retrouvait des objets archéologiques, des haches semi-polaires, des artefacts divers provenant de toutes les régions du pays.

La continuation de l'enrichissement et du développement de ces collections a connu des freins à partir de 1960, en l'absence d'une politique claire et d'une compréhension de l'institution muséale elle-même. Son opposition au modèle camerounais, dans un contexte de construction nationale postcoloniale ne lui ont pas rendu service, en ce sens que la Direction du Patrimoine au sein du Ministère de l'Éducation et de la Culture a peu d'actes forts à son actif. En réalité, comme le constate Gouajeu Kameni Germain, sur la période 1960-1990, une seule Loi a été adoptée pour régir le secteur du patrimoine culturel. Il s'agit de la Loi Fédérale N°63/22 du 19 juin 1963, qui organise la protection des monuments, objets et sites de caractère historique et artistique. L'une des originalités de cette Loi réside dans la création d'une Commission supérieure en charge de la préservation du patrimoine culturel⁴. Aussi la faiblesse de l'appropriation du processus exogène de patrimonialisation réside dans la dilution du secteur culturel au sein du domaine de l'éducation, dans la nomenclature gouvernementale camerounaise des années 1960.

² Mathias Eric Owona Nguini, « Penser le patrimoine à partir de N.M Granel : une reflecture géopolitique d' « à chacun son patrimoine » », *Enjeux N°15*, avril-juin 2003, Pp. 3-5

³ Ibid.

⁴ Gouajeu Kameni Germain, *Le patrimoine culturel camerounais : typologie, nature et politique de conservation de 1960 à 200*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2000/2001, p. 61.

Pour certains en effet, l'institution muséale participait plutôt de la *dé-patrimonialisation* des objets pour diverses raisons⁵. D'abord les musées étant gérés par les administrateurs européens pendant la période coloniale, leur contenus étaient perçus par les populations locales, comme du patrimoine européen. Il s'agit davantage pour certains Camerounais, d'objets confisqués par le colon, plutôt que des collections conservées pour servir leurs communautés. Ensuite, en déplaçant les objets de leur cadre naturel ou géographique, ils ont été désacralisés, perdant toute leur valeur patrimoniale ; certaines traditions arguant une codification de l'accès à certains objets (d'ailleurs réservés à des initiés). Les objets en musée sont dès lors une vulgaire exposition incapable de communiquer sur leur vraie nature. Enfin, certains processus de patrimonialisation initiés par les Européens pendant la période coloniale visaient la soumission des populations locales par la dépossession et la confiscation de leurs pouvoirs traditionnels. C'est le cas de l'interdiction du rituel du Ngondo à Douala en 1912 et du Nguon à Foumban en 1924. Il en est également ainsi de la création des aires protégées, qui interdit aux populations certains usages traditionnels du milieu naturel. Ainsi, dans le domaine du musée en particulier, il a fallu attendre plus de dix ans après l'indépendance, pour que le premier musée de création de l'Etat camerounais voit virtuellement le jour. Un acte administratif du 17 janvier 1973 décrète l'institution d'un musée national, dont le site devrait s'étendre sur 38 hectares. Mais, il est fort intéressant de constater que malgré l'adoption des textes visant les modalités d'expropriation, le site n'a jamais été bâti. Ce qui souligne des tâtonnements du Gouvernement par rapport à ce modèle culturel⁶.

Il convient néanmoins de souligner que suite à l'exposition des objets royaux de la chefferie Bamoun par les administrateurs français, le sultan Bamoun a décidé de créer un musée royal, qui reste pour certains, l'un des tous premiers musées en Afrique Subsaharienne créés par un Africain. Ce qui apparaît non pas forcément comme une réappropriation du processus exogène de patrimonialisation, mais davantage une réappropriation de l'autorité sur les symboles du pouvoir désacralisés par les colons.

⁵ Jean-Marie Datouand Djoussou, *Patrimoine et patrimonialisation au Cameroun : Les Diy-gid-biy des monts Mandaras septentrionaux pour une étude de cas*, Thèse de doctorat PhD en ethnologie et patrimoine, Université de Laval, 2014, p.131.

⁶ Madeleine Ndobo, « Les musées publics et privés au Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°155, Vol. 39, Pp. 789-814.

2- Une réappropriation de la patrimonialisation entachée d'ambitions d'authenticité

Lorsque le Cameroun devient totalement indépendant à partir d'octobre 1961, beaucoup d'observateurs ont vu une main de la France dans la création et la configuration des institutions étatiques. Or, le domaine de la culture déroge à cette règle, pour diverses raisons, notamment l'utilisation de la culture pour la construction d'une identité nationale, ainsi qu'une construction d'une culture authentique qui, bien que contenant des éléments de l'histoire, de la religion, de l'art etc., devrait s'arrimer à la construction du développement du Cameroun.

De manière globale et comme brièvement souligné plus tôt, la première Loi fédérale dans le domaine de la culture date de 1963. Elle établit un cadre institutionnel pour la protection des monuments. Mais il s'agissait d'un simple cadre qui n'a été accompagné d'une politique générale qu'à partir de 1969. Cette politique générale a été énoncée au cours du Congrès de L'Union Nationale Camerounaise (UNC) tenu à Garoua, par le Président Fédéral, président dudit parti en ces termes :

« La culture du peuple Camerounais se conçoit dans la double perspective de l'enracinement dans le passé et du dynamisme face à l'avenir. C'est en se réalisant ainsi qu'elle donnera au Cameroun sa carte d'identité parmi les autres peuples de l'univers. Englobant l'ensemble des valeurs traditionnelles (politiques, économiques, sociales, religieuses, artistiques, littéraires), elle doit les traduire en termes de créativité pour ne pas figer notre manière de vivre dans le passé, quelle que soit la richesse de celui-ci, et pour créer une personnalité culturelle camerounaise capable de faire l'histoire tout en restant fidèle à l'authenticité des réponses que son génie propre aura données aux multiples problèmes de son développement futur⁷ ».

Cette assertion laisse clairement entendre que le processus de construction du patrimoine culturel au Cameroun, dans sa réappropriation postindépendance, est conçu avec une ambition d'authenticité ainsi que d'une construction identitaire. Il s'agit d'une vision téléologique qui répond à la fois aux enjeux politiques de la culture dans un environnement comme celui du Cameroun dans les années 1960, ainsi qu'à la fonctionnalité que l'on attribue au secteur culturel, en tant qu'élément devant participer à l'atteinte des objectifs de construction et de développement national. A travers les ambitions de créer une culture dite authentique, il y a implicitement une volonté de s'attaquer aux influences extérieures sinon

⁷ J.C. Bahoken & Engelbert Atangana, *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, Les Presses de l'Unesco, 1975, p.19.

culturelles. L'authenticité se veut ici ce qui est typiquement Camerounais, en opposition au reste du monde, pour apporter une contribution unique aux éléments matérialisant les cultures de par le monde. Cette idéologie d'exclusion sélective des apports culturels externes brouille les pistes d'une construction d'un patrimoine culturel diversifié, pour répudier ce qui se situe en marge de la sédimentation du sentiment d'affection qui sous-tend l'objet patrimonial. Elle rend plus difficile la valorisation du secteur culturel, en semant la confusion entre « identité » et « culture ». Pourtant, si l'identité se veut une exclusivité, « il n'existe (...) pas d'identité culturelle en soi, définissable une fois pour toutes⁸ ».

Le double objectif de l'authenticité culturelle et de la construction d'une identité nationale par la culture a marqué les discours et les interventions sur le patrimoine culturel au Cameroun jusqu'à la fin des années 1990. En février 1974, la politique culturelle a été énoncée par le Président de la République Unie du Cameroun comme un socle en même temps qu'un élément qui devrait revêtir l'impératif de l'unité nationale. Il met ainsi en exergue « le rôle particulièrement important que doit jouer la culture comme moyen essentiel de cimentation et de consolidation de l'unité nationale et comme instrument de développement et de progrès. Elle doit aussi (...) conduire à souligner, en dernière analyse, son impact décisif dans l'affirmation de la personnalité nationale, car la culture est, pour ainsi dire, la carte d'identité d'une nation⁹ ». Dans cette même logique, un colloque sur l'identité culturelle s'est tenu en 1985, sous les auspices du Ministère chargé de la culture et des autorités scientifiques nationales. Germain Loumpet souligne que « les communications s'articulaient autour de maitre-mots et thématiques récurrentes d'intégration culturelle, d'authenticité, de nation, d'identité nationale, d'identité camerounaise, mais aussi d'ethnie et de tribu¹⁰ », obérant de ce fait même l'apparition explicite de la notion de patrimoine culturel.

Ainsi, la trajectoire de la construction patrimoniale place au cœur des préoccupations, l'idée d'un patrimoine culturel authentique, qui sert d'une identité du Cameroun dans ses rapports avec l'extérieur ainsi que dans son unité interne. Dès lors se pose la question de la symbolique de l'héritage colonial allemand dans cette construction du patrimoine culturel.

⁸ Denys Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 3^{ème} Ed., 2004, p. 95.

⁹ Ahmadou Ahidjo, *Discours d'ouverture de la première session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*, Yaoundé, 18-22 décembre 1974.

¹⁰ Germain Loumpet, « patrimoine culturel et stratégies identitaires au Cameroun, analyse d'un mécanisme intégratif transposé », *Enjeux N° 15*, avril-juin 2003, pp. 6-13.

B-La symbolique des vestiges du protectorat allemand

La valorisation d'un vestige historique passe par une prise en compte de ce qu'il symbolise pour les acteurs concernés, de même que le rapport que ces derniers entretiennent avec ledit vestige. S'agissant en particulier des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala, ils ont une importance historique non négligeable et posent la question d'une volonté réelle de perpétuer la mémoire et l'histoire dont ils sont le symbole. Dans cette logique, leur signification passe par des considérations fortement liés aux perceptions, aux souvenirs liés à cette période de l'histoire du Cameroun.

1- Des monuments historiques symboles de la violence coloniale

Une partie des vestiges du protectorat allemand au Cameroun en général et à Douala en particulier est presque unanimement reconnue comme des monuments historiques de fait. Témoins d'un passé aux considérations souvent mitigées, ces vestiges rappellent pour beaucoup, l'extrême violence qui a caractérisé la période du protectorat allemand à Douala. Dans cette ville elle-même symbole de la pénétration européenne au Cameroun, la violence a été utilisée par les Allemands à travers plusieurs phases aussi bien de soumission à l'autorité allemande que de mise en œuvre des projets divers, tels que le plan d'urbanisation de la ville, la construction des infrastructures par le moyen des travaux forcés, ainsi que les jugements qui ont conduit à des condamnations à mort et à la pendaison des notabilités Duala. Stefanie Michels ne manque pas de le relever, lorsque l'auteur indique qu'en interrogeant 66 villages Camerounais dans le cadre d'un projet de thèse, sur la mémoire du protectorat allemand, les termes qui se mettent immédiatement en exergue sont notamment « enlèvement », « bastonnade », « travail forcé » et « problèmes avec les chefs » : « Immediately striking is the prominence of the remembered violence. The majority of this violence is directed against the Africans, especially 'rape' and 'beating', as well as 'forced labour' and 'problems with chiefs', which in most cases subsumed hanging, exiling or imprisoning¹¹ ». Même si l'étude de référence de cet auteur ne se focalise pas sur la ville Douala, il reste qu'elle donne

¹¹ Stefanie Michels, « The Germans were brutal and wilds: colonial legacies », Stefanie Michels. & Albert-Pascal Temgoua (dirs.), *La politique de la mémoire coloniale en Allemagne et u Cameroun-The politics of colonial memory in Germany and Cameroon*, LIT VERLAG Münster, 2005, Pp 37-58

une idée significative d'un pan de ce que symbolisent certains vestiges du protectorat allemand.

Dans son agencement actuel, l'urbanisation dans la ville suit dans une grande mesure, la logique coloniale allemande, celle imaginée par le chef de District de Douala Hermann Röhm en 1910, de créer une ville de ségrégation raciale, avec aux alentours de la zone portuaire, les zones d'habitation des Européens, et vers la périphérie de la ville dans sa configuration du XXème siècle, les espaces habités par les populations locales¹². La mise en œuvre dudit plan d'urbanisation avait suscité une vive opposition des populations de Douala, face aux expropriations qui s'en suivaient. Pour les Duala, leur éloignement des berges du Wouri était synonyme d'une dépossession à la fois territoriale et culturelle : territoriale parce qu'ils perdaient le contrôle de l'accès à la mer et par conséquent le contrôle du commerce extérieur¹³ ; culturelle parce que depuis des siècles, à la faveur de la traite négrière, les Duala se sont fortement liés à l'eau au point où ils s'identifiaient culturellement comme des peuples de l'eau¹⁴. Dès lors, à travers leur chef, Douala Manga Bell, ces populations ont rappelé aux Allemands, que le plan d'urbanisation de la ville était en violation des traités Germano-Douala, qui étaient supposés régir les rapports entre leur communauté et les marchands allemands. Le roi Douala Manga Bell, fort de ses études en droit a ainsi porté la voix de son peuple, faisant entendre le sujet jusqu'au parlement allemand :

« Les protestations auprès du Reichstag et auprès des autorités coloniales locales, ses contacts avec les milieux politiques à Berlin, indisposent le Gouverneur et le Chef de District Röhm, par ailleurs son ancien condisciple à la faculté de droit de l'Université de Bonn (...). Bien imprégné des rapports entre le gouvernement et l'autorité traditionnelle, pétri de culture allemande et maîtrisant parfaitement le système allemand d'administration indirecte, Douala Manga Bell a su faire la part des choses. Il essaiera d'isoler le conflit né d'une question d'ordre économique et politique, de ses devoirs d'intermédiaire naturel entre les autorités coloniales et le peuple¹⁵ ».

¹² Ralph A. Austen, « Duala versus Germans in Cameroon: economic dimensions of a political conflict », *Revue française d'histoire d'Outre-mer* Vol. 64, N° 237, 1977, Pp.477-497.

¹³ Georges Balandier, « Economie, société et pouvoir chez les Duala », *Cahier d'Etudes Africaines*, No 59, Vol. 15, 1975, Pp. 361-380.

¹⁴ Jean-Marie Datouand Djoussou, *op. Cit.*, p. 121.

¹⁵ Madiba Essiben, « Le traité du 12 juillet 1884 comme source de l'antagonisme germano-douala à la veille de la première guerre mondiale », Stefanie Michels & Albert-Pascal Temgoua. (Dr.) (2005), *La politique de la mémoire coloniale en Allemagne et u Cameroun-The politics of colonial memory in Germany and Cameroon*, LIT VERLAG Münster, Pp. 15-23.

De cette démarche contestataire a résulté la condamnation à mort de Douala Manga pendu le 08 août 1914 et de son secrétaire Ngosso Din. Aujourd'hui, pour certains, des bâtiments administratifs allemands à Douala comme le bureau du Chef de district, les bâtiments à caractère militaire et sécuritaire, ainsi que le monument de Douala Manga Bell rappellent cette période difficile. Aussi, le bâtiment de l'hôpital européen dans lequel n'étaient soignées que des personnes de races blanches, rappelle-t-il la mémoire douloureuse de l'apartheid voulu par les Allemands.

En outre, les vestiges des infrastructures et des maisons de commerce allemandes à Douala symbolisent la mémoire du travail forcé, des coups de fouet, du difficile système de portage qui ont caractérisé le protectorat allemand. De manière générale, les travaux forcés s'imposaient à toutes les personnes adultes, mais surtout les hommes, en vue de la construction des infrastructures, ainsi que dans le cadre de punition infligée à des personnes ayant transgressé les règles fixées par les administrateurs allemands. Ces derniers exigeaient par exemple, à chaque Camerounais de présenter une carte de travail, sur laquelle au moins 20 heures de service par mois devaient être mentionnés par un entrepreneur ou chef de chantier de nationalité allemande. Ce qui signifie que chaque Camerounais devait travailler 20 heures par mois au service de l'Allemagne. En l'absence d'une telle mention, la personne mise en cause est sanctionnée de torture, notamment de 25 coups de fouets publics. Bien plus, la main d'œuvre a été surexploitée sur des chantiers divers. Dans le cadre de la construction du chemin de fer par exemple, le matériel de travail était essentiellement manuel ; les difficultés de transport des gros engins n'ayant pas permis l'utilisation d'une technologie avancée sur les chantiers¹⁶. C'est cela qui pourrait justifier le nombre d'années que la construction du chemin de fer a mis au Cameroun sous la période allemande. La figure ci-après met en exergue la masse humaine forcée par les Allemands à dompter les obstacles du milieu naturel en vue du passage des rails. L'image montre un nombre important de personnes d'origine africaine travaillant avec des outils rudimentaires, supervisés par quelques Allemands dont l'accoutrement montre bien qu'ils ne se donnaient pas à des tâches manuelles difficiles.

¹⁶ Il existait des modes de transport, notamment l'utilisation des pirogues sur les fleuves, des animaux pour ce qui est des routes, dans le cadre des échanges commerciaux qui s'étaient développés sur l'ensemble du territoire du Cameroun. Il existait aussi le système de portage humain, surtout appliqué avant l'arrivée à des esclaves. Mais les Allemands ont assujettis une bonne partie de la population à Douala et ses environs, à ce type de portage, qui donnait la signification d'une servitude.



Figure 1 : Surutilisation de la main d'œuvre humaine dans la construction des premières lignes de chemin de fer au Cameroun

Source : Rose Angeline ABISSI, *Le chemin de fer du Nord et la ville de Nkongsamba : croissance et déclin (1911-1991)*, Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé 1, 1996, p.30.

Des morts ont été enregistrés sur ces chantiers du chemin de fer, sans que les familles ne prétendent au moindre droit. A titre d'illustration, la construction des 38 kilomètres qui séparent Ndjock et Makak sur la ligne du chemin de fer du centre aurait coûté la vie à des milliers de personnes. Au regard de ces éléments, les vestiges du chemin de fer symbolisent pour quelques communautés directement liées aux travailleurs concernés, la dure réalité des conditions de vie sur les chantiers.

Pour ce qui est des maisons commerciales allemandes, elles symbolisent également cette dure réalité d'une mémoire de travail forcé, en ce sens que la carte de travail exigé par les administrateurs allemands était validée aussi par le nombre d'heures de travaux effectués en faveur des entrepreneurs européens. Même dans les cas d'emplois formels assortis de salaires, le discours anticolonial a poussé à considérer les vestiges des maisons commerciales de l'époque coloniale comme des symboles de l'exploitation économique. L'image ci-après est illustrative de la main d'œuvre mobilisée en faveur des compagnies allemandes :



Figure 2 : Chargement d'une cargaison de banane en partance pour l'Allemagne, Douala

Source : <http://www.wikiwand.com/en/Kamerun>, consulté le 12 octobre 2015.

Sur cette image, une cargaison de banane est en train d'être chargée sur un navire, pour être livrée en Allemagne. Les ouvriers, portant la banane sur la tête ou les épaules, sont essentiellement des travailleurs locaux, surveillés par quelques personnes d'origine européenne, en toute vraisemblance des Allemands, qui ne daignent pas se salir dans les travaux manuels. Ces travailleurs pourraient être aussi bien des employés en bonne et due forme, que des personnes soumises aux 20 heures mensuelles de travail au service de l'administration ou des entrepreneurs allemands. Dès lors, les vestiges des maisons commerciales allemandes symbolisent cette mémoire douloureuse du travail forcé. Elles pourraient aussi matérialiser les progrès socioéconomiques du Cameroun sous protectorat allemand.

2- Des vestiges témoins d'une évolution socioéconomique du Cameroun

Loin d'être tous uniquement des symboles d'un passé douloureux et rejeté, les vestiges du protectorat allemand au Cameroun matérialisent aussi pour certains, les bases du système

d'organisation politique actuelle, mais aussi les progrès vers la modernité européenne réalisés au cours de la période de la présence coloniale allemande. Il s'agit en particulier des progrès en relation avec les infrastructures, notamment les routes, les chemins de fer, dans le domaine de la science (en particulier la botanique et la médecine), et dans le domaine des télécommunications, par l'introduction de la téléphonie.

Le tout premier livre d'histoire du Cameroun écrit par un intellectuel Camerounais, Engelbert Mveng, souligne qu'au-delà des guerres, de la violence, du travail forcé etc qui ont caractérisé la présence coloniale allemande, le protectorat allemand marque aussi la naissance d'un Etat sous le modèle westphalien¹⁷. Ce sont en effet les Allemands qui ont mis ensemble les communautés camerounaises qui n'avaient de liens dans l'histoire précoloniale que davantage commerciaux, sous la bannière d'un seul pouvoir central. Ce sont aussi les Allemands qui ont tracé les frontières dudit Etat ; lesquelles frontières, modifiées du fait des conjonctures politiques, continuent de délimiter le Cameroun actuel. C'est donc la période du protectorat allemand qui marque la naissance de l'Etat du Cameroun¹⁸. Dans cette logique, un pan des vestiges du protectorat allemand constitue une part importante de l'histoire des institutions politiques camerounaises. Les sièges des institutions comme les palais des Gouverneurs allemands, les bureaux des chefs de districts entre autres traduisent les origines du pouvoir central actuel au Cameroun. Ce qui ne signifie pas un rejet du pouvoir dit traditionnel, représenté aujourd'hui par les chefferies de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré, et dont la dimension culturelle est largement reconnue.

Au-delà de cette symbolique politique, les vestiges du protectorat allemand rappellent aussi à un nombre important de Camerounais, les progrès socioéconomiques que leurs parents ou ancêtres ont connu. De par la construction des routes, des lignes de chemin de fer, de par les activités des multinationales qui ont employé près de 20.000 personnes dans les plantations, pour le transport et dans une moindre mesure la distribution, le Cameroun sous protectorat allemand s'était doté d'un niveau de développement relativement important¹⁹. Les

¹⁷ Engelbert Mveng consacre plusieurs chapitres à la présence coloniale allemande, en évoquant aussi bien les guerres coloniales que la dimension constructive d'un Etat unitaire. Lire Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine, 1963.

¹⁸ Adalbert Owona, « La naissance du Cameroun (1884-1916) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. 13, N°49, 1973, Pp. 16-36.

¹⁹ Il convient néanmoins de relever que pour certaines communautés enrôlées de force sur les chantiers, les Allemands n'ont pas construit le chemin de fer au Cameroun. Ce sont plutôt d'après elles, les travailleurs

données orales collectées par Stefanie Michels évoquent une opportunité ratée de développement du fait du départ des Allemands pendant la première guerre mondiale.

Au demeurant, l'héritage du protectorat allemand symbolise à la fois un héritage rejeté du fait des souvenirs douloureux, mais aussi un héritage symbolisant une mutation institutionnelle et socioéconomique. Cette double image laisse partie à la médiation culturelle, ou du moins à l'interprétation, afin de conférer un statut ou non de patrimoine culturel aux différents objets et lieux de mémoire du protectorat allemand. C'est ce statut qu'il conviendrait de rechercher dans les projets patrimoniaux.

II- Les vestiges du protectorat allemand dans les projets patrimoniaux à Douala

La valorisation d'un site historique indique une volonté de sa patrimonialisation, aussi bien dans le but culturel, touristique que pour le développement local. Elle témoigne d'une orientation mémorielle visant à donner un sens à l'histoire du site en question. Les vestiges du protectorat allemand à Douala sont, comme souligné ci-haut, des sites d'un mémoire porteuse d'une dichotomie, auxquels seule une interprétation ou médiation culturelle permettra de donner un sens et une essence fonctionnelle. Ils sont porteurs d'un poids historique qui tente de leur denier une valeur patrimoniale quelconque, lorsque des auteurs comme Jean François Bayart et Romain Bertrand s'interrogent sur la nature même de ce qu'on appelle « legs colonial²⁰ ». Néanmoins, pour concilier ces considérations théoriques à la pratique, il paraît pertinent de voir dans quelle mesure les vestiges du protectorat allemand à Douala s'intègrent dans le patrimoine culturel au Cameroun (A) d'une part, et de l'autre, d'évoquer des projets visant leur valorisation (B).

A- Le patrimoine colonial dans le patrimoine culturel au Cameroun

Comprendre le statut des sites et biens hérités de la période du protectorat allemand dans le vaste ensemble du patrimoine culturel camerounais passe par une brève présentation

Camerounais qui l'ont fait, au péril de leurs vies. Néanmoins, sans en faire un objet de dithyrambe, le mérite revient au moins partiellement aux Allemands en ce sens qu'il s'agit de leur projet et de leur technologie.

²⁰ Jean François Bayart & Romain Bertrand, « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, No. 12, 2006, Pp. 134-160.

dudit patrimoine, ainsi que l'évocation des considérations réservés du point de vue officielle à ces sites.

1- Une aperçue du patrimoine culturel Camerounais

D'après Jean-Marie Djatouand-Djoussou, la trajectoire de la patrimonialisation au Cameroun a conféré une place de choix à des sites d'expression culturelle des populations locales. Cette orientation, portée vers la recherche d'une authenticité culturelle comme soulignée plus tôt, a donné une physionomie particulière au patrimoine culturel camerounais jusqu'à une période récente. En effet, le modèle culturel des populations locales rend complexe le processus de patrimonialisation, en ce sens qu'il connecte le territoire aux pratiques rituels et aux objets utilisés dans ces rituels. Aussi, l'ambition gouvernementale de construire une identité nationale, de consolider l'unité du pays par la culture n'a pas favorisé une diversification du patrimoine culturel. La sélection d'éléments constitutifs dudit patrimoine a suivi une logique de brassage ethnique ou culturel, visant à taire toute velléité de supériorité ethnoculturelle. Dans ce contexte, il y a bien de toute évidence, une difficulté à dresser un inventaire du patrimoine, ou même une liste indicative des éléments inscrits ou classés au titre de patrimoine culturel national. Le paysage culturel du Cameroun se trouve ainsi noyé dans un environnement marqué par une frénésie quant à l'affirmation d'éléments ethnoculturels comme partie intégrante de la culture dite nationale.

Partageant cette analyse et tentant de dresser une classification du patrimoine culturel au Cameroun, Kameni Germain Gouajeu souligne que les résultats des inventaires n'ont jamais été publiés, rendant de ce fait même difficile toute présentation synoptique du patrimoine culturel du Cameroun entre 1960 et 2000. L'auteur relève du moins, au titre du patrimoine matériel, en particulier le patrimoine mobilier, des objets d'art, des objets archéologiques ainsi que de collections de zoologie et de botaniques importantes éparpillées sur l'ensemble du territoire national. Une liste complète de ces objets, ou leur évaluation reste difficile, en partie parce que toutes les collections des chefferies traditionnelles par exemple n'ont pas été répertoriées. Au rang du patrimoine culturel immobilier, l'étudiant d'histoire mentionne des monuments et des sites, en omettant systématiquement certains bâtiments coloniaux dont l'historicité n'a pas traversé l'indépendance. Pour la ville de Douala précisément, la liste des principaux monuments historiques ne mentionne que la Délégation

provinciale de la Culture (l'ancien Bureau du Chef de District pendant la période du protectorat allemand), en dehors des monuments intentionnels²¹.

De même, jusqu'à une période très récente, il était très difficile de repérer des documents officiels qui classifient les vestiges du protectorat allemand au titre de patrimoine culturel, en l'absence, telle que souligné ci-haut, d'un inventaire public. Il existe néanmoins des appellations de monuments historiques collées à certains des bâtiments datant du protectorat allemand ; laquelle appellation dénote davantage de cas particulier et des circonstances que d'une considération étendue à l'ensemble des éléments datant de la période coloniale. Ainsi, sur l'un des sites web du Ministère des Arts et de la Culture, un panorama du patrimoine culturel du Cameroun exclut systématiquement le patrimoine colonial en général. Ce panorama mentionne notamment : la réserve de la faune du Dja, les gravures rupestres de Bidzar, les chefferies traditionnelles (Bamoun, Bafout, Rey-Bouba entre autres)²², le site archéologique de Shum Laka, les chutes de la Lobé, le parc de Waza etc²³. L'une des curiosités de ce listing est qu'il n'évoque ni l'inventaire, ni le caractère incomplet des éléments mentionnés au titre du patrimoine culturel du Cameroun. Aussi la liste reprend-elle systématiquement les mêmes éléments légèrement enrichis, pour en faire dans une autre fenêtre sur le même site web, des sites touristiques²⁴.

2- Des sites coloniaux de plus en plus intégrés dans le patrimoine culturel

Réfléchir sur l'intégration ou non des sites en lien avec l'histoire coloniale du Cameroun dans son patrimoine revient, soit à observer l'utilisation courante de ces sites, soit à vérifier leur statut par rapport à la liste des éléments constituant le patrimoine culturel. S'agissant particulièrement des vestiges du protectorat allemand à Douala, le premier chapitre a montré à quel usage les plus représentatifs de ces vestiges sont destinés aujourd'hui. De manière générale, l'on constate qu'il n'y a pas d'éléments d'usage culturel à proprement parler, malgré le fait qu'il s'agit de témoignages importants de l'évolution du pays. Il y avait

²¹ Kameni Germain Gouajeu, *Le patrimoine culturel camerounais : typologie, nature et politiques de conservation de 1960 à 2000*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2001/2002, p.35.

²² Estelle Piou et al., « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun », *La Lettre de l'OCIM*, No 139, 2012, Pp. 30-39.

²³ Anonyme, « Patrimoines culturels », *Ministère des Arts et de la Culture (Cameroun)*, <http://www.miniculture-cameroun-gov.com/patrimoine-culturel>, consulté le 12 février 2017.

²⁴ Anonyme, « Sites touristiques », *Ministère des Arts et de la Culture (Cameroun)*, <http://www.miniculture-cameroun-gov.com/sites-touristiques>, consulté le 14 mars 2017.

en effet, à l'accession aux indépendances du Cameroun, une frénésie totale, quand il s'agit de s'approprier la mémoire coloniale, en ce sens que la trajectoire de la décolonisation a conduit à une opposition entre le local et l'étranger, entre l'Africain et l'Européen, et de facto une construction patrimoniale portée vers le « notre²⁵ ». Dans ce « notre », l'héritage colonial avait été perçu comme symbole d'aliénation et synonyme d'une acceptation du fait colonial. Ce qui serait pour certains, en contradiction avec les luttes pour l'indépendance.

Néanmoins, les évolutions récentes ont conduit à considérer des bâtiments coloniaux comme faisant partie du patrimoine architectural du Cameroun. Dans une évocation de la nécessité de mener à terme un travail d'inventaire, le Ministère des Arts et de la Culture souligne quelques pistes, au rang desquelles le patrimoine colonial. Aussi son site web dit officiel souligne-t-il qu'une « mention particulière concerne le patrimoine architectural de l'époque allemande (1884-1919) et de la période sous administration française et britannique²⁶ ». A titre illustratif, le Ministère des Arts et de la Culture souligne que la ville de Douala en particulier regorge d'éléments architecturaux intéressants, en citant l'exemple de l'hôpital allemand, du palais des rois Bell dit la Pagode, ainsi que de la villa Mandesi Bell. Ces exemples démontrent une volonté de nuancer les vestiges appartenant à l'administration allemande et ceux érigés par des Camerounais. Aussi à l'évidence, l'orientation en vue de l'inventaire se limite au patrimoine architectural, alors que les vestiges industriels sont de la même importance. Une meilleure compréhension de cette intégration progressive des vestiges coloniaux dans le patrimoine culturel passe aussi par la mise en évidence des projets éventuels de valorisation.

B- Des projets peu fructueux de valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala

Le statut des vestiges d'une histoire dépend aussi des projets qu'on leur consacre. Ces projets témoignent de la réappropriation de l'histoire et de la mémoire que ces vestiges incarnent. Dans le cas des vestiges du protectorat allemand à Douala, il paraît nécessaire de mettre en exergue les projets gouvernementaux et ceux émanant des associations ou communautés.

²⁵ Mathias Eric Owona Nguini, *op.cit.*

²⁶ Anonyme, « Patrimoine de l'époque coloniale », *Ministère des Arts et de la Culture (Cameroun)*, <http://minac-cm.com/index.php/politiques-ministerielles/inventaire-du-patrimoine-culturel/170-inventaire-du-patrimoine-suite-2>, consulté le 12 avril 2017.

1- Une tentative gouvernementale de valorisation portée vers le tourisme

Au niveau gouvernemental, il est presque rare de retracer des projets de valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala. L'Ambassadeur d'Allemagne au Cameroun en 2005 s'était d'ailleurs inquiété de cet état de fait en exprimant son incompréhension quand à un manque d'intérêt pour la conservation des monuments historiques au Cameroun, ainsi que le rejet de la responsabilité de la valorisation des sites datant de la colonisation aux pays colonisateurs²⁷. En effet, la plupart des bâtiments datant du protectorat allemand sont utilisés sur le tas par l'administration camerounaise, sans aucune autre forme de considération en termes de lieux-mémoire ou sites historiques. Ainsi, à Douala, l'ancien hôpital européen abrite des démembrements territoriaux de la police et de quelques Ministères. Rien ne souligne, si ce n'est l'imaginaire du visiteur qu'il se trouve dans un espace symbolisant un pan des politiques sanitaires et ségrégationnistes prônées par les Allemands. Le siège du Gouvernement situé dans le même quartier, est occupé par les démembrements du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. De même, le bureau allemand du Chef de District de Douala sert de locaux des démembrements du Ministère des Arts et de la Culture. Il en est ainsi de la résidence des Gouverneurs Allemands, transformé en Palais présidentiel, interdit de tout accès. Dans la plupart des cas, aucune action du Gouvernement ne permet d'indiquer qu'il s'agit de sites historiques. Aussi, l'utilisation est souvent dénuée d'entretien, dans un contexte de rareté de ressources et de resserrement du budget des administrations publiques.

L'un des projets qu'il nous a été possible de repérer date des débuts des années 1990. Il y avait en toile de fond, une volonté exprimée de relancer le secteur culturel, avec l'annonce de plusieurs activités majeures comme l'engagement de la procédure pour l'inscription de divers sites sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, l'établissement d'un inventaire du patrimoine etc. Dans cette logique, des actions ont été menées, visant particulièrement l'héritage historique de la ville de Douala. Il s'agit de la création d'un Comité, sous la bannière de plusieurs Ministères, notamment le Ministère de la Culture, le Ministère du Tourisme, ainsi que la Communauté Urbaine de Douala²⁸. Par cet acte, le Gouvernement envisageait de patrimonialiser les vestiges historiques de la ville, en faisant des monuments,

²⁷ Correspondance du 15 février 2005, adressée au Président d'ICOMOS Allemagne.

²⁸ Arrêté Ministériel No0265/MINUH/MINCULTURE/MINTOUR/CUD du 21 août 1992, portant création d'un Comité de suivi de l'opération de restauration et de réhabilitation du patrimoine historique de la ville de Douala.

en les rendant utiles pour la ville, mais aussi pour le développement du secteur touristique. Le Comité avait entre autres missions :

- l'identification du patrimoine historique digne d'intérêt ;
- la définition de la destination des locaux à réhabiliter et de la réinstallation des services publics touchés par cette opération ;
- les négociations des financements de l'opération ;
- la programmation et du suivi des études et des travaux de restauration et de réhabilitation dudit patrimoine.

Au fond, la mise au-devant de la scène du Ministère du tourisme témoigne d'une valorisation peu portée vers la culture, mais davantage vers un but fonctionnel, celui du tourisme.

Dans cette même dynamique, la Communauté Urbaine de Douala semble intéressé de valoriser le patrimoine de la ville. Tentant une récupération du projet du Gouvernement, plombé par la crise et la dévaluation du Franc CFA, en lançant une étude de faisabilité sur la valorisation/préservation du patrimoine culturel de la ville de Douala en 2009. L'étude confiée à un consortium italien, composé de *Cotecno Development Consulting Srl* et *Mga architettura & ingegniera Srl* ont rendu un résultat qui, pour la première fois mentionne les vestiges coloniaux comme des éléments du patrimoine culturel de la ville²⁹. En toute vraisemblance, cette étude est restée sans suite, dans la mesure où le patrimoine visé reste toujours sans valorisation réelle. Des projets associatifs essaient d'apporter leur contribution à cet effet.

2- Des projets associatifs peu visibles

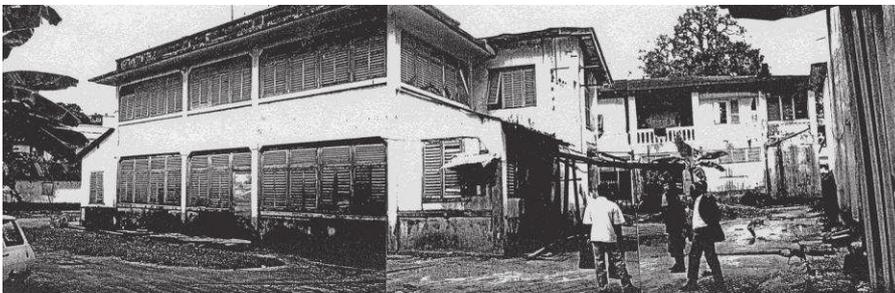
Quelques projets portés par des associations ont aussi visé la valorisation d'un certain nombre de vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala. Les plus significatifs de ces projets sont portés notamment par la Galerie d'art contemporain *Doual'art* et ICOMOS.

Il faut en effet remonter aux années 2000 pour voir des tentatives de mise en œuvre de projets de patrimonialisation des vestiges allemands dans la ville de Douala. L'un des projets est celui dans le cadre de l'ICOMOS. Comme souligné au chapitre précédant, le Comité national allemand de cet organisme, de concert avec le Comité camerounais avait projeté la reconversion de bureau allemand des Postes, en un musée des techniques postales. Des plans

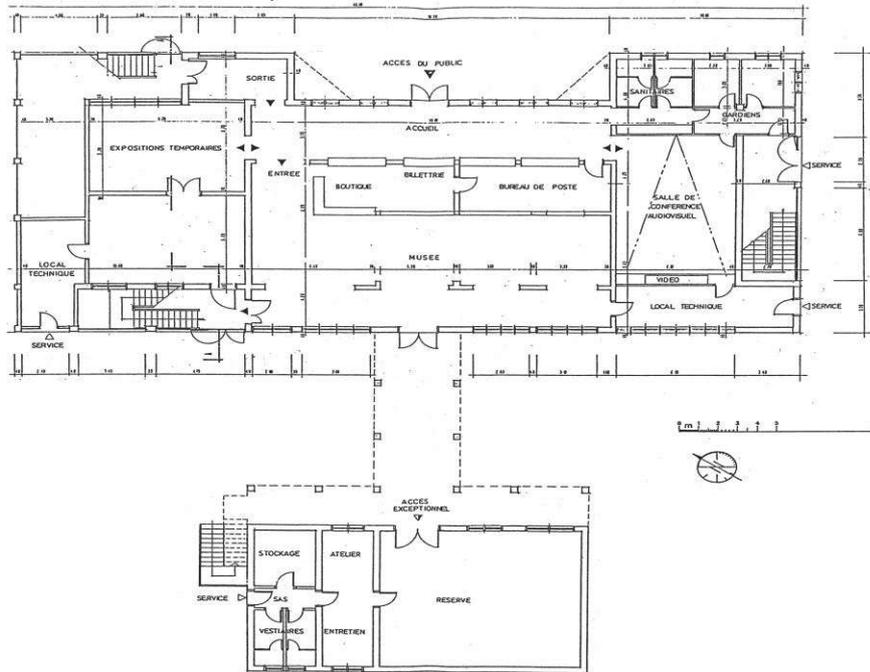
²⁹ Communauté Urbaine de Douala, *Etude de faisabilité sur la préservation/valorisation du patrimoine culturel de la ville de Douala : rapport diagnostic*, 15/10/2009.

de reconversion du bâtiment existant sans que d'autres détails, en l'occurrence les sources de financement, le plan de gestion, la constitution de la collection etc. ne soient disponibles, en raison de l'avortement du projet. Dans un échange de mail sur le sujet, avec le Professeur Siegfried Enders, Président du Comité allemand d'ICOMOS, celui-ci évoque deux raisons principales qui ont enlisé le projet. D'abord la corruption au Cameroun, qui selon lui n'avait pas facilité le travail, ensuite, l'inexistence en ce moment d'un Comité camerounais d'ICOMOS qui servirait de vis-à-vis avec les partenaires allemands disposés à financer le projet, dont les plans architecturaux sont les suivants :

Bâtiment original à reconvertir

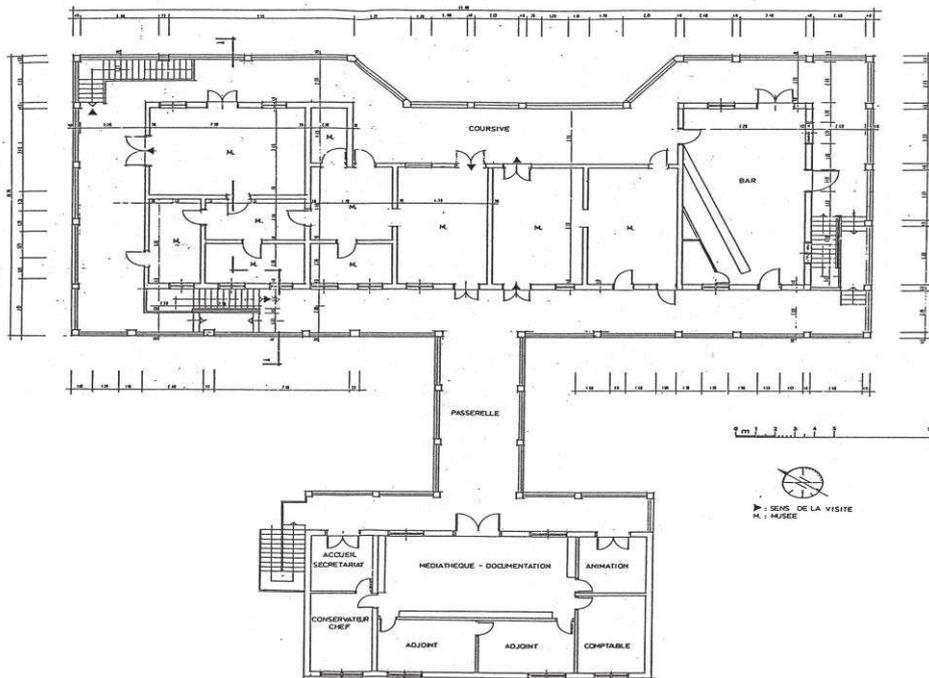


Plan de restauration : Rez de chaussée



Réalisé par Mohaman Haman, ancien Président d'ICOMOS Cameroun

Plan de restauration : Etage



Réalisé par Mohaman Haman, ancien Président d'ICOMOS Cameroun

Vues du bâtiment final reconverti



Somme toute, la réalisation du projet du musée de la poste aurait servi d'exemple pour la reconversion d'autres vestiges du protectorat allemand à Douala. Il s'agit d'un projet

témoin dont la définition initiale démontre des opportunités et des possibilités disponibles pour la préservation desdits vestiges.

Par ailleurs, Doual'art est un exemple pertinent d'association privée sur le sol camerounais, œuvrant dans le domaine des arts et de la Culture. *Doual'art* est un organisme d'art à but non lucratif, fondé en 1991 par Didier Schaub et Marylin Douala Bell. L'organisme se focalise sur l'art contemporain, en organisant ou participant à plusieurs activités aussi bien nationales qu'internationales, en relation avec l'art et la transformation urbaine. Au rang des activités de ce centre culturel en ce qui concerne les vestiges du protectorat allemand, il convient de noter le repérage des monuments historiques de la ville. Il s'agit d'une sorte d'inventaire, avec une description synthétique de chaque élément, qui se voit collé une étiquette de monument historique (classification non officielle). Initié en 2007, le projet a permis de poser des « arches de la mémoire » sur 30 sites historiques au rang desquels des sites liés à la mémoire de la colonisation allemande et française³⁰. Aussi le projet a-t-il participé à la conscientisation de la population locale sur la valeur patrimoniale des sites historiques, dont certains sont restés à l'abandon et en décrépitude. Par ailleurs, le centre culturel *Doual'art* a une signification particulière pour les vestiges du protectorat allemand, en ce sens que sa présidente, Marylin Douala Bell est la petite fille du roi Douala Manga Bell pendu par les allemands. Elle porte ainsi un regard particulier sur la mémoire du protectorat allemand, qu'elle invite à plutôt patrimonialiser.

Au demeurant, l'amnésie des années 1960 face aux vestiges coloniaux semble de plus en plus dépassée, en faveur de leur intégration au rang du patrimoine culturel, en tant que témoignage important de l'histoire du Cameroun. Cette évolution ouvre des portes à un champ presque nouveau pour les acteurs locaux de la culture, qui ont l'opportunité de formuler des projets susceptibles d'aider à la valorisation et à une meilleure préservation des vestiges coloniaux.

³⁰ www.doualart.org, consulté le 20 septembre 2015.

Chapitre IV

Pistes et projets de valorisation des vestiges du protectorat allemand a douala : approches empiriques pour la mise en valeur d'un patrimoine dissonant

Abstract

It is common that professional of cultural heritage suggest projects for the enhancement of historic sites, by reuse, reconversion just to name these examples. In many cases, these projects focus on architectural aspect, as to show what a site or a building could become by rehabilitation and reuse. Although these approaches have proven to be efficient, they are surrounded by some weaknesses, especially where there is an unsatisfactory awareness of the cultural value of historical buildings. In Douala in particular, an architectural project for the reconversion of a German building has been initiated by ICOMOS and felt for many reasons, among them the inadequate awareness for culture. In this regard, there is a need to diversify the approaches and suggestions of project targeting the enhancement of the German colonial remains.

Some examples of the reuse of German colonial remains in Lüderitz and Swakopmund (Namibia) serve to proof that these remains could help strengthen cultural tourism. In both of these Namibian cities, colonial remains have been preserved as monuments before becoming part of touristic roads or circle. On the basis of these examples, it seems that legal protection could be the first suitable action towards the preservation of the German colonial remains in Douala. The status of monument should be conferred to them, as the beginning of their integration in the cultural heritage. Also, there is a need for a didactic of heritage in Cameroon to raise heritage awareness. Didactic of heritage means the use of cultural heritage in colleges, high schools and universities in order to integrate heritage as citizens concern in the daily life of Cameroonian.

On more empirical approaches, it seems necessary to take into consideration that there are so many public and local administrations that are evolved in the project of cultural enhancement, with regard to the actual administrative organization of Cameroon. To give more chances of success to projects, initiators have to show their potentiality to participate in local development. In this regard and to summarize, many challenges surround the enhancement of colonial or historical sites in Cameroon.

A partir du chapitre précédant, il est aisé de comprendre que les vestiges du protectorat allemand au Cameroun se rangent dans la catégorie du patrimoine que la littérature anglo-saxonne désigne affectueusement par le concept de *dissonant heritage*. Développé pour désigner le patrimoine se référant à la mémoire douloureuse comme celle des guerres¹, ce concept se réfère pour ainsi dire, à un patrimoine dont la valeur se discute en fonction des groupes d'intérêt et dont l'interprétation peut faire l'objet d'une réécriture². Cette définition souligne qu'il n'y a pas de signification figée pour ce type de patrimoine. Elle met au centre, le travail de l'historien, qui construit, à partir de l'interprétation de la mémoire et de l'objet lui-même, la valeur patrimoniale de ce dernier. Valoriser les vestiges du protectorat allemand à Douala revient en partie à réécrire leur interprétation dans la perspective d'une meilleure appropriation des populations locales, et partant, des instances gouvernementales.

Cette valorisation est tributaire des instruments juridiques qui l'encadrent du point de vue local, mais aussi des finalités qu'on pourrait lui assigner. A cet égard, l'objectif du présent chapitre est de proposer des pistes pour une meilleure mise en valeur des vestiges de la colonisation allemande à Douala. Il s'articule autour du cadre réglementaire (I) et des projets concrets (II).

I- Approches et cadre réglementaire de mise en valeur des vestiges du protectorat allemand à Douala

Dans la perspective de suggérer des pistes pour la valorisation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala, il paraît judicieux au préalable, de relever le cadre réglementaire camerounais en matière de mise en valeur du patrimoine culturel, ainsi que de s'inspirer des exemples de valorisation de l'héritage colonial allemand dans d'autres pays, notamment africains.

¹ Lire à ce sujet, l'intéressant ouvrage de J. E. Turnbridge & G. J. Ashworth, *Dissonant heritage : the Management of the past as a resource in conflict*, Belhaven, 1996.

² David Bruce & Oliver Creighton, « Contested Identities : the Dissonant Heritage of the European Town walls and walled towns », *International Journal of Heritage Studies*, Vol. 12, 2006, pp. 233-254.

A- Cadre règlementaire de mise en valeur du patrimoine culturel au Cameroun

Très souvent, les spécialistes du patrimoine accordent peu d'importance aux instruments juridiques qui encadrent la mise en valeur du patrimoine³. Or, de ces instruments dépend la faisabilité des projets patrimoniaux. Ils conditionnent et fixent les interventions des différents acteurs impliqués, de même que les objectifs vers lesquels les projets doivent être portés.

1- Des interventions multisectorielles.....

Malgré les évolutions évoquées dans le chapitre précédant, concernant notamment une définition peu précise et tardive de la politique culturelle, l'absence d'investissements en matière d'entretien et de développement des musées, l'entremêlement entre politique culturelle et objectifs politiques de construction de l'unité nationale etc., la culture au Cameroun est un domaine d'une grande importance socioéconomique. La culture matérialise et vulgarise en effet les savoir-faire artistiques, techniques et technologiques d'un peuple, par la sculpture, la musique, la science etc. Le patrimoine culturel conserve ainsi, les évolutions d'une société, en permettant aux générations avenir, de se ressourcer du génie créateur de ceux qui les ont précédés. Dans cette logique, la culture s'interconnecte avec plusieurs autres questions d'intérêt national, en l'occurrence les questions de développement, de tourisme, d'urbanisme, de technologie, de la littérature entre autres. C'est à ce titre que les interventions en matière de valorisation des sites historiques notamment coloniaux, sont par essence multisectorielles.

Au Cameroun, en matière de patrimoine culturel, l'évolution institutionnelle a donné naissance depuis quelques décennies, d'un Ministère spécifique chargé de la culture. Cette évolution est partie d'une nomenclature un peu émiettée, avec par exemple en 1963, la création d'une Commission Supérieure de protection des monuments, objets et sites de caractère historique ou artistique⁴, logée au sein du Ministère de l'Education. Cette institution matérialise la transposition en droit Camerounais, de l'héritage culturel matériel

³ Nous insisterons davantage ici sur le droit interne, bien que le Cameroun étant partie aux Conventions de l'Unesco.

⁴ Loi Fédérale No 63-22 du 19 juin 1963.

des systèmes coloniaux, de même que la Loi qui la crée définit les règles de patrimonialisation des objets et sites culturels ainsi que des mesures visant leur protection, en l'occurrence l'inaliénabilité des biens classés, ainsi que la création d'un périmètre de sécurité pour les sites culturels. Elle présage aussi de la multitude des intervenants en matière de patrimonialisation, en l'occurrence l'Office du Tourisme, le Ministère de l'Administration territoriale, le Ministère de l'Economie etc. tous représentés au sein de la Commission Supérieure⁵. De manière explicite, cette Loi indique le rôle des Préfets dans le processus de création d'une zone de protection des monuments historiques. Elle souligne une compétence particulière du Ministère en charge des affaires culturelles, notamment pour la déclassification dans la perspective des travaux d'intérêt général. Dans ce cadre précis, l'article 18 souligne que les Communes disposent des mêmes prérogatives que ledit Ministère. Il convient de souligner que les archives semblaient échapper à cette époque, du domaine culturel, dans la mesure où concomitamment, il existait à la Présidence de la République, une Direction des Archives et de la Bibliothèque Nationales.

La Loi No2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel, cadre actuel de référence du droit interne camerounais en matière de patrimoine culturel, hérite de ce background historique. Cette Loi définit le bien culturel comme « document, objet, monument, bâtiment, ruine, site, paysage, événement, représentation, style, expression ou pratique ayant une valeur patrimoniale ». L'article 3 de cette Loi indique les différentes composantes du patrimoine culturel au Cameroun, notamment :

- Suivant l'ancienneté (patrimoine archéologique, patrimoine historique, patrimoine ethnographique etc) ;
- Suivant le régime de propriété et l'intérêt revêtu à l'échelle locale ou nationale (patrimoine culturel familial, collectif ou de particulier, le patrimoine culturel municipal ou communal, le patrimoine culturel régional, le patrimoine culturel, et enfin le patrimoine culturel mondial) ;
- Suivant leur nature meuble ou immeuble (on retrouve ici les produits de prospection et de fouilles archéologiques, les objets à caractère historique isolé, les produits ethnographiques, les gites paléontologiques, les effigies et monuments fixes, les sites ou monuments naturels terrestres ou marins etc) ;
- Suivant leur caractère matériel et immatériel.

⁵ Article 2 de la Loi Fédérale No 63-22 du 19 juin 1963.

En matière de propriété, le patrimoine culturel peut appartenir à l'Etat, aux Collectivités territoriales décentralisées ou à des personnes privées. Les initiatives de reconnaissance, de classement reviennent en toute logique, à l'une de ces trois catégories de propriétaire, avec un rôle prioritaire du Ministère en charge de la culture, qui représente l'Etat dans la catégorie des propriétaires et qui prend des actes administratifs affectant les biens culturels.

Ce rôle prééminent du Ministère des Arts et de la Culture est précisé par le décret qui l'organise, en lui confiant entre autres missions :

- Le développement et de la diffusion des arts et de la culture nationale ;
- La préservation des sites et monuments historiques ;
- La protection, de la conservation, de l'enrichissement et de la promotion du patrimoine culturel, artistique et cinématographique ;
- La promotion de la création artistique et culturelle ;
- La gestion musées, des bibliothèques, des cinémathèques, des médiathèques et des archives nationales⁶ etc.

Ainsi, le processus de patrimonialisation obéit à une logique multisectorielle, dans la mesure où du point de vue organique, il fait intervenir plusieurs administrations en s'inscrivant dans des objectifs de développement. Cet enchevêtrement des compétences pourrait déteindre sur la mise en œuvre des projets culturels, lorsque dès le départ, le rôle de chacune des institutions n'est pas bien compris. Aussi pourrait-on se retrouver dans des contradictions, à l'exemple des chutes de la Lobé pour lesquelles il a semblé se traduire un antagonisme entre l'objectif de protéger et celui du développement du territoire par la réalisation d'autres projets. Dans pareille circonstance, les projets de valorisation culturelle portés vers des objectifs de développement pourront avoir plus de chance de succès.

2-portées vers des objectifs de développement

Le patrimoine culturel au Cameroun est au service des causes politiques, notamment l'intégration nationale et le développement économique. L'intégration nationale, comme relevée dans le chapitre précédent, guide le choix de mise en valeur du patrimoine culturel. Cet objectif sous-tend les discriminations des éléments de forte prégnance ethnique,

⁶ Article 1^{er} du Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture.

susceptible de faire l'objet d'une interprétation tendant vers l'érection par l'Etat d'un groupe ethnoculturel au-dessus des autres⁷. En matière de développement, la mise en valeur des sites culturels se fait dans la prise en compte des retombées économiques et financières éventuelles. Parce que le patrimoine (culturel et naturel) nourrit le secteur touristique, en fournissant à ce dernier, les éléments de son attrait, au Cameroun, le Ministère en charge du Tourisme est systématiquement associé aux projets culturels. La définition d'un projet culturel doit en conséquence s'accompagner de prévisions de son impact sur le développement local.

Or, la réglementation au Cameroun comme d'ailleurs dans beaucoup de pays, n'énonce pas la manière dont le patrimoine culturel contribuera au développement local ou du pays. Elle obère tout aussi sa valeur éducative, laissant explicite uniquement l'aspect ou la finalité politique, à savoir l'intégration nationale. Dans ce contexte, « il convient dès lors de développer des modes de protection qui, d'une part, associent une pluralité d'acteurs et déclinent des principes participatifs de protection et de gestion du patrimoine et, d'autre part, renforcent les capacités des institutions publiques en charge du patrimoine⁸ ». En l'absence de tels mécanismes qui fassent ressortir l'intérêt des populations pour la valorisation du patrimoine, ces dernières se sentiraient étrangère au patrimoine, et de facto ne trouveraient pas de raison de contribuer à sa protection. Ce manque d'intérêt de la population induirait aussi une faiblesse de l'action politique, dans la mesure où l'objectif de tout organisme politique dans une démocratie est notamment de satisfaire les besoins de la population. On pourrait penser que le résultat escompté par l'initiative de valorisation pourrait infléchir le désintérêt de la population, mais cela dépendrait largement et avant tout, du succès des projets et ensuite du timing de l'adhésion que recherche le politique. Il est ainsi clair que pour que les projets de valorisation des vestiges du protectorat allemand aient du succès, ils doivent porter une forte contribution au développement local, comme c'est le cas des vestiges du protectorat allemand en Namibie, qui constitue l'essentiel des sites touristiques historiques.

⁷ Le choix de l'érection des langues des colonisateurs comme langues officielles obéit effectivement à cette logique de construction d'une identité culturelle nationale intégratrice des divers backgrounds ethnoculturels.

⁸ Bakonirina Rakotomamonjy (coordonnateur de l'équipe de rédaction), « Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientation pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne », *ICCRROM Conservation Studies No 9*, 2009

B- Des approches de valorisation des vestiges de la colonisation allemande : exemples en Namibie

Une approche comparée pourrait aider à affiner des stratégies de valorisation des vestiges du protectorat allemand au Cameroun. Dans cette logique, la Namibie est un pays qui peut servir d'exemple de par son histoire et l'importance du patrimoine dans sa vie socioéconomique. Pays d'Afrique Australe, la Namibie a été colonisée par l'Allemagne en 1884. En 1915, le pays est conquis par les troupes de l'Union d'Afrique du Sud, qui prennent la place de l'administration coloniale allemande. Cette occupation sera transformée en 1920 en régime de Mandat par la SDN, confiant à l'Afrique du Sud, le soin de conduire le peuple Namibien à son autodétermination. C'est en 1990 que le pays accède à l'indépendance. Depuis lors, la question de la mémoire coloniale se pose avec acuité, surtout que le massacre des hereros perpétrés par les Allemands en 1904 peine à être reconnu comme génocide par la communauté internationale. Le pays a en effet conservé des éléments importants de son histoire coloniale. A cet égard, des exemples tirés des villes de Lüderitz et de Swakopmund permettront d'illustrer la conservation et la valorisation des vestiges du colonialisme allemand.

1- L'héritage colonial allemand dans la ville de Lüderitz (Namibie)

Lüderitz est une ville dont le nom rappelle le passé colonial allemand de la Namibie. Elle a été fondée au tout début des années 1880 Par Adolf Lüderitz dont elle porte le nom de famille. Petit port de pêche au départ, la ville de Lüderitz est à la base de l'empire allemand en Afrique Australe. Elle conserve au sein de son patrimoine culturel (architectural)⁹, d'importants vestiges de la colonisation allemande, protégés en tant que monuments¹⁰. Les aperçus photographiques ci-après permettent de donner une idée de la valeur de ces vestiges surtout d'ordre architectural.

- La gare de Lüderitz

⁹ Anonyme, « Luderitz - Germany at the Edge of Namib Desert », <http://www.xflow.eu/en/2016/02/11/luederitz-architecture-photos-town-portrait/>, consulté le 16 mars 2017.

¹⁰ L'inventaire des monuments historiques en Namibie est contenu dans une publication datant de 2004 : Vogt Andreas, *National Monuments in Namibia : An inventory of proclaimed national monuments in the Republic of Namibia*, Windhoek, Macmillan Education Namibia Publishers, 2004.

La révolte des hereros en 1904 a amené les Allemands à conclure de la désuétude du système de transport ferroviaire en Namibie. La compagnie des chemins de fer qui assurait le fonctionnement du transport ferroviaire utilisait jusqu'alors des locomotives et wagons lourds et lents. Or, l'Allemagne se servait du port de Lüderitz pour fournir de la logistique militaire (armes et munitions) à son armée, dispatchée par la suite à travers le chemin de fer. Il fallait en conséquence trouver le moyen d'améliorer le système de transport ferroviaire, en rendant les locomotives plus rapides, et les cargaisons moins fragiles aux attaques des hereros. Cette amélioration des transports de la logistique a entraîné un boom des activités économiques autour de la ville et dans l'arrière-pays. Dans le même temps, en 1908, un champ diamantifère a été découvert non loin de Lüderitz, accroissant encore la demande en moyens de transport, rendant inadaptée, la ligne de chemin de fer réservée au transport des marchandises. C'est ainsi qu'une nouvelle gare a été inaugurée en 1914, construite dans le style de l'architecture moderne allemande. Cette gare a été classée monument historique le 13 décembre 1976.



Figure 1 : Vue principale de la Gare de Lüderitz

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File: Bahnhof_L%C3%BCderitz.jpg?uselang=fr, consulté le 13 avril 2017

- **Le bâtiment Krabbenhöf & Lampe**

L'immeuble Krabbenhöf & Lampe est un exemple de reconversion et de réutilisation du patrimoine privé colonial. Construit en 1909 par Friedrich Wilhelm Krabbenhöf et Oskar Lampe, deux hommes d'affaires allemands installés en Namibie, ce bâtiment était destiné au commerce et à la résidence de ses propriétaires. En 1997, le 1^{er} et le 2nd étage de l'immeuble ont été rénovés dans le respect de son architecture et de son design originels. Il a été classé monument le 20 décembre 1979¹¹.



Figure 2 : Immeuble Krabbenhöf & Lampe, Lüderitz, Namibie

Source : <http://www.klguesthouse.com/>, consulté le 12 mars 2017

Ces deux exemples démontrent de ce qu'au-delà d'une mémoire conflictuelle, douloureuse et dont l'usage au quotidien constitue le socle des rapports de coopération entre l'Allemagne et la Namibie, les vestiges de l'histoire coloniale allemande à Lüderitz fournissent les ingrédients nécessaires à l'attrait et au rayonnement touristiques de la ville, tant ils sont à la fois des sites culturels mais aussi des espaces d'hébergement. On pourrait y ajouter beaucoup d'autres vestiges, en l'occurrence le bâtiment de la *Deutsche-Afrika Bank* construit en 1907 et celui de Woermann. C'est dire que l'essentiel de la mémoire architecturale de la ville se structure autour des vestiges de la présence allemande. Il en est ainsi de la ville de Swakopmund toujours en Namibie, dont il paraît important de mettre en exergue les vestiges coloniaux mis en valeur.

¹¹ www.namibian.org/travel/historical/k&l-luderitz.html, consulté le 15 mars 2017.

2- Le patrimoine colonial allemand dans la ville de Swakopmund (Namibie)

La ville de Swakopmund est connue aujourd'hui comme la ville la plus germanisée d'Afrique, avec un effectif intéressant de descendants allemands qui continuent à y vivre. Dans un reportage sur la Radio France Internationale (RFI), Cécile Leclerc souligne qu'ils sont environ 1500 germanophones¹² vivant dans cette ville de moins de 40.000 habitants. En effet, même si en 1884 le drapeau de l'Allemagne a flotté sur Swakopmund, la ville proprement dite a été fondée en 1892 pour servir de principal port de liaison entre le Sud-ouest africain allemand (nom de la Namibie sous protectorat allemand) et la métropole¹³. Ce passé colonial se reflète aujourd'hui à travers la conservation et la reconversion de plusieurs bâtiments historiques dans la ville. Deux exemples serviront d'illustration :

- Le bâtiment de la prison de Swakopmund

Construit entre 1907 et 1909, le bâtiment de la prison de Swakopmund est un symbole de l'architecture allemande en Namibie. Des sources différentes semblent ne pas s'accorder sur l'architecte du bâtiment, l'attribuant souvent à Otto Erti¹⁴, l'architecte attitré des bâtiments administratifs de l'Allemagne de la fin du 19^{ème} siècle, parfois à Heinrich Bause¹⁵. Ce que l'on sait avec certitude c'est qu'il a servi d'espace d'hébergement pour le personnel en charge de la gestion de la prison ; les prisonniers étant logés dans une autre aile de l'enceinte. Utilisé jusqu'aujourd'hui aux mêmes finalités, l'immeuble a été classé monument le 26 octobre 1973 et, a subi une restauration et une extension entre 1991 et 1992.

Bien que monument attirant de ce fait des visiteurs, la prison de Swakopmund est aujourd'hui un exemple de patrimoine dont l'utilisation ne lui rend pas sa valeur historique. Il sert certes les intérêts locaux, mais comme prison, toute photographie et même visite en

¹² Cécile Leclerc, « Namibie : ces germanophones installés à Swakopmund », RFI, 13 mai 2014, <http://www.rfi.fr/emission/20140513-namibie-deux-germanophones-swakopmund>, consulté le 15 mars 2017.

¹³ Simon Parker, « Namibia: a unique snapshot of German colonial Africa », *The Independent*, 7 juillet 2015, <http://www.independent.co.uk/travel/africa/namibia-a-unique-snapshot-of-german-colonial-africa-10373137.html>, consulté le 15 mars 2017.

¹⁴ Anonyme, « Swakopmund prison Building », <http://www.namibian.org/travel/historical/swakop-prison.html>, consulté le 15 mars 2017.

¹⁵ Anonyme, « About Swakopmund Architecture: Swakopmund Tourist Attractions », <http://www.namibia-accommodation.com/listing/swakopmund-architecture>, consulté le 15 mars 2017.

détail sont interdites. Néanmoins, l'on pourrait se féliciter de sa conservation intacte, objectif principal de toute classification au rang de monument.



Figure 3 : Prison de Swakopmund

Source : <http://www.namibia-accommodation.com/listing/swakopmund-architecture>, consulté le 15 mars 2017

- **L'immeuble Hohenzollern**

L'immeuble Hohenzollern à Swakopmund a été construit en 1905-1906 par l'homme d'affaires allemand Hermann Dietz pour servir d'hôtellerie. D'abord appelé *Hôtel Swakopmund*, il a pris le nom *Hohenzollern* après le séjour d'une famille royale allemande¹⁶. En 1912, la municipalité lui retire sa licence d'exploitation comme hôtel, pour des raisons qu'il faudrait davantage fouillées. A partir de cette date, l'immeuble sert alors de locaux administratifs et redevient il y a quelques années, un espace d'hébergement privé.

¹⁶ Anonyme, « Hohenzollern Building, Swakopmund – Namibia », <http://www.namibian.org/travel/historical/hohenzollern-building.html>, consulté le 15 mars 2017.

Du point de vue architectural, le bâtiment est de style néobaroque, avec des baies, pignons et balcons du style de la renaissance. Les ornements quant à eux ont été copiés d'un projet d'un Croate pour la ligne du chemin de fer d'Otavi. La façade contient des éléments de la mythologie grecque, repérable aussi à l'intérieur du bâtiment. En 1988, le bâtiment a subi une restauration, par le remplacement de son ciment d'origine par du plâtre. Néanmoins, son architecture originelle reste préservée. L'immeuble a été classé monument en juin 1983.



Figure 4 : Immeuble Hohenzollern, Swakopmund (Namibie)

Source : <http://www.namibia-accommodation.com/listing/swakopmund-architecture>, consulté le 15 mars 2017

Ces exemples de valorisation des vestiges du colonialisme allemand, peut-être pas les plus représentatifs, montrent néanmoins qu'il y a divers usages ou reconversions possibles du patrimoine colonial bâti. Ce patrimoine se transforme ainsi, dans la droite ligne de la pensée de Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, en de nouvelles ressources pour le développement

durable du territoire¹⁷, en servant d'espace d'hébergement, de locaux de services publics, mais aussi des points de visite ou d'intermédiation des circuits ou routes touristiques.

II-Des pistes et projets concrets pour la valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala

Contrairement aux exemples susvisés tirés du patrimoine colonial allemand en Namibie, Douala a un grand besoin de renforcement de ses mécanismes de protection du patrimoine historique. La plupart des bâtis, surtout appartenant aux privés allemands n'ont connu aucune autre forme ou mesure de conservation après leur mises sous séquestre pendant la Première Guerre Mondiale. La liquidation subséquente telle qu'évoquée au deuxième chapitre a scellé le sort de certains de ces vestiges, passant entre les mains de privés qui n'ont eu de soucis que la simple utilisation fonctionnelle à but de résidence ou commerciale. Dès lors, dans la perspective d'une meilleure conservation desdits vestiges, il serait nécessaire, d'une part, d'envisager un encadrement juridique et didactique (A) et, d'autre part, d'initier un projet englobant de reconversion ou de valorisation.

A- De l'encadrement normatif et didactique comme prémices de patrimonialisation

Comme souligné dans les sections précédentes de ce chapitre, le cadre règlementaire, ou si l'on veut, le droit surtout positif a une influence sur le processus de patrimonialisation et sur la valorisation même de ce qui est déjà considéré comme patrimoine. De manière globale, d'après l'ICCROM, deux tendances ont guidé la reconnaissance du patrimoine culturel. D'une part, la constitution d'un patrimoine culturel de facto, sans aucune mesure juridique de protection, composé d'éléments dont l'identification se base sur des critères propres. Il s'agit en réalité d'une perception sociologique du patrimoine culturel que le droit ne fait que renforcer au besoin. Dans cette approche, l'attachement de la communauté est tel qu'il y a un consensus sur la valeur patrimoniale de l'objet. D'autre part, la création du patrimoine culturel par le droit. Dans cette deuxième approche, il n'existe pas de patrimoine culturel sans mesures juridiques de protection. Elle reconnaît que le statut de patrimoine est

¹⁷ Pierre Antoine Landel et Nicolas Senil, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*, Dossier 12, 2009, <http://developpementdurable.revues.org/7563>, consulté le 13 avril 2017.

une création artificielle qui peut se revêtir d'objectifs juridiques ou politiques¹⁸. Ces deux approches peuvent être conciliées dans une protection juridique du patrimoine, afin de lui garantir une conservation optimale, mais aussi à l'utilisation d'une didactique propre pour renforcer la conscience patrimoniale.

1- L'inscription officielle au titre de monuments historiques

Préserver les vestiges du protectorat allemand à Douala en commençant par leur inscription sélective sur la liste officielle des monuments historiques au Cameroun c'est avant tout, adopter une approche pragmatique qui revisite l'historicité du patrimoine culturel. Il convient de préciser que l'inscription sur la liste des monuments historiques exclue de facto les monuments intentionnels liés à la colonisation, du fait du rejet catégorique d'une frange de la population¹⁹, ainsi que de leur caractère à la limite du dithyrambe vis-à-vis des acteurs européens de la colonisation.

En prenant l'exemple de l'histoire de la constitution du patrimoine culturel en France, l'on constate qu'on est passé du monument historique à un concept que certains auteurs désignent par « le tout patrimoine », pour qualifier une propension qu'ils jugent aberrante portée vers une trop grande patrimonialisation. Le concept de monument historique dérive d'une idée de l'Abbé Grégoire, qui était animé par la volonté de protéger certains éléments de l'histoire de la France de la destruction²⁰. L'on était alors au lendemain de la Révolution de 1789, lorsque dans plusieurs villes de France, des citoyens décident de faire disparaître « les monuments qui symbolisent les âges de la barbarie ». Il s'agit en particulier des prisons, des châteaux appartenant à la Noblesse, des églises et même des villes jugées trop rebelles à l'instar de Lyon (rebaptisée ville Affranchie). Face à cette furie destructrice des symboles du passé par des individus pour la qualification desquels l'Abbé Grégoire a inventé le mot « vandale », ce dernier décide d'établir à Paris, le « Musée des monuments français », sans lui coller l'appellation patrimoine. Récupérant cette conception de l'héritage du passé,

¹⁸ Bakonirina Rakotomamonjy (coordonnateur de l'équipe de rédaction), *op.cit.*

¹⁹ A Douala en particulier, un certain Blaise Essama, se réclamant nationaliste et anticolonialiste a entrepris la destruction des stèles en l'honneur des acteurs européens de la colonisation notamment la statue du Général Français Leclerc. Celui lui a valu un séjour en milieu carcéral, mais récidive dans cette pensée, en promouvant l'érection sur les places publiques, plutôt des statues des figures Camerounaises de la décolonisation et de la construction postcoloniale du pays.

²⁰ Régis Neyret, « Du monument isolé au 'tout patrimoine' », *Géocarrefour*, Vol. 79, No 3, 2004, Pp. 231-237.

l'administration publique a fait apparaître pour la première fois le concept de monument historique en 1819, à travers le Ministère de l'Intérieur qui consacre une ligne budgétaire sous ce vocable. Aussi, Comités et Commissions vont se succéder pour la création et l'élargissement ou l'enrichissement de la liste des monuments historiques, servant ainsi de cadre de protection de plusieurs bâtiments anciens. L'on se retrouve jusque-là dans le cadre des monuments isolés, mais aussi de l'approche monumentale qui prend en compte la valeur historique, esthétique et architecturale du bâtiment. L'inscription sur la liste des monuments historiques, à l'échelle étendue, des bâtiments situés dans un même espace urbain, a contribué à l'émergence du concept d' « ensembles urbains historiques ». A partir des monuments historiques, l'on a abouti à un patrimoine culturel dans son paysage actuel, regroupant des éléments divers, notamment les objets, les bâtiments, les paysages, les machines etc.

Par ailleurs, l'évolution du droit international en matière de protection des biens culturels a suivi cette logique. Le tout premier traité international qui mentionne explicitement le terme *monument historique* date de 1899²¹. Ce traité proscrivait de faire des biens culturels et des monuments historiques, des objectifs militaires en situation de conflit armé²². C'est avec les conventions de l'Unesco de 1954 sur la protection des biens culturels en situation de conflit et celui de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel que le monument historique est clairement listé comme partie intégrant du patrimoine culturel. Ce faisant, c'est un statut qui protège le bien culturel en situation de conflit comme en situation de paix. Conférer ce statut est dès lors un point de départ pour la patrimonialisation.

Appliquée aux vestiges du protectorat allemand à Douala, l'inscription sur la liste des monuments historiques du pays serait une étape importante vers la patrimonialisation de ces derniers. Il s'agit avant tout de conférer une protection à ces derniers, afin d'éviter sinon de limiter les destructions et les déperditions de vestiges importants tels que relevés au chapitre premier. Il convient d'ailleurs de souligner que le modèle de patrimonialisation par le statut de monument semble celui choisi par le Cameroun postcolonial ; l'un des tous premiers actes forts de la mise en place de la politique culturelle du pays étant l'adoption de la Loi fédérale No 63-22 du 19 juin 1963 sur la protection des monuments, objets et sites de caractère

²¹ Vittorio Mainetti, « Des crimes contre le patrimoine culturel? Réflexions à propos de la criminalisation internationale des atteintes aux biens culturels », papier présenté le 15 mai 2004 à la Société Européenne du Droit International, <http://www.esil-sedi.org/english/pdf/Mainetti.PDF>, consulté le 12 septembre 2015.

²² *Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*, La Haye, 29 juillet 1899, article 56.

historique ou artistique²³. Les évolutions du dispositif réglementaire en la matière ont comporté l'esprit de protection qu'incarne cette loi. Par ailleurs, la loi de 2013 sur le patrimoine culturel définit le cadre du classement d'un bien, ses acteurs ainsi que les conséquences de droit que ce classement emporte. Elle dispose par exemple que les biens culturels classés, qu'ils appartiennent à l'Etat, aux collectivités territoriales ou à des personnes privées, sont inaliénables et imprescriptibles²⁴. Cette loi souligne aussi les conditions dans lesquelles les personnes physiques ou morales peuvent jouir du patrimoine culturel, de circulation des biens culturels ainsi que du déclassement éventuel en cas de nécessité. Du point de vue du droit camerounais, un bien ne peut bénéficier d'une protection légale que s'il jouit d'un classement, même s'il existe d'autres dispositions du droit positif qui punissent la destruction des biens de manière générale. Cette absence de protection juridique pourrait expliquer les actes de vandalisme que l'on observe sur les biens identifiés par le centre *Doual'art* comme étant des monuments historiques de fait (et non encore de droit). Ainsi, dès lors que le cadre réglementaire existe pour la protection juridique des sites coloniaux, l'absence de cette protection pourrait signifier une faiblesse de la conscience patrimoniale. Cette conscience patrimoniale pourrait être renforcée par une véritable didactique du patrimoine.

2- De la nécessité d'une didactique du patrimoine

Par didactique du patrimoine, il faut comprendre la communication, la vulgarisation et l'appropriation du patrimoine culturel au moyen de la pédagogie, surtout en milieu scolaire. La mise en patrimoine, en l'occurrence la constitution d'une collection muséale n'a de sens que pour une communication, une transmission de la mémoire ou d'un savoir-faire. En effet le patrimoine existe de par le lien qui s'établit entre l'objet patrimonial et son public ou sa communauté. Ce lien entre patrimoine et public ou communauté dépasse le cadre de la médiation culturelle pour embrasser la promotion du patrimoine culturel. Plusieurs mécanismes ont souvent été mobilisés pour promouvoir le patrimoine culturel, en l'occurrence le marketing, porté davantage vers la maximisation des gains générés par l'industrie de la culture. Or dans un contexte comme celui du Cameroun, la valorisation du patrimoine culturel met au centre des préoccupations, la problématique de la conscience

²³ UNESCO, « Recueil des textes concernant la protection du patrimoine immobilier : République du Cameroun », <http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000815/081559fo.pdf>, consulté le 12 septembre 2015.

²⁴ Article 21 de la Loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel en République du Cameroun.

patrimoniale. Cette problématique transcende l'explication de la faiblesse de la valorisation des vestiges historiques par la mémoire douloureuse qui déteint sur les rapports avec les vestiges coloniaux. Elle est liée à la compréhension de ce que c'est que le patrimoine culturel, à la culture de la culture. Dans beaucoup de pays occidentaux, l'ancrage d'une culture du patrimoine culturel a bénéficié d'un apport des milieux académiques, par l'utilisation des objets culturels pour l'explication de l'histoire, des savoirs et savoir-faire du pays accumulés à travers les âges. Il a existé, pour ainsi dire, « une instruction patrimoniale ou éducation culturelle²⁵ ». L'une des conséquences en est que pendant longtemps, aller en musée était considéré comme un rituel républicain.

La didactique du patrimoine doit être distinguée de la culture scolaire²⁶. Ce dernier concept se réfère au système éducatif lui-même en tant que communication et transmission des savoirs et savoir-faire accumulés à travers les âges, tandis que la didactique du patrimoine vise une meilleure vulgarisation des éléments constitutifs du patrimoine culturel d'un pays. Prenant en exemple la mobilisation du patrimoine culturel dans la didactique de l'histoire et des sciences sociales en Catalogne, Neus Gonzalez et Joan Pages estiment que le patrimoine culturel, pour qu'il rende service à l'enseignement secondaire, « ne doit pas être un objet d'étude, ni un objet en lui-même, mais un moyen de découvrir "qui nous sommes" et "qui sont les autres"²⁷ ». Sauf que la mobilisation du patrimoine culturel dans les systèmes scolaires ne vise pas seulement l'amélioration de l'éducation. Elle a aussi le mérite de vulgariser davantage le patrimoine culturel, en lui associant, au-delà de son rôle de représentation et symbole de l'histoire, une valeur fonctionnelle de connaissance et support de savoir. Or au Cameroun précisément, en partie du fait de l'insuffisance des institutions à vocation culturelle, mais aussi d'une patrimonialisation déficiente des objets culturels, il n'y a de recours au patrimoine culturel dans l'enseignement secondaire ou universitaire que dans des cas extrêmement rares. Ce faisant, la notion de culture reste floue pour les apprenants et des fois jusqu'à l'âge adulte. Cette ignorance ne signifie pas méconnaissance de la culture,

²⁵ Christiane Gohier, « La polyphonie des registres culturels, une question des rapports à la culture : l'enseignant comme passeur, médiateur, lieu », *Revue des Sciences de l'éducation*, Vol. 28, No 1, 2002, Pp. 215-236.

²⁶ Le concept de culture scolaire a été développé par Jean-Claude Forquin, qui l'appréhende sous le prisme fonctionnel de la transmission culturelle de l'éducation. Lire : Jean-Claude Forquin, « Ecole et culture », *EPS et Sociétés infos* No 26, 2004, http://epsetsociete.fr/IMG/pdf/forquin_1_.pdf, consulté le 15 mars 2017.

²⁷ Neus Gonzalez et Joan Pages, « Les usages et la valeur éducative du patrimoine culturel dans l'enseignement secondaire », http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/colloquehgec/2004%20Caen/jed2004gonzalez_pages.pdf, consulté le 16 mars 2016.

mais plutôt traduit une vision traditionnelle de la culture, aux antipodes du modèle occidental que semblent peu à peu adopter les institutions politico-administratives du pays. Une didactique du patrimoine culturel serait à même de vulgariser une conscience patrimoniale, et partant, de renforcer les chances de succès des projets concrets de reconversion des sites historiques.

B- Des projets de reconversion possible : la création d'un centre culturel Germano-Camerounais

L'un des projets far de reconversion des vestiges du protectorat allemand à Douala a été celui de la création d'un musée des postes et télécommunication souligné au chapitre 3. Si les acteurs de ce projet expliquent son échec par la corruption, l'absence d'un intérêt manifeste du Gouvernement et le manque d'interlocuteur attiré (manque d'un Comité national ICOMOS-Cameroun), il convient d'ajouter que la faiblesse du projet pourrait aussi résider dans sa limitation à la création d'un musée. Pour rendre plus rentable et attrayant une reconversion des vestiges coloniaux, il paraît nécessaire d'initier un projet qui prenne en compte la demande sociale, par la diversification des activités de la structure. A cet égard, un centre culturel Germano-Camerounais pourrait servir d'exemple. Ledit centre devra permettre de reconvertir le bureau allemand des postes en espace culturel multifonctionnel comprenant :

- Des Archives privées d'entreprises ;
- Un centre de recherche ;
- Un musée du protectorat allemand et ;

1- Des archives privées d'entreprises allemandes

Les archives ici seront dédiées aux entreprises allemandes présentes au Cameroun entre 1884 et 1919. Cette focalisation sur les entreprises privées s'explique par le fait qu'il existe déjà des archives publiques au Cameroun, qui concentrent l'essentielle de la production documentaires du Gouvernement du protectorat. Ces documents sont conservés aux Archives Nationales, constituant une base de données assez riche, surtout que l'Allemagne a rapatrié une part qu'elle conservait jusqu'au tour de 1989. Aussi convient-il de souligner que les compagnies commerciales privées allemandes ont été à l'avant-garde de la présence coloniale de leur pays au Cameroun. Au-delà d'initier les actes juridiques scellant la présence de l'Allemagne au Cameroun, les locaux de Woermann & Co par exemple ont servi d'espace d'accueil de plusieurs missions allemandes au Cameroun. Par ailleurs, la forte dimension économique de

l'initiative coloniale de l'Allemagne a entraîné une importance cruciale des entrepreneurs dans la vie du protectorat. Au Cameroun en particulier, le secteur agricole a été un domaine qui a consacré des investissements colossaux des privés allemands. A titre d'exemple, la *West Afrikanischen Pflanzung Victoria*, créée en 1895 disposait d'un capital de 2.500.000 Marks, pour exploitation s'étendant sur 10.000 hectares. En 1898, cette société parvient à regrouper des petites sociétés satellites pour former un grand consortium d'exploitation agricole. Elle possédait aussi à partir de 1903, deux filiales de production de caoutchouc ayant un capital cumulé à elles seules de 3.400.000 Marks²⁸. Il s'agit d'un exemple qui ouvrira une longue série d'histoire d'entreprises européennes au Cameroun dans le domaine agricole. En 1916, au départ des Allemands, Philippe Blaise Essomba énonce qu'il existait une peu plus de 110 maisons commerciales allemandes au Cameroun²⁹, toutes mises sous séquestre et vendues aux enchères par l'administration française.

Cette évocation souligne l'importance des entreprises privées allemandes au Cameroun pendant la période du protectorat. Or actuellement, dans la difficulté d'accès aux sources d'information, il existe peu de recherches qui mettent en valeur ce patrimoine industriel. La constitution d'archives dédiées aux entreprises du protectorat allemand permettra une meilleure compréhension de l'histoire économique du Cameroun, mais aussi portera vers la possibilité d'une mise valeur d'un patrimoine négligé. Au sein desdites archives, l'on pourrait avoir soit des regroupements par section ou maison commerciales, soit par domaine d'activités, soit par période.

La constitution desdites archives s'avère une tâche difficile dans la mesure où, déjà, il y a un pan des archives du Cameroun concernant la ville de Douala qui aurait été perdu pendant la première guerre mondiale. En outre, à la limite d'une anecdote, il existe des récits et des témoignages concernant des biens ou trésors cachés par les Allemands au Cameroun. Enfin, la liquidation des biens allemands a contribué à la dégradation des vestiges allemands, voire à la déperdition de certains. Néanmoins, l'existence des maison-mères de la plupart des entreprises ayant œuvré au Cameroun ouvre la possibilité d'obtenir des documentations intéressantes. Bien plus, de manière générale, les archives coloniales du Cameroun, au-delà des Archives Nationales du Cameroun, sont dispersées entre les archives nationales d'Outre-mer et celles du

²⁸ Michel Marc, « Les plantations allemandes du mont Cameroun (1885-1914) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 57, N°207, 1970, Pp. 183-213.

²⁹ Philippe Blaise Essomba, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêt franco-allemandes de 1919 à 1932*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, p.34

Ministère des Affaires Etrangères de France, les Archives britanniques, et concernant la période allemande, les archives fédérales d'Allemagne.

Au niveau national, si l'on retrouve un fonds de la colonisation allemande, ce dernier se trouve amoindri par la déperdition documentaire constatée lors du départ des allemands pendant la première guerre mondiale. Bien plus, certains fonds d'archives de la partie du Camerounais administrée par le Royaume Uni de Grande Bretagne à partir de 1919 sont conservés dans la ville de Buea.

Au-delà de ces institutions, des personnes privées ayant été de près ou de loin associées au fonctionnement de cette entreprise seront contactées, afin de récolter éventuellement des éléments ou documents privés susceptible de faire l'objet d'un archivage. Ce sera le cas par exemple de la famille des Rois Bell à Douala, qui ont joué un rôle de premier plan dans les contacts entre l'Allemagne et le Cameroun aux XIXème et début du XXème siècle. Il sera de même des associations comme Doual'art, qui œuvre pour la conservation et la valorisation du patrimoine et de l'identité de la ville de Douala.

2- Un Centre de recherche

Le centre de recherche pourrait servir d'espace d'étude, de réflexion et de documentation sur la colonisation allemande au Cameroun. En effet, à ce jour, nonobstant le grand intérêt des universitaires pour l'histoire coloniale, il n'en demeure pas moins qu'il existe un sérieux problème de documentation. Certes des documents d'archives existent, surtout émanant de l'administration publique, mais la plupart des documents sont rédigés en allemand gothique, difficile de compréhension pour des chercheurs qui ne sont pas imprégnés de la littérature allemande. Qui plus est, la conservation des Archives au Cameroun a subi l'évolution socio-politique du pays, avec une perte considérable de données importantes. Pour travailler sur la thématique globale de la présence coloniale allemande au Cameroun, les chercheurs se doivent de voyager en France et en Allemagne afin de trouver une documentation digne de réflexion. Ce qui rend plus difficile le coût de la recherche, enlisant parfois des projets dans des cas de refus de visa. La création d'un centre de recherche spécialisé pourrait dès lors, permettre une collection documentaire ou littéraire sur le sujet, et partant donnerait plus de chances de succès d'études sur des pans de l'histoire du protectorat allemand au Cameroun. Ces pans divers pourraient comprendre notamment les guerres de conquête et de résistances, le système éducatif colonial, le système sanitaire, l'aménagement urbain, l'organisation militaire de la colonie, le patrimoine industriel des diverses compagnies commerciales etc. Il pourrait

collaborer avec des universités, afin d'accueillir et d'encadrer des étudiants intéressés par l'étude de cette phase de l'histoire du Cameroun.

Ce centre de recherche pourrait aussi renforcer la conscience patrimoniale, par l'intérêt qu'il suscitera davantage pour la réappropriation de l'histoire coloniale allemande au Cameroun, surtout qu'il sera renforcé dans ce pan, par un musée dédié à cette période.

3- Le musée du Cameroun allemand

Le musée du Cameroun permettra de mettre en valeur une collection d'objets ayant trait à la période coloniale allemande. Le contenu de la collection muséale sera en harmonie avec l'histoire et la mémoire de la ville de Douala, même si elle se focalisera sur la période du protectorat allemand. Il s'agira de conserver et d'exposer des éléments se rapportant à la présence allemande du point de vue politico-administratif, commercial et architectural.

S'agissant de la collection à caractère politico-administratif, elle contiendra des éléments relatifs à l'organisation politique du Cameroun à l'arrivée des allemands (les chefferies, les chefs traditionnels, les découpages territoriaux etc.), les tractations ayant conduit à la conclusion des traités de protectorat (éléments sur les négociations, les traités proprement dits), les décisions politiques, les cartes évolutives du Cameroun, tout ce qui a trait aux conquêtes territoriales entreprises par les allemands, les cartes du découpage administratif du Cameroun allemand, le mobilier du siège du gouvernement du protectorat, des biographies et photographies des différents Gouverneurs allemands au Cameroun, des présentations ou même modèles d'armes, les tenues de l'armée et de la police, les différents actes administratifs des Gouverneurs allemands, les actes administratifs du chef de District de Douala, les éléments relatifs au procès et à la condamnation de Douala Manga Bell, de Ngosso Din et de Martin Paul Samba, des vestiges en lien avec les batailles des Alliés contre les allemands pendant la première guerre mondiale, le régime de condominium et de Mandat de la Société des Nations, les Actes et décisions français et britanniques regardant la liquidation et la mise sous séquestre des biens allemands à la fin de la première guerre mondiale.

Pour ce qui est des éléments ayant trait au commerce, il s'agira d'une véritable dimension du patrimoine industriel qui prévaut au sein des vestiges du protectorat allemand au Cameroun, mais qui semble peu étudié et connu. Les vestiges ainsi à conserver tourneront autour :

- Du patrimoine du chemin de fer. Seront conservés sous cette rubrique, les vestiges ayant trait à la conception du projet de chemin de fer, aux

ingénieurs qui ont travaillé sur le projet, aux associations qui ont porté le projet en Allemagne, aux visites des travaux, à la réalisations des différents chantiers, au personnel, à la main d'œuvre locale pour la construction du chemin de fer, aux flux de transport par rails etc. Des maquettes de train, de ponts et autres seront aussi conservées, au même titre que des restes de locomotives et rails allemands repérables difficilement aujourd'hui.

- Du patrimoine agricole. Il s'agit de conserver des collections ayant trait aux entreprises agricoles allemandes ayant œuvré au Cameroun. A ce titre, toutes les sociétés agricoles seront inventoriées afin de conserver leur mémoire : produits, méthodes de production, circuits de distribution, machines, éléments relatifs à la main d'œuvre.
- De l'héritage des autres entreprises allemandes. Il a existé au Cameroun sous protectorat allemand, un nombre important de maisons commerciales, que certains auteurs estiment à plus d'une centaine³⁰. Le musée devra ainsi conserver la mémoire de chacune de ces entreprises, à travers leurs produits ou service, leurs organisations, leurs systèmes productifs, leurs circuits de distribution etc. Des témoignages des établissements comme le chantier naval de Douala, qui à l'époque fabriquait des pirogues, seront aussi conservés.

Au-delà de ces éléments particuliers, en matière commerciale, le musée conservera aussi des objets renseignant sur les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Allemagne, les pièces de monnaie utilisées, les moyens de transport entre autres. Dans cette logique, par exemple, des maquettes de bateau servant de liaison entre le Cameroun et l'Allemagne, leur histoire, la biographie des grandes figures du commerce entre les deux pays seront conservés.

Enfin, concernant l'architecture, il s'agira de mettre en musée, des objets se rapportant aux bâtiments datant de la colonisation allemande au Cameroun. Ce qui suppose de répertorier lesdits bâtiments, sinon les plus importants d'entre eux, afin de conserver leurs maquettes, leur histoire, l'histoire de leurs ingénieurs etc. En outre, par le biais de la technologie moderne, des documentaires audio-visuels seront produits et mis à la disposition des visiteurs du musée.

Au démeurant, la situation économique de la ville, porte d'entrée du Cameroun, pôle des instituts universitaires et de recherche, sa population relativement nombreuse sont des éléments

³⁰ Philippe-Blaise Essomba évoque le chiffre de 116 maisons commerciales, qui ont été mises sous séquestre lors de la liquidation des biens des allemands. Lire : Philippe Blaise Essomba, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêts franco-allemands de 1919 à 1932*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004.

qui constituent des facteurs pouvant offrir au centre culturel, les moyens de son autonomie financière et de gestion. En termes prospectifs, il est possible de projeter plus d'un million de des centaines d'apprenant qui fréquenteront le centre linguistique ainsi qu'une bonne sollicitation du centre de recherche dont pareil n'existe nulle part sur l'ensemble du territoire du Cameroun.

Conclusion générale

A l'issue de la présente réflexion centrée sur la conservation et la valorisation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala, plusieurs axes ont permis d'inscrire le sujet dans un questionnement d'intérêt global. Si l'évocation de la colonisation aujourd'hui rappelle l'histoire de l'Afrique au premier rang et ensuite de l'Asie, il n'en demeure pas moins que les vestiges de cet épisode historique, en les projetant dans le vaste débat lié au patrimoine de la mémoire douloureuse, remettent au goût du jour les objectifs de tout processus de mise en patrimoine d'un site ou objet historique.

Avant de déboucher sur cette question d'ordre théorique, il convient de rappeler que lorsqu'on parle des vestiges du protectorat allemand à Douala, on se réfère à un vaste ensemble de sites historiques, disparus ou existants, dont la trajectoire est un témoignage des approches mémorielles liées à cette période. Entre lignes de chemin de fer, avec leurs cortèges de gares, maisons d'employés et espaces d'entretien des locomotives, complètement modifiées et donc disparus, entre des vestiges industriels difficilement repérables, entre maisons et résidences privées ou officielles complètement engouffrées dans un cadre urbain dynamique, ajoutées à des bâtiments officiels dont certains sont en ruine malgré leur position au cœur de l'espace le plus cher et convoité de la ville, il est difficile de prétendre à un inventaire complet de ce que les Allemands ont légué à la ville de Douala à partir de 1916. Néanmoins, l'on a la certitude qu'aucun programme culturel ne leur a été consacré.

Pourtant, l'Allemagne s'était projetée dans une posture culturelle d'une présence sur le long terme, en imposant son système culturel, allant de la langue, la création avortée d'un musée de protectorat, à la mise sur pied des programmes par lesquels des échanges existaient, permettant aux Camerounais d'être présentés dans une sorte de zoos humains, ainsi que d'enseigner des langues locales dans les universités allemandes. En toute vraisemblance, la misère des vestiges du protectorat allemand commence avec le programme de *francisation* d'une partie du Cameroun, qui n'est pas non moins un programme de dégermanisation. Chasser les Allemands dans le contexte de la première Guerre Mondiale s'est accompagnée de l'expiation de leurs traces que les mouvements germanophiles et l'intérêt récent pour la mémoire coloniale en Allemagne n'ont pas pu sauver.

De même, en interrogeant l'intégration des vestiges coloniaux dans le patrimoine camerounais actuel, l'on constate aisément que les ambitions d'authenticité et de construction d'une identité et d'une unité nationales entre autres raisons, ont conduit à une mise en

patrimoine très sélective, privilégiant les sites naturels et ceux culturels ne donnant pas l'impression à l'Etat de nourrir les germes d'une confrontation ethnoculturelle, dans un environnement marqué par une multitude ethnique.

Pour autant, le débat sur le legs colonial est d'actualité au Cameroun, au regard des revendications aux fonds politiques prétextant l'argument linguistique. En réclamant une identité dite « anglophone », certains Camerounais, aidés par des étrangers mettent en exergue l'opportunité d'une mise en valeur des éléments hérités de la période coloniale. Ces revendications confortent en partie la position du Gouvernement dans la définition de sa politique culturelle postindépendance. Et dans ce contexte, l'une des questions qui revient régulièrement est celle de savoir, pourquoi doit-on conserver les vestiges du colonialisme. Certains estiment qu'en les considérant comme du patrimoine culturel, l'on s'inscrit dans la logique de l'hégémonie culturelle de l'Occident, dont l'une des ambitions clairement claironnée a été de supprimer les cultures africaines.

Des arguments d'ordre historique, s'ils sont utilisés dans le cadre d'une didactique du patrimoine proposée dans cette réflexion, pourraient apporter des réponses aux préoccupations des sceptiques. De manière globale, l'histoire a tendance à retenir les périodes de gloire, alors même que les fondements de cette gloire se trouvent dans les périodes calmes ou difficiles qui l'ont précédé. Beaucoup au Cameroun pensent que malgré les conditions extrêmement difficiles imposées aux populations pendant la période du protectorat (par les travaux forcés, les bastonnades, les fusillades et les exploitations de toutes sortes), l'occupation militaire des Armées Alliées pendant la Première Guerre Mondiale scelle les progrès socioéconomiques du Cameroun. Il suffit de comparer les cartes du Cameroun allemand et du Cameroun aujourd'hui pour comprendre qu'au plan territorial, il y a eu un rattachement d'une partie du pays au Nord du Nigéria en 1961¹. Aussi, les dissensions linguistiques actuelles prennent leur source dans la *dégermanisation* du pays, ainsi que l'adoption de langues des occupants en lieu et place de l'Allemand. Au-delà, le patrimoine dissonant a été mobilisé de par le monde dans la mise en valeur du patrimoine culturel. Il sert dans beaucoup de cas, au développement du territoire, comme c'est le cas du patrimoine allemand en Namibie, mais aussi du patrimoine de la guerre dans les Balkans, en Pologne etc.

¹ Ce rattachement s'est effectué à la suite d'un référendum, organisé sous les auspices de l'ONU, et donc dans le respect du droit international. Il s'agit de la partie Nord du *British Cameroon* dont l'existence ne s'explique que par le départ des allemands.

La difficulté des collectivités locales à mobiliser des ressources propres pour implémenter la décentralisation devrait interpeller sur les ressources du territoire. Or, le tourisme au Cameroun semble chercher ses marques, alors même que les politiques sont conscients de ce que le patrimoine (aussi bien naturel que culturel) en constitue l'élément moteur. Il y a pour ainsi dire, des opportunités à faire valoir au bénéfice d'une mobilisation des vestiges de la présence coloniale allemande en vue de renforcer le développement du Cameroun.

Tout de même, il n'est pas superflu de rappeler que dissocier les vestiges coloniaux en termes de période déteint sur la réflexion, en ce sens que l'historicité de la plupart de ces vestiges s'enchevêtre avec la période de Mandat. Dès lors, le sujet mérite d'être approfondi dans une dimension qui prenne en compte l'ensemble du patrimoine colonial sur un territoire, afin de ressortir la dissonance entre les différents héritages coloniaux, et ensuite entre ces héritages coloniaux et les éléments du patrimoine culturel d'ordre endogène. C'est donc une réflexion beaucoup plus large, qui ne peut être conclue dans le cadre d'un travail de Master.

Annexe

ANNEXE 1 : Etat nominatif de quelques nationaux allemands en résidence au Cameroun au 25 juin 1936

ANNEXE

TERRITOIRE DU CAMEROUN
RÉGION DU WOURI
VILLE DE DOUALA
COMMISSARIAT SPÉCIAL

ÉTAT NOMINATIF DES NATIONAUX ALLEMANDS
EN RÉSIDENCE AU TERRITOIRE AU 25 JUIN 1936

<i>n° d'ordre</i>	<i>noms et prénoms</i>	<i>date et lieu de naissance</i>	<i>âge</i>	<i>observations</i>
1	ADAM Otto	né le 27 décembre 1906 à Kattowitz, Allemagne	30 ans	agent Dekage à Douala
2	ARETZ Heinrich	né le 12 mai 1911 à Yuchem, Allemagne	25 ans	Mission catholique à Yaoundé
3	BECKER Paul	né le 22 septembre 1901 à Hambourg	35 ans	agent H. et Robins à Yabassi
4	BENDIX Gerhart	né le 1er janvier 1913 à Berlin	23 ans	ingénieur agronome, plantation de la Dibamba
5	BECKER WUNIBALD	né le 14 janvier 1886 à Kemmerick bei Lindlar	50 ans	Mission catholique à Yaoundé
6	BOEHM Jean	né le 18 février 1909 à Courtrai	27 ans	agent Dekage à Douala
7	BRUNGER Gérard	né le 24 décembre 1909 à Hambourg	27 ans	employé à la Woermann-Linie à Douala
8	BUTINER Alexandre	né le 26 avril 1909 à Zwickau, Allemagne	27 ans	agent Dekage à Douala
9	CORDS Hans	né le 29 mars 1903 à Lübeck	33 ans	agent Dekage à Douala

LÉONARD I. SAH

ACTIVITÉS PRO-ALLEMANDES AU CAMEROUN

10	DEDEKIND Robert	né le 16 mars 1912 à Hambourg	24 ans	agent Cie Scandinave à Yaoundé
11	DEDEKIND Henri	né le 21 février 1883 à Hambourg	53 ans	commerçant à son compte à Kribi
12	DIEGEL Alfred	né le 4 mai 1894 à Ellwagen	42 ans	agent Africa et Cie à Tiko
13	FANTINI Paul	né le 23 septembre 1900 à Werl	36 ans	planteur à Loum
14	FRAPPIER Ludwig	né le 8 juillet 1888 à Bremen	48 ans	planteur à Evelosi-Sangmelima
15	FREYER Walter	né le 3 mai 1906 à	30 ans	maison Wenk à Dimbala
16	FUNK Erich	né le 24 juin 1889 à Breslau	47 ans	agent de la Cie Scandinave à Ambam
17	GREGORITZA Colomban	né le 12 février 1895 à Swoboda	41 ans	Mission catholique à Yaoundé
18	HAACK Heinrich	né le 26 août 1904 à Lübeck	32 ans	agent Cie Scandinave à Ebolowa
19	HAMANN Auguste	né le 3 mai 1881 à Hambourg	53 ans	directeur de la Woermann-Linie à Douala
20	HAACK Ernest	né le 15 décembre 1910 à Lübeck	26 ans	agent Cie Scandinave à Kribi
21	HAUGH Alfred	né le 30 décembre 1889 à Lohma	47 ans	ingénieur à la Woermann-Linie à Douala
22	HOHENSEE Walter	né le 11 juillet 1900 à Landsberg am den Warther Prusse	36 ans	agent de la Société Hersheim à Song-Ndog Edéa

LÉONARD I. SAH

<i>n° d'ordre</i>	<i>noms et prénoms</i>	<i>date et lieu de naissance</i>	<i>âge</i>	<i>observations</i>
23	HORNUNG Wilhelm	né le 26 mars 1876 à Friederichstal sur Baden	60 ans	agent de la plantation des Tabacs à Bertoua
24	KLETT Karl	né le 31 mai 1875 à Bremen	61 ans	commerçant à Ambam
25	KNITH Maximilian	né le 23 mars 1902 à Garatshausen	34 ans	agent de la plantation des Tabacs à Batchebuga, Yaoundé
26	KOHNE Ernest	né le 19 janvier 1877 à Hausvre, Allemagne	59 ans	commerçant à Kribi
27	KRUG Adolphe Ernest	né le 6 juin 1907 à Pfaffendorf	29 ans	agent de la plantation de M. Crhouver
28	KRUG Adolphe	né le 4 octobre 1873 à Homberg	63 ans	missionnaire protestant à Sangmélina
29	LESCHMER Friedrich	né le 31 décembre 1886 à Alexandra-Hütte	50 ans	commerçant à Yaoundé
30	LEUCHS Georges	né le 11 septembre 1890 à Munich, Allemagne	46 ans	directeur des plantations Oellerich à Batchenga
31	MEYER Ernest	né le 12 décembre 1884 à Bremen	52 ans	agend id
32	MUNY Hermann	né le 16 août 1882 à Loerrach	24 ans	à son compte à Yaoundé
33	OTZMANN Albrucht	né le 23 juillet 1889 à Wuremberg	47 ans	directeur de la Cie commerciale Hollande
34	PETERS Johannes	né le 21 février 1893 à Wesselburen Mordon Schleswig, Allemagne	43 ans	agent de la Cie Woermann-Linie

ACTIVITÉS PRO-ALLEMANDES AU CAMEROUN

35	PUNJER Bruno	né le 11 mai 1882 à Altona, Allemagne	54 ans	commerçant à Yaoundé
36	ROHWER Hans	né le 12 janvier 1890 à Hambourg	46 ans	planteur à Yaoundé
37	ROOSEN Max	né le 15 novembre 1910 à Berlin	26 ans	assistant planteur à Edéa
38	SCHARENBERG Jean	né le 15 mai 1901 à Essen, Allemagne	25 ans	Mission catholique à Yaoundé
39	STRELITZ Hermann	né le 12 septembre 1896 à Hambourg	40 ans	employé à la Société Hersheim à Edéa
40	STROBEL Wilhelm	né le 9 avril 1887 à Muternldingen	49 ans	planteur à Kongsamba
41	ULLRICH Emile	né le 23 décembre 1904 à Haspe in Westphalien	32 ans	agent de la plantation Hersheim à Edéa
42	WENDT Théodor	né le 26 janvier 1871 à Lübeck	65 ans	à son compte à Edéa
43	WILHELM Roerber	né le 5 août 1902 à Büllerich Dusseldorf	34 ans	Mission catholique à Yaoundé
44	ZENKER Jean	né le 14 avril 1894 à Yaoundé, Cameroun	42 ans	planteur à Bepindi
45	ZENKER Kurt	né le 7 octobre 1890 à Yaoundé, Cameroun	46 ans	planteur à Bepindi

(S.H.A.T., Cameroun, carton 61, *Les revendications coloniales allemandes*).

ANNEXE 2 : Memo de la réunion d'ICOMOS Cameroun-Allemagne-Royaume Uni- France sur la sauvegarde du patrimoine bâti au Cameroun

Memo:

Appointment: 11-6-2004

Place: 11 to rue Alfred roll 75017 Paris,
(Office of Mdma. Schmückle-Mollard)

Topic: Cooperation for the strengthening of the consciousness of the meaning of the common cultural inheritance
ICOMOS (great Britannia, France, Germany, Cameroon)

Participant:

ICOMOS Germany: Dr. Siegfried Enders, Ma .-narrow. Frank Woringen
ICOMOS France: Dr. Christiane Schmückle, Mollard, employee: Abdoul Sow
(PhD student from Senegal)
ICOMOS Cameroon: Mohaman Haman (president of ICOMOS Cameroon and
Employee: Claire Lagrange
ICOMOS great Britannia: (still not tied)
Contact person: Prof. Roger H Leech (Univ. of Southampton) SBH
Round Table forum Melaka 2004
Daryl Fowler), Richard Paice, Philip Hugh Davies,
Sherban Cantacuzino (SCAT founder members at the GA
in Mexico 1999)

The reason for this meeting was the dramatic call for help started from ICOMOS Cameroon in Madrid 2002, common initiatives to be seized to save the shared cultural heritage in Cameroon. In a small exhibition the danger became very clearly (primarily). The historic buildings from the colonial times are obviously in great danger. Interest to help was shown spontaneously by some German colleagues (Dr. Birgitta Ringbeck, Irmela Spelsberg, Dr. Siegfried Enders). A meeting of Mdma. Dr. Schmückle-Mollard and Dr. Enders in Budapest and Pécs in May 2004 led to a new venture.

It was an aim of the meeting to discuss the actual situation of the cultural heritage in Cameroon, particularly the cultural heritage created by the three former colonial powers Germany, France and Great Britannia together with Cameroon, to find means and ways to care. The fact that only little attention is given by the national and international community to the heritage of Cameroon is responsible for the dramatic destruction and demolishing of those culture witnesses of the shared heritage. The exhibition at the GA in Madrid was the first attempt of ICOMOS Cameroon to change this. To increase the sensibility for a shared built heritage in Cameroon among the population and primarily among the decision makers, an international attention or pressure seems to be urgently advisable.

In the meeting in Paris we were pointing out the necessity to start an initiative. We agreed to the demand of ICOMOS Cameroon to encourage ICOMOS colleagues, to feel the task to help this heritage kept; at least those from the countries involved in the shared built heritage, Germany, France and Great Britannia. It is all about to make the common responsibility and competence. The responsibility for these tasks lies in the hands of the international scientific committees of ICOMOS International. It should be the task of ICOMOS SBH colleagues from the different countries to try to help the colleagues from Cameroon to rise the awareness among the stakeholders and decisionmakers in those countries being affected by history. A classic task for non government organizations (NGO)!!!

To be mentioned and included the attempt should be

- the ministries for culture,
- the ministries of foreign affairs,
- the universities'
- the monument authorities and institutions
- etc.

The situation of the national conservation and preservation of historical monuments in Cameroon.

The national conservation of historical monuments in Cameroon and the corresponding conservation act follows the French example. The topmost authority is the Ministry for Culture and Information. No sufficient information has been submitted so far about the mode of operation and effectiveness, the staff, the material and remedies for the preservation of historical monuments to get a comprehensive idea.

Inventory and Listing

On the occasion of the 100-year anniversary of the foundation of the German colony in 1884 a team of German architects and Cameroonian scientist prepares a documentation of the buildings under the supervising of Prof. Wolfgang Lauber, FH Constance from the German epoch. It is a systematic nationwide recording of the buildings, what an excellent basis for an inventory represents. The work and the publication to this which is unfortunately out of print were financed by the foreign ministry completely at that time. At the moment a French experts team, well in the order of the French department? supports the Cameroon colleagues on-site at the Inventarisation of her cultural possession for culture at present. The buildings should be in the foreground from the French time. It could be not found out how far the work has made progress. The inventory of English and local architecture is known to the experts but still not comprehensively documented and published. Mr Haman wants to do a catalog of the bedeutensten cultural monuments in Cameroon in the near future. The cultural monuments of the first and second category shall similarly in this be represented in photo, situation and short description like in the French system.

Which possibilities of playing a part of the preservation of the cultural possession in charge a practical preservation of historical monuments in Cameroon has lies still in the unclear one. The same applies monument nursing interests in the planning processes in the context of an urban development preservation of historical monuments to an inclusion.

In opinion of the participants a future cooperation of the four ICOMOS committees should structure as follows in:

1 phase, information exchange and project finding

In order to provide an understanding of the situation of conservation in Cameroon and enable a fundamental discussion and analyses of the state and non-state preservation of historical monuments should be presented by the Cameroon colleagues in a comprehensive report. It should include,

- the historical development of the conservation efforts and show the "present monument politics" in the country so available,
- explanation of the legislation and conservation administration,
- an inventory which should represent the till now available scientific discussion with the common historical cultural heritage nationally as international,
- finding and representing the till now available monument lists, publications to the monument stock and groundworks to this nationally as international,

One should expect delegation obtain clarity large Britannia and Cameroon of ICOMOS International about the points listed above, consisting of 2-3 SBH members each of the national committees of Germany, France. She shall attract this one in decision makers responsible to the preservation of historical monuments in all levels for the preservation and care of the common cultural inheritance and look for ways under arrangement of the respective messages in conversations as this can happen in a common responsibility as official ICOMOS -- delegation.

It is, jutting out a possible aim and find ensemble, at which exemplary cultural monument measure out a restoration or a nomination for UNESCO world cultural heritage by a corresponding one is worked out.

2nd phase cooperation project

Acquirement measure one out for the restoration of one or more exemplary buildings for the nomination of one or several cultural monuments' or ensemble's for UNESCO world cultural heritage list //und/oder//.

- Acquirement of concepts for further-reaching measures and preservation and protection concepts for the possible world cultural heritage
- Common execution of a restoration measure with the colleagues and colleagues of Cameroon

3rd phase execution of the restoration project

The time and finance plan

The phase 1 should be tackled as soon as possible. It was agreed to this that an ICOMOS SBH delegation shall set out for Cameroon to a 14-day study visit already in February 2005. The period from this 01.02.2005 to 2-14-2005 is scheduled. The financing of the study visit has to be organized by the delegation members over the national committees.

For the two German participants, Dr. Enders and M.Eng. Woringen made approx. EUR 5,000.00 in result for costs. ICOMOS Germany is asked to apply for project costs with the federal representative for culture and media to the support.

The phase 2 shall start with 2006. To this an organizational and financial planning as regards content, 2005, has both to be carried out. The acquirement of Dosiers or restoration concepts have to be assigned to experts who should come and are carried out freelancelly from the rows of ICOMOS. The formulation and the Controlling of the work shall assign to a committee consist 1 person (for every country) from participants of the delegation,.

The financing of the phase 2 will need far larger means which should be found by sponsors, such as foundations etc.. At the application of corresponding sponsors the connections and experiences of the committee of ICOMOS International of decisive importance will be. You also should have a try governments of the states involved in the common cultural heritage by Cameroon to tie the national one. For the Federal Republic of Germany could here (at an early registration be the culture budget of the ministry of foreign affairs of great importance).

signed Dr. Enders and F. Woringen
voted SHB member
11-13-2004

ANNEXE 3 : Memo ICOMOS sur les activités de sauvegarde de préservation du patrimoine commun bâti au Cameroun

ICOMOS International Scientific Committee for Shared Built Heritage
French – German – Great Britain - Cameroon Section

Memo

RESCUE AND SUSTAINABLE MAINTENANCE OF THE SHARED BUILT HERITAGE IN CAMEROON

Reason for this initiative was the dramatic call for help started from ICOMOS Cameroon in Madrid 2002 to save the shared built heritage in Cameroon.

Proposal for a Round-Table-Meeting in Yaounde and Study Tour in Cameroon

1st day

1. Round Table meeting in the German (French or British) Embassy in Yaounde

Aim: drawing a realistic picture on the situation of conservation of shared built heritage in Cameroon

- **legal and administrative situation in Cameroon**
- Conservation Act, other regulations like Building Act, Planning Act etc.
- State and local conservation administration
- **Inventory and listing of protected buildings and sites in Cameroon**
- a) Documentation of the Architecture of the German Period in Cameroon 1885 – 1986 (Area of Buea, Limbé, Dschang, Bamenda, Douala, Edéa, Kribi, set up by an German-Cameroon Research Team in 1986/87)
- b) List of the Architecture of the French and British Period in Cameroon
- c) List of the vernacular Architecture in Cameroon
- Protected historical buildings in danger
- Common projects:
- 1. Completion of the inventory and listing of historical buildings in Cameroon
- 2. Restauration of a building
- 3. Preparation of a dossier for application for putting a (some) monument(s) on the UNESCO World Heritage List
- 4. actual Project: Museum of Post and Communication (Museum de la Poste)

Participants:

- Cameroon – British – French - German ICOMOS experts team

- Cameroon Mohaman Haman
-
- Germany: Prof. Dr. Michael Petzet
- Dr. Siegfried RCT Enders
- Ma.-Eng. Frank Woringen
-
- France: Mdme. Dr. Chr. Schmueckle – Mollard
- Claire Lagrange
-
- Great Britain N.N.
- N.N.
-

- Workshop participants:

- **German Embassy**
- Volker Seitz, Ambassador
- Ralph Holzhauser, Cultural Attache

ICOMOS International Scientific Committee for Shared Built Heritage
French – German – Great Britain - Cameroon Section

- **French Embassy**
- N.N. Ambassador
- N.N. Cultural Attache
- **United Kingdom Embassy**
- N.N. Ambassador
- N.N. Cultural Attache
- **Ministry of Information and Culture**
- N.N. Head of Cultural Section
- Dr. Hansel Ndumbe Eyoh, Cultural Affairs Director
- Nestor NGumu
- **Ministry of foreign affairs**
- N.N. Head of Cultural Section
- **National Conservation and Preservation Office**
- N.N.
- **Museum**
- Albert Leopold Mvondo
- **Universities**
- Prof. Dr. Eballa Yalla
- Prof. Lovett Elango
- Prof. Jean Nfoulou
- **National Archive**
- N.N.
- **ICOMOS Cameroon:**
- Jean Pahai
- Emmanuel Moya
- **Former German Research Team:**
- Prof. Wolfgang Lauber
- Prof. Manfred von Mende
- Prof. Fritz Wilhelm
- Dipl. Ing. Dorethea Blink
- Dipl. Ing. Traudel von Mende
- Dipl. Ing. Bernd Vetter
- Dipl. Ing. Achim Zobel
- **Former Cameroon Research Team**
- Dipl. Ing. Tete André Menduga
- Kevin Mbayu
- Dr. Pie-Claude Ngumu
- Dr. George Nyamndi

2nd - 14th day Study tour by the ICOMOS experts delegation

2nd day

Jaounde – Ebolowa - Kribi

3rd day

places to visit Kribi

(District office, German Church, House of the priest, Lighthouse)

4th day

Kribi – Douala

5th day

places to visit in Douala

(Pagode Manga Bells Palace, Woerman residence, Mandessi-Bell residence, former imperial hospital, former post office, former district officer residence, apartment house for employers)

6th day

Douala – Limbé (Victoria)

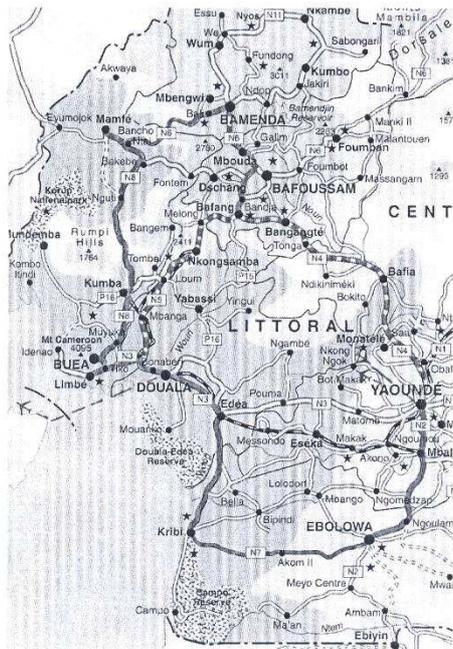
7th day

places to visit in Limbé

(district office, former district officer residence, Governors residence, School, hospital, White

- House, open air theatre, greenhouses, lighthouse cape Nachtigal , Preuss residence)
- 8th day
Limbe (Victoria) – Buea
places to visit in Buea:
(governor's palace – chateau du president, district office – vieux secretariat, school – former
Construction office, Bismarck- fontaine, German graveyard, several residence of farmers
and employers)
- 9th day
Buea – Mamfé
- 10th day
places to visit in Mamfé
(senior district officer's house, defence tower, hanging bridge Cross river)
- 11th day
Mamfé – Bamenda
- 12th day
places to visit in Bamenda:
fort, fort-hotel- former officer's casino, governor's residence, court building, Bamenda club
house
- 13th day
Bamenda – Douala (Yaounde)
- 14th day
Returnflight from Douala (Yaounde)

Proposed period:
July / August 2005



Routing map

Budget

Foreign participants:

8 ICOMOS experts

flight Europe – Cameroon – Europe	ca. 1.500,00 EUR/pers.	12.000,00 EUR
daily expenses in Cameroon	46 EUR/Day 46 x 14 x 8	5.152,00 EUR
Hotel ca. 40 EUR/Night	40,00 EUR x 14 x 8	4.480,00 EUR
Travel expenses in Cameroon	250,00 EUR/pers.	2.000,00 EUR

Total		23.640,00 EUR
--------------	--	----------------------

1 pers. 2.955,00 EUR

7 Foreign experts for the Round-Table – Meeting

flight Europe – Cameroon – Europe	ca. 1.500,00 EUR/pers	10.500,00 EUR
3 nights in Yaounde		
daily expenses in Cameroon	46 EUR/Day 46 x 3 x 7	966,00 EUR
Hotel ca. 40 EUR/Night	70,00 EUR x 3 x 7	1.470,00 EUR

Total		14.406,00 EUR
--------------	--	----------------------

1 pers. 2.058,00 EUR

The conference facilities for ca. 40 pers. is kindly requested from the German/French or. British Embassy.

Dr. Enders
26.01.05

ANNEXE 4 : Correspondance d'ICOMOS Allemagne au sujet des activités d'ICOMOS au Cameroun

Dr. Siegfried RCT Enders im

Aktenzeichen
(Bitte bei
Antwort
angeben)

Landesamt für Denkmalpflege Hessen Schloß Biebrich 65203
Wiesbaden

An den Herrn Botschafter

Volker Seitz

Botschaft der Bundesrepublik Deutschland

Nouvelle Route Bastos, Bastos Usine

B.P. 1160

Yaoundé
Kamerun/ Cameroun

Bearbeiter Dr. Enders

Durchwahl:
+49-0611-
6906 – 117
Priv. Tel/Fax
+49-6150-
85827

e-mail:
rct.enders@t-
online.de

Datum: 12.02.05

Mögliche ICOMOS Aktivitäten in Kamerun

Sehr geehrter Herr Seitz, sehr geehrter Herr Holzhauer,

bitte entschuldigen Sie, wenn ich erst jetzt auf Ihre freundlichen E-Mails antworte. Ich hoffe, Sie sind gut in das Neue Jahr gekommen und möchte noch meine besten Wünsche und Grüße hierzu vermitteln.

In der Zwischenzeit hat sich einiges getan, über das ich Sie informieren möchte. Die Entscheidungsstrukturen sind nicht immer ganz einfach und geradlinig wenn viele Partner aus unterschiedlichen Ländern zu berücksichtigen sind. Nach wie vor besteht der Wunsch von ICOMOS Frankreich und Deutschland den Kollegen in Kamerun nach besten Möglichkeiten zu helfen das gemeinsame Kulturerbe zu pflegen und zu erhalten.

Es fanden hierzu 2 Treffen in Paris statt (am 06.11.04 und 21.01.05) und am 04.02.05 wurde das „Kamerun-Projekt“ bzw. ein Afrika-Hilfsprojekt im Exekutivkomitee von ICOMOS behandelt. Dem zu Grunde lag ein Vorschlag von mir baldmöglichst ein Treffen aller Beteiligten zu arrangieren, um eine bestmögliche Information über den Zustand des kulturellen Erbes, die Probleme bei der Behandlung und Pflege und Hilfsmöglichkeiten zu diskutieren. Nach unseren Informationen sind Ende der 80er Jahre im Zusammenhang mit der 100-jährigen deutsch-kamerunischen Kontaktaufnahme erhebliche Anstrengungen unternommen worden, um das deutsch-kamerunische Kulturerbe zu inventarisieren und es wurden wohl auch schon mit

Gleitende Arbeitszeit! Bitte Besuche nach Vereinbarung; Anrufe 9.00 - 12.00 und 13.00 - 15.30 Uhr, freitags 8.30 - 12.00 Uhr

Schloß Biebrich 65203 Wiesbaden Telefon (06 11) 69 06-0 Telefax (06 11) 69 06 140 (Zentrale) + (06 11) 69 06 118 (Verwaltung)

deutscher Hilfe einige Gebäude in der Vergangenheit renoviert bzw. restauriert. Das Buch „Deutsche Architektur in Kamerun 1884-1914“ Prof. Wolfgang Lauber Hrsg. (Karl Krämer Verlag Stuttgart 1988) ist ein wundervolles Ergebnis dieser Bemühungen. Uns ist nicht bekannt, welche Aktivitäten auf diesem Gebiet mit den beiden anderen ehemaligen Kolonialmächten Frankreich und Groß Britannien in der Vergangenheit stattgefunden haben. Auch ist uns nicht bekannt, welche nachhaltigen Anstrengungen für die Erhaltung und Pflege des gemeinsamen Kulturerbes in Kamerun entwickelt wurden, wie die administrative Denkmalpflege in Kamerun arbeitet und welchen Stellenwert die Denkmalpflege in der Kulturpolitik Kameruns hat. Offensichtlich besteht hier erheblicher Handlungsbedarf, wenn man den dramatischen Hilferuf der Kollegen aus Kamerun auf der Generalversammlung von ICOMOS International in Madrid 2002 richtig deutet. Wie von dort auch gerade kürzlich zu erfahren war, wurde der Fon-Palast des Bamiléké-Landes, die Chefferie von Bandjoun zerstört. Zwar handelt es sich hierbei um ein rein kamerunisches Kulturgut; die Angelegenheit wirft aber kein gutes Licht auf die staatliche Denkmalpflege Kameruns. Mein Vorschlag besteht darin, an den Bemühungen und Ergebnissen der deutsch-kamerunischen Zusammenarbeit Ende der 80er Jahre anzuknüpfen und eine neue nachhaltige Zusammenarbeit bei der Pflege und Erhaltung des gemeinsamen Kulturerbes, dieses Mal aber zusammen mit den französischen und englischen Kollegen zu initiieren. Ich gehe davon aus, dass Sie gute Kontakte zu den beiden Botschafterkollegen haben, und wäre Ihnen sehr dankbar, wenn Sie bei Gelegenheit dieses Thema beim französischen und englischen Botschafter einmal ansprechen könnten und hoffe dabei auf Ihre Unterstützung.

Konkret schlagen wir zunächst ein „Round-Table-Meeting“ vor, um mit allen Beteiligten die Lage zu diskutieren. Anschließend daran sollten sich die ausländischen Experten auf einer Studienreise durch Kamerun ein Bild über den Zustand und die Erhaltung des gemeinsamen Kulturerbes machen können. Ziel der Veranstaltung sollte es sein, konkrete Renovierungsprojekte, oder die Hilfe bei der Inventarisierung des Kulturgutes, oder beim Aufbau und Weiterentwicklung der Denkmalverwaltung etc. ausfindig zu machen und in einer zweiten und dritten Phase dann anzugehen. Ich habe hierzu ein Memo in Umlauf gebracht. Die Personen, die ich hier eingesetzt habe sind im Wesentlichen aus der Publikation von Herrn Lauber entnommen. Ich nehme an, dass in den dort angeführten Institutionen nach fast 20 Jahre andere Personen Verantwortung übernommen haben und wäre der Deutschen Botschaft sehr dankbar, wenn sie die entsprechenden Ansprechpartner für uns ausfindig machen könnte.

Als erstes konkretes Projekt hat Herr Haman vorgeschlagen, ein Kolonialgebäude aus deutscher Zeit in Douala zu einem Post- und Kommunikation Museum auszubauen und einzurichten. Deutschland könnte hierbei sehr hilfreich sein, indem eine Patenschaft seitens der Museumsstiftung Post und Telekommunikation, die Museen in Frankfurt, Berlin, Hamburg und Nürnberg unterhält, initiiert wird. Ich habe bereits mit dem Direktor des Museum für Kommunikation in Frankfurt Herrn Dr. Helmut Gold gesprochen. Er schien von der Idee sehr angebracht zu sein und versprach in der nächsten gemeinsamen Sitzung der Museumsstiftung mit seinen Kollegen die Idee zu beraten. Abgesehen davon, dass man vielleicht über ein Projekt des AA oder der GTZ die baulichen und denkmalpflegerischen Arbeiten unterstützen

Gleitende Arbeitszeit! Bitte Besuche nach Vereinbarung; Anrufe 9.00 - 12.00 und 13.00 - 15.30 Uhr, freitags 8.30 - 12.00 Uhr

Schloß Biebrich 65203 Wiesbaden Telefon (06 11) 69 06-0 Telefax (06 11) 69 06 140 (Zentrale) + (06 11) 69 06 118 (Verwaltung)

könnte, würde die Patenschaft eine nachhaltige Zusammenarbeit in der Überlassung oder dem Austausch von Exponaten, Hilfe bei der Erarbeitung eines Ausstellungskonzeptes und der Didaktik etc., Praktikantenaustausche u.v.m. ermöglichen. Mir ist eine ähnliche Zusammenarbeit zwischen dem Niedersächsischen Landesmuseum und dem Museum in Swakopmund/Namibia bekannt, die offensichtlich seit Jahren hervorragend funktioniert.

Ich hoffe sehr, dass ich Sie für diese Initiative und Idee begeistern kann, und die Kulturabteilung der Deutschen Botschaft der entscheidende Motor bei Ihrer Umsetzung wird. Ich werde fast täglich in meiner Haltung hierzu durch die große Politik ermuntert. Gerade gestern hat der Bundespräsident wieder dazu aufgerufen die Entwicklungshilfe endlich ernst zu nehmen und zu unterstützen, insbesondere in Afrika.

Herr Mohaman Haman wird am 21.02.05 nach Kamerun fliegen, um mit vielen Kollegen die Angelegenheit zu beraten. Ich gehe davon aus, dass er auch versuchen wird, Sie aufzusuchen.

In der Anlage finden Sie die beiden Papers. Nun bin ich gespannt auf Ihre Reaktion.
Freundliche Grüße
Ihr

Dr. Siegfried RCT Enders

Gleitende Arbeitszeit! Bitte Besuche nach Vereinbarung; Anrufe 9.00 - 12.00 und 13.00 - 15.30 Uhr, freitags 8.30 - 12.00 Uhr

Schloß Biebrich 65203 Wiesbaden Telefon (06 11) 69 06-0 Telefax (06 11) 69 06 140 (Zentrale) + (06 11) 69 06 118 (Verwaltung)

ANNEXE 5 : Lettre de l'Ambassade d'Allemagne au Cameroun destinée à ICOMOS

Absender: ".JAUN L-VZ1 Schwermer-Mbaye, Susann" <l-vz1@jaun.auswaertiges-amt.de>
Empfänger: <rct.enders@t-online.de>
Kopieempfänger: "607-S Atori, Andrea" <607-S@auswaertiges-amt.de>,
"Ralph" <Ku-10@jaun.diplo.de>
Datum: 15. Feb 2005 15:30
Betreff: Mögliche ICOMOS-Aktivitäten in Kamerun

Bezug: Ihr Schreiben vom 12.02.2005

Sehr geehrter Herr Dr. Enders,

haben Sie vielen Dank für Ihr Schreiben vom 12. Februar 2005, in dem Sie die Botschaft über Ihr geplantes Vorhaben in Kamerun informieren.

Wie Sie selber ganz richtig schreiben, besteht im Bereich des Kulturerhalts in Kamerun ein ganz erheblicher Handlungsbedarf. Allerdings sind in diesem Land die Rahmenbedingungen für eine nachhaltige Denkmalpflege extrem ungünstig:

Ein Teil der historischen Gebäude wird zwar häufig noch von Regierung, Provinzregierung oder Gemeinden genutzt, doch echte Instandhaltungsarbeiten finden selbst an diesen Regierungsgebäuden nur selten statt. Oft dürfen diese offiziellen Gebäude, wie z.B. der Gouverneurs Palast in Buéa, nicht einmal fotografiert werden. Dass dieses Gebäude den längst überfälligen frischen Anstrich (und eine häßliche Mauer) im letzten Jahr bekam, ist nicht etwa Teil eines kamerunischen Denkmalpflegeprogramms, sondern lediglich die Reaktion der Stadtverwaltung auf die Ankündigung des Staatspräsidenten, Buéa während der heißen Wahlkampfphase im Oktober 2004 zu besuchen.

Ein echtes Engagement der kamerunischen Regierung auf dem Gebiet der Kultur- und Denkmalpflege ist nirgends feststellbar.

Wenn in Kamerun historische Gebäude gepflegt bzw. instandgesetzt werden, was punktuell vorkommt, dann ist dies hauptsächlich privater Initiative zu verdanken.

Die Botschaft hat im Rahmen des Kulturerhaltprogramms des Auswärtigen Amts im Jahr 2003 die Renovierungsarbeiten des königlichen Palastes in Bafut schwerpunktmäßig finanziert. Im letzten Jahr wurde das Nationalarchiv von Buéa durch eine Gerätespende (u.a. Luftentfeuchter, Computer, Fotokopierer) von der Botschaft unterstützt.

Nach meiner Einschätzung hat das von Ihnen geplante Projekt nur dann wirklich einen Sinn, wenn zunächst die kamerunische Regierung Ihr Interesse und Engagement auf diesem Gebiet unter Beweis stellt. Solange nicht die Verantwortung für den Erhalt dieser Gebäude tatsächlich vom kamerunischen Staat übernommen wird, werden diese historischen, nun kamerunischen Gebäude nur dazu benutzt werden, um den alten Kolonialmächten, und hier besonders Deutschland, die Verantwortung für den Erhalt Ihrer ehemaligen Gebäude zuzuschieben.

Ich bedaure, Ihnen kein positiveres Bild schildern zu können.

Mit freundlichen Grüßen

Ihr Volker Seitz

Références bibliographiques

A-Ouvrages et articles de revues scientifiques

- Achille Mbembe, *La naissance du maquis dans le sud-Cameroun, 1920-1960 : histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Karthala, 1996
- Adalbert Owona, « La naissance du Cameroun 1884-1914 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. 13, No 49, Pp. 16-36
- Albert Gouaffo, *Wissens – und Kulturtransfer im kolonialen Kontext : das Beispiel Kamerun-Deutschland (1884-1919)*, Königshausen & Neumann, 2007
- Albert Wirz, « La ‘‘Rivière de Cameroun’’ : commerce précolonial et contrôle de pouvoir en société lignagère », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, tome 60, No 219, 1973, Pp. 172-195
- Alejandro de Quesada & Chris DALE, *Imperial German Colonial and Overseas Troops 1885-1918*, Osprey Publishing, 2014
- Ambe J. Njoh, « Colonial spatial development policies, economic instability and urban public transportation in Cameroon », *Cities* No 14, vol. 3, 1997, pp. 133-143
- Anne-Françoise Garçon, « Le Patrimoine, antidote de la disparition ? », *Historiens & Géographes N° 405*, 2009, pp. 105-114
- Carl René, *Kamerun und die Deutsche Tsadsee Eisenbahn*, Berlin, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 1905
- Christiane Gohier, « La polyphonie des registres culturels, une question des rapports à la culture : l'enseignant comme passeur, médiateur, lieu », *Revue des Sciences de l'éducation*, Vol. 28, No 1, 2002, Pp. 215-236
- David Bruce & Oliver Creighton, « Contested Identities : the Dissonant Heritage of European Town walls and Walled Towns », *International Journal of Heritage Studies*, Vol. 12, 2006, pp. 233-254
- Denys Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte
- Dominique Meva'a Abomo, « Logiques d'aménagement des marchés urbains ou construction du risque environnemental dans les villes du tiers-monde : l'exemple du marché Mboppi à Douala (Cameroun) », http://www.cidegef.refer.org/douala/Meva_Abom_o.pdf, consulté le 13 avril 2017
- Emmanuel Tchumtchoua & Albert François Dikoume, *Douala, histoire et Patrimoine*, Yaounde, Clé Editions, 2014, Pp. 357-382
- Engelbert Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun : réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris,

L'Harmattan, 1996

- Eric A. Ancimbe, *Language Policy and Identity Construction : The Dynamics of Cameroon's Multilingualism*, John Benjamins Publishing, 2013
- Estelle Piou et al., « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun », *La Lettre de l'OCIM*, No 139, 2012, Pp. 30-39
- François Wassouni, « Patrimoine, tourisme et problématique du développement dans les régions septentrionales du Cameroun à l'heure de la décentralisation », IFRA Nigeria Working Papers Series, N° 54, 2015
- Germain Loumpet, « patrimoine culturel et stratégies identitaires au Cameroun, analyse d'un mécanisme intégratif transposé », *Enjeux N° 15*, avril-juin 2003, pp. 6-13
- Georges Balandier, « Economie, société et pouvoir chez les Duala », *Cahier d'Etudes Africaines*, No 59, Vol. 15, 1975, Pp. 361-380
- Glenn Penny H., *Objects of Culture : Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, University of North Carolina Press, 2002
- Gouajeu Kameni Germain, *Le patrimoine culturel camerounais : typologie, nature et politique de conservation de 1960 à 200*, Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2000/2001
- Harry R. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1914 : A Case Study in Modern Imperialism*, Greenwood Press Publishers, New-York, 1968
- Isaac Bazié, *Violences postcoloniales : représentations littéraires et perceptions médiatiques*, LIT Verlag Münster, 2011
- Jacques Soullillou, *Douala, un siècle en images*, Paris, Soullillou Editeur, 1982
- Jean Calvin. Bahoken & Engelbert Atangana, *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, Les Presses de l'Unesco, 1975
- Jean-François Bayart, « L'Union des Populations du Cameroun et la décolonisation de l'Afrique 'française' », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. 18, No 71, 1978, pp. 447-457
- Jean-François Bayart & Romain Bertrand, « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, No. 12, 2006, Pp. 134-160
- Jean Hurault, « Une phase de la conquête allemande du Cameroun : l'occupation de Banyo (1902) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 61, n°225, 1974. Pp. 579-593
- Jean Paul Messina & Jaap Van Slagere, *Histoire du christianisme au Cameroun des*

origines à nos jours, Paris, Karthala, 2005

- John E. Tunbridge & Gregory Ashworth, *Dissonant heritage : the Management of the past as a resource in conflict*, Belhaven, 1996
- Karin Moller, « *Die funktionale Gliederung einer Hafenstadt mit überregionale Bedeutung : Douala* », *Africa Spectrum Vol.6, N°2, 1971, Pp. 77-83*
- Leonard I. Sah, « *Activités allemandes et germanophilie au Cameroun (1936-1939)* », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, T. 6, No 255, 1982, pp.129-144
- Madeleine Ndobu, « *Les musées publics et privés au Cameroun* », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°155, Vol. 39, Pp. 789-814
- Mathias Eric Owona Nguini, « *Penser le patrimoine à partir de N.M Granel : une reflecture géopolitique d' « à chacun son patrimoine »* », *Enjeux N°15*, avril-juin 2003, Pp. 3-5
- Max F. Dippold, « *L'image du Cameroun dans la littérature coloniale allemande* », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°49, Vol. 13, 1973, Pp. 37-59
- Michel Marc, « *Les plantations allemandes du mont Cameroun (1885-1914)* », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 57, n°207, 1970. pp. 183-213
- Paul Zang Zang, « *La dégermanisation du Cameroun* », *Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage*, N°14, 2010, Pp.79-104
- Philippe Blaise Essomba, Philippe-Blaise Essomba, *Le Cameroun : les rivalités d'intérêts franco-allemandes de 1919 à 1932*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004
- Philippe-Blaise Essomba, « *La guerre des voies de communication au Cameroun*, *Presses Universitaires de France*, No 248, 2012, pp. 7-26
- Philippe Haeringer, « *Propriété foncière et politiques urbaines à Douala* », *Cahiers d'Etudes Africaines* No51, Vol. XIII, 1973, pp. 469-496
- Pierre Antoine Landel et Nicolas Senil, « *Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement* », *Développement durable et territoires*, Dossier 12, 2009, <http://developpementdurable.revues.org/7563>, consulté le 13 avril 2017
- Pierre Billard, « *On construit des chemins de fer au Cameroun* », *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 54, No 4, 1966, pp. 611-620
- Ralph A. Austen, « *Duala versus Germans in Cameroon: economic dimensions of a political conflict* », *Revue française d'histoire d'Outre-mer Vol. 64, N° 237, 1977,*

Pp.477-497

- Régis Neyret, « Du monument isolé au “tout patrimoine” », *Géocarrefour*, Vol. 79, No 3, 2004, Pp. 231-237
- Reinhart Kössler, « La fin d’une amnésie ? L’Allemagne et son passé colonial depuis 2004 », *Politique Africaine*, 2006/2, No 102, Pp. 50-66
- Robbie Aitken & Eve Rosenhaft, *Black Germany : the Making and Unmaking of a Diaspora Community, 1884-1960*, Cambridge University Press, 2013
- Siegfried Passarge, *Adamawa : Rapport de l’expédition du Comité allemand pour le Cameroun au cours des années 1893-1894*, Paris, Karthala, 2010
- Stefanie Michels, Albert-Pascal Temgoua (Eds), *La politique de la mémoire coloniale en Allemagne et au Cameroun : actes du colloque à Yaoundé, octobre 2003*, Münster, Lit Verlag, 2005
- Thomas Eric Ndjogui et al., *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun*, Center for International Forestry Research (CIFOR), 2014
- Vittorio Mainetti, « Des crimes contre le patrimoine culturel? Réflexions à propos de la criminalisation internationale des atteintes aux biens culturels », papier présenté le 15 mai 2004 à la Société Européenne du Droit International, <http://www.esil-sedi.org/english/pdf/Mainetti.PDF>, consulté le 12 septembre 2015
- Vogt Andreas, *National Monuments in Namibia : An inventory of proclaimed national monuments in the Republic of Namibia*, Windhoek, Macmillan Education Namibia Publishers, 2004
- Wendt Johannes, « L’anamnèse du colonialisme allemand », *L’homme et la société*, No 175, 2010, pp. 57-80
- Wolfgang Lauber, *Deutsche Architektur in Kamerun: 1884-1914*, Karl Krämer Verlag, Stuttgart, 1988

B- Memoires et Thèses

- Dzou Tsanga, R. ; *Inventaire des monuments historique de la Lekié (1884-1960), et étude particulière du Palais d’ATEBA EBE Albert à Obala : approche historique et archéologique*, Mémoire de Maîtrise en Archéologie, Université de Yaoundé1, 2000
- Jean-Marie Datouand Djoussou, *Patrimoine et patrimonialisation au Cameroun : Les Diy-gid-biy des monts Mandara septentrionaux pour une étude de cas*, Thèse de Doctorat PhD, Université de Québec, 2014

- Rose Angeline Abissi, *Le chemin de fer du Nord et la ville de Nkongsamba : croissance et déclin (1911-1991)*, Mémoire de Maitrise, Université de Yaoundé 1, 1996
- Valentin Feussi, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université François Rabelais – Tours, 2006

C- Source orale

Valère Epée (ethnologue et spécialiste des Douala), entretien réalisé par les élèves du Lycée Savio (Douala), mai 2014, http://pedagogie.lyceesavioudouala.org/histoire-geographie/app_grande-guerre/pages/page_7c.htm, consulté le 17 juillet 2016

D- Presses et magazines

- Anonyme, « Facing the Past to Liberate the Future : Colonial Africa in the German Mind », *Humanity in Action*, <http://www.humanityinaction.org/knowledgebase/246-facing-the-past-to-liberate-the-future-colonial-africa-in-the-german-mind>, consulté le 06 mars 2017
- Anonyme, « German Colonialism Fragments Past and Present », *Deutsches Historisches Museum*, Berlin, <https://www.dhm.de/en/ausstellungen/german-colonialism.html>, consulté le 12 décembre 2016
- Anonyme, « Hohenzollern Building, Swakopmund – Namibia », <http://www.namibian.org/travel/historical/hohenzollern-building.html>, consulté le 15 mars 2017
- Anonyme, « About Swakopmund Architecture: Swakopmund Tourist Attractions », <http://www.namibia-accommodation.com/listing/swakopmund-architecture>, consulté le 15 mars 2017
- Anonyme, « Swakopmund prison Building », <http://www.namibian.org/travel/historical/swakop-prison.html>, consulté le 15 mars 2017
- Cécile Leclerc, « Namibie : ces germanophones installés à Swakopmund », RFI, 13 mai 2014, <http://www.rfi.fr/emission/20140513-namibie-deux-germanophones-swakopmund>, consulté le 15 mars 2017

- Delphine Nerbollier, « Berlin décolonise ses rues », *La Croix*, <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/Berlin-decolonise-rues-2017-02-08-1200823357>, consulté le 02 avril 2017
- Gwénaëlle Deboutte, « Allemagne : Berlin renomme ses rues en l'honneur des résistants africains au colonialisme », *Jeune Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/mag/371742/societe/alle-magne-berlin-renomme-rues-lhonneur-de-resistants-africains-colonialisme/>, consulté le 05 avril 2016
- Nathalie Steiwer, « Noms racistes et passé colonial, Berlin renomme ses espaces publics », *Belgique La Libre*, <http://www.lalibre.be/actu/international/noms-racistes-et-passe-colonial-berlin-renomme-ses-espaces-publics-58517219cd70d27636995c5d>, consulté le 16 mars 2017
- Simon Parker, « Namibia: a unique snapshot of German colonial Africa », *The Independent*, 7 juillet 2015, <http://www.independent.co.uk/travel/africa/namibia-a-unique-snapshot-of-german-colonial-africa-10373137.html>, consulté le 15 mars 2017

E- Quelques sites web

- <http://www.bild.bundesarchiv.de>
- www.doualart.org
- <http://pedagogie.lyceesaviodouala.org>
- <http://www.minculture-cameroun-gov.com>
- <http://minac-cm.com>

F-Archives et documents inédits

- Anonyme (document inédit), « Einrichtung und Bau eines Museums für Post und Kommunikation in Kamerun », *ICOMOS International Scientific Committee on Shared Built Heritage*
- Anonyme, *Bulletin de l'Agence Générale des colonies-1919-1934*
- Anonyme, *Races et racismes : bulletin du groupement d'étude et d'information-1937-1939*
- ANC, *Création d'un musée du protectorat du Cameroun à Douala-préparations (1907-1910)*, FA1/972
- ANC, *F.T. 16, Carte de la ville de Douala en 1916*

- ARCAM, Délibérations No21/50 et 24/50 du 25 janvier 1950, *Journal Officiel du Cameroun français*
- ARCAM, Délibération No 34/50 du 25 janvier 1950, *Journal Officiel du Cameroun français*
- Communauté Urbaine de Douala, *Etude de faisabilité sur la préservation/valorisation du patrimoine culturel de la ville de Douala : rapport diagnostic*, 15/10/2009
- *Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*, La Haye, 29 juillet 1899
- Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture
- Document inédit, *Cooperation for the strengthening of the consciousness of the meaning of the common cultural inheritance ICOMOS (great Britannia, France, Germany, Cameroon)*, memo de reunion, Paris, 11 juin 2004
- Dr. Enders (document inédit), « Rescue and sustainable maintenance of the shared built heritage in Cameroon », *ICOMOS International Scientific Committee on Shared Built Heritage*, 26 janvier 2005
- Loi Fédérale No 63-22 du 19 juin 1963
- Loi N0 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel en République du Cameroun

PROJET TUTOIRE
THEME : LA MORUE

Sous la Coordination de : Mme Anne-Sophie RIETH

Partenaires du groupe : - Mihaela NICHIFOR

- Narjess NANI

- Ly DO HOANG RONG

- Jan-Michel SANCHEZ HOYOS

SOMMAIRE

Table des illustrations	v
Introduction	151
I- Présentation du sujet	152
II- Problématique	152
III- Description de la méthode du travail	153
Chapitre I : La morue : élément du patrimoine biologique ou naturel	155
I- Les types, races ou espèces de morue	156
A- Une distinction en fonction des origines	157
B- Une distinction sur la base des traits physiques	158
II- La grande pêche et le patrimoine naturel morutier	159
A- La modification de l'écosystème marin	159
B- La menace de disparition des espèces de morue	161
C- Des approches de patrimonialisation des espèces de morue : exemple de l'aquarium du musée maritime d'Ilhavo	164
Chapitre II : Du patrimoine immatériel autour de la morue	167
I- La symbolique des monuments et des commémorations autour de la morue	168
A- Des Lieux-mémoire de la pêche à la morue	168
1- La Cathédrale Notre-Dame du Salut (Fécamp)	168
2- Les murs des disparus et les croix des veuves à Ploubazlanec	171
B- Des commémorations festives autour de la morue	173
1- Les fêtes de la morue	173
2- Les festivals de la morue	175
II- Des éléments d'expression identitaire liés à la morue	176
A- Des académies de morue	176
B- L'identité urbaine : exemple d'Aveiro	177
Chapitre III : Du patrimoine matériel de la morue	179
I- Des approches patrimoniales	180
A- Le tourisme-pêche	180
B- La reconversion des sites morutiers	181
II- Des musées de la morue : de la problématique de la conservation des objets de grande taille	183
A- Quelques exemples de musées centrés sur le patrimoine morutier	184

1- Le musée Mémoire d'Islande (Ploubazlanec)	184
2- Le musée de Terre-Neuvas (Fécamp)	184
3- Le Musée Maritime (Ilhavo)	185
B- De la problématique de la conservation des bateaux de pêche	187
1- Des ports-cimetières à bateaux de pêche	187
2- De la nécessité d'une patrimonialisation par le paysage : l'exemple de Fécamp	189
Conclusion	193
Références bibliographiques	195

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Impact de l'activité humaine sur l'écosystème	161
Figure 2 : Différents types de pêche et leurs conséquence sur l'environnement	162
Figure 3 : Entrée de l'aquarium de morue, Musée Maritime, Ilhavo, 21 octobre 2016	165
Figure 4 : Une vue ancienne de la Chapelle Notre Dame du Salut	169
Figure 5 : Une vue intérieure de la Chapelle Notre Dame du Salut	170
Figure 6 : Structure de la Capelle Notre-Dame du Salut	171
Figure 7 : Une vue de l'intérieur du cimetière du Mur des Disparus de Ploubazlanec	172
Figure 8 : Une Croix des Veuves tournée vers la mer	173
Figure 9 : Démonstration de cuisson au festival de morue de 2012 à Ilhavo	175
Figure 10 : Affiche de l'édition 2017 du festival de la morue à Ilhavo	176
Figure 11 : Décoration des pavés avec des éléments du poisson à Aveiro	178
Figure 12 : Design du projet de reconversion des sécheries de Bègles	183
Figure 13 : Immeuble de la Morue Normande transformé en musée de Terre-Neuvas	185
Figure 14 : Façade principale du musée maritime d'Ilhavo	186
Figure 15 : Le bateau-musée Saint-André	187
Figure 16 : Exemple d'un cimetière à bateaux, Magouër	189
Figure 17 : Bateaux abandonnés au port de Paimpol	189
Figure 18 : Carte simplifiée d'éléments pouvant constituer le paysage culturel de la morue à Fécamp	191

INTRODUCTION

I- Présentation du sujet

Dans le cadre du projet tutoré, on nous a assigné la thématique du poisson. Espèce animale aquatique vivant prioritairement en eau douce ou en mer, le poisson est un objet pertinent d'étude dans le cadre du patrimoine. D'un côté puisqu'il fait partie intégrante du patrimoine naturel ou biologique, de l'autre dans sa relation à l'homme et son alimentation. Il a été et continue d'être un catalyseur des techniques, notamment de pêche, d'élevage (pisciculture) et de cuisson entre autres. En France, il est reconnu que l'histoire de l'art culinaire ne peut être complète sans prendre en considération les menus à base de poisson, plus adaptés aux occasions et circonstances spécifiques telles que le carême¹ depuis la fin du Moyen Age. Il en est de même dans d'autres pays de l'Europe méditerranéenne, notamment le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Au sein de l'Union Européenne, un état des lieux de la consommation des produits de pêche établi en 2003 montre des chiffres et statistiques importants. La consommation moyenne annuelle par habitant est de 57 Kg au Portugal, 34kg en France et 25kg en Italie². De par l'interaction que l'homme a créée entre lui et le poisson, ce dernier est aussi mobilisé dans le cadre des rituels dans certaines sociétés, mais aussi des créations artistiques telles que la peinture, la sculpture, la littérature pour ne citer que ces quelques exemples.

II- Problématique

Le genre animal qu'est le poisson est une somme de plusieurs espèces³, dont chacune est porteuse d'histoire. A cet égard et par souci de précision, nous avons souhaité recadrer le sujet, afin de travailler sur la morue, espèce de poisson plus ou moins commune aux trois pays sur lesquels se concentre notre étude, à savoir la France, l'Italie et le Portugal. Autour de la morue, plusieurs interrogations orientent notre démarche. Peut-on considérer la morue comme faisant partie des plats traditionnels dans ces trois pays ? Comment se sont développées les techniques particulières, en l'occurrence de pêche, de construction des bateaux et des ports morutiers ? Quel est le niveau de pertinence de l'héritage de la morue, en tant que patrimoine conservé et valorisé ? Comment représente-t-on le poisson en général et la morue en particulier

¹ Mary et Phillip Hyman, *Histoire de poissons et de saveurs*, Connaissances et Mémoires, Paris, 2001.

² *Guide des espèces à l'usage des professionnels*, http://www.seafoodchoices.org/resources/documents/FrenchSpeciesGuide_RevisedFinal.pdf, consulté le 11 janvier 2016.

³ Le site web <http://www.jcpoiret.com/bapw/poissons/especes.htm> présente avec des illustrations, quelques espèces de poisson répertoriées dans les eaux françaises.

dans l'art et la littérature française, italienne et portugaise (contes, récits, romans, peinture, sculpture etc) ?

III- Description de la méthode de travail

Pour répondre à ces quelques interrogations, notre démarche a consisté en une répartition des tâches, en fonction du background de chacun. Ainsi, Mihaela NICHIFOR, titulaire d'une licence en Littérature, s'occupe de développer la partie mythologie et littérature. Narjess NANI, avec une formation de base dans le domaine du patrimoine se charge du poisson dans l'art culinaire, tandis que les architectes DO HOAN RONG Ly et Jan Michel SANCHEZ HOYOS mènent chacun une réflexion portant respectivement sur les ports morutiers et les techniques de pêche. Néanmoins, cette division reste simplement pour des buts de diversification de la recherche, tout le travail constituant un seul ensemble. Le développement suivant, cadrant davantage avec ma formation d'historien et des Relations Internationales porte sur le patrimoine de la morue. Dans cette partie, il est notamment question d'interroger la conservation de la morue elle-même en tant qu'élément de patrimoine naturel, de questionner le processus de patrimonialisation de la mémoire de la morue, de la valorisation des sites d'industries morutières, ainsi que d'examiner les musées de pêche à la morue. En clair il s'agit plus ou moins de questionner la pertinence des approches patrimoniales dans ce domaine.

La méthodologie adoptée pour la conduite du travail comprend à la fois des recherches documentaires en bibliothèque et des visites de terrain, ainsi que des rencontres avec des experts et chercheurs chevronnés spécialisés en histoire maritime. S'agissant plus particulièrement des visites de terrain, il convient de relever les voyages d'étude à Fécamp et à Ploubazlanec, qui ont tous eu la pertinence de me permettre de discuter avec des professionnels des domaines connexes (conservateurs, anciens marins et autres), ainsi que la visite de quelques musées dédiés en partie à la conservation des collections relatives à la morue. Ces voyages d'étude, au-delà de l'observation qu'ils ont offerte, ont permis de toucher du doigt les difficultés que rencontrent les parties prenantes de la patrimonialisation de l'héritage divers autour de la morue.

Ainsi, à partir des données collectées, la partie dédiée au patrimoine de la morue comprendra trois chapitres : la morue en tant que patrimoine biologique ou naturel (Chapitre I), la patrimoine immatériel de la morue (Chapitre II) et le patrimoine matériel (Chapitre III).

CHAPITRE I

LA MORUE : ELEMENT DE PATRIMOINE BIOLOGIQUE OU NATUREL

L'élaboration du concept même de patrimoine naturel coïncide en France, avec la période clé de la protection de la nature, autour des années 1970. La notion apparaît dans un document officiel en 1967, lorsqu'on spécifie « qu'un territoire peut être classé dans la catégorie de parc naturel et culturel⁴ ». En 1976, un autre texte fait de la protection du patrimoine naturel, un devoir de tout citoyen vis-à-vis de son territoire. La biodiversité marine, exemple typique de patrimoine naturel est très vite considérée comme élément central surtout dans les pays disposant de larges espaces maritimes comme la France, l'Italie et le Portugal. Cette évolution résulte d'une conscience à la fois de la fragilité de l'écosystème, mais aussi de la menace de disparition qui plane sur des espèces animales. Rapporté au cas de la morue, sa préservation participe de la protection de l'écosystème marin et de ses différentes espèces.

Tout de même, il convient de souligner que l'une des difficultés des approches de sa protection et de sa conservation réside dans l'absence d'inventaires⁵ d'espèces animales, rendant de facto peu probables, des connaissances précises. Cette difficulté, on la rencontre dans le cas de la morue, où déjà les classifications (typologies) sont problématiques. S'il est reconnu qu'il existe une dizaine de races différentes de morues, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de retrouver des travaux qui décrivent avec précision les différences qui existent entre les races énumérées. Dès lors, une réflexion sur la morue en tant qu'élément du patrimoine naturel doit passer nécessairement par un essai de présentation des différentes races de morues (I), et par la présentation de la Grande pêche comme menace de ce cheptel divers de races de morue (II).

I- Les types, races ou espèces de morue

Le nom morue est une appellation générique, collée à plusieurs espèces de poissons de la famille scientifique de *Gadus (morhua)*. La classification des types ou races de morues a fait l'objet de plusieurs approches, qui se sont toutes heurtées à la difficulté d'établir une différence claire et nette. L'une de ces approches est basée sur un rapprochement des traits physiques avec les variations des températures océaniques. Selon cette conception, les différences entre les morues sont fonction des variations des températures de leurs cadres de vies, qui induisent des adaptations dont les conséquences se font ressentir sur la couleur, la taille et quelque fois la

⁴ Jean Claude Lefeuvre, « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », Henri Pierre Jeudy (dir), *Patrimoines en folie*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990, Pp. 29-75

⁵ Jean Claude Dauvin, « Place stratégique du patrimoine naturel dans le processus de la Gestion Intégrée des Zones Côtières sur la façade atlantique », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 5, mai 2009, <http://vertigo.revues.org/8212>, consulté le 26 avril 2016.

forme du poisson entre autres. La seconde approche est celle développée par le Commandant Beaugé, qui retient le nombre de vertèbres comme élément primordial de distinction des races de morue⁶. Néanmoins, en suivant la présentation de cette approche, l'on se rend compte qu'elle ne se dérobe pas de la qualité des eaux et donc prend en compte des critères comme la température ou la salinité.

Au regard de cette difficulté scientifique, à établir une distinction aisément appréhensible entre les races de morue, il paraît opportun de rechercher dans le commerce. Les différentes appellations d'usage de la morue varient en fonction de plusieurs éléments, qui nous semblent bien plus à même de distinguer les races de morue.

A- Une distinction en fonction des origines

En fonction de leurs origines, on distingue plusieurs races de morue :



La morue de l'Atlantique



La morue du Groenland



La morue polaire



La morue de roche

⁶ Beaugé, « Grande pêche : les différentes races de morue », <http://archimer.ifremer.fr/doc/1931/publication-5883.pdf>, consulté le 02 février 2016.



Le colin d'Alaska



La morue de Murray

B- Une distinction sur la base de traits physiques



Le lieu Jaune



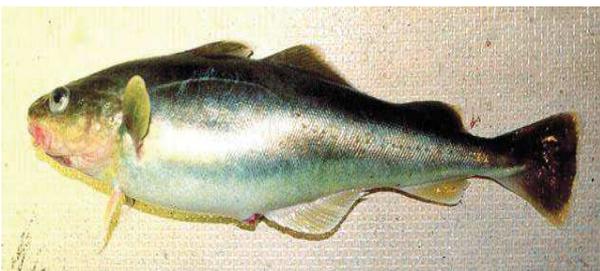
Le lieu Noir



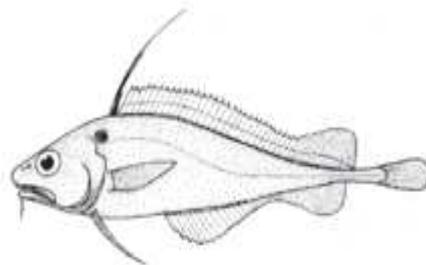
Le Tacaud commun



Le Maccullochella macquariensis



La morue boréale



La morue à tête plate



L'églefin ou ânon ou haddock



Le Merlan

II- La grande pêche et le patrimoine naturel morutier

L'évolution des techniques de capture, du système de conservation et des moyens de distribution des produits de pêche a contribué à l'augmentation des stocks de pêche. Le poisson en général, de par son apport nutritif, est devenu au cours du XXème siècle, une alimentation de choix. L'accroissement démographique aidant, l'on s'est retrouvé en 2006 par exemple, avec une production mondiale de 110 millions de tonnes de poisson. De même, la consommation du poisson par personne au niveau mondial est passée d'une moyenne de 9,9 kg dans les années 1960, à 14,4 kg dans les années 1990, puis à près de 17kg en 2006⁷. Ce qui témoigne d'une augmentation des rendements et des activités de pêche au niveau mondial. Comment cette montée en puissance de la pêche influence-t-elle le cheptel marin en général et celui de la morue en particulier ? Une analyse de cette interrogation permettra de souligner d'une part, le bouleversement de l'écosystème marin (A), et de l'autre, la menace de la disparition d'espèces de morue (B). Elle permettra aussi de souligner, au-delà des interdictions juridiques, des cas de patrimonialisation de la morue elle-même (C).

A- La modification de l'écosystème marin

D'après le modèle de l'équilibre de l'écosystème, tout élément ou espèce biologique composant un milieu naturel participe de l'équilibre de ce dernier, à travers un rôle qui lui est naturellement dédié. La pêche, par le prélèvement d'espèces de poisson de leur milieu naturel désorganise l'écosystème marin à une échelle très étendue. C'est dans ce sens que des alertes

⁷ Veronica Miro Pina et al., « Impactes de la pêche sur la biodiversité marine », <http://www.environnement.ens.fr/IMG/file/DavidPDF/Biodiversite2012/CR%20CERES-2.pdf>, consulté le 28 août 2016.

ont été données par des spécialistes, sur la menace que fait planer la surpêche sur l'écosystème marin. En 2006 par exemple, il a été signalé que « le potentiel maximal de prélèvement sur les stocks naturels des océans a probablement été atteint ». 80% de 523 stocks de poissons ont été estimés en état de surexploitation ou d'épuisement. L'exemple du thon rouge, qui bénéficie de nos jours de mesures de conservation, est plus qu'évocateur de la menace de déséquilibre de l'écosystème que fait planer la surpêche. Des études ont en effet pu démontrer que la biomasse du stock reproducteur de thon rouge a connu une baisse considérable depuis 1995, compromettant les perspectives de reproduction de cette espèce de poisson. Par extrapolation, une étude américaine aboutit à la conclusion selon laquelle, en l'absence de mesures de régulation de la pêche, des poissons marins pourraient totalement disparaître à l'horizon 2048.

La disparition d'espèces de poisson, en l'occurrence des grands poissons pélagiques (morue et thon) entraîne une modification des chaînes ou réseaux trophiques, et partant de là un sérieux bouleversement des biomasses composées d'espèces diverses appartenant à cette chaîne trophique. Pour comprendre l'alchimie de ces bouleversements, il faut partir du concept de chaîne alimentaire, en vertu duquel la disparition d'un élément de la chaîne entraîne une augmentation de ses proies, et une diminution du nombre de ses prédateurs ou du moins une modification de leurs habitudes alimentaires. Dans un modèle scientifique expérimenté en Californie, la suppression d'un élément au sommet d'une chaîne trophique de 15 espèces a entraîné la disparition de 6 autres espèces. Ramené à grande échelle, à l'échelle de la mer, ce modèle pourrait faire augurer la pertinence de la menace de la surpêche sur l'écosystème marin.

A titre d'illustration, la disparition de la morue et de l'églefin ou la raie ocellée observée au Canada dans les années 1990 a entraîné une disparition rapide des grands prédateurs. En l'absence de ces derniers, l'on note une augmentation spectaculaire des poissons et oursins, constituant à leur tour, une menace pour les algues laminaires. Et si l'on poursuit l'étude sur les conséquences de la disparition des algues laminaires, on se rendra compte qu'il y a une chaîne de causalités qui affecteront à une échelle très vaste, l'écosystème marin, et partant la biodiversité au niveau mondial.

Figure 3. Perturbations dues aux activités humaines sur la dynamique des écosystèmes côtiers. Il apparaît dans tous les cas étudiés que la surexploitation par la pêche est le principal facteur de la modification des écosystèmes, l'ordre des autres facteurs (pollution, destruction de l'habitat, introductions, changement climatique) varie selon les écosystèmes étudiés (d'après Jackson *et al.* 2001).

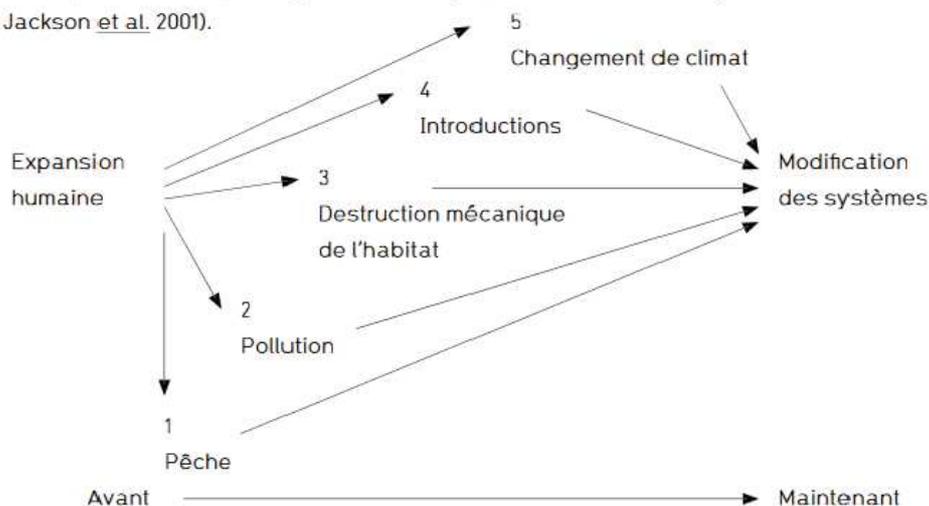


Figure 1 : Impact de l'activité humaine sur l'écosystème

Source : Philippe Cury et Serge Morand, « Biodiversité marine et changement globaux : une dynamique d'interactions où l'humain est au centre »,

https://www.researchgate.net/profile/Serge_Morand/publication/267797634_Biodiversit_marine_et_c_hangements_globaux__une_dynamique_d_interactions_o_l_humain_est_partie_prenante/links/00b49526e4460c49bb000000.pdf, consulté le 02 septembre 2016

B- La menace de disparition des espèces de morue

La question de la menace de disparition des races de morue se pose essentiellement dans un contexte de surpêche, avec l'utilisation des moyens et des techniques de pêche permettant des prélèvements importants et sans contrôle. En nous focalisant sur le cas de Terre-Neuve, les différentes techniques de pêche à la morue ont eu chacune des conséquences sur le cheptel du patrimoine biologique morutier, même si des auteurs reconnaissent que l'utilisation, à partir du XVème siècle, des méthodes comme le filet ou les pièges tendus aux poissons étaient plus régulatrices du cheptel que destructrices, en n'entraînant que peu de gaspillage. La situation a pris une nouvelle tournure à partir des années 1950, sous les effets combinés de la technologie et de l'expansion des débouchés :

« De nouveaux navires puissants équipés de radars, de systèmes de navigation électronique et de sonars ont permis aux équipages de suivre les poissons jusqu'à leurs zones de fraie. Au début, les gros chalutiers venaient surtout d'Europe, mais les Canadiens, souvent grâce à des subventions

gouvernementales, ont adopté ces nouvelles technologies. Les bateaux pouvaient désormais pêcher tout au long de l'année, nuit et jour, même dans la glace et à des profondeurs très importantes. Le poisson ne pouvait plus se réfugier nulle part. En dehors des espèces recherchées, comme la morue et l'aiglefin, les filets ramassaient également de nombreuses espèces non commerciales, ou des poissons commerciaux si jeunes qu'il aurait plutôt fallu les laisser dans l'océan pour qu'ils se reproduisent⁸ ».

Grace aux évolutions techniques et technologiques, les prises de morue à Terre-Neuve ont atteint 800.000 tonnes par an vers la fin des années 1960, alors qu'elles n'ont connu entre 1850 et 1950, qu'une évolution de 200.000 tonnes à environ 300.000 tonnes par an. C'est tout simplement dire que chacune des techniques de pêche utilisée sans régulation, ni contrôle, imprime son lot de conséquences sur le cheptel naturel de poisson. Le schéma suivant récapitule les conséquences de certaines de ces techniques de pêche.

Les différents types de pêche, leurs conséquences sur l'environnement et sur le stock de poissons



Type de pêche	Méthode	Conséquences
Sennes coulissantes	filet rectangulaire formant un cercle autour du banc de poissons. Un filin sert à refermer la poche.	capture des poissons juvéniles et des mammifères marins comme les dauphins.
Palangres ou palangrottes	se pratique au mouillage avec une ligne et des hameçons.	ennemis des oiseaux marins, tortues et poissons non visés.
Filets maillant	nappe rectangulaire très longue tendue vers le haut par des flotteurs et vers le bas par des lestes.	capture des oiseaux de mer et piège pour de nombreux animaux lorsqu'ils sont abandonnés.

Figure 2 : Différents types de pêche et leurs conséquence sur l'environnement

Source : <https://www.notre-planete.info/environnement/eau/ressources-marines.php>, consulté le 02 septembre 2016

Il convient de souligner que la morue dérobe à l'idée que véhicule la théorie de pêche, concernant le recouvrement (naturel) des stocks suite à l'arrêt des activités humaines. En fait,

⁸ Anonyme, *La disparition de la morue du Nord*, in « L'Education au service de la Terre », Ontario, 1995, <http://www.lsf-lst.ca/media/cod.fr.pdf>

la nature relativement fragile des différentes races de morue, pour ce qui est de leur reproduction, leur confère une relative fragilité face à la surpêche. Dans les eaux de Terre-Neuve, les morues ont un rythme de croissance démographique lent. En générale, elles n'atteignent la majorité reproductrice qu'au bout de six ans d'âge. En outre, même si une seule femelle est capable de produire un million d'œufs, la présence de prédateurs rend faible la probabilité de survie des jeunes morues.

« Malgré l'arrêt de la pêche à la morue dans l'Atlantique nord-ouest, suite à l'effondrement du stock en 1992, le niveau de biomasse est aujourd'hui encore plus faible qu'il y a vingt ans et aucune récupération n'est constatée. Seulement 7 % des stocks qui se sont effondrés ont vu une récupération de leurs effectifs après une génération. L'absence de résilience des stocks effondrés est imputée au fait qu'il existe de nombreux facteurs négatifs qui affectent le taux de croissance de la population lorsque celle-ci est rendue à faible effectif, l'entraînant inexorablement alors vers l'extinction (processus connu sous le nom d'effet Allee)⁹ ».

Au demeurant, l'intensification de la pêche à la morue a conduit des chercheurs à conclure que ces espèces de poisson sont fortement menacées de disparition, comme le souligne si bien Michael Keating, dans un document exploité en février 1993 dans le cadre de la table ronde nationale sur l'environnement et l'économie :

« D'après M. Harris, "nous avons actuellement amené quatre ou cinq espèces à un stade tel que leur extinction complète constitue une réelle possibilité" dans différentes parties de la région de l'Atlantique. Il s'agit notamment de la morue du Nord, de la plie canadienne, de la limande à queue jaune, de la sébaste et, peut-être, du flétan. Ces dernières années, on a mis fin ou imposé de sévères restrictions à la pêche de plusieurs espèces, en particulier la morue, l'aiglefin, le saumon, le capelan et le merlu argenté. L'aiglefin a presque disparu et il ne reste plus que des vestiges de stocks de morue du Nord. Personne ne sait avec certitude quand ces stocks retrouveront des niveaux normaux, ou même s'ils y parviendront un jour, parce qu'il y a des années où les jeunes poissons ne survivent pas dans l'environnement froid et hostile de l'Atlantique Nord¹⁰ ».

Par ailleurs, des chercheurs ont développé une approche dite de l'extinction économique, prenant le contrepied des écologistes. Par la théorie de l'extinction écologique, il est admis que les pêcheries mettront fin à leurs activités, lorsqu'une espèce devient trop rare,

⁹ Philippe Cury et Serge Morand, « Biodiversité marine et changement globaux : une dynamique d'interactions où l'humain est au centre », https://www.researchgate.net/profile/Serge_Morand/publication/267797634_Biodiversit_marine_et_changement_s_globaux_une_dynamique_dinteractions_o_lhumain_est_partie_prenante/links/00b49526e4460c49bb000000.pdf, consulté le 02 septembre 2016

¹⁰ Michael Keating, « Media, Fish and Sustainability », *Document de travail No 22*, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993.

pour des raisons de rendement et de profit. Elle souligne dans une situation où une espèce devient rare du fait de surpêche, le faible rendement associé au coût de l'armement des bateaux de pêche, entrainerait la fin des activités de la pêcherie considérée. Cette approche est peu mobilisable, d'abord parce qu'elle prône la fin d'une espèce, souvent irréversible. Ensuite, parce que les filets de pêche ne visent pas une seule espèce de poisson. Enfin, elle oublie que la rareté surévalue tout bien économique. Cette théorie ne s'applique pas au cas des poissons, car :

« D'autres espèces deviennent de plus en plus chères lorsqu'elles sont rares. De nombreux poissons démersaux de grande taille comme les mérus en sont des illustrations. Plusieurs espèces sont maintenant considérées comme des « articles de luxe », pour la consommation alimentaire, tels certains gros poissons des récifs coralliens (*Napoleon wrasse*, *southern bluefin tuna*...) ou en tant que médicaments comme les hippocampes (*Syngnathidae*). La rareté aiguë les envies et modifie en conséquence l'attractivité, donc le prix. La vessie natatoire du Bahaba chinois (poisson Scianidae de grande taille) atteint 64000 us\$/kg, le prix d'un thon rouge d'environ 200 kg atteint 145000 us\$ sur le marché japonais en 2001 et celui du caviar dépasse 3 500 £/kg à l'aéroport de Londres en 2004. La même dynamique s'applique aux poissons exotiques recherchés pour l'aquariophilie où certaines espèces prisées pour leur couleur, leur forme et leur rareté sont activement recherchées. L'extinction écologique semble donc plutôt précéder l'extinction économique des pêcheries. La rareté confère une plus grande valeur, principe généralement admis en économie, mais qui met du temps à être reconnu en conservation¹¹ ».

C) Des approches de patrimonialisation des espèces de morue : exemple de l'aquarium du Musée Maritime à Ilhavo

L'un des tout premiers réflexes de la protection et de la préservation de la morue en tant que patrimoine naturel, consistait en la régulation de la pêche. La principale mesure est celle adoptée par le Gouvernement canadien en 1992, craignant l'extinction complète de la morue du fait des technologies de plus en plus sophistiquées de pêche. Elle a entraîné une modification des modes de vie dans des zones où l'économie et l'essentiel de la vie locale étaient tributaires de la pêche¹². Cette méthode de mise en patrimoine des stocks de morue à l'avantage de conserver une ressource alimentaire importante pour les générations avenir.

¹¹ Philippe Cury et Serge Morand, « Biodiversité marine et changement global : une dynamique d'interactions où l'humain est au centre », https://www.researchgate.net/profile/Serge_Morand/publication/267797634_Biodiversit_marine_et_changement_s_globaux_une_dynamique_dinteractions_o_lhumain_est_partie_prenante/links/00b49526e4460c49bb000000.pdf, consulté le 02 septembre 2016

¹²Jenny Higgins, « Moratoire sur la pêche de la morue », *Heritage Newfoundland and Labrador*, 2009, <http://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/economy/moratoire-peche-morue.php>, consulté le 12 décembre 2016.

Sous l'angle de la patrimonialisation classique, l'un des exemples les plus pertinents dans les trois pays où séjournent nécessairement les étudiants de TPTI, est celui du musée de la morue à Ilhavo (Portugal), dans lequel un espace est dédié spécialement à la conservation de diverses races vivantes de morue. Dès l'entrée de l'aquarium, le visiteur est d'abord séduit par une présentation synthétique de la morue, ainsi qu'une classification étayée par des images, des différentes races. L'aquarium lui-même est bâti sur un modèle qui laisse la possibilité d'appréhender la distinction faite entre les espèces de morue, en fonction du cadre dans lequel une race a tendance à se regrouper.



Figure 3: Entrée de l'aquarium de morue, Museo do Bacalhau, Ilhavo, 21 octobre 2016

Source : Auteur

La pertinence de l'aquarium réside dans le rapprochement qu'il opère entre l'objet patrimonial qu'est la morue, et le public. Il apporte une plus-value à l'objet, transformant son statut de ressource alimentaire en celui de collection de grande valeur. Il participe aussi de la sensibilisation du public sur la nécessité de protéger la morue et son écosystème. Il serait dès lors significatif que cette méthode de patrimonialisation se divulgue dans d'autres pays concernés par l'héritage de la morue, notamment la France et l'Italie. En particulier, la création d'aquarium dans les musées de pêche, où même dans les restaurants offrant des plats de morue, vulgarisera davantage les savoirs et savoir-faire autour de cette ressource naturelle devenue très rare. Elle porterait aussi une plus-value économique à ses promoteurs.

CHAPITRE II
DU PATRIMOINE IMMATERIEL AUTOUR DE LA MORUE

En alimentant la vie socioéconomique des villes, en l'occurrence Aveiro (Portugal), Fécamp et Paimpol (France) entre autres, la pêche à la morue a permis de développer des activités industrielles connexes, en l'occurrence la construction des bateaux, l'extraction du sel, les activités liées à la conservation de la morue, au développement des ports, à la fabrication du matériel de pêche, ainsi que la cuisine qui nécessitent des compétences. Autour de la pêche se sont aussi développés de littérature comme le démontre Nichifor Mihaela (chanson, prière et autres), dont des symboles ont été conservés. Dans la dynamique qui a conduit à la patrimonialisation de l'héritage matériel de la morue, un intérêt s'est aussi porté vers des symboles de la mémoire immatérielle. De même, des formes immatérielles se sont développées pour célébrer ou du moins pour la mise en patrimoine des savoir-faire autour de la morue. Dès lors, au titre de patrimoine immatériel de la morue, on peut distinguer des éléments commémoratifs (I) et des éléments d'identité (II).

I- La symbolique des monuments et des commémorations autour de la morue

Activités principales de plusieurs villes européennes avant l'imposition des quotas et l'interdiction adoptée par le Canada, la pêche à la morue a laissé aujourd'hui des traces qui symbolisent son héritage immatériel. Ces traces peuvent se résumer en des monuments qui cristallisent une mémoire douloureuse, à l'instar des cathédrales, des cimetières ou encore les lieux résumant l'anxiété entourant l'attente du retour des marins. A ces symboles, il conviendrait d'ajouter les commémorations dont l'idée est non seulement de célébrer, mais aussi de préserver les savoir-faire cultivés autour de la morue.

A- Des lieux-mémoires de la pêche à la morue

Certains édifices, qui ont joué un rôle important pendant la période de la grande pêche à la morue, servant de symbole de la mémoire immatérielle de la pêche à la morue, ont été conservés, rentrant ainsi dans le cadre global de ce qu'on peut désigner comme patrimoine de la morue.

1- La Chapelle Notre Dame du Salut à Fécamp

A Fécamp, les spécialistes, les marins eux-mêmes ainsi que les personnes intéressées par le patrimoine de la morue reconnaissent que la Chapelle Notre Dame du Salut a une valeur symbolique énorme. Encore appelée Chapelle des ex-votos, elle a été érigée au XIème siècle et

prend le nom de la Chapelle Notre Dame du Salut au début du XVIIIème siècle, au moment où Fécamp devient un port important d'armement pour Terre-Neuve. Elle est située sur la montagne et en bordure de la mer, servant de repère pour les marins, au-delà de sa fonction religieuse. Elle conserve de nombreux ex-votos marins, déposés en signe de remerciement pour la protection qu'elle aurait offerte aux équipages de bateaux pendant la pêche en haute mer. Ces ex-votos comprennent entre autres des tableaux votifs, des vitraux, des maquettes de navire et des stèles de marbre. La plupart de ces objets raconte l'histoire tragique des marins disparus en mer. On y retrouve par exemple une œuvre en lien avec le naufrage en 1951 de *Ginette le Borgne*, chalutier appartenant à la société fécampoise de pêche. De même, une fresque faisant partie de ces objets raconte l'histoire du naufrage du chalutier dénommé *Duc de Normandie*, survenu en 1951 toujours.



Figure 4: Une vue ancienne de la Chapelle Notre Dame du Salut.

Source : <https://www.delcampe.net>, consulté le 12 janvier 2016

L'un des symboles de sa valeur patrimoniale en lien avec la morue, est la stèle qu'on retrouve à l'intérieur, objet de la dévotion des marins. Il s'agit de la statue d'une Vierge en marbre blanc, portant dans ses bras, un bateau trois mats qu'elle protège soigneusement.

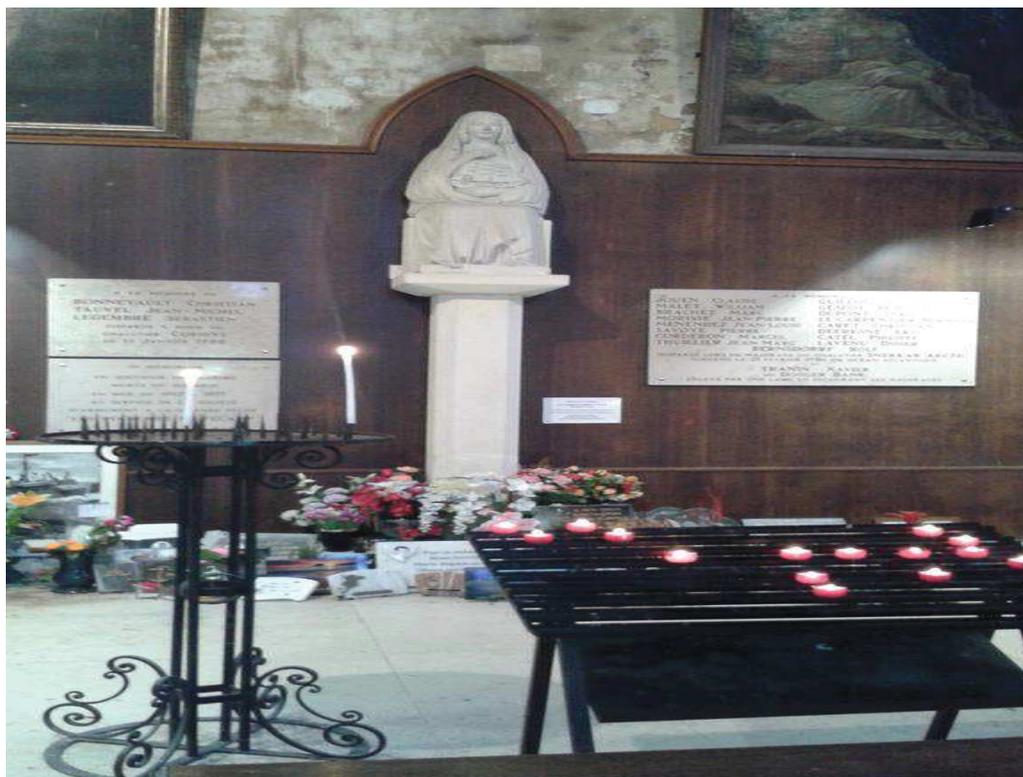


Figure 5: Une vue intérieure de la Chapelle Notre Dame du Salut

Source : <http://www.belleseglises.com>, consulté le 12 décembre 2016.

Pour mieux comprendre pourquoi les marins ou leurs familles ont choisi cette Chapelle pour déposer les objets sus évoqués, il convient de rappeler que face aux risques liés à la navigation en mer, les marins s’y rendaient pour implorer la Vierge de leur accorder sa protection. L’histoire raconte que certains grimpaient la colline jusqu’à la Chapelle sur les genoux afin de prouver leur foi vis-à-vis de l’Eglise. Jean Benoit Désiré Cochet décrit à juste titre le dévouement des marins à cette Chapelle :

« Le marin surtout est dévot à cette Chapelle ; il l’aime lorsqu’il l’aperçoit du sein des Mers, drossé qu’il est par le courant de la Manche. Elle lui apparaît alors comme un ange tutélaire qui guide sa marche et soutient son courage. Il l’aime lorsqu’il part pour Terre-Neuve ou pour les mers lointaines ; jamais il ne quitte les rivages sans lui dire un touchant adieu, et du plus loin qu’il l’aperçoit, il la salue comme l’annonce de la patrie¹³. »

C’est certainement au regard de cette importance que la Chapelle a été classée monument historique dans les années 1920. Jusqu’aujourd’hui, la Chapelle Notre Dame du Salut est un lieu de pèlerinage annuel ainsi que de recueillement.

¹³ Jean Benoit Désiré Cochet, *Les Eglises de l’Arrondissement du Havre*, Imprimerie de Rocquencourt, 1846.



Figure 6: Structure de la Capelle Notre-Dame du Salut,

Source : Marie-Christine Mechet, <http://www.belleseglises.com>, consulté le 12 décembre 2016.

2- Les murs des disparus et les Croix des Veuves à Ploubazlanec

De par le poids de la Grande Pêche dans son histoire, Ploubazlanec a conservé des lieux-mémoires qui gardent des souvenirs douloureux ayant trait à la disparition des pêcheurs. Il s'agit en particulier du Mur des disparus et des Croix des Veuves.

Avec une valeur patrimoniale spécifique, le Mur des disparus de Ploubazlanec est un exemple de vestiges conservés, ayant trait à la pêche à la morue, dont la dure réalité est exposée par ses éléments. Il s'agit d'un tronçon de la clôture du cimetière de Ploubazlanec, sur lequel des panneaux et plaques contenant les noms des marins disparus en mer, ont été fixés. Ces plaques constituent une forme d'immortalisation de la mémoire des disparus, en l'absence de leurs restes mortuaires, nécessaires à la mise en cercueil. Elle donne à cette partie du cimetière, la valeur symbolique d'un lieu-mémoire. Les tablettes commencent par une plaque de granite qui évoque l'importance des bateaux, des marins, des biens et objets de valeur qui ont péri en mer entre 1852 et 1935, lors des campagnes de pêche à la morue.



Figure 7 : Une vue de l'intérieur du cimetière, du Mur des Disparus de Ploubazlanec

Source : <http://fr.topic-topos.com/mur-des-disparus-en-mer-ploubazlanec>, consulté le 16 février 2016

Dans cette même logique, convient-il de souligner les croix des veuves, érigées dans la ville de Ploubazlanec, aux endroits où les épouses venaient attendre le retour des marins. Le concept de *Croix*, utilisé ici est fort significatif de l'anxiété qui accompagnait cette attente. Des experts racontent que ces Croix matérialisent la douleur des épouses, qui pourraient attendre en vain pendant des jours leurs conjoints partis en mer, avant de se fondre en pleur, déduisant de leur disparition. C'était aussi à cet emplacement que les épouses venaient jeter un dernier coup d'œil aux goélettes avant leur départ pour la pêche.



Figure 8 : Une Croix des Veuves tournée vers la mer

Sources : <https://constance391.wordpress.com/2014/09/09/la-croix-des-veuves/>, consulté le 16 février 2016

Il ressort de ces exemples que la conservation des lieux-mémoires de la pêche à la morue participe de la pérennisation de l'histoire de cette pêche, au même titre que les fêtes de la morue dans une certaine mesure.

B) Les commémorations festives autour de la morue

Dans beaucoup de villes européennes, des célébrations festives se sont développées autour de la morue, sous formes clairement exprimées de fête de la morue (en France et en Italie) et de festival de la morue au Portugal.

1) Les fêtes de la morue

Dans plusieurs villes françaises, et notamment celles dont l'histoire socioéconomique s'enchevêtre avec la grande pêche, la fête de la morue a été créée et insérée dans le calendrier des célébrations populaires. Bègles, où cette fête a vu le jour en 1995, est un exemple particulier, qui fait de la morue, une partie intégrante de son patrimoine culturel, bien que n'étant principalement qu'un port de débarquement de la morue. Ici, les articulations de la célébration

de la morue comprennent des dégustations de plats de morue, des ateliers, des expositions, des théâtres et des prestations musicales entre autres.

Il convient de noter qu'au-delà de la fête de la morue qui se célèbre aussi à Binic notamment, la morue est également célébrée dans le cadre des carnivals de Granville et de Dunkerque. Par ailleurs, une autre célébration, plutôt religieuse que festive a été inscrite dans le calendrier des cérémonies populaires à Fécamp. Il s'agit de la *Saint Pierre des marins* ; une fête organisée par l'association des Terre-neuvas. A la base, la cérémonie de Saint-Pierre des marins marquait la grande messe/prière précédant la saison de pêche. Elle s'inscrit ainsi, de par sa nature, dans la droite ligne du rôle de la Chapelle Notre-Dame du Salut, considérée comme source de protection du marin face aux risques et dangers liés à la Grande pêche. Sa pérennisation a vocation à conserver un pan de la pêche à la morue à Fécamp. Elle est couplée d'activités d'ordre mémoriel. Ainsi, pour l'Édition 2016, l'association des Terre-neuvas a saisi l'occasion de sensibiliser le public et de le mobiliser, au moyen d'une collecte de fonds pour la construction d'une stèle en mémoire des Fécampoïses qui ont payé de leurs vies, l'aventure de la Grande pêche. Le programme de cette 18^{ème} Édition prévoit également de connecter, à travers diverses activités, les villes environnantes comme Yport et Le Havre, avec une participation de la Chambre de commerce et des hommes politiques.

En Italie, il existe une commémoration dite *Festa del Baccalà*, centrée sur les recettes de morue. En effet, si l'Italie ne s'est pas particulièrement démarquée par l'armement des navires de pêche, il reste que le pays figure au rang des marchés de prédilection de la morue. Aussi cette dernière s'est-elle enracinée dans les habitudes alimentaires au point de se constituer en élément central de l'art culinaire des localités comme Vicence. Fort de cet héritage, la *Festa del Baccalà* est promue par une association dont la vocation est de marquer l'importance de la morue dans les habitudes alimentaires de la localité. Il s'agit de la *Confraternità del Baccalà*, association fondée en 1987 par Michele Benetazzo, à l'effet de défendre et de promouvoir la bonne cuisine locale à base de morue. En effet, cette association a œuvré à une sorte d'écriture et donc de codification des recettes de morue, certifiant des restaurants agréés et engagés à servir lesdits plats en permanence. C'est par exemple grâce à l'action de la *Confraternità del Baccalà* que le plat « Baccalà alla Vicentina » est reconnu comme faisant partie des cinq plats typiques italiens. L'association a également stimulé et encouragé des recherches sur les recettes anciennes à base de morue, de même que la création des accompagnements typiquement adaptés aux recettes de morue, en l'occurrence des vins de qualités. En outre, en

promouvant les Journées Italo-norvégiennes, l'Association a organisé des visites en Norvège les lieux-mémoire de la pêche, de la transformation et de la commercialisation de la morue.

2) Les festivals de la morue

Plusieurs villes portugaises célèbrent presque de la même manière qu'en France et en Italie, ce qu'elles appellent affectueusement *Festival do Bacalhau*. Etalé souvent sur plusieurs jours, ce festival se célèbre dans le cadre des Fêtes de la mer. L'une des Communes qui lui accordent une importance particulière est celle d'Ilhavo, notamment du grâce à la participation de deux associations, la *Confraria Gastronómica do Bacalhau* qui s'est donnée pour ambition, à l'image de la *Confraternità del Baccalà* en Italie, de promouvoir l'art culinaire autour de la morue et, l'*Associação dos Industriais do Baccalhau*, l'Association des Industriels de la morue. Pour l'édition 2008 par exemple, le Festival a connu la participation à Ilhavo de plus de deux cent mille personnes, autour d'activités diverses et pour tous les âges, comprenant naturellement la dégustation des plats de morue, des expositions, la projection des films en plein air et, des concerts de musique entre autres. Au cours de l'édition d'août 2013, la Mairie d'Ilhavo souligne que 28.500 plats de morue ont été servis, représentant plus de 10 tonnes de poisson.



Figure 9 : Démonstration de cuisson au festival de morue de 2012 à Ilhavo

Source : Mairie d'Ilhavo, <http://www.cm-ilhavo.pt>, consulté le 12 décembre 2016.

Aussi l'affiche de l'édition 2017 met-elle l'accent sur l'aspect culinaire, finalement élément central des commémorations festives autour de la morue.



Figure 10 : Affiche de l'édition 2017 du festival de la morue à Ilhavo

Sources : <http://www.centerofportugal.com/fr/events/festival-de-la-morue-a-ilhavo/>
consulté le 28 avril 2017.

Au demeurant, les festivités commémoratives autour de la morue perpétuent la mémoire mais surtout l'héritage culinaire de la morue. Elles ont le mérite de se positionner comme une forme de patrimonialisation, par des moyens récréatifs. Elles véhiculent en même temps, une identité urbaine sinon du pays, fortement liée à la morue.

II- Des éléments d'expression identitaire liée à la morue

Plus qu'une simple ressource alimentaire, la morue s'est inscrite dans l'identité des villes et des pays, pour ne prendre que l'exemple du Portugal. Cette identité se manifeste à travers plusieurs éléments, à l'exemple des Académies de morue (A) et des éléments décoratifs des villes comme Aveiro (B).

A- Des Académies de morue

Les Académies de morue est une expression qui désigne les Assemblées d'associations culturelles basées sur le renforcement et la préservation des liens de fraternité entre les Portugais de par le monde, ainsi que la promotion d'une identité singulière portugaise. Elles ont comme objectifs :

- d'encourager et développer les relations d'amitié, de coopération et de fraternité entre les Portugais, quel que soit leur statut social et le degré de la culture de chacun;
- de favoriser des relations de convivialité et d'amitié entre les différentes communautés portugaises et étrangères, notamment en vue de défendre le prestige et la réputation du Portugal et les Portugais ;
- de servir de cadre au développement des initiatives qui contribuent à la diffusion de la culture et les valeurs traditionnelles portugaises et ;
 - d'œuvrer au développement de l'aide morale et matérielle aux personnes et aux organismes de bienfaisance les plus nécessiteux.

A l'évidence, aucun des objectifs ci-mentionné ne s'attache particulièrement à la morue, si ce n'est peut-être en l'englobant dans la culture et les valeurs traditionnelles portugaises. Pour comprendre le référant de l'appellation Académie des morues, il faut remonter aux origines mêmes de la création de ce réseau culturel. En effet, ces rencontres émergent du journaliste Portugais Manuel Dias qui, au cours d'un dîner en mars 1968, à l'hôtel Hilbrow de Johannesburg, a voulu trouver un moyen de célébrer le Portugal, de rassembler les Portugais autour d'une identité et donc fierté nationale. C'était dans un contexte où l'accession à l'indépendance des colonies portugaises emputait le pays de sa grandeur territoriale. Avec ses quatre Amis (José Eng Ataide, Ivo Monteiro, Rui Pericao et Marques Duval), Manuel Dias initie une association d'amis, portée vers la culture. Pour marquer le lien solide de fraternité qui devait caractériser le rapport entre les membres de l'association, elle a puisé dans l'histoire de son pays, pour choisir une dénomination ayant trait à la morue. Dans son imaginaire, la morue, élément important de la cuisine portugaise, est un symbole d'amitié et de fraternité. C'était aussi un élément d'identité dans la mesure où il était commun à tous les Portugais.

B- L'identité urbaine : l'exemple de la ville d'Aveiro

Perçue selon Willem Frijhoff comme « le résultat d'un processus d'interaction entre, d'une part, la perception ou l'auto-perception de l'individu (du groupe, de la nation) et, d'autre part, sa réalisation dans l'espace et le temps¹⁴ », l'identité a constitué un élément important dans

¹⁴ Willem Frijhoff, « La ville : lieu de mémoire de l'Europe moderne ? », <http://dare.ubvu.vu.nl/bitstream/handle/1871/3212/13970.pdf?sequence=1>, consulté le 12 février 2017.

la construction urbaine en Europe de manière générale. Cela se traduit de diverses manières, n l'occurrence les noms de rues et des places publiques, conférant une mémoire à la ville.

Pour ce qui est précisément de la ville d'Aveiro, sans entrer dans son historicité, une chose frappe facilement le visiteur. En effet, la ville est bondée d'éléments en relation avec l'eau, la pêche et le poisson. Ces éléments décorent les rues, des bâtiments, mais aussi des cours du canal, de même qu'ils servent de monuments intentionnels par endroit. La figure ci-après est un exemple de décoration de rue, avec des symboles de poissons sur des pavés, bien visibles.



Figure 11 : **Décoration des pavés avec des éléments du poisson à Aveiro**

Source : Auteur

Pour ce qui est des murs décorés avec des éléments rappelant le poisson, l'exemple suivant est illustratif. Il souligne bien la centralité d'une mémoire liée au poisson dans cette ville.

CHAPITRE III

DU PATRIMOINE MATERIEL DE LA MORUE

Au-delà du patrimoine immatériel évoqué dans le chapitre précédent, il existe des éléments pouvant être rangés comme relevant du patrimoine matériel de la morue. L'objectif du chapitre n'est pas au sens strict de recenser ces éléments du patrimoine matériel de la morue, mais davantage de mettre en exergue les approches patrimoniales, mais aussi de jeter un regard critique sur ces approches de patrimonialisation.

I- Des approches patrimoniales

Dans le cadre de la mise en valeur de la mémoire des activités tournant autour de la morue, quelques approches patrimoniales ont été privilégiées, notamment le tourisme-pêche, la reconversion des sites industriels, ainsi que l'approche par les musées.

A- Le tourisme-pêche

L'idée de la valorisation de la mémoire et de l'histoire de la pêche à la morue est passée en France, par le projet de tourisme-pêche aux moyens des séjours qui renseignent et mettent les visiteurs en contacts avec les lieux, la dureté et la réalité de la pêche à la morue. Pour justifier cette approche patrimoniale toute unique, Bernard Breton avance quelques raisons : « l'économie locale trouve un fort intérêt au développement du tourisme-pêche. Le département peut affirmer son image de région protégée, à la qualité de vie certaine¹⁵ ». Pour y parvenir, cet auteur en appelle à l'inclusion de toutes les parties prenantes, et notamment les associations de pêcheurs.

Il ressort clairement que les enjeux du développement du tourisme-pêche sont de plusieurs ordres. D'abord il s'agit d'enjeux économiques ; le tourisme étant un vecteur important de la rentrée des devises. Il s'agit ensuite des enjeux d'ordre identitaire. Les activités touristiques permettent en effet de renforcer l'identité d'une région ou d'une ville, en fonction des orientations qui sont données aux visites touristiques. Nonobstant ces enjeux, le tourisme-pêche s'est heurté à des difficultés liées aux risques entourant la navigation maritime. Aussi paraît-il difficile, voire impossible de recréer ou du moins de faire vivre les conditions réelles de la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve ou en Islande. Néanmoins, cet échec d'une approche patrimoniale portée vers le tourisme n'a pas conduit à un abandon de la valorisation

¹⁵ Bernard Breton, *La pêche en France*, Paris, PUF, 1993, p.104.

de la mémoire de la morue. Tout au contraire, d'autres approches ont été expérimentées, au rang desquelles, la reconversion des sites

B- La reconversion des sites morutiers

Dans la perspective de la réutilisation des sites et de la conservation de la mémoire des activités tournant autour de la morue, des anciennes sécheries et conserveries de la morue ont connu des reconversions. Bègles proche de Bordeaux est un exemple plus qu'illustratif de ce fait. Mais comment comprendre qu'une région n'étant pas directement ouverte sur la mer puisse jouer un rôle important dans la pêche à la morue ?

Il faut relever que le rôle de Bordeaux s'est surtout limité à la distribution de la morue. En effet, ne disposant pas de personnel qualifié pour l'armement des bateaux de pêche, Bordeaux a su se transformer en grand port de débarquement de la morue.

« Dès le XVIème siècle, Bretons et Basques, chargés de leur pêche et sûrs de trouver un débouché à Bordeaux, vinrent y déposer leurs cargaisons et prendre les denrées nécessaires à « l'avitaillement » ; la morue salée était expédiée par la Garonne, la Dordogne, l'Isle vers les villes d'amont. Au XVIII^e siècle, le trafic de la morue a pris à Bordeaux une grande extension ; il arrive et de la morue verte, salée immédiatement à bord par les pêcheurs et susceptible de se conserver seulement quelques mois sans s'altérer, et de la morue sèche, salée, puis séchée à terre, capable de supporter longtemps les températures des pays méridionaux. Les pêcheurs que Bordeaux attire sont non seulement des Français, mais aussi, en dépit des droits d'entrée qui pèsent sur le poisson de pêche étrangère, des Hollandais, des Hanséates, des Danois, des Anglais. (...) Avec le XIX^e siècle, tout en restant un insignifiant port d'armement, Bordeaux dévient peu à peu le marché national de la morue, le gros centre de l'industrie française de ce poisson¹⁶ ».

Ce rôle industriel a été rendu possible par des facteurs importants, en l'occurrence le climat et les moyens de transport. En ce qui concerne les conditions favorables à la conservation et à la transformation de la morue, au climat doux et humide de la région bordelaise, s'ajoute la main d'œuvre bon marché. En plus de ces conditions de compétitivité économique, la naissance des sécheries à Bordeaux s'est opérée dans un contexte global favorable. L'utilisation des femmes et des enfants pour laver et sécher la morue verte débarquée des bateaux a permis aux pêcheurs

¹⁶ André Meynier et Louis Papy, « Bordeaux, marché national de la morue », *Annales de Géographie*, T. 51, N°286, 1942, pp. 145-148.

dont le rôle est désormais limité à la tâche de saler la morue, de disposer de plus de temps pour renforcer leur production. Ce qui induit aussi un travail plus important au débarquement de la morue. Dans le même temps, l'installation d'une industrie de sécherie n'exige que peu de contraintes, notamment l'existence d'une laverie, des magasins, d'une prairie et d'étendoirs. Dès lors, dans un environnement capitaliste, créer des sécheries industrielles était plus avantageux. Ainsi, à Bordeaux, une vaste zone située à Bègles au terminus de la navigation maritime, s'est transformée en zone industrielle essentiellement autour du débarquement, du séchage, du salage et du lavage de la morue. Grâce à ces sécheries, Bordeaux devient vers 1880, le plus grand centre exportateur de morue française, avec comme marché extérieur, l'Espagne et l'Italie entre autres. L'une des premières sécheries y a été installée en 1843. En 1880, on y recense une quinzaine d'ateliers de séchage de la morue. Ce nombre sera porté à la trentaine vers 1920, permettant au port d'accueillir 20000 à 25000 tonnes de morues par an. La ville recevait ainsi 70% de la production française de morue.

Seulement, la fin de la grande pêche a eu pour conséquences la cessation des activités des sécheries de Bègles, ainsi que l'abandon du site. Mais bien avant, Bordeaux a souffert de la concurrence que lui imposent d'autres sécheries, précisément celles de Fécamp. Défavorisé par son climat pour ce qui est du séchage de la morue à l'air libre, Fécamp invente vers la fin du XIX^e siècle, une technique dite de séchage mécanique, d'abord par l'utilisation d'un tissu sec spécial, puis, au moyen d'un ventilateur électrique, l'on sèche la morue dans un couloir en y insufflant de l'air chaud. En 1937, cinq grosses sécheries ont pu s'installer à Fécamp grâce à cette technique de séchage mécanique. Elles étaient désormais capables d'approvisionner de grands marchés comme Paris et Lyon. Lorsque sonne le glas de la grande pêche, le vaste espace occupé par les sécheries de Bègles pose un sérieux problème de sa reconversion.

Dans cet environnement, l'un des sites industriels qui a connu une reconversion est la sécherie Sauveroche. Construite en 1902 sur un espace de 6000 m², elle a servi au lavage, salage et séchage de la morue jusqu'en 1965, date à laquelle l'usine a été transformée en entrepôt commercial.

Au total, le vaste espace qu'occupaient les sécheries a été reconverti en zone d'habitation appelée affectueusement « village urbain », comprenant des espaces culturels, des équipements sportifs, des espaces verts entre autres. Le schéma ci-après donne une idée du projet de reconversion des sécheries de Bègles.

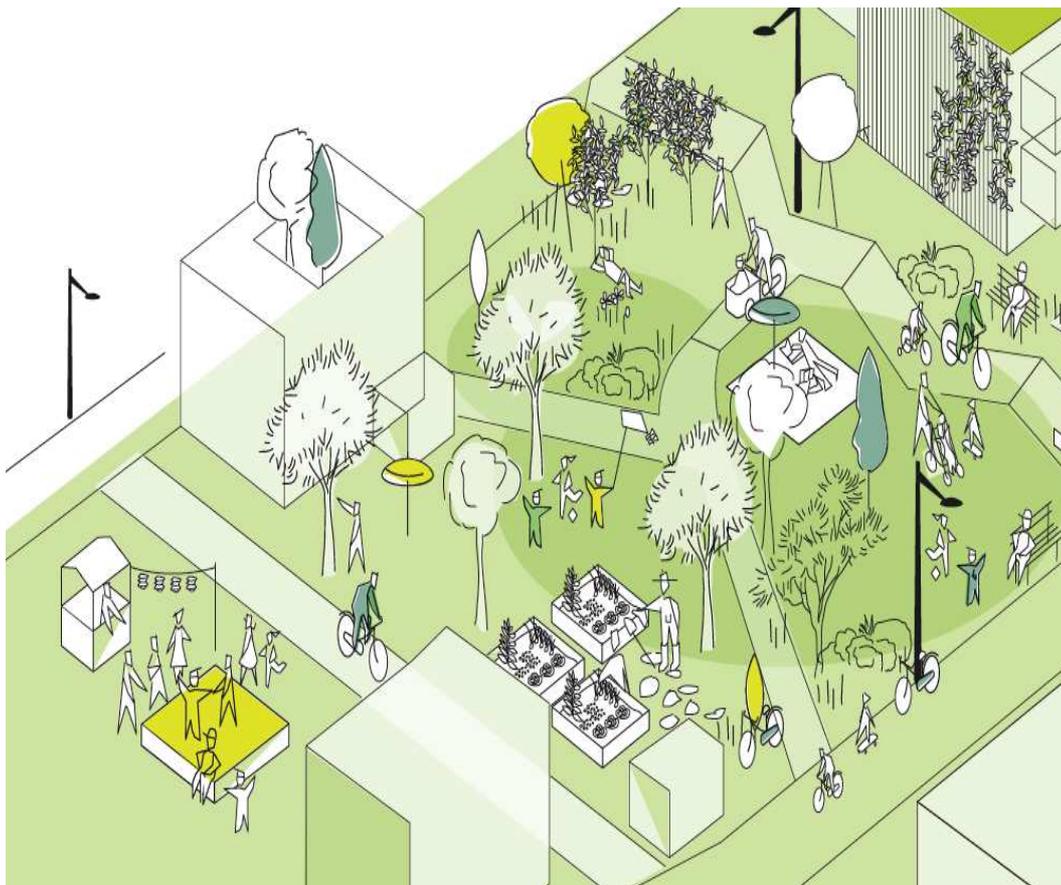


Figure 12 : Design du projet de reconversion des sécheries de Bègles

Source : <http://www.secheries-begles.fr/le-projet-p-35>, consulté le 12 janvier 2016.

Au-delà de Bègles, Fécamp a également connu une reconversion des sites industriels morutiers. Le siège actuel du futur musée des Terre-Neuvas était l'immeuble de la *Morue Normande*, compagnie morutière célèbre ayant exercé dans la région.

En clair, les sites morutiers servent aujourd'hui d'espace qui apporte un appui au développement local, en permettant la mise en œuvre de plusieurs projets sociaux ou culturels. Tel est le cas des musées de la morue, répandus à travers l'Europe.

II- Des musées de la morue : de la problématique de la conservation des objets de grande taille

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la morue, des musées ont vu le jour, davantage grâce à l'action des associations de pêcheurs. Divers exemples existent qui démontrent de la patrimonialisation de la mémoire des activités autour de la morue, par le biais des musées. Néanmoins, ces musées posent la problématique de la conservation des objets de grande taille, dont l'abandon constituera une menace sérieuse à l'environnement.

A- Quelques exemples de musées centrés sur le patrimoine morutier

Sans ambition d'exhaustivité, il nous a paru nécessaire de choisir quelques musées clés, pour démontrer comment la morue est entrée dans des collections et des expositions. A cet égard, nos exemples concerneront successivement les musées Mémoire d'Islande et Terre-Neuvas (tous les deux en France) et le Museu do Bacalhao à Ilhavo au Portugal.

1- Le musée Mémoire d'Islande (Ploubazlanec)

Le musée Mémoire d'Islande est un de ces musées dont la grande majorité des collections est consacrée à la morue. Basé à Ploubazlanec, ce musée est une initiative de bénévoles, réunis au sein de l'association *Plaeranez Gwechall* (Ploubazlanec autrefois). Véritable conservatoire des souvenirs, même les plus anodins, de la pêche à la morue, le musée conserve des collections aussi diverses que des photos, maquettes, outils, lettres et tenues vestimentaires entre autres. Ses origines remontent aux années 1990, lorsque la participation de l'association à une exposition, en présentant des éléments ayant trait à la pêche à la morue, a suscité un grand intérêt du public. En 1994, l'association décide de créer un musée pour conserver ses collections, logé dans une maison familiale, acquise très tôt par la mairie et au bénéfice du musée. Dans le même temps, la collection a été enrichie au fil des années par des dons et legs des familles de pêcheurs. Néanmoins, le musée a souffert de son manque de visibilité, malgré l'ambition de ses initiateurs d'en faire une véritable « maison de pêcheur ». Le débat qui l'anime à ce jour est relatif à la mutation de son statut de musée privé (appartenant et géré par une association) à un musée public géré par les autorités locales. Cette mutation pose la question de financement, tant le musée apparaît comme une source de financement pour *Plaeranez Gwechall*.

2- Le musée de Terre-Neuvas (Fécamp)

Le musée de Terre-Neuvas, encore en projet en ce moment, est un autre exemple de la valorisation du patrimoine de la morue en France. Sa création a été décidée en 1986, dans le contexte de la crise de la pêche à la morue, qui pose la cruciale question de la conservation de la mémoire de ces activités qui ont de façon plus ou moins directe marqué l'évolution socioéconomique de Fécamp. A la base, le projet consistait en la création d'un musée dédié à la pêche à la morue dans son ensemble. Mais du fait des difficultés d'obtenir des collections

relatives à l'ensemble des régions ayant participé à la grande pêche, le projet a été recentré sur le cadre local. Inauguré en 1988, en 24 années de fonctionnement, plus d'un million de visiteurs ont été accueillis. Ses collections, composées de matériels de pêche, des éléments de navigation, des pièces et maquettes de bateaux, ainsi que des objets renseignant sur le quotidien des pêcheurs, proviennent des anciens musées de la ville, des collectes et acquisitions opérées par la commune, et des dons d'anciens marins. En 2012, afin de lui donner des locaux dignes de sa valeur patrimoniale, la délocalisation du musée a été décidée par la ville de Fécamp. Il attend d'intégrer le bâtiment de l'ancienne industrie morutière, la *Morue normande*.



Figure 13 : Immeuble de la Morue Normande transformé en musée de Terre-Neuvas

Source : Auteur

3- Le Musée Maritime (Ilhavo)

Le Musée Maritime d'Ilhavo au Portugal est un exemple typique de musée centré sur la morue. Il est né en 1937 grâce à l'action d'un groupe d'amis, tout comme le musée Mémoire d'Islande. En effet, la ville d'Ilhavo, de par sa position géographique, a une forte histoire liée à

la morue. Avec les salines proches d'Aveiro, la ville a joué un rôle important dans la pêche et le commerce de la morue. Elle apparaît surtout comme un centre de débarquement et de distribution de la morue. En 2001, il a été rénové et agrandi pour se loger dans un bel immeuble d'architecture moderne conçu par le bureau ARX Portugal. Cette même année, le Musée Maritime s'est vu ajouté le musée Saint-André, ancien chalutier de pêche à la morue accosté à quelques kilomètres en bordure de mer. Cette évolution donne une dimension beaucoup plus complète au Musée maritime, dans la mesure où si le visiteur retrouve de riches éléments sur la pêche à la morue dans la partie du musée située à Ilhavo, le Navire Saint-André quant à lui offre l'opportunité de refaire la chaîne opératoire du travail à bord des morutiers. Dans cette même logique, le musée s'est vu renforcé en 2012 par une unité de recherche, puis en 2013 par un Aquarium de Morue qui reste unique tel que décrit dans le chapitre précédant. De manière claire, Sa mission est de préserver la mémoire du travail en mer, promouvoir la culture et l'identité maritime des Portugais.



Figure 14 : Façade principale du musée maritime d'Ilhavo

Source : Auteur

Il convient néanmoins de souligner que malgré son incorporation au sein du Musée Maritime, le Musée Saint-André se présente avec une certaine singularité. En réalité, son existence est un témoignage d'une ambition de prendre en compte dans la patrimonialisation, l'ensemble des éléments qui tournent autour de la morue, en l'occurrence les techniques et les structures techniques plus profondément développés par Do Hoang Rong Ly et Jan Michel

Sanchez Hoyos. Pour ainsi dire, il a le mérite de préserver le bateau, lui-même en tant que partie intégrante du patrimoine morutier et dont la mise en musée pose un problème d'espace.



Figure 15 : Le bateau-musée Saint-André

Source : Auteur

B- De la problématique de la conservation des bateaux de pêche

La plupart des musées susvisés ont adopté une approche centrée sur la création d'un espace de conservation des collections liées à la morue. En dehors du Musée Maritime d'Ilhavo, l'on note une certaine difficulté à conserver des objets de très grande taille, en l'occurrence les bateaux de pêche. Pourtant, la solution pourrait être de revoir cette approche patrimoniale.

1- Les ports-cimetières à bateaux de pêche

De ce qui précède, il est aisé de constater que le souci de conservation de la mémoire de la pêche à la morue a entraîné des mouvements associatifs à œuvrer à la mise en place des musées. Si ces derniers ont conservé des objets de collection aussi variés que des maquettes de bateaux, des objets servant à meubler le quotidien des pêcheurs et du matériel de travail entre autres, il reste que la conservation des bateaux eux-mêmes demeure problématique. A part le port de Dunkerque où un bateau a été transformé en musée, les autres sites d'importance culturelle ont perdu cet élément essentiel de l'héritage de la pêche à la morue.

Pour beaucoup, la conservation ou mise en valeur patrimoniale des anciens bateaux de pêche pose un problème financier, en l'occurrence la nécessité de désinfecter et de protéger de la détérioration, et surtout l'espace requis pour leur exposition. Parmi certains musées évoqués ci-dessus. Certains disposent d'un espace d'exposition très exigü, notamment le musée Mémoire d'Islande. Aussi la collection elle-même, faute d'une conservation dans des conditions idoines, se trouve dans un état qui l'exposerait, sur le long terme, à l'altération. Vu sous cet angle, la question financière reste fondamentale et importante lorsque l'on évoque cette problématique de la conservation des bateaux de pêche.

Il faudrait néanmoins considérer que c'est le choix même d'une simple valorisation muséale, en lieu et place de la patrimonialisation des paysages culturels qui rend inopérant l'idée de transformer des anciens bateaux de pêche en objets de collection. Se limiter aux simples musées déteint sur la l'appréhension et l'immersion du visiteur dans l'histoire ou la mémoire de la grande pêche. Comment comprendre le déploiement des techniques de pêche, des techniques de conservation, les risques auxquels s'exposent les pêcheurs en dehors des bateaux de pêche ? Les maquettes et images sont certes intéressantes mais presque muettes quant à leur intelligibilité pour les visiteurs qui n'ont pas une bonne connaissance des questions sous-jacentes à ladite pêche. C'est dire que l'absence des bateaux de pêche au rang des éléments du patrimoine de la morue emporte une bonne partie de l'histoire des techniques (dont la meilleure compréhension passe par la pratique).

Par ailleurs, dans certains ports de pêche, on retrouve des carcasses de bateaux abandonnés et en dégradation. Même si des cas de figure restent limités, ces carcasses posent un sérieux problème environnemental. Elles sont d'un aspect hideux et transforment des espaces portuaires en des cimetières de bateaux.



Figure 16 : Exemple d'un cimetière à bateaux, **Magouër**

Source : http://www.images-de-bretagne.com/le_magouer_ria_etel.htm, consulté le 30 avril 2016

Le port de Paimpol se trouve au cœur de cette problématique de l'abandon des bateaux de pêche et la protection de l'environnement. En effet, on y retrouve des carcasses abandonnées, compliquant davantage le faible investissement en termes d'aménagement dont ce port semble avoir bénéficié.



Figure 17 : Bateaux abandonnés au port de Paimpol

Sources : http://www.ex-voto-marins.net/mes_realisations/vieilles-coques_epaves_vieux-navires/22Paimpol03.jpg, consulté le 30 avril 2016

Ainsi, il y a comme une sorte de dichotomie entre la volonté de la préservation du patrimoine biologique qui a conduit à la fin de la grande pêche (en plus du souci de régulation internationale), et l'abandon des bateaux qui met sérieusement en péril l'environnement portuaire et marin.

2 : De la nécessité d'une patrimonialisation par le paysage : l'exemple de Fécamp

La ville de Fécamp a connu à travers son port de pêche, une forte activité liée à la morue. Elle a été au cœur de la pêche à la morue à partir du 18^{ème} siècle et conserve encore aujourd'hui des éléments patrimoniaux liés à ce passé. Au centre de ces éléments se trouve le musée et la Chapelle Notre Dame du Salut entre autres. A ce jour, quelques éléments relatifs à la mémoire de la grande pêche à Fécamp font partie du patrimoine de la localité. Cette patrimonialisation suffit-elle pour valoriser de manière plus ou moins globale l'héritage de la pêche à la morue à Fécamp ?

L'idée à la base de la création du Musée de Terre-Neuvas était de conserver une ou des collections qui relatent l'histoire de la pêche à la morue dans toute la France. Cette ambition s'est heurtée à la difficulté de réunir des objets de collection et a conduit à se focaliser sur la ville de Fécamp. A travers le choix patrimonial de la création d'un musée, et comme souligné plus haut, l'on se retrouve face à un espace d'exposition suffisamment réduit pour ne présenter que des objets de petite taille. Au-delà de cette restriction, la patrimonialisation d'un paysage culturel autour du port de Fécamp semble plus à même de traduire l'identité de la ville fortement liée à la pêche.

En effet, d'après Jean-Marc BOUCHER, la pêche à la morue a constitué l'élément central de l'économie, en partant de la vie sociale à Fécamp. En plus de la pêche proprement dite qui emploie un nombre important de personnes, des activités connexes ont été créées, partant du commerce à l'industrie alimentaire, de la fabrication des outils de pêche aux chantiers navals. Ainsi dira-t-il si clairement :

« de 1950 à 1980, 3 à 5 mille personnes travaillent le poisson à terre. De nombreuses industries prospèrent autour de la pêche, constructions navales, dockers, entrepositaires, transporteurs, transformateurs, voilerie, corderie, approvisionnement en sel, peinture pour bateaux et autres bâtisseurs des bâtiments de traitement du poisson¹⁷ ».

Aussi souligne-t-il clairement que « la majeure partie de la ville de Fécamp et des alentours vivait des métiers dérivés de la pêche ». Un tissu économique s'est clairement dessiné autour des activités de pêche, à travers notamment les sèchereries industrielles dont la première a été ouverte par Augustin Leborgne en 1903. Entre 1950 et 1980, Fécamp dénombre 5 sèchereries : *La Morue Normande*, *Grand Pêche*, *SEPOA*, *Société Fécampoise de Pêche*, et les *Séchereries Modernes Fécampoises (SMF)*. Beaucoup de sèchereries ont également existé sur cette période, notamment les *Ets Burel*, *Ledun*, *Lemesle* entre autres.

La hausse du marché de la consommation a induit le renforcement et la modernisation des moyens de pêche. Elle a amené les armateurs/pêcheurs à s'organiser en compagnie, mais aussi en groupes d'intérêts dont les sites et les vestiges s'inscrivent dans le paysage culturel. Il en est de même pour les industries agroalimentaires qui ont vu le jour pour la transformation de la morue.

¹⁷ Jean-Marc Boucher, « Evolution des méthodes de pêche et de conservation de la morue à bord des Terres-Neuvas : incidences économiques et industrielles à Fécamp », *Dossier documentaire*, http://prsca.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/DOSSIER_DOCUMENTAIRE_LA_MORUE_A_FECAMP_JM_BOUCHER.pdf, consulté le 08 mai 2016.

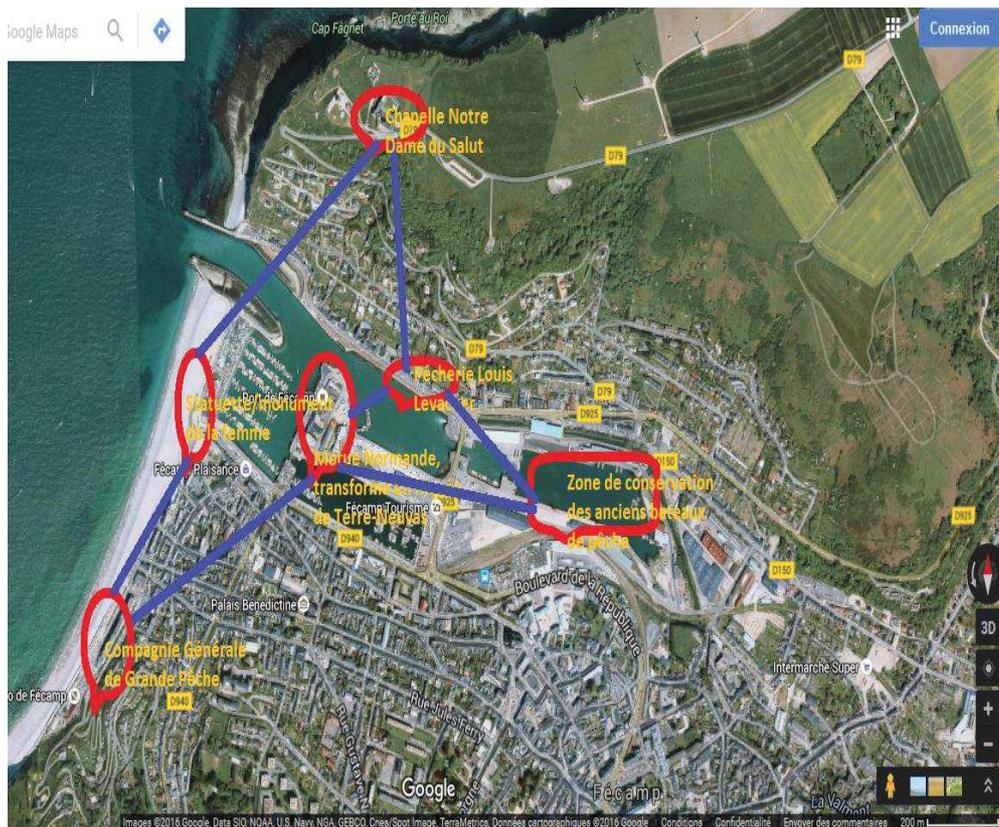


Figure 18 : Carte simplifiée d'éléments pouvant constituer le paysage culturel de la morue à Fécamp

Source : Auteur

CONCLUSION

Le patrimoine de la morue englobe l'ensemble des éléments littéraires, artistiques et techniques qui ont été développés par Mihaela Nichifor, Narjess Nani, Do Hoang Rong Ly et Jan Michel Sanchez Hoyos. La célébration des fêtes et commémorations autour de la morue permettent de préserver la dimension immatérielle du patrimoine morutier. Au cours de ces célébrations, qu'il s'agisse des fêtes ou des festivals de la morue, des chansons de pêcheurs sont souvent entonnés. De même, plusieurs recettes de cuisine de morue sont célébrées et revisitées. La richesse de la cuisine en particulier fait l'objet d'une conservation, en l'occurrence de par l'action de la *Confraternità del Baccalà* à Vicence en Italie.

S'agissant de la dimension matérielle du patrimoine morutier, des musées ont vu le jour en France et au Portugal surtout grâce à l'action d'associations. Ces musées conservent des collections aussi diverses que des objets anodins que des pêcheurs ont emporté avec eux au cours des campagnes. Au-delà des musées qui participent de l'identité et du développement du territoire, la reconversion des sites de morue a offert d'opportunités intéressantes aux communautés. Tout de même, la faiblesse des approches patrimoniales autour de la morue réside dans le fait qu'elles prennent en compte des sites au détriment des paysages. La patrimonialisation par la création de paysages culturels a ceci d'important qu'elle permettrait de conserver des objets de grande taille, mais aussi rendrait mieux compte, par la connexion des sites, de la place réelle des activités autour de la morue dans une ville.

La réflexion ici élaborée, associée aux travaux des partenaires du groupe, a permis de bâtir un travail dont la quintessence se retrouve sur le site web créé à cette fin, comme le veut la règle au sein du Master Erasmus Mundus TPTI. Le travail a donné une expérience unique de l'approche multidisciplinaire qui s'applique au patrimoine culturel, en offrant l'occasion de mettre en commun, des réflexions émanant d'experts de background différents.

Références bibliographiques

- 1- André Meynier et Louis Papy, « Bordeaux, marché national de la morue », *Annales de Géographie*, T. 51, N°286, 1942, pp. 145-148
- 2- Anonyme, *La disparition de la morue du Nord*, in « L'Education au service de la Terre », Ontario, 1995, <http://www.lsf-lst.ca/media/cod.fr.pdf>, consulté le 12 octobre 2016
- 3- Bernard Breton, *La pêche en France*, Paris, PUF, 1993
- 4- Jean Benoit Désiré Cochet, *Les Eglises de l'Arrondissement du Havre*, Imprimerie de Rocquencourt, 1846
- 5- *Guide des espèces à l'usage des professionnels*, http://www.seafoodchoices.org/resources/documents/FrenchSpeciesGuide_RevisedFinal.pdf, consulté le 11 janvier 2016.
- 6- Jean Claude Lefeuvre, « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », Henri Pierre Jeudy (dir), *Patrimoines en folie*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990, Pp. 29-75
- 7- Jean Claude Dauvin, « Place stratégique du patrimoine naturel dans le processus de la Gestion Intégrée des Zones Côtières sur la façade atlantique », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 5, mai 2009, <http://vertigo.revues.org/8212>, consulté le 26 avril 2016
- 8- Jean-Marc Boucher, « Evolution des méthodes de pêche et de conservation de la morue à bord des Terres-Neuves : incidences économiques et industrielles à Fécamp », *Dossier documentaire*, http://prasca.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/DOSSIER_DOCUMENTAIRE_LA_MORUE_A_FECAMP_JM_BOUCHER.pdf, consulté le 08 mai 2016
- 9- Jenny Higgins, « Moratoire sur la pêche de la morue », *Heritage Newfoundland and Labrador*, 2009, <http://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/economy/moratoire-peche-morue.php>, consulté le 12 décembre 2016.
- 10- Mary et Phillip Hyman, *Histoire de poissons et de saveurs*, Connaissances et Mémoires, Paris, 2001

- 11- Michael Keating, « Media, Fish and Sustainability », *Document de travail No 22*, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993
- 12- Philippe Cury et Serge Morand, « Biodiversité marine et changement globaux : une dynamique d'interactions où l'humain est au centre », https://www.researchgate.net/profile/Serge_Morand/publication/267797634_Biodiversite_marine_et_changements_globaux__une_dynamique_d'interactions_o_l'humain_est_partie_prenante/links/00b49526e4460c49bb000000.pdf, consulté le 02 septembre 2016
- 13- Veronica Miro Pina et al., « Impactes de la pêche sur la biodiversité marine », <http://www.environnement.ens.fr/IMG/file/DavidPDF/Biodiversite2012/CR%20CERES-2.pdf>, consulté le 28 août 2016
- 14- Willem Frijhoff, « La ville : lieu de mémoire de l'Europe moderne ? », <http://dare.uvu.vu.nl/bitstream/handle/1871/3212/13970.pdf?sequence=1>, consulté le 12 février 2017

La conservation et la valorisation des vestiges du protectorat allemand dans la ville de Douala (Cameroun)

The conservation and the enhancement of the German protectorate's heritage in the city of Douala (Cameroon)

Résumé

La question de la valorisation des vestiges du protectorat allemand à Douala s'inscrit dans le champ du patrimoine, plus précisément et si l'on emprunte le terme à la littérature anglo-saxon, du patrimoine dissonant. Il s'agit d'une catégorie d'héritage de l'histoire dont la signification fait l'objet de débat et d'interprétations diverses, voire antagonistes. Malgré l'existence de plusieurs éléments servant de trace de la présence allemande dans la ville de Douala, l'intégration dudit héritage à signification équivoque semble pâtir d'une politique culturelle emprunte d'authenticité et d'objectifs d'unité et d'identité nationales. L'absence d'une mise en patrimoine d'une bonne partie du legs colonial s'explique par les rapports à la mémoire de la colonisation allemande, tantôt douloureuse, parfois rappelant une certaine évolution socioéconomique du Cameroun. Dès lors, il y a nécessité de convaincre les plus sceptiques, sur la nécessité de préserver les vestiges historiques, au moyen d'approches diversifiées. Ces approches pourraient inclure une didactique du patrimoine, une protection juridique, ainsi que des projets portés vers des objectifs de développement local.

Mots-clés : patrimoine colonial, mémoire, histoire, patrimoine dissonant, protectorat allemand

Abstract

The issue of the conservation and the enhancement of the German protectorate's remains in Douala fits in the field of heritage, specifically the dissonant heritage. This is a category of heritage concerning the legacy of history the significance of which is different depending on the groups of interest. Despite the existence of several elements serving as traces of the German colonial presence in the city of Douala, the integration of such heritage with ambiguous meaning seems to suffer from a cultural policy that focus on authenticity and objectives of building national unity and national identity. The weakness of a cultural enhancement of much of the colonial legacies could also be explained by relations to the memory of the German colonialism perceived as hard memory as well the remains of that period remember some evolutions of Cameroon. Therefore, there is a need to convince the most skeptical about the necessity to preserve the historical remains, through diverse approaches. These approaches could include a heritage didactics, legal protection by registration of the historical relics to the official title of monuments, as well as through local development oriented projects objectives.

Keywords: colonial heritage, memory, history, dissonant heritage, German protectorate.